TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 483 — 36 PAGES — VENDREDI 13 OCTOBRE 1978

**Nouvelle réussite de la génétique**

**UN COLIBACILLE A FABRIQUÉ UNE PROTÉINE DE GRANDE TAILLE**

LIRE PAGE 13



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

# GRAVE CRISE EN BELGIQUE

Brusquement désavoué par la plupart des chefs de sa majorité *alors qu'il allait* répondre à une banale interpellation à la Chambre belge, M. Léo Tindemans a été amené à donner sa *démission de chef du gouvernement* au roi Baudouin, qui l'a acceptée. Paradoxale en apparence, puisqu'il disposait de *165 voix contre 33 et que cette* coalition représentait 82,5 % du corps électoral, cette décision a été rendue inévitable par les *menées obstinées des propres* amis du premier ministre — les sociaux - chrétiens flamands — pour remettre radicalement en *cause les accords dits « pacte* d'Egmont », desquels la Belgique pouvait espérer un nouvel équilibre.

Cette conclusion illustre la destinée de M. Tindemans depuis les élections législatives du 17 avril 1977. Il avait été personnellement plébiscité à Anvers. Les socialistes étaient prêts à collaborer avec lui à condition que les libéraux fussent évincés du cabinet où se retrouvaient catholiques et socialistes, francophones flamands et Bruxellois, modérés et extrémistes.

Une telle convergence avait quelque chose d'excessif, et M. Tindemans s'illusionnait en pensant — et en disant — qu'il comptait rester au pouvoir durant deux législatures, jusqu'en 1985, pour remodeler complètement le visage de la Belgique. Toutes ces forces alliées étaient d'abord centrifuges et ne pouvaient tenir soudées que par l'*immobilisme*, alors que la réforme des institutions exigeait des choix courageux ou l'arbitrage d'un premier ministre *suffisamment* détaché de son propre parti.

D'interminables rencontres, des compromis minutieux, aboutirent *le 2 mars 1978* à l'approbation par la Chambre d'une pyramide institutionnelle compliquée : la future Belgique aurait quatre *gouvernements*, ceux de la Wallonie, de la Flandre, de Bruxelles, plus le pouvoir central. Sept Parlements : Sénat, Chambre, *deux conseils culturels* (un par langue) et trois assemblées régionales. Trois régions pour deux communautés linguistiques : *Flandre, Wallonie, Bruxelles, plus* un statut spécial pour la communauté de langue allemande de l'est du pays, et un autre pour *une capitale âprement disputée* dont certains habitants francophones de la périphérie flamande auraient la double appartenance. *Bref, la Belgique devenait l'Etat* du monde où il y aurait la plus grande densité d'élus et de fonctionnaires au kilomètre carré.

*Peine perdue ! Au début d'août*, le Conseil d'Etat jugeait inconstitutionnelles certaines dispositions du pacte : les sociaux-chrétiens *flamands (C.V.P.) en tiraient* argument pour désavouer le président de leur parti, M. Mertens, qui en avait été le principal négociateur. *Protestant qu'il* refusait de « s'associer à un viol de la Constitution », mais accusé d'hypocrisie par *tous* ses partenaires, le *C.V.P.*, *menacé d'ailleurs* par des dissensions internes, a provoqué la crise pour renvoyer aux calendes grecques l'accord *communautaire, qu'il n'a jamais* vraiment accepté, estimant qu'il ratifie une « mainmise francophone » sur Bruxelles. C'est pourquoi *les chefs de la majorité ont* sommé M. Tindemans de s'expliquer.

Si l'on en vient à des élections *anticipées, le C.V.P. escompte* que son intransigeance lui rendra la majorité absolue, au détriment de la Volksunie, le parti « extrémiste » *qui s'est montré plus* modéré que lui. Hormis ce succès possible, le scrutin n'apportera rien. Faute d'entente sur la réforme de *la Constitution, les* nouvelles Assemblées ne seront pas constituantes. La négociation communautaire devra être reprise à zéro dans un *climat* encore détérioré.

Dominés par l'amertume, les francophones de Bruxelles et de Wallonie, qui ont déjà tant sacrifié à l'hégémonie flamande, risquent d'être plus sensibles aux voix égarées qui s'élèveraient pour défendre le séparatisme. La crise est très grave : il y va de la survie de la Belgique.

# La tension entre la Chine et ses voisins communistes

*Pays communistes devenus ennemis, notamment pour des raisons de nationalisme, la Chine d'une part, l'U.R.S.S. et le Vietnam d'autre part, s'observent avec vigilance et parfois se harcèlent sur leurs frontières. Deux de nos envoyés spéciaux, Roland-Pierre Paringaux au Vietnam, et Alain Jacob en Chine, rendent compte de cette situation. Le premier, dont nous publions une série de trois articles, évoque d'abord le problème des Hoas — Vietnamiens d'origine chinoise — qui constitue l'un des éléments importants du contentieux entre Hanoï et Pékin. Le second s'est rendu au Sinkiang, où le différend territorial entre la Chine et l'U.R.S.S. affecte la vie quotidienne de populations séparées par une frontière aux abords de laquelle l'armée reste sur le pied de guerre.*

## • U.R.S.S. :

## Le « grignotage » du Sinkiang

De notre envoyé spécial

Urumchi. — Vue du Sinkiang, la situation à la frontière sino-*soviétique se présente* comme une confrontation armée et vigilante, mais dans laquelle la Chine se cantonne dans une attitude stric*tement défensive. Le responsable* de la région autonome qui, à Urumchi, brosse le tableau de cette situation évoque les techni*ques de « grignotage »* utilisées par les Soviétiques — depuis 1960, dit-il. Il relate par exemple comment l'U.R.S.S. s'est progres*sivement assuré le contrôle d'un* territoire de 2 800 kilomètres carrés à l'est de Ining. Il s'agit en général de zones peu ou pas habitées où les bergers *chinois* ne se rendent qu'en été avec leurs troupeaux. Un beau jour, ils se heurtent à des gardes soviétiques qui les font déguerpir. Puis des barbelés sont installés et, derrière eux, une bande de terre labourée et ratissée permet de déceler les traces de passages. Puis viennent les miradors, les lignes téléphoniques et, derrière encore, les installations militaires. Tout ce dispositif est transporté par étapes, de saison en saison. Dans la région de Ining, l'occupation des 2 800 kilomètres carrés s'est faite de 1972 à 1977. C'est le cas le plus important mais d'autres — 480 kilomètres carrés par exemple dans un autre secteur avant 1969 — *sont également signalés.*

Au total, dit-on à Urumchi, les « *zones disputées* » le long des 3 000 kilomètres de la frontière entre le Sinkiang et l'U.R.S.S. représentent une superficie de 10 000 kilomètres carrés. Les Soviétiques, affirme-t-on du côté chinois, en occupent 90 %, mais la situation est souvent peu claire. D'une part parce que éléments chinois et éléments soviétiques sont parfois étroitement imbriqués. D'autre part, parce que, de l'Altaï au Pamir, il existe des zones de hautes montagnes couvertes de neiges éternelles où personne ne met pratiquement les pieds. Le chiffre de 10 000 kilomètres carrés vient en fait des différences constatées dès 1964 entre cartes chinoises et cartes soviétiques.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

## • VIETNAM :

## L'engrenage de la guerre

De notre envoyé spécial

Mong-Cai (frontière sino-vietnamienne). — De l'avant-poste vietnamien de Xuan-Hoa on peut scruter la Chine, ou du moins l'infime portion de la région autonome du Kwangsi. De l'autre côté de la rivière frontalière Bac-Luan, des paysans *chinois*, vêtus de coutil blanc, vaquent paisiblement aux travaux de la rizière. Dans un coude du cours d'eau sont ancrées des jonques de réfugiés sino - vietnamiens qui ont fui récemment le Vietnam. L'atmosphère est à ce point rassurante que, pour un peu, on se sentirait *ridicule d'être venu là, dans cette* tranchée, avec des précautions de Sioux et un casque de *bo-doi*.

Juste derrière nous, cependant, sur le versant vietnamien des collines qui surplombent la rivière et sur plusieurs kilomètres de profondeur dans la campagne désertée aux maisons vides, l'ar*mée vietnamienne creuse et érige* des défenses. Depuis la guerre contre les Français et celle livrée aux Américains, elle a l'habitude de creuser et ne le fait pas pour rien, *a fortiori* lorsqu'elle s'installe, avec armes et logistique, le long de sa frontière avec la Chine. En dépit des apparences nous sommes bien dans une des zones sensibles qui séparent les deux alliés d'hier. Selon un officier du poste d'observation, « *la Chine a massé des troupes régulières, des forces régionales et des bandes de voyous* » au-delà des sommets montagneux qui barrent l'horizon de la plaine côtière. « *Une dizaine de divisions* », dit-on à Hanoï.

A quelques kilomètres de là, la ville frontière de Mong-Cai (province de Quang-Ninh) est aux trois quarts déserte. Plus de vingt mille Hoas (Sino-Vietnamiens) sur trente mille l'ont abandonnée pour se réfugier en Chine depuis avril.

L'activité de la ville, où déambulent surtout des soldats vietnamiens, semble réduite à la taille de bambous en pointe. Des camions, chargés de ces « *armes secrètes* », montent vers le front, l'on procède à leur repiquage. Non loin d'ici, à Bach-Dan, au treizième siècle, l'armée vietnamienne, par une ruse devenue célèbre, a empalé les cavaliers de l'empire du Milieu sur de semblables bambous, piqués dans la vase et recouverts par la marée. Pensen - t - on vraiment que ces champs de pointes acérées puissent servir de rempart à un hypothétique déferlement de l'armée chinoise ? Ces épieux ne sont-ils pas plutôt destinés à blesser les Hoas qui fuient le Vietnam à la nuit tombée, hors des passages officiels interdits par les mines et les barbelés ? Le mystère demeure. D'autres aussi.

Dûment informés à Hanoï des « *provocations* » et des « *violations* » chinoises à la frontière, nous sommes montés, par des pistes détrempées, jusqu'à Mong-Cai, pour voir et entendre les centaines de Hoas qui attendent depuis des semaines près du pont frontalier que les autorités de Pékin les laissent entrer.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 3.)

# Les grèves locales se prolongent à la S.N.C.F. et aux P.T.T.

## Manifestations multiples contre les licenciements

Les licenciements dans le secteur privé et l'insuffisance *des créations d'emplois*, dans les entreprises nationalisées, voire la compression des effectifs (comme c'est le cas à la S.N.C.F. et à l'éducation nationale), sont à l'origine, depuis une quinzaine de jours, d'une relative détérioration du climat social. Les syndicats — souvent la C.G.T. mais pas toujours — multiplient les manifestations ou journées d'action (à Flers le 6 octobre, Marseille le 13, à Paris et à Lens le 11) ; d'autres actions revendicatives de ce type sont annoncées, notamment le 17 dans la sidérurgie de Meurthe-et-Moselle, le 19 à l'appel de tous les syndicats dans la sidérurgie, le 20 dans la construction navale.

A Saint-Etienne, la grève des agents d'exploitation de la S.N.C.F. s'est étendue à d'autres dépôts de la région lyonnaise ; d'après la direction régionale, 50 à 80 % des cheminots participent, selon les dépôts, à ce mouvement. Le trafic est perturbé sur les lignes transversales (Lyon, Grenoble, Strasbourg et la Suisse). Aux P.T.T., des grèves localisées sont observées dans la région parisienne, mais aussi en province. Les *syndicats* C.G.T., C.F.D.T., F.O., ont annoncé une grève générale ; le 25 octobre est proposé par les deux premières fédérations.

(Lire nos informations page 32.)

# La négociation du traité de paix israélo-arabe s'ouvre à Washington

La mise au point du traité qui doit consacrer l'établissement de la paix et de relations normales entre l'Egypte et Israël commence ce jeudi 12 octobre à Washington.

Le président Carter doit ouvrir officiellement les négociations par une allocution dans *le salon de la Maison Blanche où avaient été* signés les accords de Camp David. Les pourparlers proprement dits débuteront ensuite à Blair House — résidence des hôtes de marque *du gouvernement américain — située face* à la Maison Blanche.

● AU CAIRE, le président Sadate a déclaré mercredi soir qu' « à l'exception de compromis territoriaux ou d'atteinte à la souveraineté nationale, tout pourra être négocié à Washington ». D'autre part, quatre membres de l'équipe des « *officiers libres* » qui ont participé aux côtés des présidents Nasser et Sadate à la révolution de juillet 1952 — MM. Zakaria Mohieddine, Hussein Chafei, Abdel Latif Boghdadi et Kamaleddine Hussein — ont adressé une lettre au chef de l'Etat dans laquelle ils reprochent aux accords de Camp David d' « isoler dangereusement l'Egypte et de ne lui procurer aucune sécurité » en faisant d'elle « une brebis lâchée parmi les loups ».

## L'adieu aux armes

par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

Sauf stupéfiant coup de théâtre, les *négociations* qui s'engagent ce jeudi à Washington pour mettre en forme les accords de Camp David aboutiront, dans quelques semaines, à la signature par MM. Begin et Sadate du traité de paix qui, après trente ans d'hostilités larvées ou ouvertes, établira des relations normales entre Israël et l'Egypte son principal adversaire et voisin. Aucune conflagration de grande envergure *ne sera alors concevable* dans une région où la Syrie et les Palestiniens, autres parties directements intéressées, ne pourront ouvrir, sans être battus d'avance, les hostilités avec Israël. Qu'elle soit « séparée », comme on en fait grief au chef de l'Etat *égyptien*, « *exemplaire* », comme *l'assurent* les Israéliens, ou tout simplement incomplète, la paix qui se prépare est sans doute irréversible. On ne voit guère comment *l'Egypte pourrait être désormais* matériellement réarmée et moralement remobilisée contre l'ancien ennemi.

*Les limites et les faiblesses* de ce règlement partiel sont bien connues. En Egypte même, si la paix est accueillie par la population avec un *immense soulagement, elle ne fait* pas l'unanimité de la classe politique. Deux ministres des affaires étrangères ont, coup sur coup, pré*féré démissionner plutôt que* d'y associer leur nom. Ils ont estimé que le président Sadate, en isolant son pays, compromettait dangereuse*ment cette « dimension arabe » qui* est l'une des composantes essentielles de la diplomatie et du destin égyptien. Pour les mécontents du Caire, *la partie « palestinienne » de* l'accord de Camp David n'est qu'un « habillage », et, sur le plan strictement bilatéral, la *restitution* du Sinaï — *dont la souveraineté se confond* avec la notion d'indépendance même de la nation — est trop lente et s'accompagne d'inacceptables restrictions.

Ainsi, l'armée égyptienne est cantonnée à l'avenir, selon l'accord-cadre *pour la conclusion d'un traité* de paix signé le 17 septembre, « *à l'échelon de la division dans une zone approximative de 60 kilomètres de large à l'est du Golfe et du canal de Suez* ». Quel militaire peut accepter que, sans limite de temps, l'armée soit interdite de séjour sur une partie du *territoire national* ?

(Lire la suite page 6.)



### AU JOUR LE JOUR

## Gâchis et redondance

*Il n'y aura bientôt plus besoin de grèves pour paralyser le trafic postal. Huit milliards et demi d'objets distribués cette année, bientôt dix, à cette cadence, les destinataires cesseront de lire avant que les postiers cessent de travailler.*

*J'ai calculé que je reçois en moyenne, compte non tenu des colis et des journaux, mille deux cents grammes de correspondance chaque jour. Sur ce poids de papier, un kilo va directement à la corbeille, cent grammes y vont après lecture rapide et encore cinquante après lecture attentive. Il me reste cinquante grammes d'information. Le reste est travail inutile, temps perdu, papier gâché.*

*Enrayer dans la correspondance la logorrhée publicitaire et y limiter la persuasion redondante serait un bon service à rendre au consommateur, au citoyen et au contribuable.*

*Ce n'est pas, comme disait M. Marchais, que je me défile, mais comme il lui a été répondu, j'ai déjà lu tout cela quelque part.*

ROBERT ESCARPIT.

« PERCEVAL, LE GALLOIS », UN FILM D'ÉRIC ROHMER

# Voyage dans une autre planète

*L'événement de la journée de mercredi*, au Festival de Paris, était la projection du nouveau film d'Eric Rohmer, *Perceval, le Gallois*. Etrange entreprise, étrange ambition, film déconcertant. Il est clair qu'Eric Rohmer s'est passionné pour ce premier « roman » de la littérature française (1190), roman-fleuve avant la lettre, qui raconte en neuf mille vers les aventures picaresques d'un petit paysan, ignorant et naïf, appelé à devenir un chevalier de légende.

Pour traiter ce sujet, Eric Rohmer — on s'en doute — a ignoré le faux - semblant des reconstitutions hollywoodiennes. Il s'est également écarté de l'âpre hiératisme auquel aboutissait Bresson dans son *Lancelot du Lac*. La voie qu'il a choisie, voie étroite s'il en fût, pourrait *être définie* comme celle de la fidélité stylisée.

Rohmer a commencé par traduire Chrétien de Troyes en français moderne, non sans parsemer ce texte versifié de mots qui fleurent encore le Moyen Age (beaucoup de « moult », d' « occire », de « destriers » et de « *pucelles* »). Il a ensuite conçu un « espace scénique » divisé en deux parties. Dans la première, il a situé le « champ *clos* » *où se déroulent les tournois* et les duels, une « *forêt* » réduite à quelques arbres qui ont la rigidité et l'éclat métallique de grands candélabres, un rocher, une prairie, un château fort, enfin, dont les parois dorées brillent sous les feux d'une lumière artificielle.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 24.)

COMMUNAUTÉ

# De quelle Europe parle-t-on ?

par PIERRE CHATENET (*)

L'AFFAIRE européenne, dans ce pays, a été empoisonnée, depuis un quart de siècle, par une fausse manœuvre et une confusion. La fausse manœuvre a été la Communauté européenne de défense, et l'on n'a pas fini d'en ressentir les conséquences. La confusion fut de prendre la Communauté issue des traités de Paris et de Rome pour l'Europe elle-même.

La déplorable affaire de la Communauté européenne de défense a été très lourde d'effets. L'origine en est dans le manque de lucidité et de courage des responsables politiques de l'époque. Il y avait un problème. On a essayé de ne pas le voir, et, pour l'esquiver, on a prétendu trouver un artifice. Le problème, c'était le réarmement de l'Allemagne. On n'a pas voulu le traiter avec réalisme. On a entrepris de le noyer dans une sorte de brouet prétendu européen, en croyant avec quelque naïveté que la sauce permettrait d'avaler sans douleur ce morceau difficile.

Toute l'habileté des diplomates, juristes et militaires de qualité qui furent employés à cette malencontreuse entreprise ne parvint pas à rendre plausible la solution proposée, baptisée armée européenne. Il en est résulté un traité qui était un monstre juridique et une absurdité militaire, et dont la ratification, finalement non obtenue, pesa comme un boulet dans la politique intérieure de la France, les gouvernements successifs se repassant cet affreux mistigri, jusqu'au jour où un homme d'Etat, plus lucide et plus courageux, Pierre Mendès France, mit fin à cette impasse. Il est resté de cette déplorable péripétie et de l'espèce de guerre de religion qui en est résultée, où les passions finirent par cacher complètement l'objet primitif du débat, une séparation violente entre deux clans qui se sont baptisés l'un l'autre, et bien abusivement, européens et anti-européens. Mais, au fond, de quelle Europe parlaient-ils les uns et les autres ?

La confusion consiste, depuis bien des années, à appeler Europe la construction institutionnelle groupant pour les tâches économiques, en vertu des traités de Paris et de Rome, six, puis aujourd'hui neuf pays de l'Europe occidentale. Cette entreprise a toutes sortes de mérites. D'abord, celui d'exister, ce qui est fort important dans un domaine où abondèrent les idées grandioses, mais vagues, et les projets avortés. Elle a permis d'encourager un certain « désenclavement » matériel et intellectuel de l'industrie française, à qui l'économie de guerre, d'occupation et de pénurie avait donné de bien fâcheuses habitudes. Plus généralement, elle a eu sur l'expansion économique des pays intéressés, y compris la France, une influence heureuse, qui ne fut pas la seule, mais qu'il serait malhonnête de nier. On doit aussi mettre à son crédit un important brassage de connaissances et de personnels dans les domaines techniques et économiques, profitable à l'ensemble comme à chacune des parties. On ne peut donc que souhaiter son développement dans le cadre que les traités lui ont donné.

## Un malentendu

Mais pourquoi ajouter aux mérites réels de cette entreprise un couronnement fallacieux en prétendant qu'elle est l'Europe ? Il y a là une équivoque fondamentale. Tout le monde parle d'Europe, mais qui est prêt à répondre à la question : « *De quelle Europe parlez-vous ?* » De celle de la géographie, de celle de l'histoire, de celle d'une certaine communauté traditionnelle de culture et de mœurs ? Comment ne pas s'inquiéter d'entendre si souvent cette expression « *faire l'Europe* », ce qui, en propres termes, devrait impliquer qu'elle n'existe pas.

Il faut s'arrêter un peu sur ce malentendu et sur cette confusion, parfois involontaire, parfois volontairement entretenue. Avoir créé depuis tant d'année une sorte de synonymie entre les termes Communauté économique ou Marché commun et le mot Europe a pesé sur toute cette affaire. Le débat est entre ceux qui croient que le cadre économique existant peut être le noyau d'une entité politique et ceux qui ne le croient pas. A travers toutes les polémiques, tous les chocs d'arguments et de mots, c'est là le vrai problème et le décisif antagonisme.

La vérité est que, s'il y a un sens politique au mot « Europe », c'est-à-dire un point de vue singulier sur les affaires du monde, cela ne saurait être confondu avec un appareil économique spécialisé, si excellent soit-il.

Qui pourrait dire, pourtant, que cette confusion ne subsiste pas, encore aujourd'hui, avec toutes sortes d'incidences fâcheuses qui ont pour effet de fausser et d'envenimer tout ce qui se fait sous le vocable européen. Cette équivoque a pesé sur la vie même de la Communauté en alimentant les complexes des commissions, et l'esprit chagrin de l'Assemblée de Strasbourg. Elle a pesé dans les débats internes des pays membres en les rendant obscurs et lourds de griefs et de susceptibilités.

Il faut absolument éviter qu'une fois de plus un problème précis et limité ne soit dénaturé par les excès de langage et les passions, au point d'être pris pour ce qu'il n'est pas, et masquer la vraie question, qui est : « *Y a-t-il place pour l'Europe dans le monde d'aujourd'hui; en d'autres termes, existe-t-elle encore?* » On avouera que cela dépasse singulièrement la procédure d'élection d'une Assemblée communautaire.

Cette élection est, certes, une opération importante, dans la mesure où le fonctionnement de la Communauté économique peut avoir une influence sur la vie des Français. Il n'est pas indifférent que les diverses catégories de Français qui peuvent bénéficier des dispositions communautaires, ou en subir les effets, puissent se prononcer sur la désignation des représentants français dans cette Assemblée. A cet égard, d'ailleurs, il peut paraître paradoxal que cette désignation semble être jusqu'à présent plutôt l'affaire de partis purement politiques, alors que, compte tenu du champ d'action et des attributions de la Communauté, il paraîtrait plus approprié, sinon plus convenable, que des organisations économiques ou professionnelles soient associées à la désignation des représentants en question. On ne voit pas très bien, en effet, si l'on désirait avoir avant tout dans cette Assemblée des hommes politiques, pourquoi ne pas avoir maintenu le régime du paragraphe 1 de l'article 138 du traité, c'est-à-dire des délégués des Parlements nationaux.

Cela étant, et son importance étant reconnue, il faut apporter sans ambiguïté deux précisions capitales à propos de cette élection. D'une part, elle ne se situe pas dans le cadre des institutions de la République française, d'autre part, elle n'est pas destinée et ne peut conduire à une construction politique nouvelle.

Le premier point a été tranché très clairement par la décision du 30 décembre 1976 du Conseil constitutionnel. Se référant aux « compétences et pouvoirs limitativement attribués dans le texte des traités aux Communautés européennes, et en particulier à leur Assemblée », le Conseil constitutionnel constate que celle-ci « n'appartient pas à l'ordre institutionnel de la République française et ne participe pas à l'exercice de la souveraineté nationale ». S'il est possible, dans un pays de vieille démocratie libérale comme le nôtre, de donner une coloration de politique intérieure à n'importe quelle question, il est bon que l'on sache sans équivoque que, dans ce cas, ce n'est imposé ni par les traités ni par notre Constitution.

La Communauté dans son ensemble, son Assemblée en particulier, sont ce que les juristes appellent des organismes à compétence d'attribution, ce qui veut dire qu'aucune présomption d'une compétence autre, ou plus large, ne leur est accordée. Cette Assemblée n'est pas l'Assemblée de l'Europe mais d'une Communauté européenne. Sa mission a été fixée et limitée par des Etats dans des traités.

Bien entendu, cela n'empêchera pas les membres de cette Assemblée de parler en dehors et au-delà de leur compétence. Dans des pays libres comme ceux de la Communauté, rien ne peut prévenir quiconque à qui l'on donne une tribune de s'exprimer. Quand on voit ce qui se passe dans la plus grande partie du reste du monde, on ne peut que se réjouir de cette liberté et en accepter les débordements éventuels. On entend dire parfois qu'il y a un risque que cette Assemblée, dans sa nouvelle composition, ne soit le lieu de déclarations abusives et outrecuidantes. Ce n'est pas un risque, c'est une certitude, pour la bonne raison que c'était parfois déjà le cas dans l'Assemblée actuelle. Il suffit d'avoir dû en suivre de près les débats pour le savoir, et en donner maints exemples. Et puis après ! Ce qui est essentiel, c'est qu'il ne puisse y avoir aucun doute dans l'esprit des citoyens des Etats membres sur le rôle de cette Assemblée. Il semble que cela doive être le cas en Angleterre, grâce à la susceptibilité traditionnelle du Parlement de Westminster. Cela devrait être le cas en France grâce à la décision du Conseil constitutionnel.

Ce que l'on peut craindre, en revanche, c'est qu'une fois de plus une péripétie, un problème limité, démesurément grossi et passionné, ne dissimule et ne permette d'éluder la question de fond : que peut bien vouloir dire « Europe » dans le monde d'aujourd'hui, et si ce terme a encore un sens qui peut l'exprimer, par quelles voies, et à quelles fins ?

Que l'Europe ait un passé n'est pas contestable. Même si le concept géographique en fut parfois incertain, « un petit cap du continent asiatique », il n'en reste pas moins qu'une certaine région du monde a exercé pendant des siècles et des siècles une influence créatrice dans la pensée, dominatrice dans l'histoire, et qu'une énorme littérature philosophique, historique et politique, se rattache à un fonds commun de traditions et de culture qui, de Charlemagne à la première guerre mondiale, a donné le ton au monde.

## Une part irremplaçable

Le centre de gravité des décisions mondiales ayant quitté l'Europe occidentale depuis la seconde guerre et les champs de bataille potentiels n'étant plus les mêmes, reste-t-il, dans cette partie de la planète, une somme d'intérêts stratégiques et diplomatiques ayant une réalité distincte de celle des autres parties du monde ? Il n'est pas si facile de répondre à cette question dans l'univers rétréci et taillé à coups de serpe qui est le nôtre. Pourtant, si on analyse les positions et les desseins des nouveaux pôles de décision nés de la deuxième guerre mondiale, on s'aperçoit qu'ils n'ont ni la possibilité ni d'ailleurs le désir de s'exprimer pour l'Europe. Celle-ci garde donc une place à part, dans le même temps, au surplus, qu'elle reste un remarquable réservoir de pensée et de culture. Il ne faut pas oublier que, pendant des siècles, il n'est pas parti d'Europe seulement des croisés et des colonisateurs, mais aussi et surtout des idées, religieuses et philosophiques, humanistes et scientifiques. Pendant des siècles, l'Europe a fécondé le monde. Si aujourd'hui elle ne fournit plus du tout de conquistadors et moins de capitaux, qui oserait prétendre qu'elle ne garde pas une part irremplaçable dans l'évolution de l'humanité ?

Mais, dès lors, qui peut, ou comment peut-on, dégager un point de vue européen, et qui peut l'exprimer ?

On ne peut pas le faire exclusivement de l'extérieur. Certes, lorsqu'il va dans un autre continent, le passager d'Europe voit bien, et surtout sent bien, qu'il est ailleurs, et cela même dans la partie du monde dont la filiation, et on pourrait presque dire la physiologie, est la plus proche de la sienne, c'est-à-dire l'Amérique. Certes, quand les autres parlent de l'Europe, ils la considèrent bien comme distincte, en bien ou en mal à leur point de vue, mais distincte d'eux. Cependant, l'Europe n'existe pas seulement d'après les autres, mais en quoi, et comment ? C'est ce que l'on cherche depuis longtemps, et plus fébrilement depuis la fin de la guerre, précisément parce qu'il y a désormais des pôles de décision ailleurs. C'est là le défi des Européens.

C'est bien ce que sentent, et ce que veulent dire, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe lorsque, depuis quelques années, ils emploient les termes « union européenne », « sommet européen », « conseil européen », pour les réunions où précisément ils tentent d'aller au fond des choses. Ce n'est, bien entendu, pas dirigé contre la Communauté européenne actuelle, mais c'est autre chose, car même lorsque la participation des Etats est la même — et pourquoi serait-elle toujours la même ? — il ne s'agit pas là d'institutions communautaires. Mais s'agit-il d'institutions ? Pour l'instant, certainement pas. En faut-il ? Lesquelles ? Voilà les vraies questions.

Dissipons les confusions, clarifions le sens des mots, ne détournons pas les institutions et les procédures de leur finalité propre, évitons les combats douteux sur le mauvais terrain de desseins fantômes. Que ceux à qui leurs institutions nationales ont confié démocratiquement la charge de conduire les Etats sachent que c'est à eux de dire de quelle Europe ils parlent. Car nous savons bien, nous, et d'autres que nous savent et disent, que le monde a encore besoin que s'exprime un point de vue européen sur son destin, et que, par conséquent, l'Europe existe.

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel ; ancien ministre.

# Quelques litiges en perspective

par EDMOND NESSLER (*)

A mesure que l'on se rapproche de l'échéance de juin prochain, la fièvre monte dans les partis politiques.

S'il ne s'agissait que de modifier les conditions dans lesquelles seront désignés les représentants à l'Assemblée des Communautés, il n'y aurait vraiment pas de quoi fouetter un chat. Ce qui importe, ce sont les pouvoirs qui lui seront consentis ou ceux qu'elles visera à conquérir.

Les assemblées européennes — il y en a trois, ce qui prête souvent à confusion — sont, jusqu'à présent, élues au suffrage universel indirect puisque leurs membres sont recrutés dans les Parlements nationaux respectifs, qui désignent leurs représentants à la proportionnelle.

Leurs attributions sont dans l'ensemble clairement définies.

Le Conseil de l'Europe, dont le siège est à Strasbourg, et qui groupe vingt et un pays (1), s'articule autour de la convention des droits de l'homme et de tout ce qui en découle en matière de relations politiques et culturelles.

L'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, créée à la suite de l'échec de la C.E.D. sur les bases du traité de Bruxelles modifié, réunit sept pays (2) et, dans l'esprit initial de ses promoteurs, est seule compétente en matière de défense.

Quant à l'Assemblée, qui s'est baptisée, dès 1962, Parlement européen, avant de reprendre, par un accès de pudeur tardif, sa véritable dénomination, elle devrait être appelée à ne connaître que les seuls problèmes évoqués par le traité de Rome, c'est-à-dire exclusivement les problèmes douaniers, les problèmes économiques et, par extension, les problèmes monétaires. Son secrétariat est à Luxembourg, ses commissions se réunissent à Bruxelles et ses sessions se tiennent alternativement à Luxembourg et à Strasbourg.

Mais, dès l'origine, cette institution s'est manifestée par une ambition boulimique. Loin de s'en tenir au domaine qui lui est en quelque sorte réservé, elle n'a eu de cesse de viser au-delà. Ses empiétements se sont portés en particulier sur les problèmes de défense, et cette prétention, en raison de la position spécifique de la France, qui n'appartient plus à l'organisation intégrée de l'OTAN, posera nécessairement des questions qu'il sera impossible d'éluder.

D'ores et déjà, au sein de l'Assemblée telle qu'elle fonctionne actuellement, c'est-à-dire avec des pouvoirs réduits, les initiatives se multiplient qui débordent indûment ses compétences.

C'est ainsi qu'au nom de sa commission politique un rapport de M. Lucien Radoux, socialiste belge, traite des négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces, la M.B.F.R.

M. Tom Normanton, conservateur britannique, a été, quant à lui, chargé de préparer un document qui pourrait constituer la première étape de l'élaboration d'une politique de défense pour la Communauté européenne.

De son côté, la commission pour les affaires économiques et monétaires a décidé de procéder à une étude sur la possibilité de mettre au point une politique communautaire d'achats militaires. M. Egon Klepsch, président du groupe chrétien-démocrate allemand, s'est vu confier un rapport sur les implications politiques et institutionnelles d'une telle initiative (3).

Il faut reconnaître que les encouragements extérieurs ne lui ont pas manqué. N'est-ce pas M. Léo Tindemans, premier ministre de Belgique, aujourd'hui démissionnaire, qui écrivait dans le fameux rapport qui lui avait été demandé par le Conseil européen : « Le Parlement européen pourra délibérer dès maintenant de toutes les questions qui sont de la compétence de l'union, *qu'elles relèvent ou non des traités* » ?

N'est-ce pas le chancelier Helmut Schmidt qui soutenait devant le Conseil de l'Europe le 27 avril dernier que « le Parlement européen, revêtu d'une nouvelle légitimité par le suffrage universel direct, ne fera pas un dogme de la limitation de ses droits. *Au fil du temps, ses pouvoirs ne pourront que s'accroître* » ?

Nous voilà loin de la position française et de l'interprétation restrictive que lui a donnée le Conseil constitutionnel. Mais comment a-t-on pu imaginer qu'un obstacle juridique et formel, au demeurant unilatéral, mettrait un terme à un litige fondamental ?

## Un alibi

Dès lors, on est en droit de se demander si cette consultation qui se veut solennelle et qui a pour but avoué de relancer la construction européenne ne sera pas qu'un alibi pour masquer les vrais problèmes : ceux de la monnaie, de la fiscalité, de l'harmonisation des législations sociales, voire de la simple équivalence des diplômes, qui, jusqu'à présent, se sont révélés insolubles.

Et d'autres difficultés surgiront si l'on suppose le problème résolu.

La nouvelle Assemblée sera constituée après une campagne électorale, un affrontement entre des formations politiques opposées, et la solidarité de fait qui existe aujourd'hui dans les délégations nationales en sera profondément affectée. Il y aura donc une majorité et une minorité qui se dégageront des conditions mêmes de l'élection. Il va sans dire que jamais cette majorité et cette minorité ne coïncideront avec les majorités et les minorités des neuf Parlements nationaux, encore une source de conflits dont nous ne mesurons peut-être pas toute la gravité.

Enfin, il est bien entendu que l'Europe européenne — et ce n'est pas un pléonasme — que nous envisageons en France sera une Europe confédérale. Mais certains de nos partenaires, plus précisément les Allemands et les Italiens, qui ont réalisé leur unité par une démarche de caractère fédéral, ne partagent pas notre préoccupation de sauvegarder l'indépendance et la souveraineté nationales. A cet égard, leur mécanisme mental est différent du nôtre et la France, qui a condamné ce que sous la Grande Révolution on a appelé « l'hydre fédéraliste », ne peut, de quelque manière que ce soit, faire de concession dans ce domaine vital.

Quoi qu'il en soit, ce seront autant de sujets préalables à débattre au cours du scrutin. Ensuite, au sein de la nouvelle Assemblée, le combat de tous les jours sera rude. La nation devra pouvoir compter sur sa représentation pour qu'elle le soutienne sans défaillance ni compromis.

(*) Ancien président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) ; ancien député R.P.R.

(1) Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Grèce, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, R.F.A., Suède, Suisse, Turquie.

(2) France, Grande-Bretagne, R.F.A., Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg.

(3) Ce rapport ayant été adopté au cours de la dernière session, le gouvernement français a élevé une ferme protestation.

# Réplique à... Jean-Marcel Jeanneney

*A propos de « bonnes feuilles » du livre de M. Jeanneney,* Pour un nouveau protectionnisme *(Seuil), publiées dans* le Monde *du 3 octobre, M. Christian Megrelis, auteur de l'ouvrage* Danger : protectionnisme *(Calmann-Lévy), nous écrit :*

LE monde a mis trente ans à se débarrasser — bien incomplètement et bien imparfaitement — du protectionnisme. M. Jeanneney devrait se rappeler que le temps nécessaire pour supprimer le libre-échange français et britannique vers 1880 avait été beaucoup plus court. Un trait de plume avait même suffi à l'époque de la loi Méline. Toute nouvelle tentative même isolée se répandrait en tache d'huile et plongerait le monde moderne dans l'anarchie économique la plus complète.

Pour protéger trois canards boiteux et cinq entreprises mal gérées qui, libre-échange ou pas, sont condamnées, M. Jeanneney voudrait prendre le risque de pénaliser les milliers de firmes européennes qui vendent aujourd'hui un quart, un tiers ou la moitié de leur production à l'extérieur ?

On voit d'ailleurs mal comment il serait possible de convaincre nos partenaires allemands ou britanniques de la nécessité d'un libre-échange intracommunautaire et d'un protectionnisme extracommunautaire...

Non, monsieur Jeanneney, on ne remonte pas l'histoire à reculons, les structures industrielles de l'Europe sont, aujourd'hui, des structures ouvertes à l'exception encore de l'agriculture qui a voulu jouer le jeu de la protection et qui ne s'en trouve pas si bien que ça. Vouloir les protéger — sans qu'elles le demandent, — c'est vouloir les priver de leurs marchés extérieurs. Que vous le vouliez ou non, les représailles existent, et nous avons des otages dans le camp d'en face.

Qui plus est, vouloir un protectionnisme orné, festonné et à vitesse variable, c'est encore pire. Vous dites que c'est le seul moyen de permettre à l'industrie de planifier ses investissements sur un avenir « *pas trop aléatoire* ». Qu'y a-t-il diable de plus aléatoire qu'une guerre tarifaire ?

Tout ceci ne serait pas grave et relèverait davantage de la spéculation intellectuelle si ce n'était révélateur d'un courant de pensée qui semble jouir, en ce moment, d'une certaine vogue chez ces penseurs professionnels de tout bord. Ils oublient que le monde de 1978 n'a rien à voir avec celui de 1950 et encore moins avec celui de 1930. La crise mondiale sera résolue par tout le monde ou ne le sera pas du tout.

Et ce n'est pas en s'isolant — même au niveau d'ensembles régionaux — que l'on y parviendra, car ce serait la meilleure manière de perpétuer ce monde à deux vitesses dont il faut se débarrasser au plus tôt. Il y va de notre avenir à tous, et de celui des plus déshérités en priorité.

Tant de talent, monsieur Jeanneney, mériterait un combat moins douteux.

# LA CHINE ET SES ENNEMIS COMMUNISTES

## U.R.S.S. : le « grignotage » du Sinkiang

*(Suite de la première page.)*

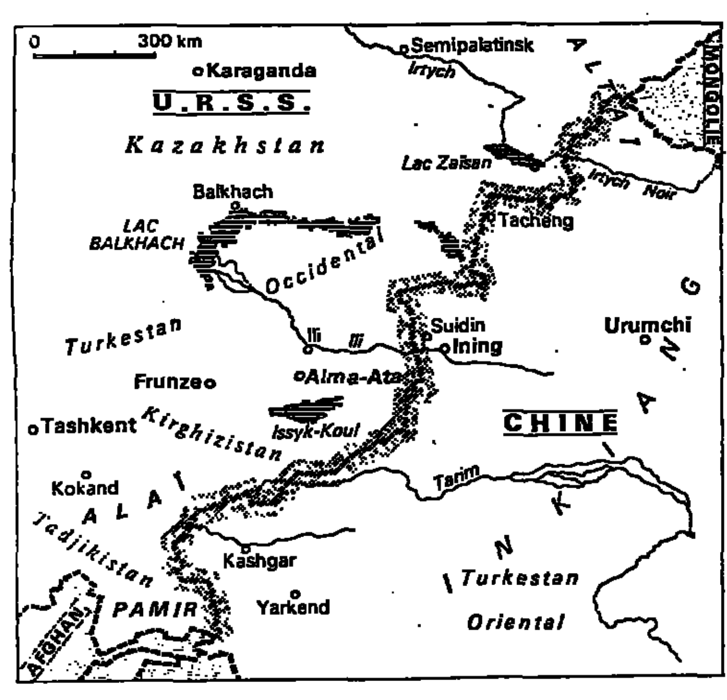
Le plus remarquable est que, toujours à en croire les responsables d'Urumchi, les réactions chinoises au « grignotage » du territoire de la R.P.C. ont été plus que modérées. L'A.P.L. n'est pas intervenue et l'on paraît avoir *systématiquement évité les affrontements*. Il s'agit là, nous dit-on, de l'application de l'accord conclu en 1969 entre les premiers ministres Chou En-lai et Kossyguine, qui excluait la présence de forces armées dans les « zones disputées » et que la Chine, pour sa part, prétend respecter.

Au reste, il est assez singulier de constater que la « marche en avant » des barbelés soviétiques s'est interrompue depuis un an. On refuse, du côté chinois, de donner la moindre signification politique à cette pause — la première depuis le début des années 60 — sinon pour supposer que l'U.R.S.S., ayant désormais ce qu'elle voulait, n'a plus de raison de poursuivre son « grignotage ». Sous réserve d'ailleurs d'opérations réduites dont on n'exclut pas l'éventualité.

Tout indique, en fait, qu'un calme relatif, presque une sorte de *modus vivendi*, règne désormais à la frontière. L'incident le plus grave date du 13 août 1969, où « *plusieurs douzaines* » de militaires chinois furent tués ou blessés dans le secteur de Ta-Cheng. Le 5 août 1977 encore, deux gardes soviétiques, nous dit-on, ont pénétré de 15 kilomètres en territoire chinois, tué un berger kazakh et blessé un second qui, enlevé ainsi que les chevaux, fut restitué vivant dix jours plus tard aux autorités chinoises. Depuis, toutefois, on ne signale guère que des incursions d'hélicoptères soviétiques à 2 ou 3 kilomètres dans l'espace aérien chinois, des coups de projecteurs indiscrets dans la nuit et quelques passages par erreur de la ligne de démarcation, le long des rivières en particulier, où il n'y a pas de barbelés, par des individus isolés.

Personne ne souhaite apparemment que ce genre d'incident mineur — qui survient une ou deux fois par mois en moyenne — puisse dégénérer, et tout un dispositif a été mis en place pour que les cas litigieux puissent être réglés rapidement. Quatre « stations de liaison » ont été créées dès 1962 dans les secteurs de Kashgar, d'Ili (Suidin), de Ta-Cheng et d'Altaï, où les commandants de districts militaires des deux parties ou leurs adjoints peuvent se rencontrer en cas de nécessité. Comme dans le nord-est de la Chine, où un dispositif du même genre est également en place le long de l'Oussouri, une procédure précise de signaux a été mise au point pour l'organisation de telles rencontres. Outre le genre d'incidents déjà cité, il y est le plus souvent question de bétail égaré et d'utilisation des eaux des rivières frontalières à des fins d'irrigation.

Pour le reste, la frontière est pratiquement fermée à tout trafic, aucun train, aucun camion ne passe du Singkiang en territoire soviétique et la transhumance des troupeaux à travers la ligne de démarcation — qui d'après nos informations s'est poursuivie jusqu'à la fin des années 60 — a maintenant totalement cessé. Subsiste seulement, assez curieusement dans cette atmosphère de confrontation, un trafic postal qui se poursuit en trois points de la frontière. Six fois par semaine près d'Ili, trois fois dans les secteurs de Ta-Cheng et de Kashgar, le courrier international est échangé entre les deux pays. Courrier régional en fait, entre des populations de nationalités différentes mais d'ethnies communes — Kazakhs, Kirghizes, Ouzbèques, Tadjiks, notamment — qui vivaient autrefois en symbiose et que le différend sino-soviétique ne sépare qu'artificiellement.




### Propagande intensive

Ce qui pose d'ailleurs quelques problèmes supplémentaires, car la Chine accuse l'U.R.S.S. de mener une propagande intensive auprès des populations du Sinkiang, de tenter fréquemment d'y infiltrer des agents et surtout de répandre les idées les plus subversives — y compris celle de la création d'une « *République du Turkestan oriental* » indépendante de la R.P.C. — sur les ondes puissantes de Radio-Tachkent et Radio-Alma-Ata.

Plus que les incidents frontaliers proprement dits, c'est ce climat général d'hostilité qui rend les responsables du Sinkiang pessimistes sur les chances d'une détente avec leurs voisins soviétiques. Eux-mêmes rappellent que les « traités inégaux » du siècle dernier — qui ont privé la Chine de vastes territoires — « *appartiennent à l'histoire* » et doivent servir de base à la définition précise d'un nouveau tracé frontalier. Quant aux « zones disputées », on ne doit pas exagérer leur importance compte tenu du caractère quasi désertique des régions où elles se situent, souvent à peine accessibles même à la bonne saison.

Ce contentieux territorial finalement assez mince n'empêche pas, bien entendu, que de part et d'autre les forces armées se tiennent sur le pied de guerre. De cela néanmoins, le visiteur étranger voit peu de chose dans les régions où il est autorisé à circuler au Sinkiang. Un nombre plus élevé de militaires que dans d'autres régions de Chine, un convoi de camions tout neufs aux couleurs de l'A.P.L. croisé parfois sur la route, des voies de chemin de fer aussi qui ne figurent sur aucune carte et dont les rails se perdent dans la montagne, c'est à peu près tout. Nos interlocuteurs d'Urumchi sont relativement loquaces sur le dispositif militaire soviétique — trois commandements face au Sinkiang couvrant respectivement les secteurs du Turkestan, d'Alma-Ata et de Sibérie occidentale, auxquels s'ajouteraient « *plusieurs centaines de milliers* » de gardes-frontières du Turkestan, d'Alma-Ata — mais se taisent sur les forces chinoises. « *Secret militaire* », mieux gardé encore comme il se doit que nombre d'autres secrets d'Etat qui enveloppent encore de mystères la réalité du Sinkiang. Qui oserait demander combien de divisions chinoises sont stationnées à la frontière, lorsque le nombre des moutons qui paissent dans la région est lui-même confidentiel ?

ALAIN JACOB.

### Des transfuges de chaque côté de la frontière

*La fermeture de la frontière sino-soviétique a posé quelques problèmes particuliers au Sinkiang, où les mouvements de population entre les deux pays étaient traditionnellement importants.*

*On sait, en général, qu'une soixantaine de milliers de Chinois — Kazakhs surtout — ont franchi la frontière en 1962. Exode provoqué, dit-on aujourd'hui au Sinkiang, par une intense campagne d'intoxication conduite à l'époque par le consulat soviétique à Urumchi (dont les locaux sont actuellement occupés par une école de danse) et par « l'Association des Soviétiques à l'étranger », qui entretenait plusieurs bureaux dans la région. Toujours du côté chinois, on affirme que ces malheureux transfuges sont l'objet de toutes sortes de discriminations en U.R.S.S. et regrettent amèrement leur erreur. La République populaire est prête à les reprendre, mais « en bloc » et non de manière sélective comme cela a été proposé par les Soviétiques.*

*Moins connu en revanche est le cas d'un nombre appréciable de personnes, d'origine russe ou Soviétique, qui se sont trouvées bloquées par les événements du côté chinois de la frontière.*

*Les plus anciens sont des « Russes blancs » qui avaient fui leur pays au lendemain de la révolution d'Octobre. Un certain nombre d'entre eux n'ont jamais reconnu le régime soviétique et n'ont pas opté non plus pour la nationalité chinoise. Apatrides, la plupart d'entre eux ont cherché — et réussi ces dernières années — à émigrer vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Amérique latine. Le gouvernement chinois, apparemment peu soucieux de conserver ces éléments d'origine douteuse à plusieurs titres, a subvenu quand besoin était à leurs frais de voyage, au moins jusqu'à Hongkong.*

*Environ sept cents « Chinois d'origine russe » résident, d'autre part, dans la région d'Ining. Ils sont citoyens de la R.P.C. et celle-ci leur reconnaît la qualité de membres d'une minorité nationale — la plus petite du Sinkiang — avec le respect afférent de leur particularisme. Cela ne va pas toutefois jusqu'au maintien des traditions religieuses et s'il existe plusieurs anciennes églises orthodoxes dans la région, aucune n'est ouverte au culte. Les vieux sont morts, explique-t-on à Urumchi, et les jeunes qui travaillent en général en usine ne cherchent pas à aller à l'église. Restent enfin « plusieurs centaines » de citoyens soviétiques, dispersés à travers le Sinkiang, apparemment fondus au sein de communautés ethniques auxquelles ils sont apparentés, indépendamment de la couleur de leur passeport. Il ne semble pas que leur sort soit l'objet d'un contentieux entre Moscou et Pékin. Côté chinois, on affirme en tout cas ne pas les retenir de force. Il arrive que certains demandent et obtiennent l'autorisation de regagner leur patrie.* — A. J.

## VIETNAM : l'engrenage de la guerre

*(Suite de la première page.)*

Les autorités locales nous ont formellement interdit, d'abord de voir ce fameux pont où ont eu lieu plusieurs incidents graves et ensuite de nous entretenir avec des Hoas. Comment alors vérifier les accusations vietnamiennes et constater les « *noirs desseins de la Chine* » ? Seule explication donnée : « *Les officiels chinois pourraient vous prendre pour des Soviétique et croire à une provocation (...), les Hoas, travaillés par la propagande anti-soviétique de Pékin pourraient faire la même erreur et vous attaquer.* » Pauvres Hoas, *victimes d'un jeu qui les dépasse*, privés de leurs foyers, rejetés par les uns, retenus par les autres...

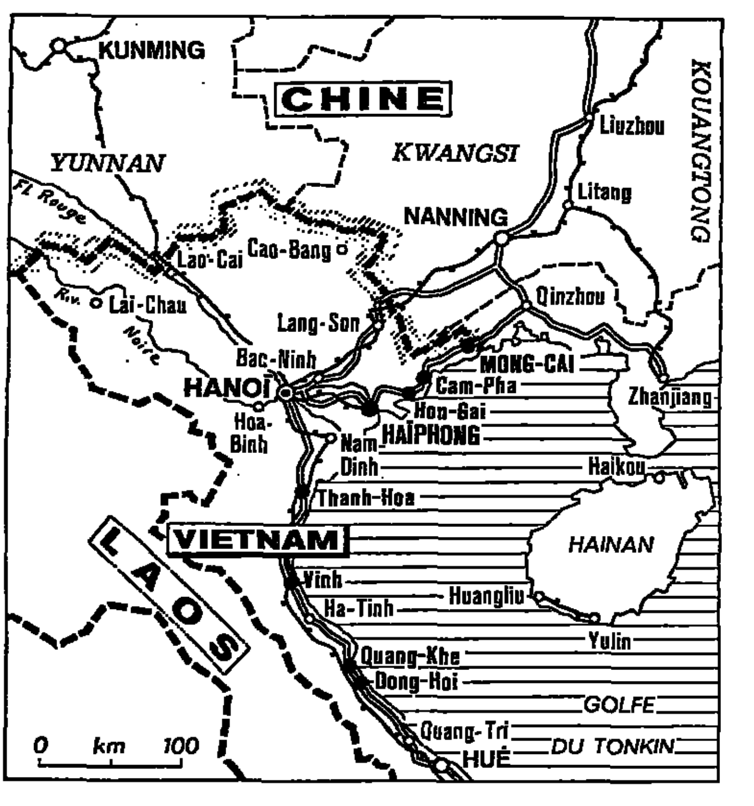
Sans doute est-il révélateur que l'on ait craint que les Chinois ne nous prennent pour des Russes ! La rue principale de Mong-Cai s'orne d'un large panneau vantant la « *solidarité combattante du Vietnam et de l'Union soviétique* » et, de part et d'autre, des haut-parleurs déversent des flots de propagande hostile.

La province de Quang-Ninh a souffert, sur le plan économique et social de l'exode massif des Hoas. Cent mille, sur un total de cent soixante mille — soit la moitié des Hoas du nord du Vietnam — ont fui. La majorité étaient des agriculteurs, des pêcheurs, des employés des mines de charbon. Leur départ compromet la moisson. Plusieurs milliers d'hectares sont laissés à l'abandon et dans certaines coopératives « *tous les pêcheurs sont partis* ». Les voiles brunes des jonques se font rares dans la baie d'Along. Dans les mines de Hon-Ngai, de Cam-Pha et de Mao-Khe, qui constituent l'une des principales ressources du Vietnam, plus de trois mille Hoas ont abandonné leurs postes. A 90 %, les employés de l'usine de porcelaine de Mong-Cai ont fait de même.

Selon M. Tran Xuan Nguyen, l'un des responsables provinciaux, l'exode est provoqué par les allégations répandues par la Chine, et qui peuvent se résumer ainsi : « *Le Vietnam agresse le Cambodge. L'U.R.S.S. soutient le Vietnam, la Chine soutient le Cambodge. On va vers une guerre entre la Chine et le Vietnam* ». Au cas où les Hoas souhaiteraient, malgré tout, rester au Vietnam, Pékin, toujours selon M. Nguyen, leur promet une mort certaine, de la main des Vietnamiens, de celle des Soviétiques qui interviendront aux *côtés de Hanoï ou de celle de* l'armée chinoise qui les considérera comme traîtres lorsqu'elle envahira le Vietnam. « *L'ambassade de Chine à Hanoï orchestre cette campagne* », affirme M. Nguyen. Le but de ces désordres, croit-il savoir, c'est « *l'annexion du Vietnam par la Chine* ». Il ajoute, après avoir passé en revue les incidents des derniers mois : « *En fait, la Chine est en train de nous déclarer la guerre.* »

Ce n'est pas exactement l'impression que l'on retire d'une visite à la frontière, si frustrante soit-elle. Le problème des Hoas fait certes partie du contentieux sino-vietnamien et concerne près d'un million et demi de personnes. Mais si les deux parties n'avaient pas systématiquement interprété de façon antagoniste les accords verbaux passés depuis 1955, et qui étaient censés résoudre le problème et faciliter l'assimilation des Hoas au Vietnam, l'affaire aurait pu être à nouveau réglée à l'amiable. Ce que l'on rapporte d'une enquête sur cette question, c'est que Pékin et Hanoï ont tout fait pour aggraver le différend et que la question des Hoas, embrouillée à plaisir au fil des arguties politico-juridiques, n'est qu'un symptôme particulier de maux beaucoup plus généraux et plus graves.

Il n'est pas convaincant de vouloir faire passer les effets pour la cause, de laisser entendre que tout a débuté ici, le long de la frontière, par des querelles de clochers, des vols de buffles et des jets de pierres. Ni même de remonter aux incidents provoqués à Mong-Cai, comme à Hanoï, par les gardes rouges au moment de la révolution culturelle — « *erreur* » que Pékin a récemment admise. M. Nguyen Tiem, vice-président du comité populaire de Mong-Cai, nous a expliqué par le menu comment, selon lui, les Chinois avaient sensiblement détourné le cours de la rivière frontalière avec des barrages, afin d'accaparer une surface sablonneuse de moins d'un hectare. Le problème fait aujourd'hui partie du contentieux frontalier...




Si la question des Hoas concerne, au Nord, quelque trois cent mille personnes, que dire du Sud où cette communauté est forte de près d'un million deux cent mille individus. Là encore, chercher à savoir qui a commencé relève du casse-tête.

En avril 1975, lors de la chute de Saigon, la ville jumelle de Cholon, bastion du capitalisme sino-vietnamien, se couvrit de drapeaux rouges et de portraits de Mao. Cherchait-elle déjà à se protéger des vainqueurs en rappelant ses origines ? Il n'y avait jamais eu, et pour cause, d'accord entre Pékin et Saigon au sujet des Hoas. Le Front national de libération s'était élevé, comme Hanoï, Pékin et même Taïwan, contre la naturalisation forcée imposée par Ngo Dinh Diem en 1956. Il avait promis de rapporter ce décret après la victoire et de laisser aux Hoas le libre choix de leur appartenance. Après la victoire de Hanoï et la disparition du G.R.P., les dirigeants vietnamiens ont pratiqué la politique du fait accompli, reprenant à leur compte les mesures diémistes. M. Nghi Doan, président du comité populaire de Cholon, n'est pas d'accord avec cette formulation. Il admet pourtant que la nationalité vietnamienne des Chinois du Sud « *est un legs de l'histoire* ». Un diplomate vietnamien à Pékin déclarait en juillet à la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong : « *Nous n'avons pas jugé nécessaire de changer cette situation. Après tout une déclaration est une chose et la réalité en est une autre.* »

*Les Hoas*, considérés comme Vietnamiens, ont donc les mêmes droits et les mêmes devoirs que ces derniers. Mais, curieusement, ils ne sont pas astreints au service militaire, sauf les « *volontaires* », qui sont, selon M. Doan, « *nombreux* ». On sait, d'autre part, que les manifestations qui ont eu lieu à Cholon à la veille des mesures de nationalisation, fin avril 1978, ont été le fait de familles chinoises qui refusaient *de laisser leurs enfants partir se* battre sur le front du Cambodge, contre des alliés de Pékin. Pour M. Doan, comme pour tous les officiels rencontrés au Vietnam, les désordres récents *sont* dus aux agitateurs et aux « *agents* » de la Chine.

Personne ne paraît retenir pour causes immédiates la nationalisation du commerce privé et le changement de la monnaie, les confiscations de stocks et les départs forcés de milliers de familles hoas vers les campagnes. M. Doan affirme : « *Nous sommes prêts à aider ceux qui veulent quitter le Vietnam, mais nous les encourageons à s'établir dans les nouvelles zones économiques. Ils sont contents de donner leurs biens et leurs talents à la révolution.* »

Les mesures radicales d'avril ont plongé la communauté sino-vietnamienne dans le désarroi. Depuis trois ans, elle continuait, à l'écart des tentatives de socialisation, à mener une vie affairiste (*le Monde* des 19 et 20 avril). Ce sont ces mesures qui ont entraîné, par contrecoup, l'exode au Nord et qui, fort opportunément, ont fourni à Pékin l'argument des « *persécutions* ». Mais Hanoï a beau jeu, d'une part, de proclamer que la Chine n'avait pas agi autrement chez elle pour imposer le socialisme et, d'autre part, de faire valoir que ses dirigeants sont restés muets sur les persécutions, d'une toute autre nature, subies par les Chinois du Cambodge.

Les mises en garde de Pékin, puis l'amorce d'une négociation (qui a été récemment suspendue *sine die*), ont amené les autorités de Ho-Chi-Minh-Ville à faire preuve de plus de mesure dans leurs opérations de « dégonflement » de Cholon. Les départs pour la campagne se sont ralentis. La situation économique catastrophique et les inondations ont encore freiné cette politique. Mais, comparé au mois de mars, Cholon, avec ses marchés appauvris et ses *boutiques aux rideaux baissés*, a bien changé. C'est une cité inquiète qui attend, nourrissant l'espoir de rapatriements officiels ou de fuites officieuses. En effet, les autorités ferment les yeux ou se font complices des départs de riches commerçants sino-vietnamiens. Il en coûte 12 taels d'or (1 tael = 150 dollars)

Ainsi sont partis, il y a quelques semaines, les douze cents Sino-Vietnamiens, riches et indésirables, qui se trouvent actuellement sur une île au large de l'Indonésie en attendant un pays d'accueil définitif. L'affaire a rapporté, nous a-t-on dit à Ho-Chi-Minh-Ville, plus d'une demi-tonne d'or au Vietnam.

Au Sud comme au Nord, l'impression qui se dégage est que le problème des Hoas doit être expliqué par un antagonisme plus profond : s'affrontent deux nationalismes dont l'histoire est riche en péripéties et que les luttes anti-colonialiste et anti-impérialiste n'ont pas suffi à effacer.

Pour tenter d'expliquer, comme les dirigeants vietnamiens commencent à le faire, cet engrenage, il convient de remonter, non pas à la nuit des temps, mais à l'aube de la révolution culturelle.

R.-P. PARINGAUX.

Prochain article :

**OMBRE ET LUMIÈRE SUR UNE RUPTURE**

(PUBLICITÉ)

# La Grèce
## foyer de culture et de civilisation

**En 1978, il s'est tenu en Grèce quatre-vingt-quinze congrès internationaux culturels et scientifiques, qui furent suivis par plus de trente-cinq mille participants. L'un des plus prestigieux fut le congrès mondial sur Aristote.**

**Foyer de culture et de civilisation, la Grèce témoigne que l'humanité conserve des bases solides pour son avenir et qu'elle demeure un des hauts lieux où continuent à se tracer les voies de l'Esprit.**



*Hermès de Praxitèle* (musée d'Olympie)

● En Grèce, pour plus d'un dixième, la population détient un diplôme d'études secondaires ou supérieures. En 1977-1978, près de 120 000 étudiants étaient inscrits dans 14 établissements d'enseignement supérieur, dont 6 universités.

Mille trois cent quarante-trois écoles techniques et professionnelles comptent 136 000 élèves. 568 000 élèves sont inscrits dans les écoles secondaires.

● Les 70 musées reçoivent chaque année, en moyenne, plus de 2 000 000 de visiteurs. Et les 45 sites archéologiques, vivant témoignage d'un prodigieux héritage culturel, enregistrent une moyenne annuelle de 6 000 000 de visiteurs.

● La Grèce compte 39 bibliothèques d'Etat ;
250 bibliothèques publiques ;
20 bibliothèques itinérantes.

En 1978, lors de la première « Fête du Livre », qui s'est tenue dans la banlieue d'Athènes, 80 sur plus de 150 éditeurs ont présenté 6 000 titres et 70 000 livres.

● Dans 29 pays, 200 universités ayant une section de grec moderne ont bénéficié d'une donation de 28 000 volumes, d'un important matériel culturel et de 170 bourses d'études.

### *Les Festivals*

Le Festival d'Athènes et celui d'Epidaure ont une renommée mondiale.

Le succès de ceux de Thessalonique, Ithaque, Dodone, La Canee, Aigeon, Cephalonie, Florina, Janina, Gythion, Eleusis, Zanthe, Katerinini, Lesbos, Lefcade, Edessa, Cavala, entre autres, s'affirme d'année en année.

Chaque année, il est enregistré une moyenne de 50 millions d'entrées dans les théâtres, concerts et cinémas.

● Athènes compte 5 instituts culturels étrangers et 2 écoles et missions archéologiques étrangères.

Entre 1975 et 1977, 7 800 professeurs et étudiants de 33 pays ont effectué un séjour culturel en Grèce. Durant cette même période, 10 importantes expositions artistiques de 7 pays ont été organisées.

1 500 étudiants étrangers bénéficient de bourses de l'Etat grec.

● Plus de cent quotidiens et près de mille périodiques sont régulièrement publiés en Grèce.

## *Banque nationale de Grèce*

La Banque nationale de Grèce n'est pas seulement le plus important établissement financier du pays.

Depuis sa fondation en 1841, peu après la naissance du nouvel Etat grec, elle se trouva appelée à jouer un rôle déterminant dans tous les problèmes sociaux et économiques critiques pour le pays. Elle contribue toujours, d'une manière décisive, à l'épanouissement de la civilisation et de la culture helléniques.

En ce domaine, les éditions scientifiques et artistiques de la Banque nationale de Grèce sont mondialement connues et appréciées. Elles concernent la science, l'art grec et la culture populaire.

La « Fondation culturelle » de la Banque nationale de Grèce est un centre privilégié d'activités intellectuelles. Elle est dirigée et animée par des personnalités éminentes du monde des lettres, des arts et des sciences. La présidence de la Fondation revient de droit — et en fait — au gouverneur de la Banque nationale de Grèce.

Les activités de cette Fondation ? L'édition d'ouvrages destinés à la formation générale des étudiants, des hommes de science ; l'animation, aussi, à Thessalonique d'une galerie consacrée à l'art grec contemporain ; la recherche et le classement, enfin, d'archives historiques et de documents anciens pour la sauvegarde du patrimoine culturel et l'enrichissement des connaissances littéraires, artistiques et scientifiques de la Grèce.

*COLLECTION PENSÉES*

CONSTANTIN TSATSOS

LA PHILOSOPHIE SOCIALE DES GRECS ANCIENS

*Traduit du grec par Fernand Duisit*
*Avant-propos par Octave Merlier*



NAGEL

Un ouvrage du président de la République hellénique, M. Constantin Tsatsos.





# EUROPE

## Italie

### M. Enrico Berlinguer fait un bilan évasif de son voyage à Moscou

De notre correspondant

**Rome. — De retour à Rome après un voyage qui l'a conduit successivement en France, en Union soviétique et en Yougoslavie pour rencontrer les dirigeants communistes de ces trois pays, M. Enrico Berlinguer a tenu, mercredi 11 octobre, une conférence de presse. Ce ne sont pas ses réponses énigmatiques et souvent de pure forme qui permettent d'évaluer les résultats d'un voyage certainement important, au cours duquel le secrétaire général du P.C.I. a voulu relancer l'initiative internationale de son parti, revigorer l'eurocommunisme et jouer peut-être un rôle de médiation dans le monde communiste.**

M. Berlinguer se déclare doublement satisfait de son voyage. D'une part, dit-il, « *nous avons constaté une grande coïncidence de vues sur la question qui nous intéresse le plus, c'est-à-dire la nécessité d'une vigoureuse relance de la politique de détente, de réduction des armements et de coopération internationale* ». Il constate d'autre part : « *Nous avons trouvé chez tous nos interlocuteurs un grand respect pour notre parti et une compréhension pour les opinions que nous avons exprimées, même lorsqu'elles étaient différentes des leurs* ». Comme l'a dit cent fois le P.C.I., les divergences ne doivent pas empêcher la collaboration.

Quelles sont ces divergences ? a-t-on demandé à B. Berlinguer. Réponse : « *Elles sont bien connues. Nous, nous concevons la voie au socialisme comme une voie démocratique, et nous estimons que la construction de la société socialiste est fondée sur le pluralisme, sur le respect entier et sur l'expansion de toutes les libertés.* » A-t-il parlé des dissidents avec ses interlocuteurs soviétiques ? « *Certainement. Ce que nous disons à Rome sur la dissidence, nous le disons aussi quand nous rencontrons les dirigeants soviétiques.* »

Le secrétaire général du P.C.I., qui envisage de se rendre prochainement à Moscou et peut-être à Lisbonne, pense que l'eurocommunisme sort renforcé de son voyage. Il laisse entendre que les Soviétiques — sans doute désireux de sortir de leur isolement — se montrent plus souples.

Le P.C.I. espère toujours pouvoir « *établir des rapports normaux* » avec son homologue chinois, lequel, on le sait, l'ignore totalement. Mais une reprise de ces rapports n'est pas prévue « *maintenant* », a précisé M. Berlinguer. La récente visite de M. Hua Kuo-feng à Belgrade intéressait beaucoup les communistes italiens, ils étaient allés aux nouvelles, dépêchant, fin septembre, dans la capitale yougoslave leur « ministre des affaires étrangères », M. Giancarlo Pajetta. On constate que dans leur communiqué final MM. Tito et Berlinguer évitent de citer l'Union soviétique, sans doute pour ne pas entraver une ouverture en direction de Pékin.

ROBERT SOLÉ.

### UN CRIMINOLOGISTE DE NAPLES ASSASSINÉ PAR DES TERRORISTES

Naples (*A.F.P.*). — Le professeur Alfredo Paolella, criminologiste à la prison de Naples, a été victime d'un attentat le mercredi matin 11 octobre (nos dernières éditions). Il a été *tué* par un commando de trois personnes, deux hommes et une femme, alors qu'il venait de sortir de chez lui.

L'attentat a été revendiqué par l'organisation Prima Linea (première ligne) dans un communiqué lu au téléphone au journal *Il Mattino* dans les termes suivants : « *Ici première ligne : c'est nous qui avons liquidé Paolella, collaborateur de l'Etat, tortionnaire de prisonniers politiques. A toute provocation, il sera répondu de la sorte.* »

D'après le journaliste qui a pris la communication, celle-ci provenait de loin et probablement par l'automatique interurbain. Le correspondant à lu très rapidement son message avec, semble-t-il, un fort accent de la région de Bologne.

**[Agé de cinquante ans, père de deux enfants, le professeur Alberto Paolella était directeur de l'Institut d'anthropologie criminelle de l'université de Naples. Il était souvent chargé par la magistrature d'expertises médico-légales et d'observations de criminologie près la prison de la ville. Il aurait été l'un des collaborateurs de Girolamo Tartaglione, haut fonctionnaire du ministère de la justice tué mardi par les « brigades rouges » à Rome, lors de l'élaboration de la réforme du régime pénitentiaire.] — (A.F.P.)**



## Grande-Bretagne

### M. Edward Heath soutient publiquement la politique des revenus du parti travailliste

De notre envoyé spécial

**Brighton. — Le congrès conservateur a été dominé, mercredi *11 octobre, par les déclarations de l'ancien leader, M. Heath, sur* les problèmes de salaires. En prenant position publiquement en faveur d'une politique des revenus et en apportant aussi son soutien à M. Callaghan, l'ancien premier ministre a contredit ouvertement Mme Thatcher, le leader du parti, ainsi que Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme.**

Les propos de M. Heath ont provoqué des remous et irrité les dirigeants conservateurs, qui lui reprochent d'avoir exposé au grand jour son désaccord avec Mme Thatcher. M. Heath peut difficilement escompter maintenant trouver place dans un éventuel gouvernement conservateur, et on peut se demander s'il n'a pas décidé de rompre définitivement avec Mme Thatcher, qui, il y a plus de trois ans, l'avait évincé du poste de leader. La réconciliation amorcée il y a quelques mois par la décision de M. Heath de participer activement à *la campagne électorale* de son parti paraît maintenant fortement compromise.

Dans la matinée, M. Heath avait exprimé ses vues en termes voilés. Accueilli avec sympathie *mais sans enthousiasme par* le congrès, il avait mis en garde celui-ci contre tout dogmatisme et souligné que la politique des revenus était un élément essentiel dans la lutte contre l'inflation, au même titre que les mesures monétaires et fiscales envisagées par les travaillistes. Etant donnée l'ampleur du secteur public, tout gouvernement est nécessairement impliqué dans les négociations salariales, déclare-t-il en substance, en ajoutant que le secteur privé pouvait être entièrement dissocié de ce qui serait décidé pour le secteur public. Enfin M. Heath ajouta que si la politique des salaires de M. Callaghan s'effondre vraiment, il n'y a pas lieu de s'en réjouir, « *car c'est tout le pays qui en souffrira* ». Les Britanniques redoutent le retour à l'inflation, dit-il, et craignent d'être dirigés, non plus par un gouvernement appuyé sur une majorité aux Communes, mais par des « *groupes d'intérêts particuliers* ».

Malgré cette dénonciation implicite du pouvoir syndical, l'intervention de M. Heath n'a suscité que des applaudissements polis d'un congrès déconcerté.

Dans la soirée, l'ancien leader a, à deux reprises, mis les points sur les « i » au cours de deux interviews télévisées. Il a affirmé sa conviction que M. Callaghan avait raison de défendre la limitation à 5 % des hausses de salaires, et, contredisant formellement Mme Thatcher, il a *condamné le* retour à une libre négociation entre patronat et syndicats. M. Heath n'a enfin pas craint de suggérer que, dans l'intérêt national, les deux partis devaient s'entendre sur une politique *commune de lutte contre* l'inflation.

HENRI PIERRE.

● *Le secrétaire général de la centrale syndicale britannique (TUC), M. Len Murray,* a lancé, mercredi 11 octobre, un appel au gouvernement pour l'ouverture de négociations sur les salaires et les prix. « *Nous voulons discuter des moyens de maintenir l'inflation en dessous de 10 % en 1979* », a déclaré M. Murray, au lendemain de sa rencontre infructueuse avec le premier ministre, M. James Callaghan, rencontre au cours de laquelle les syndicalistes avaient à nouveau rejeté la norme officielle de 5 % d'augmentation des salaires. Le dirigeant du TUC a également réitéré l'opposition totale du mouvement syndical à la continuation de la politique de contrôle des salaires. — *(A.F.P.)*





## République fédérale d'Allemagne

### C'est aux Allemands de résoudre le problème de la réunification

*déclare M. Chirac à Bonn*

*De notre correspondant*

Bonn. — M. Chirac s'est rendu, mercredi 11 octobre, à Bonn pour s'y entretenir des problèmes européens avec le président de la C.D.U., M. Helmut Kohl. Les deux hommes sont résolus à resserrer leurs liens afin de prévenir, autant que possible, la prépondérance d'un « bloc socialiste » à l'Assemblée européenne. Mais la *C.D.U.* ne tient pas à faire un choix entre les diverses tendances de la majorité gouvernementale en France. M. Lecanuet doit d'ailleurs venir très prochainement à Bonn où il sera, lui aussi, *l'invité de M. Kohl.*

Les entretiens de mercredi auraient permis, selon M. Chirac, d'établir des « *convergences* » quant au type de société que les gaullistes français comme les chrétiens-démocrates allemands entendent promouvoir. Au cours d'une conférence qu'il a faite dans la soirée sous les auspices de la société allemande pour la politique étrangère, le leader du R.P.R. a voulu rectifier « *les exégètes maladroits ou mal-intentionnés* » qui donneraient souvent de la politique étrangère du R.P.R. une définition « *caricaturale* ». Il ne paraît pas avoir convaincu ses interlocuteurs ouest-allemands en critiquant de façon très vive ceux qui croient faire avancer la cause européenne au moyen d'institutions parlementaires. A ses yeux, le Parlement *qui va être élu « créera plus de tensions et de forces centrifuges »* que de dynamisme européen. S'il devait être doté de pouvoirs réels, il serait en fin de compte « *plus nuisible qu'utile à l'Europe* ».

M. Chirac s'est entendu poser quelques questions très critiques touchant sa conception de l'indépendance européenne. Sur les rives du Rhin, il est moins facile de rejeter sans réserves « *le parapluie militaire et économique des Américains* », qui, selon le président du R.P.R., signifierait la « *fin de l'Europe* ». M. Chirac a soulevé quelques murmures de protestation lorsqu'il s'est écrié à propos de la réunification allemande : « *Votre problème ne se pose pas à la France... Vous devez le résoudre vous-mêmes.* »

M. Chirac a soutenu que l'unité européenne ne pourrait se faire qu'en retrouvant le « *grand souffle* » des deux « *génies politiques* » que furent Conrad Adenauer et Charles de Gaulle. Les responsables actuels de la politique européenne ne seraient plus « *de la même trempe* » et M. Chirac ne voit « *nulle part* » la volonté indispensable des détenteurs du pouvoir.

JEAN WETZ.

## Roumanie

### L'ÉQUIPAGE DU YACHT PRIVÉ DE M. CEAUSESCU SE SERAIT RÉFUGIÉ EN TURQUIE

*(De notre correspondant.)*

Vienne. — Selon le *Siebenbuergische Zeitung*, journal publié à Munich par des immigrés *roumains d'origine allemande*, l'équipage privé du yacht privé de M. Ceausescu, qui est ancré habituellement près de la résidence d'été du chef de l'Etat roumain sur la mer Noire, aurait quitté clandestinement son port d'attache à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre et se serait réfugié en Turquie. Cette information, publiée dans le dernier numéro du journal il y a plus d'une semaine n'a, pour le moment, fait l'objet d'aucun démenti par les autorités de Bucarest.

Cette affaire, si elle devait se confirmer, serait à mettre en relation avec les remous qui ont agité ces derniers temps les services de sécurité roumains à la suite de la défection cet été d'un de leurs hauts responsables, M. Mihai Ion Pacepa. Passé à l'Ouest, à l'occasion d'un voyage en Allemagne fédérale, M. Pacepa se trouve actuellement aux Etats-Unis. Officiellement, Bucarest a accusé le transfuge d'avoir cédé à la corruption.

Quels qu'en aient été les motifs, la trahison de M. Pacepa a entraîné en Roumanie la chute de deux ministres dont celui de l'intérieur. Ce dernier a été démis de ses fonctions au début du mois de septembre, c'est-à-dire, si l'on accorde crédit à l'information du *Siebenbuergische Zeitung*, à peu près au moment même où se serait produite la fuite de l'équipage du yacht de M. Ceausescu. M.L.

# PROCHE-ORIENT

## LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES

# L'adieu aux armes

*(Suite de la première page.)*

En écartant des responsabilités opérationnelles pour les reléguer dans de vagues fonctions de « *conseillers* », les deux principaux chefs de son armée dont le ministre de la guerre, le général Gamassi, le raïs a bien montré qu'il entendait briser ces résistances.

Pourtant, l'Egypte n'a plus symboliquement de « ministère de la guerre ». Même s'il s'aperçoit que cela ne suffit pas à régler les problèmes insolubles que lui posent une démographie galopante et une économie en ruine, le peuple égyptien n'ajoutera pas à ses malheurs le drame d'un nouveau conflit. D'ailleurs, le caractère autoritaire du régime qui, après quelques velléités de libéralisation, a muselé l'opposition de gauche et le nouveau Wafd, limite les possibilités d'action des adversaires du règlement en cours. Cette reprise en main s'explique sans doute pour une bonne part par l'inflexible résolution d'un chef d'Etat qui a successivement brûlé tous ses vaisseaux. Par sa brouille avec les Soviétiques, il s'interdisait, en cas d'échec, de réarmer sérieusement et se mettait à la discrétion des Américains, alliés d'Israël. Dans son voyage à Jérusalem, il abattait, sans contrepartie, l'atout de la reconnaissance de l'Etat hébreu. Enfin, par son abandon des exigences posées avant Camp David au nom des Palestiniens, il se condamnait à mener à son terme son entreprise en solitaire.

Le contentieux bilatéral étant, selon les Israéliens, « *réglé à 98 %* » par les acccords de Camp David, l'Egypte va surtout tenter de hâter le retrait de l'armée israélienne et de maintenir un certain parallélisme entre « *le cadre pour la conclusion d'un traité de paix entre l'Egypte et Israël* » et la mise en œuvre de l'autre « document » sur « *le cadre de la paix au Proche-Orient* ». Comment imaginer en effet que les Egyptiens reviennent sur leur acquiescement au « *plan Begin amenagé* » qu'avec Israël ils souhaitent « *ouvert à la Jordanie, invitée à se joindre aux discussions* » ? Ce plan entrebâille, pour les Palestiniens, une porte que l'O.L.P. — dont M. Sadate ne prononce même plus le nom depuis des mois — s'est empressée de claquer. Pour le roi Hussein, il n'est pas beaucoup plus alléchant, car le « *gouvernement autonome de Cisjordanie et de Gaza* » qui doit relever sur la base « *d'élections libres* » le gouvernement israélien ne restaurera pas l'influence, en déclin constant, du souverain hachémite. Il faudrait de sa part beaucoup de bonne volonté pour saisir la bien frêle perche qu'on lui tend sans conviction. Selon *Time*, le roi vient d'ailleurs, dans une rencontre secrète avec une haute personnalité israélienne de refuser le rôle qui lui est proposé.

### Le monde arabe tronçonné

Evénement immense par sa signification et sa portée, la paix qui se prépare a tronçonné le monde arabe, où, à ce jour, personne, à l'exception du minuscule sultanat d'Oman, n'y a approuvé officiellement l'attitude du Caire. Toutes les nuances de l'hostilité et de la méfiance permettent de distinguer les trois camps qui se sont constitués parmi les « spectateurs » arabes.

*a)* Le *Front de la fermeté* (Syrie, O.L.P., Algérie, Libye et Yémen du Sud) auquel l'Irak se joindrait officiellement, n'était son inexpiable haine du régime baasiste « frère » de Damas, ne trouve pas assez de mots pour condamner la « honteuse paix séparée » du « traître Sadate », à qui on a même fait, à Bagdad et à Damas, un « procès » aussi régulier par les formes juridiques que dérisoire et partial sur le fond. Toutefois, la commune « fermeté » comporte des contradictions criantes. La Syrie, chacun le sait, ne peut s'offrir à long terme le luxe de demeurer au bord de la guerre, qu'elle perdrait avec son trop puissant voisin. Ulcérée de ne s'être rien vu offrir, indignée que l'Egypte fasse cavalier seul, elle s'associerait sans doute à une négociation « sérieuse ». On peut en dire autant de la direction « modérée » de l'O.P.L. pour peu que Jérusalem consente à y voir une force politique et non une simple « bande d'assassins ». Le Yémen du Sud marxiste partage l'hostilité soviétique à un « règlement américain ». L'Algérie, éloignée du conflit, l'Irak — aux déclarations enflammées mais, proximité obligée, à la politique prudente, — la Libye, champion de la véhémence, refusent le principe même d'un règlement négocié Dans son dernier discours, cité par l'agence Jana le 9 octobre, le colonel Kadhafi stigmatise « *les accords de la honte signés par le président égyptien dans l'étable de David* » et assure « *qu'il ne capitulera pas et possède des chars, des avions et des fusées* », rappel utile mais inopérant.

*b)* Les « *Arabes modérés* » sont menés par l'Arabie Saoudite, dont l'intégrisme wahabite ne sera pas satisfait à moins d'une restitution aux Arabes de Jérusalem. Or, la Ville sainte est proclamée par M. Begin « *capitale définitive et inaliénable* » d'Israël et n'est même pas mentionnée dans les accords de Camp David. Faite de condamnations feutrées et de silences révélateurs, la position saoudienne n'a pas semblé être ébranlée par les visites de M. Vance et les exhortations de M. Carter. Elle est partagée par la plupart des pays du Golfe et ressemble fort à l'attitude jordanienne, refus adroit de fermer toute porte et attente patiente d'offres et d'avantages concrets.

*c)* Les « alliés de l'Egypte » observent, pour leur part, un silence inquiet ou consterné. Le Maroc, qui approuva courageusement l'initiative de paix de M. Sadate à Jérusalem, n'a pas soufflé mot de son attitude à Camp David. Il en va de même du Soudan. Mais il est évident que si quelque concession palpable était faite, dans le cadre d'un règlement global patronné par les Etats-Unis, à la Jordanie ou aux Palestiniens, des approbations chaleureuses monteraient des capitales amies.

Enfin l'U.R.S.S., exclue de ce règlement séparé qu'elle a dénoncé, à l'issue de la dernière visite du président Assad à Damas, comme une « collusion dans le dos des Arabes », ne manquera pas d'attiser les braises et de soutenir le Front de la fermeté. Il est difficile de concevoir un règlement général au Proche-Orient sans l'accord du coprésident de la conférence de Genève, qui conserve tant de moyens d'actions dans la région.

Pourtant, c'est sans doute d'Israël que dépend encore la mise en marche d'une véritable « dynamique de la paix ». Après s'être beaucoup entendu dire — notamment par ses propres concitoyens du mouvement La paix maintenant qui devaient lui faire à son retour de Camp David un accueil enthousiaste — qu'il empêchait tout règlement avec l'Egypte par son intransigeance, le premier ministre israélien a bel et bien remporté un triomphe. Le président Sadate est passé, pour l'essentiel, par ses conditions, et l'évacuation des implantation en territoire égyptien est bien le prix le plus modique dont un accord pouvait être payé. Celui qu'il faudrait consentir pour s'entendre avec une partie significative des Palestiniens — l'évacuation des colonies en Cisjordanie et à Gaza — se heurterait à des résistances intérieures autrement résolues, et exigerait de M. Begin lui-même une révolution de son mode de pensée proprement inconcevable.

### « Décrisper » Israël ?

Il est vrai que, dans cinq ans, les responsables de la politique de Jérusalem pourraient bien avoir changé. Arraché à son complexe d'encerclement, le peuple aura peut-être commencé à résoudre ces « contradictions apparentes de notre société » que le sociologue israélien Saul Friedländer, dans un très beau livre, vient de résumer en une phrase : « *Volonté de règlement, certes, mais ambitions territoriales aussi, volonté de compromis mais croyance en un droit particulier et décisif à la terre d'Eretz Israël ; volonté de normalisation, mais inaptitude, peut-être, à la normalité* (1). »

Faisons un rêve : Israël moins crispé sur ses angoisses et les Palestiniens moins ancrés dans leurs certitudes et leurs refus. Même à partir des bases étroites dégagées à Camp David et que les négociateurs de Washington vont affermir, la partie serait alors jouable. On pourrait imaginer que, dans une Cisjordanie « désacralisée » et soustraite aux surenchères des extrémistes, une ébauche d'Etat se dessine pour le peuple palestinien. Que l'O.L.P. ne s'opposerait pas à cette évolution, mais saurait s'y adapter, rendant la position politique et morale des « faucons » israéliens intenable. Que le pays arabes les plus engagés dans la croisade « anti-sioniste » finiraient par prendre leur parti de l'existence de l'Etat hébreu. Que la région deviendrait enfin, comme le souhaitent les signataires des accords de Camp David, « *un exemple de coopération et de coexistence parmi les autres nations...* ». Un rêve, certes, mais aussi la seule façon de relever le défi de cette paix inachevée.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(1) Saul Friedländer, *Quand vient le souvenir*, éd. du Seuil.

## Jérusalem entend limiter les pourparlers aux seules questions bilatérales

De notre correspondant

Jérusalem. — Le principal souci des Israéliens sera de limiter au maximum les négociations de Washington aux seules questions ayant trait à la conclusion du traité de paix avec l'Egypte, et d'éviter que ne soit abordée précisément l'autre partie des accords de Camp David : l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, et M. Ygal Yadin, vice-premier ministre, l'ont récemment indiqué (*le Monde* du 10 octobre). Pour sa part, M. Begin — qui reprend ses activités officielles après un long repos, — devait, une nouvelle fois, en donner l'assurance aux membres de son cabinet lors d'un conseil des ministres extraordinaire, ce jeudi 12 octobre.

Pour le gouvernement israélien, la ligne de conduite est claire : il faut avant toute chose obtenir un traité de paix avec l'Egypte, et ce n'est qu'après la signature de ce traité que les conditions d'un règlement global pourront être vraiment examinées. Cette position est reflétée dans la plupart des commentaires faits dans la presse ce jeudi matin. Les dernières déclarations des présidents Carter et Sadate à ce sujet ont été accueillies avec satisfaction à Jérusalem. M. Carter, qui ne partage pourtant pas l'opinion israélienne sur ce point, a reconnu mardi que les deux accords-cadres de Camp David n'étaient pas « *liés* » au sens « *juridique* ». D'autre part, les journaux israéliens ont souligné qu'en condamnant les « *refus* » palestinien et syrien, et en dénonçant implicitement l'attitude du roi Hussein, M. Sadate se « *lavait les mains* » de l'avenir des territoires occupés, même s'il continue de soutenir par ailleurs que le plan d'autonomie sera appliqué coûte que coûte sans la participation des partenaires invités.

Le dernier discours prononcé le 10 octobre par le roi Hussein est venu paradoxalement renforcer la position de Jérusalem à la veille des négociations de Washington. En rejetant une nouvelle fois le contenu des accords de Camp David et en critiquant le président Egyptien, le souverain hachémite a, en fin de compte, donné satisfaction au gouvernement israélien, qui désire convaincre Américains et Egyptiens que toute discussion sur la Cisjordanie est impossible et inutile pour le moment. En fait, les dirigeants israéliens, malgré leurs dénégations, aimeraient se persuader, et persuader aussi leurs partenaires à Washington, que le maintien du *statu quo* — fût-il aménagé ou modifié — est, dans l'immédiat, inévitable. Cependant, le gouvernement de M. Begin continue de penser que le refus du roi Hussein n'est pas définitif.

En cherchant à éluder l'examen du deuxième accord-cadre de Camp David, le gouvernement israélien souhaite également éviter que l'une des principales et persistantes divergences entre Israël et ses deux interlocuteurs ne vienne faire obstacle à la préparation du traité de paix. Il s'agit du débat sur la durée du « gel » des implantations israéliennes en Cisjordanie. M. Begin maintient, depuis le sommet de Camp David, qu'il ne s'est engagé que pour une période de trois mois, jusqu'à la signature du traité, tandis que MM. Carter et Sadate estiment que la promesse israélienne s'étend à la période de cinq ans prévue pour la détermination du statut définitif de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. Les négociateurs israéliens, MM Dayan et Weizman, s'emploieront à faire comprendre à leurs partenaires égyptien et américain que l'évocation de ce différend n'a pas lieu d'apparaître dans la phase actuelle des négociations. On doute cependant, à Jérusalem, qu'ils y parviennent tout à fait.

### Le renfort jordanien

Hormis ces difficultés et considérant l'objet même de la discussion des conditions du traité, c'est-à-dire le retrait israélien du Sinaï, les milieux gouvernementaux de Jérusalem font preuve d'un optimisme certain, bien que plus mesuré que celui des Egyptiens. On se plaît à dire à Jérusalem qu'il n'existe pas d'« *obstacle majeur* » à ce propos depuis que la Knesset a accepté le principe d'une évacuation totale — y compris celle des colonies du saillant de Rafah. Pour les observateurs israéliens, la négociation devrait essentiellement porter sur la détermination du calendrier du retrait des troupes israéliennes. Et, sur ce plan, un projet d'accord serait déjà bien avancé. La seule incertitude qui inquiète encore vraiment les dirigeants israéliens porte sur les « garanties » américaines et le montant de l'aide que doivent fournir les Etats-Unis pour permettre le coûteux redéploiement des troupes israéliennes en-deçà de la frontière. Pour le moment, Washington ne s'est engagé qu'à assurer la construction de deux bases aériennes dans le Néguev, afin de remplacer les trois aéroports militaires créés depuis la guerre de six jours dans le Sinaï.

Le conseil des ministres de ce jeudi devait, d'autre part, examiner différents rapports sur la situation au Liban, à propos de laquelle la presse israélienne se montre très alarmiste en affirmant que l'armée syrienne continue d'acheminer d'importants renforts aux abords de Beyrouth et s'apprête à reprendre l'offensive contre les secteurs chrétiens.

FRANCIS CORNU.



### Iran

## Des journalistes en grève dénoncent le rétablissement de la censure

*Trois étudiants tués et quatre-vingt-cinq blessés à Téhéran*

L'armée et la police ont ouvert le feu mercredi 11 octobre sur une foule de plusieurs milliers d'étudiants qui manifestaient près d'une mosquée de l'avenue Chah-Reza, à Téhéran aux cris de « *Khomeiny ou la mort !* ». Selon des témoins cités par l'agence United Press, trois étudiants ont été tués et quatre-vingt-cinq autres blessés. D'autre part, la grève des administrations publiques, des hôpitaux et des postiers s'est poursuivie mercredi pour la cinquième journée consécutive, mais les quelque trente mille cheminots ont repris le travail, ayant reçu l'assurance que leurs salaires seraient augmentés. A Chiraz, en revanche, les ouvriers des industries électroniques, qui dépendent du ministère de la guerre, se sont mis en grève, rejoignant ainsi le mouvement revendicatif qui paralyse de nombreuses entreprises industrielles à travers le pays.

Sur le plan politique, la journée de mercredi a été marquée par la décision des journalistes des deux principaux quotidiens de Téhéran, *Keyhan* et *Ittelaat*, de cesser le travail pour protester contre une tentative de l'administration militaire de rétablir la censure sous sa forme la plus rigoureuse. La semaine dernière, le gouvernement de M. Charif Emami avait fait savoir que la presse écrite et radio-télévisée devait pouvoir accomplir son travail librement, à condition qu'elle fasse preuve de « responsabilité ». Depuis, les journaux avaient joui d'une relative liberté et avaient pu rendre compte des manifestations et des mouvements de grève.

Mercredi, les journalistes ont cessé le travail lorsque des militaires sont arrivés dans les salles de rédaction pour vérifier, en vertu de la loi martiale, le contenu des principales éditions de l'après-midi. Ceux-ci ont exigé en particulier, revenant ainsi à une pratique que l'on croyait révolue, que les deux journaux publient en manchette une information concernant la découverte de caches d'armes à Tabriz, flanquée, juste en-dessous, d'extraits des récentes déclarations de l'ayatollah Khomeiny invitant les Iraniens à la lutte contre le régime.

Pour reprendre le travail, les journalistes exigent que le gouvernement s'engage officiellement à supprimer définitivement la censure sur la presse et qu'un compte rendu des faits qui les ont poussé à cesser le travail soit publié dans les éditions suivantes de leurs journaux.

D'autre part, environ cent cinquante personnalités iraniennes ont déposé, mercredi, des messages, accompagnés de fleurs, à l'ambassade de France à Téhéran pour rappeler les « *traditions démocratiques* » de la France et prier M. Giscard d'Estaing de réserver un bon accueil à l'ayatollah Khomeiny.




### Au colloque arabo-américain de Tripoli

## La politique de Washington nous jette dans les bras des Soviétiques

*déclare le colonel Kadhafi*

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Le « dialogue populaire arabo-américain » ouvert à Tripoli depuis le lundi 9 octobre a connu mercredi une péripétie inattendue. Alors que les participants américains, au nombre de deux cents environ, et dont la figure de proue est M. William Fullbright, ancien président de la commission des affaires étrangères du Sénat, et les participants arabes, au nombre de cent cinquante environ et venus de tous les pays du « *camp de la fermeté* » (entre autres de Libye, de Syrie, d'Algérie et d'Irak), s'étaient donné pour mot d'ordre la « *compréhension mutuelle* », le président Kadhafi a fait en fin de matinée une intervention qui allait, apparemment du moins, à contre-courant.

Après s'être assis modestement dans un coin de la grande salle où se tient le « dialogue » et après avoir écouté quelques minutes la discussion, qui portait alors sur les détournements d'avions, il est descendu dans l'arène pour s'en prendre directement et durement à la politique américaine. « *De quel terrorisme s'agit-il ?* s'est-écrié. *De celui des Palestiniens qui détournent des avions pour attirer l'attention du monde sur leur cause, ou bien du terrorisme exercé par les Etats-Unis avec leur flotte en Méditerranée, leurs bases militaires ou leur chantage à l'alimentation ?* »

Haussant encore le ton, le chef de l'Etat libyen adressa un avertissement à la délégation américaine : « *Quelle possibilité reste-t-il pour le nationalisme arabe sinon de chercher des alliance du côté de l'Union soviétique?* demanda-t-il. *Certains Etats arabes nous ont d'ailleurs conseillé d'adhérer au pacte de Varsovie. Si les Etats-Unis se livraient à une agression contre les Arabes, nous le ferions certainement. Les Soviétiques sont les Soviétiques. Mais c'est la politique américaine qui nous jette dans leurs bras.* »

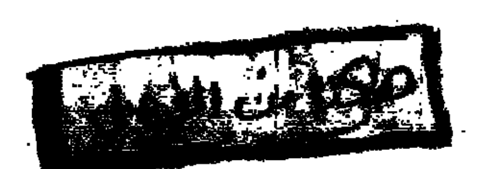
Parlant ensuite de la politique américaine en général, il demanda à ses hôtes américains pourquoi les Etats-Unis soutenaient systématiquement les « *régimes réactionnaires ou fascistes* » et pourquoi M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, avait obtenu un visa des Etats-Unis. Puis, en venant aux accords de Camp David, qui avaient déjà fait l'objet devant le « dialogue arabo-américain » de discussions animées entre les deux délégations, le président Kadhafi y a vu un exemple de la « *capitulation* » imposée par les vainqueurs aux vaincus et a reproché aux Américains de créer là un précédent dangereux. « *Si les Arabes un jour sont assez forts pour imposer à leur tour des accords du genre de Camp David mais en sens inverse, les Etats-Unis ne pourront pas y faire objection.* »

### Le dialogue a-t-il encore un sens ?

L'ancien sénateur Fullbright répondit au chef de l'Etat libyen en rappelant que les Etats-Unis n'avaient pas toujours commis comme au Vietnam des erreurs funestes et qu'ils avaient pour ambition sincère de contribuer à l'établissement d'un ordre plus juste dans le monde grâce aux Etats-Unis. « *Mon pays*, dit-il, *aurait pu faire un usage encore plus funeste de sa force militaire en créant par exemple le plus grand empire colonial de l'histoire. Il ne l'a pas fait.* » Il concéda ensuite aux Arabes que les accords de Camp David ne correspondaient pas à son attente et qu'ils ne contenaient pas une réponse à toutes leurs aspirations. Mais il conseilla aux Arabes qui les refusaient en bloc, de chercher à tirer de ces accords tout ce qu'ils pouvaient en obtenir pour le bénéfice des Palestiniens, au lieu de se cantonner dans une attitude négative.

Mais l'impression causée par les attaques du président Kadhafi contre la politique américaine sur ses hôtes d'outre-Atlantique était profonde mercredi soir. Certains membres de la délégation américaine se demandaient même si le « dialogue » avait encore un sens.

ROLAND DELCOUR.





miter les pourparlers
stions bilatérales

correspondant

Le renfort jordanien

Dès jeudi vous pouvez jouer au LOTO

RAMA
78
BIENNALE
IPEMENT
BORATOIRES
TRONIQUE
USTRIELLE
TROLE ET
GULATION
7 OCTOBRE
ARSEILLE
C CHANOT

# DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DES SOUVERAINS DANOIS

## M. Giscard d'Estaing a accueilli la reine Margrethe II

**La reine Margrethe II et le prince Henrik du Danemark sont arrivés jeudi 11 octobre à 10 heures à la gare Saint-Lazare. Ils ont été accueillis par le président de la République et Mme Giscard d'Estaing.**

**La reine est accompagnée du ministre danois des affaires étrangères, M. Christophersen, qui aura des entretiens politiques avec les dirigeants français.**

*— PORTRAIT —*

### Curieuse de tout ce qui intéresse ses sujets

*La reine Margrethe II du Danemark est née le 16 avril 1940, juste une semaine après l'invasion du pays par les troupes allemandes. Trente-deux ans plus tard, elle montait sur le trône de Gorm l'Ancien, au lendemain de la mort de son père, le roi Frederik IX, emporté, le 14 janvier 1972, par une pneumonie.*

*Margrethe II a confié à un quotidien local, que, adolescente elle ne songeait jamais sans angoisse au jour où il lui faudrait prendre la relève de son père. « Je souhaitais secrètement ne pas être seule pour affronter cette épreuve », a-t-elle précisé. Un matin de septembre 1966, les Danois apprirent qu'elle avait choisi un Gascon, le comte Henri de Laborde de Montpezat, troisième secrétaire à l'ambassade de France à Londres. Nombre de goûts communs et l'intérêt qu'ils portaient tous deux à l'art et à la civilisation d'Extrême-Orient les avaient rapprochés. Le mariage eut lieu en juin 1967. Le prince héritier Frederik naquit en 1968, et son cadet Joachim un an plus tard.*

*Le 15 janvier 1972, au balcon du palais de Christianborg, Margrethe est proclamée reine par le premier ministre social-démocrate de l'époque, M. Jens Otto Krag. Dans le Danemark démocratique, il n'y a plus de cérémonies du sacre.*

*L'existence quotidienne de Margrethe II change, comme son aspect extérieur, qui devient plus grave. Elle s'efforce de préserver au maximum sa vie familiale, mais est prisonnière de ses multiples obligations. Le souverain du Danemark n'a, en principe, que des fonctions représentatives. Cependant, Margrethe II veut être au courant de tout. Ainsi, la visite hebdomadaire du ministre des affaires étrangères se prolonge-t-elle toujours au-delà de l'heure prévue, car la souveraine s'informe à fond sur tous les dossiers. De même tous les problèmes, même les modestes, qui concernent ses sujets, l'intéressent. On l'a vue récemment s'entretenir avec l'un des marginaux de la cité libre de Christiania. D'autre part, elle a organisé, à plusieurs reprises, des « tables rondes » privées avec des théologiens, des évêques et des philosophes.*

*Très consciente de sa dignité, Margrethe II surveille scrupuleusement sa tenue. Depuis 1972, nul n'a jamais pu l'apercevoir en maillot de bain. Mais il est une concession qu'elle n'a pu se résoudre à faire : elle continue à fumer sans arrêt en public, vraisemblablement pour dissimuler une timidité latente qui, si elle ne l'empêche pas de sourire avec naturel, explique peut-être qu'elle n'ait jamais ces gestes spontanés et bon enfant dont son père avait le secret.*

#### Le prince Henrik

*Accueilli dans l'enthousiasme à l'époque de ses fiançailles, Henri de Montpezat, devenu le prince Henrik, après avoir changé de nationalité et adopté la confession luthérienne, a dû traverser, ensuite, une période un peu difficile d'adaptation à sa nouvelle patrie. Mais, comme l'explique aujourd'hui le prince consort avec un sourire,* « petit à petit les Danois et moi, nous avons appris à nous connaître et à mieux nous comprendre, et nous nous sommes habitués ».

*Face à ses censeurs les plus sévères, le prince a nombre d'atouts. Père de famille attentif et exemplaire (il s'occupe beaucoup de l'éducation de ses fils, y compris de leur éducation musicale), il remplit avec application tous les devoirs qui lui incombent. Que ce soit lors de ses déplacements officiels ou au sein du comité de la Croix-Rouge, des organisations qui travaillent à la promotion des produits danois ou à la tête du Fonds national pour la protection de la nature. Cette dernière présidence paraît être celle qu'il préfère. Il a même réintroduit, dans les palais royaux, les représentants de la gent canine qui y prospéraient autrefois, du temps des trois premières générations de Glucksbourg, mais que la reine Ingrid avait impitoyablement bannis. Ce sont là de petits détails qui suffisent parfois à gagner le cœur des foules.*

CAMILLE OLSEN.

Ambassadeur au Tchad

### M. DALLIER EST ÉLEVÉ A LA DIGNITÉ D'AMBASSADEUR DE FRANCE

Le conseil des ministres de mercredi 11 octobre a élevé à la dignité d'ambassadeur de France M. Louis Dallier, ambassadeur à N'Djamena qui, a déclaré le porte-parole de l'Elysée, « *a accompli une mission difficile* ».

La dignité d'ambassadeur de France — la plus haute qui puisse être décernée à un diplomate — est conférée à vie et ne doit pas être confondue avec la fonction temporaire d'ambassadeur.

La distinction dont M. Dallier est l'objet est exceptionnelle à plus d'un titre. Seuls ont été jusqu'ici nommés ambassadeurs de France les titulaires des grands postes traditionnels. Six ambassadeurs de France sont actuellement en activité : MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; Sauvagnargues, ancien ministre, ambassadeur à Londres ; Soutou, secrétaire général du Quai d'Orsay ; B. de Leusse, F. de Laboulaye et J. Tiné, ambassadeurs à Moscou, à Washington et à l'OTAN.

Aucun titulaire d'une ambassade africaine n'avait jamais reçu cette dignité. En rompant avec les habitudes, le gouvernement honore, bien entendu, le titulaire d'un poste ingrat et qui joue un grand rôle dans la recherche d'une solution pacifique au Tchad ; mais il a voulu aussi souligner l'importance qu'il attache à l'Afrique.

On le comprend. Et on le comprendrait mieux encore si le gouvernement français obtenait enfin des autorités de N'Djamena, aidées militairement, politiquement et financièrement par la France, qu'elles permettent à la presse française d'aller enfin au Tchad.

[Né en 1914, contrôleur civil, M. Dallier a passé dix-huit ans au Maroc. Intégré en 1959 aux affaires étrangères, il a été conseiller à Tel-Aviv et à Vienne avant d'être nommé ambassadeur à Bamako (1968) et à N'Djamena (1975).]

● *Les relations franco-angolaises.* — M. Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, a annoncé, mercredi 11 octobre à Lisbonne, que son pays et la France allaient porter leurs relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. Les deux pays ont des relations diplomatiques « *au niveau des ambassades* » depuis le 31 janvier 1977 (*le Monde* du 30 janvier 1977), mais l'échange effectif d'ambassadeurs n'a pas eu lieu, l'Angola n'ayant pas répondu à la demande d'agrément française pour un titulaire du poste. La France a une ambassade à Luanda actuellement dirigée par un chargé d'affaires. La déclaration de M. Jorge signifie vraisemblablement que l'Angola a décidé de normaliser cette situation et de donner son agrément à un ambassadeur français.

# AFRIQUE

Tunisie

## Les syndicalistes condamnés se pourvoient en cassation

De notre correspondant

**Tunis. — Les quinze syndicalistes qui demeurent incarcérés après l'arrêt de la Cour de sûreté de l'Etat (« le Monde » du 11 octobre), ont décidé de se pourvoir en cassation, apprend-on auprès de leurs défenseurs. La chambre spéciale de cassation de la Cour de sûreté aura à se prononcer avant le 24 octobre.**

Clément pour les uns, sévère pour les autres, l'arrêt de la Cour continue à susciter de nombreux commentaires dans les cercles politiques proches du pouvoir ou appartenant à l'opposition. L'agence Tunis-Afrique-Presse (TAP) estime que « *la clémence* » du verdict s'inscrit « *dans la ligne traditionnelle de la modération tunisienne* » et illustre une démarche faite « *de sérénité, de sens de la mesure, et qui refuse les excès et l'esprit de revanche* ». Dans *Errai*, hebdomadaire du Mouvement des démocrates socialistes, M. Ahmed Mestiri, ancien ministre, constate que le jugement rendu, « *malgré sa sévérité, a évité le pire* ». Il considère que, si le dossier du procès a été clos judiciairement, il demeure ouvert politiquement et réclame une solution politique.

Pour M. Mestiri, cette solution « *consiste à renoncer définitivement à la politique de répression et de contrainte... et à s'attacher à changer fondamentalement le climat politique d'une manière digne de la Tunisie, de son histoire, de ses traditions, de son prestige, et qui réponde en même temps aux aspirations des générations montantes* ».

Dans une déclaration remise à la presse, les communistes tunisiens expriment leur indignation et leur réprobation après ce procès « *entaché des plus graves irrégularités* » et « *les lourdes peines* » prononcées, en vue de « *décapiter le mouvement syndical* ».

Par ailleurs, M. Mohamed Ben Youssef, directeur du journal de langue française *Tunis-Hebdo*, publié chaque lundi, a comparu mercredi 11 octobre devant le tribunal correctionnel de Tunis pour répondre aux accusations d'atteinte à la dignité d'un chef d'Etat étranger et d'incitation à la haine, en raison d'une caricature représentant le président Sadate. Le jugement a été renvoyé à huitaine.

M. Youssef s'étonne d'autant plus de ces poursuites que l'ambassade d'Egypte à Tunis n'a pas porté plainte.

MICHEL DEURÉ.

● *Le parti socialiste et le parti communiste français condamnent le verdict de Tunis* et réclament son annulation. Le comité contre la répression et pour la défense des libertés en Tunisie et la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audio-visuel et de l'action culturelle C.G.T., le syndicat Force ouvrière et la Confédération des syndicats ouest-allemands, adoptent une attitude analogue.

AU TERME D'UNE ENQUÊTE

## La Fédération internationale des droits de l'homme estime que Mme Dalila Maschino est « séquestrée » en Algérie

Après avoir hésité à s'occuper du cas de Mme Dalila Maschino, en raison de sa complexité, la Fédération internationale des droits de l'homme s'est décidée à intervenir en confiant, fin juillet, à Me Michel Zavrian, du barreau de Paris, une mission d'enquête, en tenant compte du fait que cet ancien défenseur du F.L.N. ne saurait s'associer à « *une campagne anti-algérienne* ».

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 11 octobre au siège de la fédération, à Paris, Me Zavrian a précisé que sa mission n'avait pas porté sur le statut de la femme algérienne, mais seulement sur une éventuelle atteinte à la « *liberté de l'individu de disposer de lui-même* » reconnue par la déclaration universelle des droits de l'homme.

Il a souligné qu'il a pris connaissance de tous les rapports d'enquête des autorités canadiennes, d'où il ressort que Mme Maschino a bien été enlevée le 26 avril à Montréal par son frère, M. Messaoud Zeghar, qui l'a ramenée à Alger contre son gré, à bord d'un DC-8 privé de cent cinquante places ne transportant que treize passagers. L'avocat a indiqué, à propos des poursuites relevant des autorités canadiennes, qu'à son avis la justice était prête à lancer des mandats d'arrêts internationaux, mais que le ministère des affaires étrangères à Ottawa semblait vouloir temporiser dans l'espoir d'un règlement à l'amiable.

Me Zavrian s'est, en revanche, personnellement occupé du deuxième aspect de l'affaire, celui de la « *séquestration* », en Algérie, de Mme Maschino. Il a rappelé, en apportant de nouvelles précisions, l'existence d'une lettre de quinze pages, écrite en anglais le 31 mai par l'intéressée, dont l'écriture a été authentifiée par des graphologues. La jeune femme disait alors à son mari, Denis, maître-assistant à l'université McGill à Montréal, qu'elle l'aimait toujours, qu'elle était retenue contre son gré à El Eulma, près de Sétif, et qu'elle était dans l'incapacité de le rejoindre. Elle lui demandait, enfin, de n'accorder aucun crédit aux déclarations qu'elle pourrait être amenée à faire en sens contraire, sous la contrainte. Le 5 juin, elle confirmait ses dires à un journaliste canadien au cours d'un entretien téléphonique de vingt minutes. Par la suite, elle a exprimé le vœu de rester en Algérie dans des déclarations laconiques, faites presque toujours en présence de sa famille. Me Zavrian a cependant révélé que, fin septembre, au cours d'un entretien téléphonique avec la B.B.C., le journaliste lui ayant demandé si elle confirmait ses déclarations du 5 juin et la jeune femme ayant répondu positivement, la communication avait été aussitôt coupée.

Me Zavrian a expliqué qu'il s'est rendu à Alger du 28 août au 1er septembre, après avoir informé l'ambassade d'Algérie à Paris et demandé par télex à M. Zeghar un « *entretien avec sa sœur* ». Il a été reçu fort courtoisement par les autorités, qui lui ont répété qu'il s'agissait d'une affaire privée, mais pas par M. Zeghar. Ce dernier lui a cependant dépêché un émissaire le 2 septembre, après qu'un membre de sa famille eut été interrogé à Genève, à la demande de la justice canadienne. L'émissaire lui a expliqué qu'il y avait eu un « malentendu » et que l'entretien souhaité pourrait avoir lieu à condition que l'avocat ne donne pas de publicité à sa mission. Cette démarche n'a pas eu de suite.

En conclusion, Me Zavrian a annoncé qu'il est prêt à retourner en Algérie pour avoir un entretien libre avec Mme Maschino, ce qui permettrait de lever les incertitudes et de trouver éventuellement une solution à cette pénible affaire.

P. B.

● *Le Front Polisario a annoncé*, mercredi 11 octobre, à Alger, *avoir détruit deux bateaux de pêche au large du Sahara occidental les 3 et 5 octobre*. Il avait précédemment démenti avoir attaqué, le 3 octobre, un bâtiment sud-africain (*le Monde* des 6 et 11 octobre), à bord duquel six hommes d'équipage avaient trouvé la mort. — *(A.P., A.F.P., Reuter.)*

# AMÉRIQUES

Canada

### M. TRUDEAU RÉAFFIRME LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES

M. Jules Léger, gouverneur général, a lu mercredi 11 octobre, devant le Parlement d'Ottawa, au nom de la reine Elizabeth, souveraine du Canada, le discours du trône rédigé par le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, qui ouvre traditionnellement la session des Communes. « *Renforcer le Canada en consolidant son unité, unifier le Canada en renforçant son économie* » sont les deux « *urgences inséparables* » définies par ce texte, dans la perspective des élections fédérales qui doivent avoir lieu en 1979, vraisemblablement au printemps.

Le discours du trône indique que le gouvernement s'engage à réduire les dépenses publiques, à pratiquer une politique salariale restrictive dans le secteur public, à diminuer l'intervention de l'Etat dans le secteur privé et à encourager les entrepreneurs. Le premier ministre exclut, d'autre part, toute réduction du rôle, très symbolique, de chef d'Etat de la reine Elizabeth.

A propos du Québec, M. Trudeau estime que des progrès doivent être réalisés sur le chemin des réformes constitutionnelles, avant le référendum sur l'indépendance qui doit avoir lieu dans la province dans les deux ans qui viennent. Le premier ministre a réaffirmé, à travers le discours du trône, qu'il était disposé à entreprendre l'étude de la répartition des compétences entre lui-même et les gouvernements provinciaux.

Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, a, de son côté, précisé, mercredi, devant l'Assemblée nationale du Québec, quelle forme pourrait prendre l'« association économique » qu'il propose avec le reste du Canada, dans l'hypothèse où la province accéderait à la souveraineté. M. Lévesque a affirmé qu'un Québec devenu indépendant aurait la même monnaie que le reste du Canada, ce qui implique la gestion commune d'une banque centrale.

Les propos du premier ministre confirment l'abandon, par le parti péquiste au pouvoir, de l'idée d'une monnaie indépendante, la piastre, qui avait été avancée par plusieurs économistes du parti.

# A TRAVERS LE MONDE

### États-Unis

● LE PRESIDENT CARTER a accepté, mercredi 11 octobre, la démission de M. Sydney Horman, sous-secrétaire d'Etat au commerce, qui était chargé des industries en difficulté et du développement économique des minorités ethniques, et qui a décidé de reprendre ses activités dans le secteur privé. — *(A.F.P.)*

### Guinée-Bissau

● M. JOAO BERNARDO VIEIRA, nommé, le 28 septembre dernier, commissaire principal (président du Conseil) de Guinée-Bissau (*le Monde* du 30 septembre) à la suite du décès accidentel de M. Francisco Mendès, a formé son gouvernement mercredi 11 octobre. Le nouveau cabinet comprend dix-neuf membres contre dix-huit dans le précédent gouvernement. — *(A.F.P.)*

### Guinée-Equatoriale

● DANS UN COMMUNIQUE rendu public à l'occasion du dixième anniversaire de l'indépendance de la Guinée Equatoriale, le 12 octobre, Amnesty International « *demande à l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) d'user de son influence pour mettre fin aux violations des droits de l'homme dans ce pays* ».

Dans des télégrammes adressés respectivement au président et au secrétaire général de l'O.U.A., Amnesty International rappelle que « *depuis dix ans le régime de la Guinée Equatoriale a été marqué par une succession d'arrestations arbitraires, de morts sous la torture et d'exécutions sommaires et que, malgré les interventions internationales, la situation ne semble pas s'améliorer* ».

### Japon

● M. HELMUT SCHMIDT est arrivé à Tokyo mardi 10 octobre pour une visite officielle de quatre jours au cours de laquelle il s'entretiendra de problèmes monétaires avec M. Fukuda. Le chancelier ouest-allemand se rendra ensuite à Singapour. — *(A.F.P.)*

### Kenya

● M. ARAP MOI, président de la République du Kenya, a nommé, mercredi 11 octobre, M. Mwai Kibaki, vice-président de la République. M. Mwai Kibaki conserve son portefeuille des finances. — *(Correspondance.)*

### Malaisie

● LE PREMIER MINISTRE VIETNAMIEN, M. Pham Van Dong, est arrivé jeudi 12 octobre à Kuala-Lumpur pour une visite officielle de cinq jours en Malaisie dans le cadre d'une tournée dans les pays de l'A.S.E.A.N. (Association des nations du Sud-Est asiatique). M. Pham Van Dong, qui s'est déjà rendu en Thaïlande, en Indonésie et aux Philippines, doit gagner Singapour le 16.

### Namibie

● LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la République fédérale d'Allemagne et du Canada, et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères français, M. Olivier Stirn, rencontreront lundi et mardi prochains à Pretoria le gouvernement sud-africain pour des discussions sur le problème de la Namibie, a annoncé mercredi 11 octobre un communiqué officiel

### Yémen du Sud

● LE PARTI SOCIALISTE YEMENITE a été créé mercredi 11 octobre à Aden, en remplacement de l'Organisation politique du Front national, au pouvoir depuis 1975, qui était constituée par une coalition de trois partis (baassistes, communistes et nationalistes arabes). Le comité central du parti communiste d'Union soviétique a adressé au parti socialiste yéménite un message de vœux lui souhaitant notamment de réussir dans « *l'accomplissement de sa mission* », qui est, a-t-il souligné, « *la création d'un parti d'avant-garde s'inspirant des principes du socialisme scientifique et groupant les meilleurs représentants de la classe ouvrière* ».

**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 128 F | 235 F | 343 F | 450 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 228 F | 435 F | 643 F | 850 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 155 F | 290 F | 425 F | 560 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 203 F | 385 F | 568 F | 750 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





# LA FRANCE DU PACIFIQUE

# La Nouvelle-Calédonie à la recherche d'un avenir

## II. — L'utopie

De notre envoyé spécial JEAN-MARIE COLOMBANI

**La crise économique qui sévit en Nouvelle-Calédonie, et qu'aggravent des difficultés politiques, contribue à creuser le fossé entre les ethnies, européenne et mélanésienne notamment (« le Monde » du 12 octobre). C'est dans ce contexte que s'affirme le réveil canaque.**

Nouméa. — La coupure permanente entre les ethnies qui peuplent la Nouvelle-Calédonie est évidemment l'héritage de la colonisation. Celle-ci a fait des Canaques *« des buveurs d'alcool, des lecteurs d'illustrés et des chanteurs de cantiques »*, affirme M. Nidoïshe Naisseline. Le grand chef du district de Nécé, dans l'île de Maré, élu du PALIKA (Parti de libération kanak), à l'Assemblée territoriale, résume ainsi le diagnostic qui l'a conduit en 1969 à prendre la tête du mouvement de révolte des jeunes Mélanésiens. Pour abrupte et schématique qu'elle soit, cette formule renvoie à une réalité que l'on ne saurait méconnaître.

Malgré les efforts inlassables de divers mouvements prônant la sobriété, la consommation de boissons alcoolisées dans les tribus est un fléau.

La scolarisation des Mélanésiens, malgré l'effort considérable consenti depuis une quinzaine d'années, reste (qualitativement plus que quantitativement) insuffisante. Cette insuffisance tient à son caractère tardif : il faut attendre 1961 pour voir apparaître le premier bachelier canaque (aujourd'hui leader du PALIKA, M. Elie Poagoune), et les diplômés de l'université sont moins d'une vingtaine. Elle tient aussi à la pédagogie employée : identique à celle de la métropole pour des enfants qui découvrent le français à l'école primaire, celle-ci gagnerait à être adaptée au milieu mélanésien. *« Le français devrait être enseigné comme une langue étrangère et conservé comme langue de contact »*, affirme M. Poagoune, qui cite comme modèles les programmes scolaires destinés aux pays africains francophones.

Enfin, le christianisme a conquis la Nouvelle-Calédonie avant les militaires, puis avec leur aide. Les Eglises catholique et protestante, il est vrai, se sont efforcées de se racheter : la première dénonce *« les séquelles du colonialisme »* ; la seconde fait cause commune avec les mouvements prônant l'indépendance canaque, qu'elle finance à l'occasion.

### La terre des ancêtres

Cependant, toutes deux figurent en bonne place sur la liste des principaux propriétaires fonciers de l'île. Or la question foncière est au cœur du problème calédonien.

La terre est, pour les Mélanésiens, à la fois une garantie de subsistance, un cadre politique et une force psychologique. Les deux tiers des Mélanésiens sont en effet fixés dans les tribus et y vivent d'une agriculture autarcique. Bien que créée par le colonisateur, l'organisation actuelle de la tribu a permis le maintien des structures de la société canaque traditionnelle, strictement hiérarchisée et spécialisée selon les clans. Chaque clan conserve en mémoire la localisation du tertre des grands chefs. Ce souvenir du cadastre ancestral, joint à une philosophie de la vie d'où la notion de temps est absente, a entretenu les Mélanésiens dans l'idée que, quels que soient les titres de propriétés acquis par les Européens, ils retrouveront un jour la « terre des ancêtres ».

Cette conscience est d'autant plus vive que le souvenir est douloureux. Entre 1878 et 1903, la colonisation foncière a privé les tribus de quelque 400 000 hectares et les a cantonnées dans les « réserves ». Dans le même temps, les insurrections aidant (notamment celle du grand chef Ataï en 1878), leur nombre tombait de cinquante mille à vingt-sept mille.

La crainte de nouveaux heurts, après une nouvelle et grave révolte en 1917, et le souci de mettre un terme à la décroissance démographique des Canaques expliquent que la réserve, déclarée *« inaliénable, incessible, incommutable »*, soit devenue une protection quasi intégrale du milieu tribal et que les Mélanésiens aient vécu en vase clos, au moins jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

Véritable rempart contre le monde moderne, la réserve fait donc l'objet d'une garde vigilante de la part des élus mélanésiens. M. Iéwéné Iéwéné, l'un des principaux animateurs de l'U.C., explique : *« Si nous essayons de tenir bon sur la question de la réserve, qui est un fait colonial, c'est parce qu'elle est notre refuge et qu'ele doit devenir notre point de départ. »* La réserve peut être, en effet, l'instrument d'un développement collectif. C'est pourquoi l'Union calédonienne, tout comme le PALIKA, s'oppose à l'idée d'affectations de terres nouvelles à titre individuel et prône la satisfaction des revendications foncières par le biais d'agrandissements de réserves.

Les agrandissements décidés les dernières années par l'Assemblée territoriale n'ont pas été négligeables, mais ils n'ont pas été suffisants pour porter remède à l'inégalité qui caractérise la répartition des terres : un agriculteur européen possède en moyenne 364 hectares ; un mélanésien, 32 hectares. Or le désir de récupération des terres apparaît désormais comme un facteur important de l'évolution de la vie politique.

Jusqu'alors, celle-ci était dominée par l'affrontement des autonomistes et des anti-autonomistes, sans que l'un ou l'autre de ces courants parvînt à dégager en sa faveur une majorité significative. Les premiers, regroupés autour de l'Union calédonienne, ont canalisé, pendant vingt ans, les aspirations d'une majorité de Mélanésiens en les mobilisant contre l'administration et contre la tutelle de la métropole, sans remettre en cause l'appartenance à la République (la Nouvelle-Calédonie a refusé l'indépendance en 1958).

La masse mélanésienne, clé de tout problème électoral, n'a pas été non plus négligée par les partis nationaux, hostiles à l'autonomie interne, qui, selon eux, précède nécessairement l'indépendance.

Ce système a bien fonctionné jusqu'en 1969, date de la création d'un mouvement de jeunes Loyaltiens, les Foulards rouges. Directement issus de mai 1968 et créés à l'initiative de jeunes étudiants ou soldats regroupés autour de M. Naisseline, les Foulards rouges prônaient le retour aux sources de la « *canaquitude* », l'exaltation de la culture canaque et, finalement, le pouvoir noir. Bientôt rejoints par les groupes 1878, ils forment le PALIKA et réclament l'« *indépendance canaque* ». Le PALIKA s'est développé aux dépens de l'U.C., en mettant l'accent sur les revendications foncières.

Attaquée sur sa gauche, l'U.C. s'est trouvée également contestée de l'intérieur par les Mélanésiens, qui l'ont accusée d'avoir bloqué toute promotion mélanésienne en s'opposant, de façon stérile, à la métropole. La mise sur pied de communes de droit commun, en 1969, qui était apparue à beaucoup comme un cadre utile à une telle promotion, et à laquelle l'état-major de l'U.C. s'était opposé, avait révélé ce clivage. Cette tendance a peu à peu conforté son audience *(voir l'encadré)* en plaçant le combat sur le terrain culturel, donc sur celui de la revendication foncière.

### Egaux mais différents

A l'origine de cette démarche se trouve la fidélité affirmée à la devise de l'U.C. : *« Deux couleurs, un seul peuple »*, complétée désormais, selon M. Iéwéné, par la formule : *« Egaux mais différents »*. A l'origine, également, se trouvent deux constats. D'une part, les Mélanésiens ne sont pas intégrés dans la société moderne et aspirent à l'être. D'autre part, leur société traditionnelle se désagrège, atteinte par le mouvement des idées et celui des marchandises. Le risque est donc de voir le peuple mélanésien se marginaliser, les Canaques devenant chaque jour davantage les exclus du progrès, ou grossir les rangs des partis révolutionnaires, aux dépens non seulement de l'U.C. mais aussi de la paix civile.

Dans ces conditions, il a été proposé aux Européens de participer à la construction d'une société calédonienne qui permette aux Canaques de rester eux-mêmes tout en les admettant au partage des richesses et du pouvoir. Cette utopie a été proclamée lors du Festival Mélanésia 2000, en septembre 1975. L'objectif de cette gigantesque manifestation culturelle (cinquante mille personnes y ont assisté, les trois cents tribus de l'île y ont participé), mise sur pied avec l'aide active de la métropole, était double. D'abord, d'obtenir des Calédoniens qu'ils *« reconnaissent »* les Mélanésiens, qu'ils les admettent enfin comme entité différente et digne d'exister. Ensuite, *« permettre au Canaque de se découvrir, l'aider à reprendre confiance, à retrouver sa dignité et le défaire de son complexe d'infériorité lié à l'insignifiance culturelle à laquelle il s'est trouvé réduit »*.

Dans le droit fil de cette démarche, le congrès de Bourail, en 1977, a été l'occasion pour l'U.C. de proclamer que les Canaques sont les premiers occupants du sol de la Nouvelle-Calédonie, et que ce privilège leur confère des droits. Il s'agit maintenant de savoir si les Calédoniens des autres ethnies sont prêts à admettre ce point de vue, notamment en faisant droit aux revendications foncières des tribus dans la perspective d'une indépendance pluri-ethnique.

Ainsi se trouvent désormais confrontés deux schémas de décolonisation. Le premier est classique. C'est celui du PALIKA, du FULK (Front uni de libération kanak), et de l'Union progressiste multiraciale : il consiste à transférer tout le pouvoir (et toute la terre) aux Mélanésiens (sans que le concept d'« *indépendance canaque* » ait été exploré plus avant) et dessine clairement un pays et une société monocolores. Le second schéma est original, sinon utopique, et repose sur une indépendance à terme de la Nouvelle-Calédonie, la présence française apparaissant, dans l'immédiat, comme le seul levier efficace pour les Canaques désireux d'éviter un complet effacement de leur identité. Car, explique M. Iéwéné, *« être indépendant, c'est d'abord pouvoir être responsable »*. Il ajoute : *« Si l'on nous donnait l'indépendance tout de suite, nous ne serions pas d'accord. Il faut d'abord un régime qui nous permette de former des responsables, qui permette aux Mélanésiens de se décoloniser eux-mêmes et de détenir des leviers de commande. C'est la responsabilité historique et morale de la France à l'égard des Canaques. »*

Il reste à savoir si un tel processus n'apparaît pas déjà comme dépassé. Il est vigoureusement combattu par le PALIKA.

Pour M. Elie Poagoune, en effet, *« l'insuffisance des cadres pour l'indépendance est un faux problème »*. Il estime : *« Nous pouvons nous-mêmes former des cadres avec l'indépendance en fonction du modèle de société que nous voulons bâtir. »*

L'opinion mélanésienne n'est pas insensible à cette argumentation. Elle s'est, dans sa majorité, prononcée pour des partis prônant l'indépendance (35 % des suffrages aux élections territoriales de 1977) en accordant un nombre de suffrages non négligeable aux partisans de l'indépendance canaque (13,7 % lors de ce scrutin). Cette progression du PALIKA, notamment, a conduit l'U.C. à radicaliser ses positions.

Dans le même temps, les partis nationaux (qui, outre le soutien des ethnies autres que mélanésienne, représentent une fraction non négligeable de l'électorat canaque) tardent à répondre et semblent se contenter du réconfort de la métropole, garante à leurs yeux du *statu quo* politique et social.

Dans ces conditions, seule une action déterminée de l'Etat paraît de nature à favoriser le sursaut nécessaire à la préservation des chances d'une évolution pacifique.

Prochain article :

**LE SURSAUT**

### La « décolonisation » de l'Union calédonienne

Présidée par M. Roch Pidjot, député (N.I.), ancien président de l'Assemblée territoriale, l'Union calédonienne, principal parti autonomiste devenu indépendantiste, a longtemps été dominée par son « commissaire général », M. Maurice Lenormand. Pharmacien originaire de Mâcon, marié à une femme originaire de l'île de Lifou, devenu homme d'affaires prospère, celui-ci a régné sans partage sur l'U.C. Député du territoire, il a également dominé la vie politique jusqu'à son invalidation en 1964. Le déroulement des débats à l'Assemblée territoriale était l'illustration de cette prééminence : M. Lenormand prenait la parole, et décidait par son intervention du vote des conseillers mélanésiens.

Bien que se définissant comme progressiste, l'U.C. avait un projet que l'on peut aisément classer à droite. Il s'agissait d'utiliser un statut d'autonomie interne pour parvenir à un niveau de richesses plus élevé, fondé sur l'exploitation intensive du nickel, grâce notamment à l'intégration dans l'économie américaine que devait apporter l'installation du groupe INCO sur le territoire. Ce projet a échoué du fait de l'hostilité du général de Gaulle à une implantation américaine.

Cet aspect de la politique des dirigeants de l'U.C. est vivement critiqué. Ainsi, M. François Burck, ancien prêtre catholique, commissaire adjoint du parti, affirme : *« Le parti a mûri. Nous nous sommes aperçus que l'on s'était appuyé sur les Mélanésiens pour défendre certains privilèges européens. »*

Aujourd'hui, le rapport de forces au sein de l'U.C. paraît devenu favorable aux Mélanésiens. Ceux-ci, sous l'impulsion notamment de MM. Jean-Marie Tjibaou, ancien prêtre, principal organisateur du Festival Mélanésia 20000 et vice-président de l'U.C., François Burck, et Iéwéné Iéwéné, ont « décolonisé » l'U.C., en même temps qu'ils ont orienté le parti vers l'indépendance.

Le IX[e] congrès, en mai 1978, a marqué une étape importante dans ce processus dirigé contre la « dictature » de M. Lenormand. Les décisions sont désormais collégiales et reflètent d'autant mieux les aspirations des Mélanésiens de l'U.C. que la plupart des Européens ont quitté ses rangs, hostiles à tout processus « séparatiste ».

Le Monde

# politique

## L'ASSEMBLÉE NATIONALE EXAMINE LE PROJET DE LOI DE FINANCES

# M. Georges Marchais à M. Raymond Barre : « On peut

**« Nous entendons mettre en garde solennellement et sans délai le gouvernement sur sa politique et sur son comportement à notre égard. » Cette phrase, prononcée mardi dernier par M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R., résume parfaitement l'intervention « musclée » faite mercredi à la *tribune* du Palais-Bourbon... par M. Georges Marchais.**

**Seule différence, la solennité a fait place à la gravité et la mise en garde s'est transformée en une accusation d'une *telle* vigueur *qu*'elle semblait exclure, elle, tout « modus vivendi » ou toute trêve. Le ton du secrétaire général du P.C.F. était plutôt celui d'une déclaration de guerre. « Vous voulez aller plus loin encore dans la voie de l'austérité et du chômage : nous sommes décidés à vous en empêcher », a lancé M. Marchais à un premier ministre... absent.**

**A croire que M. Barre, en quittant ostensiblement l'hémicycle alors que M. Marchais montait à la tribune, avait voulu justifier les accusations de « morgue, d'arrogance et de mépris à l'égard de la classe ouvrière » que le leader communiste devait émettre à son encontre. Et l'intervention de M. Papon contribua à alimenter le vent de fronde qui souffla ensuite dans les rangs du groupe communiste qui protestait, dans la soirée, contre l'attitude « méprisante, provocante et discriminatoire » de M. Barre.**

**L'absence de ce dernier, on la regretta surtout en séance de nuit, quand M. Rolland (R.P.R.), insista sur « le**

Mercredi 11 octobre, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, l'Assemblée nationale entame la discussion générale du projet de loi de finances pour 1979, texte dont *le Monde* a analysé le contenu dans son édition datée 8 septembre.

M. FERNAND ICART (U.D.F.), rapporteur général de la commission des finances (son rapport écrit a été présenté dans *le Monde* du 11 octobre), constate : « *L'ensemble des dépenses augmentera au rythme de 15,2 %. On peut se demander si le développement de l'intervention de plus en plus large de l'Etat pourra se prolonger indéfiniment. Les dépenses ordinaires continuent à prendre une part croissante dans le budget. La principale raison en est la réapparition des déficits budgétaires et, par conséquent, l'accroissement de l'endettement public. En second lieu, si l'effort de solidarité en faveur des catégories les plus défavorisées est délibéré, l'action en faveur de l'emploi résulte largement de la pression des circonstances. J'ai le sentiment*, déclare-t-il, *que devant l'urgence des besoins on sacrifie la qualité des prestations à leur quantité.* »

M. Icart note ensuite que la persistance d'un déficit budgétaire important témoigne de la difficulté à maîtriser la dépense et de la réticence à la financer par un prélèvement fiscal supplémentaire. Certes, reconnaît-il, l'impôt sur le revenu occupe une part croissante des ressources fiscales (plus de 20 % en 1979), ce qui traduit la volonté de réduire la part de l'impôt sur la consommation (socialement injuste). Mais, constate-t-il, la fiscalité actuelle est exagérément complexe.

Après avoir relevé l'effort de sincérité en ce qui concerne les hypothèses économiques (le taux de croissance retenu lui paraît plus réaliste), il énumère les éléments positifs du budget :

1) L'aide aux entreprises publiques sera très largement stabilisée. Il souhaite notamment que la formule des contrats d'entreprise soit étendue ;

2) L'effort budgétaire consacré à l'adaptation de notre économie ;

3) L'effort de solidarité en faveur des catégories défavorisées ;

4) L'action importante en faveur des collectivités locales ;

5) La progression des dépenses militaires.

### M. PAPON : le budget n'est pas neutre

M. MAURICE PAPON, ministre du budget, rappelle les trois impératifs de la politique gouvernementale :

1) Défendre l'emploi. D'abord par une action immédiate : cinq cent cinquante mille personnes ont bénéficié du premier pacte pour l'emploi ; six cent mille bénéficieront sans doute du second. Ensuite par l'encouragement des investissements créateurs d'emplois ;

2) Lutter contre l'inflation en encourageant la concurrence, en maîtrisant les rémunérations et en modérant la progression de la masse monétaire ;

3) Maîtriser les dépenses publiques, notamment les dépenses de fonctionnements, les concours aux entreprises publiques qui seront réduits et les dépenses de maladie qui seront modérées.

S'arrêtant sur les priorités du budget, il indique que le gouvernement a choisi :

1) L'indépendance de la France. D'où l'application de la loi de programmation militaire et la construction du sixième sous-marin nucléaire lance-engins ; d'où également l'encouragement des économies d'énergie et des énergies nouvelles ;

2) La sécurité des Français : 2 150 emplois de police et de gendarmerie sont créés. Les crédits d'entretien et de matériel de la police augmenteront et les moyens du ministère de la justice seront renforcés ;

3) La solidarité. M. Papon évoque successivement les actions sociales pour l'emploi et la formation professionnelle, l'aide aux familles et aux personnes âgées, l'indemnisation des rapatriés, la formation des jeunes, le doublement du budget de la santé et de la famille et les concours de l'Etat aux collectivités locales, concours qui atteindront au total, en 1979, 63 milliards de francs ;

4) L'équité fiscale entre les contribuables. D'abord la charge des contribuables modestes est allégée. Ensuite l'assiette de l'impôt sur le revenu est normalisée avec la limitation de certaines déductions forfaitaires dès 1980. le plafonnement de la déduction forfaitaire de 10 % concernera 20 000 contribuables qui gagnent plus de 33 333 F par mois. Enfin, la lutte contre la fraude fiscale sera accentuée.

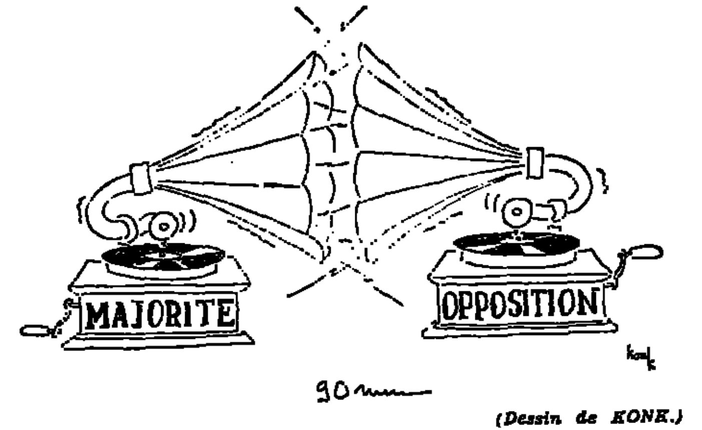
M. Papon conclut : « *Ce budget n'est pas neutre, il participe activement à la lutte contre l'inflation et au soutien de l'économie. En cédant aux tentations d'un déficit excessif, l'inflation rendrait vains les efforts de soutien de l'économie...* »

M. MARCHAIS monte alors à la tribune pour défendre la question préalable (il n'y a pas lieu à délibérer) opposée par le groupe communiste et dont l'adoption entraînerait le rejet du texte en discussion.

M. Barre quitte alors l'hémicycle. Au passage, M. Marchais lui lance : « *Alors M. Barre, on se défile toujours !* » Le premier ministre s'arrête et lui répond : « *Je vais travailler* », puis il sort.

M. Papon explique ainsi ce départ : « *D'une part, le premier ministre est appelé par les devoirs de l'Etat ; d'autre part, il sait d'avance ce que M. Marchais va dire et il est certain de n'en rien apprendre.* »

M. Marchais déclare : « *Le groupe communiste a posé la question préalable afin que l'Assemblée puisse débattre de la situation dramatique de l'emploi. Hier, le gouvernement s'y est refusé. Aujourd'hui, il présente un*




(Dessin de KONK.)

### « PAUVRE ROBERT ! »

*M. Robert Fabre, député non inscrit de l'Aveyron, a fait savoir, mercredi 11 octobre, dans un communiqué, que, contrairement à l'information parue dans* le Monde *du 12 octobre, il n'avait pas, mardi soir, voté pour, mais contre le projet de loi relatif aux opérations de la caisse d'amortissement pour l'acier. L'analyse du scrutin numéro 86, diffusée par les services de l'Assemblée, indique pourtant que M. Robert Fabre a, comme les autres députés non inscrits, émis un vote favorable sur le texte en discussion.*

*L'ancien président des radicaux de gauche, absent au moment du vote, semble donc avoir été victime d'un environnement politique hostile. Il siège désormais à l'extrême droite de l'hémicycle, dans une enclave bordée par le groupe R.P.R. Prudent, M. Fabre a pris, mercredi, ses précautions : il a été crédité d'un vote positif dans le scrutin public sur la question préalable opposée par le groupe communiste au projet de budget pour 1979.*

« Pauvre Robert », *commente, miséricordieuse,* la Lettre de la Nation, *qui suggère au groupe R.P.R. de lui offrir de s'apparenter.* « Ainsi, *observe-t-elle,* il serait sûr de voter tranquillement contre le gouvernement. »

### LA COMMISSION DES FINANCES A REJETÉ DEUX BUDGETS SUR CINQUANTE-QUATRE

La commission des finances de l'Assemblée nationale, réunie le mercredi 11 octobre, a adopté l'ensemble du projet de loi de finances pour 1979, tout en rejetant les crédits d'équipement du budget de l'éducation et de l'agriculture, soit deux budgets sur cinquante-quatre.

La commission avait précédemment réservé son vote sur le budget de l'éducation (*le Monde* du 11 octobre), afin de protester, selon M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), rapporteur spécial pour les crédits d'équipement, contre les annulations des crédits intervenus en 1978 et contre l'insuffisance des dotations pour 1979.

La commission a également réexaminé le budget dela R.T.F., sur lequel elle avait réservé son vote. Elle a adopté l'autorisation de percevoir la redevance télévision, mais elle a rejeté la répartition de cette redevance (*voir en dernière page*). Les crédits de la marine marchande, des prestations sociales agricoles et du commerce extérieur, qui avaient été antérieurement repoussés (*le Monde* du 4 octobre), ont été adoptés en seconde délibération, les rapporteurs, tous trois membres de l'opposition, maintenant leur demande de rejet.

La commission a adopté les crédits de l'intérieur et des collectivités locales, sur lesquels elle avait réservé son vote. En revanche, le rejet des crédits d'équipement de l'agriculture (*le Monde* du 7 octobre) a été maintenu.

## POUR 1979

# vous faire reculer»

danger d'une politique qui ignore les réalités et suscite des manifestations de rejet dans l'opinion ». « Le pays n'a plus confiance », conclut le député de l'Allier, devant un ministre du budget qui, cette fois, resta silencieux. Et M. Rolland de conclure, à l'adresse du premier ministre : « Si vous nous dites : « Je ne changerai pas de politique », pourquoi nous demander de venir à l'Assemblée nationale ? ». Le bon sens incarné.

PATRICK FRANCÈS.

*budget sans aucune mesure permettant une réduction effective du chômage. Non seulement,* affirme-t-il, *votre politique ne s'attache pas à résorber le chômage, mais je vous accuse de l'organiser délibérément.* »

M. Marchais précise : « *Les faits sont là : depuis que M. Giscard d'Estaing est à l'Elysée, le nombre des demandeurs d'emploi a doublé. Depuis que M. Barre est à Matignon, il a progressé de plus de 30 %. C'est un drame pour les hommes et pour la nation. Que faites-vous pour remédier à cette situation ? Vous bloquez le développement de la consommation populaire, vous restreignez les dépenses en faveur des équipements sociaux. Vous limitez les investissements. Résultat : la production industrielle stagne. En vérité, il n'est qu'un domaine où les choses vont bien : c'est celui des profits pour les firmes multinationales. Le chômage,* affirme l'orateur, *n'est pas seulement le résultat de votre action ; il en est le moyen. Votre politique d'austérité et de chômage,* ajoute-t-il, *est une politique d'organisation du déclin de la France.* »

M. Marchais conclut : « *Nous sommes décidés à vous empêcher d'aller plus loin dans la voie de l'austérité et du chômage. Des succès ont été remportés par les luttes des travailleurs. On peut donc vous faire reculer. Vous affichez, M. le premier ministre, votre détermination à ne rien céder. Mais vous ne pouvez pas tout à la fois allumer le feu sous la marmite, l'alimenter, l'attiser quotidiennement, et vous asseoir sur le couvercle en clamant que votre poids suffira à l'empêcher de se soulever. Il est grand temps que vous fassiez preuve de moins d'arrogance et de mépris à l'égard de la classe ouvrière et que vous vous décidiez à engager sérieusement les négociations qui s'imposent.* »

M. Hamel (U.D.F.) s'exprime contre la question préalable et demande à l'assemblée de repousser « *cet artifice de procédure à des fins partisanes* ».

Au scrutin public, l'assemblée repousse la question préalable par deux cent quatre-vingt-trois voix contre deux cent une.

M. Robert-André VIVIEN (R.P.R.), président de la commission des finances, indique que cette dernière a voulu exprimer les préoccupations des Français. D'où ses propositions pour alléger l'impôt des célibataires les plus modestes, mieux protéger les rentiers viagers contre la dépréciation monétaire, mieux répondre aux besoins de sécurité des populations urbaines et mieux répartir les charges entre l'Etat et les communes.

Pour M. LUCIEN RICHARD (R.P.R., Loire-Atlantique), qui intervient en séance de nuit, la situation est inquiétante et les mesures proposées pour relancer les investissements et résorber le chômage sont insuffisantes.

« *Sans une croissance suffisante,* observe M. PIERRET (P.S., Vosges), *on ne peut lutter efficacement contre le chômage.* » Son groupe ne peut voter « *un budget qui risque de faire, demain, de la France un pays industriel sous-développé* ».

M. ALPHANDERY (U.D.F., Maine-et-Loire) estime que « *dans le contexte actuel, une relance immodérée serait suicidaire* ». A son avis, il faut créer un environnement économique stable qui incite les entrepreneurs à investir afin que le redéploiement industriel s'accompagne de créations d'emplois.

M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine) remarque qu'on s'apprête à augmenter les responsabilités des communes *sans accroître leurs moyens.* M. COUSTÉ (app. R.P.R., Rhône) estime indispensable de réévaluer les bilans des entreprises et d'encourager davantage la reconstitution des fonds propres des P.M.E. M. JAGORET (P.S., Côtes-du-Nord) s'étonne que l'agriculture ne bénéficie que de 5 % du budget.

« *Il faut respecter le contribuable* », déclare M. GINOUX (U.D.F., Hauts-de-Seine), qui déplore que celui-ci *paie les frais de la désastreuse politique sidérurgique, du déficit des entreprises publiques et des dépenses budgétaires trop élevées.* Pour M. VIZET (P.C., Essonne), « *la réduction des inégalités n'est qu'un leurre électoral* ».

M. ROLLAND (R.P.R., Allier) rappelle qu'en mars dernier « *0,50 % seulement des Français ont permis à la majorité de l'emporter. C'était un miracle,* affirme-t-il, *et les miracles il n'y en a pas souvent ; cela pourrait bien être le dernier. Cette victoire,* constate-t-il, *les Français la considèrent aujourd'hui comme un fruit amer* ». S'interrogeant pour terminer sur la confiance, il déclare : « *Nous sommes avant Poincaré, avant Pinay ; le pays n'a plus confiance.* »

M. ALAIN BONNET (app. P.S., Dordogne) analyse ce qu'il appelle « *la politique des échecs, des artifices et des abandons* ». M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) plaide une nouvelle fois en faveur d'une véritable réforme fiscale pour remédier à l'inéquité et à l'incohérence. Mme MOREAU (P.C., Paris) dénonce l'aggravation de la condition féminine. « *Si un particulier se permettait d'agir comme l'Etat à l'égard des rentiers viagers,* déclare M. FREDERIC-DUPONT (app. R.P.R., Paris), *il serait poursuivi pour escroquerie.* »

M. LE PENSEC (P.S., Finistère) évoque les conséquences de l'insuffisance des dotations budgétaires affectées à l'enseignement primaire.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

P. Fr.

## « Je vais travailler »

Le premier ministre ayant jugé opportun et courtois de quitter l'hémicycle du Palais-Bourbon — « *je vais travailler* », — au moment même où M. Marchais montait à la tribune, il en résulta un petit incident dont la télévision fit ses choux gras en présentant du secrétaire général du P.C.F. des images qui n'étaient certes pas de nature à le grandir.

M. Papon, lui, se diminua, en expliquant que M. Barre « *savait d'avance* » ce que M. Marchais allait dire et était « *certain de n'en rien apprendre* ». Quel est l'orateur dont on ne pourrait en dire autant et ne vaudrait-il pas mieux alors supprimer le Parlement ? On s'étonne qu'un ministre, ancien rapporteur général du budget, ait pu tenir un tel langage.

Le comportement du principal intéressé n'a, en revanche, rien qui puisse surprendre. N'aimant et n'appréciant que lui-même, M. Barre est le plus intolérant des chefs de gouvernement que l'on ait jamais connus. Pourquoi se montrerait-il courtois en face de M. Marchais alors qu'il n'a cessé, au cours des derniers mois, d'insulter ceux qui se contentent, selon lui, « *de porter des pancartes et de vociférer* » (4 mars), ceux qui forment « *le chœur des pleureurs et le cortège des revendicateurs* » (22 juin), sans oublier « *les professionnels de la revendication* » (31 juillet) ni « *ceux qui scribouillent, jacassent, babillent* » (25 septembre).

En vérité, un tel homme apparaît mal placé pour remplir (à supposer qu'il le désire) la mission que le président de la République lui avait publiquement et solennellement confiée le 14 juin et qui consistait à s'entretenir d'un certain nombre de questions « *avec les principaux dirigeants de la majorité mais aussi de l'opposition* ».

L'incapacité de M. Barre à supporter quiconque n'est pas du même avis que lui en toutes choses crée problème à M. Giscard d'Estaing qui devra bien se résigner à changer de stratégie s'il ne veut pas changer de premier ministre. — R. B.



## AU SÉNAT

# Les maires, clef de voûte de la nouvelle législation sur l'affichage

**Par 269 voix contre 23 (P.C.), le Sénat a voté jeudi 12 octobre, à 2 h. 30 du matin, le projet de loi réglementant l'affichage.**

Ce texte, adopté au terme d'un long examen en séances publiques (*le Monde* des 4, 5 et 7 octobre) a été présenté et défendu par M. MICHEL D'ORNANO, ministre de l'environnement. Il vise essentiellement à protéger les monuments et les sites. Les sénateurs ont étendu par leurs amendements les pouvoirs de contrôle des maires.

Les principales modifications votées au cours de la dernière séance sont les suivantes :

Art. 15. — La réglementation de la présignalisation d'un établissement (préenseigne) installée à l'extérieur du lieu où se trouve l'établissement est la même que celle de l'enseigne. Les sénateurs, sur proposition du rapporteur, M. CARAT (P.S., Val-de-Marne) ont inclus parmi les dérogations autorisées, la signalisation des « services publics » et celle des établissements servant à la « fabrication ou à la vente de produits du terroir par des enterprises locales ».

Art. 16. — Le Sénat, sur l'initiative de sa commission des affaires économiques, a prévu que les autorisations délivrées par les maires seraient « de plein droit » après un délai de quatre mois, « à défaut de réponse de l'autorité administrative ».

Art. 17. — Contrats d'affichage : les sociétés d'affichage se verront imposer une obligation d'entretien des emplacements loués [amendement voté sur initiative de M. GUY PETIT (R.I., *Pyrénées-Atlantiques*) au nom de la commission des lois]. Faute d'exécution de cette obligation, le bailleur pourra obtenir du juge des référés l'exécution des travaux nécessaires ou la résiliation du contrat.

Art. 18. — Il fixe la durée maximale des conventions de concession de publicité : contre l'avis du ministre, contre l'avis de la *commission des affaires économiques* et contre l'avis de la commission des lois, le Sénat, par 189 voix contre 100, a voté une disposition portant de douze à quinze ans la durée maximum de la concession si la publicité est l'accessoire d'une mission de service public. « Il s'agit, avait déclaré le rapporteur M. CARAT, qui défendait cette disposition, de la liberté pour les communes de négocier les conventions qu'elles veulent. »

Art. 20. — Répression de l'affichage sauvage : en cas d'infraction, le Sénat a institué la présomption de responsabilité à l'encontre de celui pour le compte duquel la publicité est réalisée. C'est celui à qui la propagande profite qui devra faire la preuve de sa non-complicité. (Amendement de la commission des lois).

*Un article additionnel 28 bis,* voté par 269 voix contre 0 (contre l'avis du ministre) introduit la notion dans notre législation d'« *amendes locales* » : les amendes pour infraction à la réglementation de l'affichage, telles qu'elles avaient été fixées dans le projet, seront affectées d'une majoration de 50 % perçue au bénéfice de la commune sur le territoire de laquelle l'infraction a été commise.

Art. 30. — Sur initiative du ministre, un amendement adopté par le Sénat précise les conditions de résiliation obligatoire des contrats en cours qui ne sont pas conformes à la nouvelle réglementation. Ce texte établit un compromis entre les inconvénients de la rétroactivité de la loi et la nécessité de mettre fin à des contrats exorbitants.

Avant le scrutin sur l'ensemble du projet, plusieurs orateurs expliquent leur vote. M. VALLON (Rhône) indique que le groupe de l'Union centriste votera un texte qui « *reconnaît le rôle des maires* ». M. LAUCOURNET (Haute-Vienne) annonce que le groupe socialiste votera ce texte qui apporte d'heureuses transformations par rapport à la législation en cours. M. SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine) considère que, « malgré quelques améliorations, le projet est mauvais, qui confond l'affichage d'opinion avec l'affichage commercial ». Lui et ses amis voteront contre.

ALAIN GUICHARD.

## SELON LE PRÉSIDENT DU GROUPE R.P.R.

# M. Barre renoncerait à déposer certains projets qui déplaisent aux gaullistes

M. Raymond Barre s'est entretenu mercredi soir 11 octobre avec douze députés R.P.R. qu'il avait conviés à un cocktail à l'hôtel Matignon : MM. Pierre Bas (Paris), Jacques Baumel (Hauts-de-Seine), Jean-Pierre Bechter (Corrèze), Jean Boinvilliers (Cher), Alexandre Bolo (Loire-Atlantique), Jean Castagnou (Indre-et-Loire), Maurice Cornette (Nord), Jacques Delong (Haute-Marne), Claude Eymard-Duvernay (Seine-et-Marne), Pierre Raynal (Cantal), Pierre Weisenhorn (Haut-Rhin), accompagnés de M. Claude Labbé, président du groupe.

A l'issue de cette réception, M. Claude Labbé a évoqué l'accord intervenu lundi entre la délégation du R.P.R. qu'il conduisait et le premier ministre. Il a précisé qu'il avait obtenu de M. Barre l'assurance que le gouvernement accepterait l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, avant la fin de l'année, de certaines propositions de loi déposées par le R.P.R. et qu'il ne donnerait pas suite, en revanche, du moins pour l'instant, aux projets auxquels s'opposent les gaullistes.

Cet accord évitera donc, selon M. Labbé, que le gouvernement ne traduise en textes législatifs les désirs du chef de l'Etat pour ce qui concerne l'instauration d'un scrutin de type proportionnel pour les élections municipales et la limitation du cumul des mandats électifs. Bien que ces projets n'aient jamais suscité jusqu'à présent un réel empressement chez M. Barre, le président du groupe R.P.R. estime que les choses sont ainsi clarifiées.

M. Labbé a également indiqué que le *premier ministre s'était* déclaré favorable à l'examen au cours de cette session de la proposition de loi sur la « *moralisation* » de la campagne électorale pour l'élection de l'Assemblée européenne au *suffrage universel,* texte dont le dépôt a été annoncé vendredi dernier par M. Debré (*le Monde* daté 8-9 octobre).

M. Labbé a *fait observer que,* de toute façon, la durée de la *discussion budgétaire ne permettra* pas à l'Assemblée nationale de consacrer beaucoup de temps à l'examen des diverses propositions de loi. Le chef du gouvernement n'aurait fait aucune réelle *concession au R.P.R. dans les* domaines économique et social.

ALAIN ROLLAT.

● *Le groupe d'action et de propositions* (GAP), qui rassemble des députés des deux groupes de la majorité, a décidé de se donner un bureau parlementaire, auquel siègent deux élus du R.P.R., Mme Hélène Missoffe (Paris) et M. Gérard César (Gironde), et deux élus de l'U.D.F., MM. Charles Millon (Ain) et Jean-Pierre Pierre-Bloch (Paris). Le GAP *sera reçu à déjeuner par le premier ministre mardi 17 octobre.*

# La réforme des statuts du P.S. est plus limitée que prévu

Les dirigeants du P.S. ont tenté le mardi 10 octobre d'arriver à un accord sur la réforme des statuts qui doit être soumise le 25 novembre à une convention nationale. M. Mauroy, qui est à l'origine de cette initiative, souhaite obtenir la fin de la cooptation pour la désignation des membres du comité directeur. Les militants, en effet, ne se prononcent, lors des congrès, que sur des *motions politiques* auxquelles sont annexées des listes de signataires. Ces listes rassemblent en fait les candidats aux instances dirigeantes, mais elles sont bloquées. Les premiers sont élus, le nombre total variant proportionnellement au volume des suffrages obtenus par la motion. L'important est donc l'ordre de classement des signataires de la motion et celui-ci n'est arrêté qu'à l'issue d'une négociation entre les chefs de courants ou de sous-courants. Il y a donc cooptation.

La réforme consiste à permettre aux militants socialistes d'élire directement leurs représentants au comité directeur. Plusieurs projets ont déjà été élaborés, notamment après de difficiles négociations entre MM. Mitterrand et Mauroy. Le dernier en date de ces compromis prévoyait un élargissement du comité directeur, qui aurait été élu, pour partie, par les congrès des fédérations départementales, pour partie sur une liste nationale afin, notamment, d'assurer la *représentation des minorités* et le quota des femmes.

Ce projet a été abandonné le mardi 10 octobre, notamment en raison de l'opposition du CERES et de M. Michel Rocard. M. Georges Sarre, au nom de la minorité du P.S., a fait valoir qu'en toute hypothèse une réforme des statuts ne pourrait être appliquée dès le congrès de 1979. L'article 88 des statuts du P.S. prévoit, en effet, qu'une telle réforme doit être ratifiée par un congrès. Pour tourner cette difficulté il a été convenu de maintenir les statuts en l'état et donc de renoncer à tout élargissement du comité directeur et à son élection par deux collèges distincts.

Les dirigeants socialistes se sont limités à une simple modification d'ordre réglementaire en faisant en sorte qu'au sein de chaque courant du parti les candidats au *comité directeur soient* élus. Le compromis sur ce point a été définitivement arrêté mercredi par le bureau exécutif.

Le système retenu prévoit que, huit jours avant le congrès, se réunissent des assemblées nationales de courants. Les délégués à ces assemblées arrêteront par vote la liste des candidats du courant au comité directeur.

Parmi les autres modifications retenues, et qui avaient été adoptées avant les vacances, figure l'instauration d'une *limite* d'âge. Au-delà de soixante-dix ans les socialistes ne pourront plus briguer un mandat. Il est, en outre, convenu que le candidat du P.S. à l'élection présidentielle sera désigné par l'ensemble des militants.

T. P.

● *A Joinville-le-Pont (Val-de-Marne),* où le premier tour de l'élection municipale partielle, organisée à la suite de l'annulation du scrutin de mars 1977, est fixé au dimanche 15 octobre, la liste de M. Barbarin, qui s'oppose à celle sortante de l'union de la gauche, a reçu, vendredi 11 octobre, l'investiture de l'U.D.F.

● *Condition féminine.* — Sont nommés au cabinet de Mme Monique Pelletier, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la condition féminine : Mme Catherine Bersani et M. Pierre Coupaye (conseillers techniques) et Mme Catherine Maus (chef de cabinet).

# POLITIQUE

## Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 11 octobre, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de la séance le communiqué officiel suivant a été rendu public :

### ● LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a adopté un projet de loi créant, au profit des collectivités locales, une dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, qui remplace le versement représentatif de la taxe sur les salaires ainsi que divers versements et aides spécifiques de fonctionnement.

Ce texte constitue, après le projet de loi portant aménagement de la fiscalité directe locale, le deuxième volet financier du plan de développement des responsabilités locales soumis au Parlement. Il confirme la volonté du gouvernement de donner aux collectivités locales des ressources modernisées.

Le montant annuel de cette dotation évoluera au même rythme que celui des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.). Pour l'année 1979, la dotation devrait s'élever, selon les prévisions de la loi de finances, à plus de 32 milliards de francs.

La dotation globale de fonctionnement comprend : une dotation forfaitaire, une dotation de péréquation et des concours particuliers.

La dotation forfaitaire ménage la transition indispensable à l'application complète du mécanisme de répartition prévu par la loi, en assurant à toutes les collectivités locales une part garantie des ressources attribuées l'année précédente. Son montant sera progressivement réduit jusqu'à représenter, en 1986, 25 % de l'ensemble de la dotation globale de fonctionnement.

Parallèlement, le montant de la dotation de péréquation sera augmenté pour atteindre 75 % de la dotation globale. La dotation de péréquation procurera aux collectivités locales des ressources d'autant plus abondantes qu'elles sont moins favorisées et qu'elles s'imposent un effort fiscal important.

Les concours particuliers permettront d'accorder des aides supplémentaires aux communes ayant à faire face à des situations spécifiques. Ainsi les communes les plus démunies, et notamment celles qui subissent des handicaps en raison de leur situation géographique, pourront bénéficier d'une dotation minimum comme l'avait indiqué le président de la République à Vallouise en août 1977.

De même, la libre coopération entre communes sera facilitée : une majoration de la dotation sera versée aux communes appartenant à des organismes témoignant d'une forte solidarité.

Les communes des territoires d'outre-mer qui ne bénéficiaient pas du V.R.T.S. reçoivent, selon des modalités particulières, une attribution au titre de la dotation globale de fonctionnement.

### ● L'EVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS

Le premier ministre a présenté une communication sur les perspectives d'évolution des rémunérations pour la fin de 1978 et pour 1979. Il a souligné que la modération de la hausse des rémunérations reste le facteur décisif d'un ralentissement sensible et durable de la hausse des prix et d'une amélioration de l'emploi.

Après avoir rappelé les résultats appréciables obtenus à cet égard depuis 1976, sans interruption de la politique contractuelle et grâce à la compréhension et aux efforts des Français, le premier ministre a confirmé que le principe du maintien du pouvoir d'achat devrait être respecté en 1978 et 1979. Compte tenu de la hausse prévisible des prix au cours de l'année 1978, l'augmentation des rémunérations pour l'ensemble de cette année devrait être de l'ordre de 11 % ; les hausses à intervenir au cours du quatrième trimestre doivent être déterminées en conséquence.

Pour 1979, la politique économique et financière d'ensemble mise en œuvre par le gouvernement tend à ce que la hausse des prix soit inférieure à 8 %. Dans ces conditions, il est nécessaire que l'augmentation des rémunérations aussi bien que des revenus non salariaux se maintienne dans cette limite, des ajustements pouvant intervenir en fin d'année en fonction des résultats constatés. Ces résultats doivent être acquis dans le respect de la politique contractuelle.

En recherchant en 1979 une décélération significative dans l'évolution des prix et des revenus, les Français consolideront les progrès déjà réalisés sur la voie du redressement de l'économie dont dépend son développement économique et social, et qui est indispensable à l'amélioration de l'emploi.

### ● L'APPAREIL JUDICIAIRE

Le garde des sceaux a exposé au conseil des ministres la situation actuelle de la justice et fait un certain nombre de propositions pour le fonctionnement de l'appareil judiciaire.

Concernant le coût de la justice, il a rappelé que, depuis le 1er janvier 1978, l'Etat ne perçoit plus aucune somme au titre de frais de justice et les seuls débours exposés par les parties à un procès sont constitués par les honoraires d'avocat et, le cas échéant, les frais d'expertise. Les initiatives déjà prises, par les avocats, pour améliorer la publicité de leurs honoraires sont suivies attentivement et encouragées.

L'accélération du cours de la justice ne doit pas aboutir à méconnaître les droits des parties ni à gêner l'exercice des droits de la défense : la justice doit être plus rapide, sans être expéditive. Pour arriver à cette fin, il faut poursuivre dans la voie déjà tracée de la simplification des procédures tant pénale que civile.

En ce qui concerne l'adaptation du système pénal, le garde des sceaux a souligné qu'elle implique une plus nette distinction entre la répression de la grande criminalité et le traitement de la petite délinquance. Celle-ci devrait être le plus souvent justiciable de peines autres que l'emprisonnement. Il faut élargir l'éventail des possibilités offertes au juge pour substituer à la peine de prison d'autres formes de sanction. Ainsi faut-il classer parmi les contraventions un certain nombre de délits mineurs, diminuer et même supprimer dans certains cas la durée de l'emprisonnement pour de simples contraventions.

Le garde des sceaux a également souligné la nécessité d'ouvrir le corps des magistrats, notamment en élargissant les conditions d'accès au concours de l'Ecole nationale de la magistrature et en favorisant les activités de stage par rapport à la formation théorique.

Enfin, le ministre de la justice a rappelé que le programme de Blois prévoit le renforcement de la garantie des droits de la personne. Il a notamment informé le conseil des ministres de l'état d'avancement des travaux menés en la matière par la chancellerie. Des propositions seront faites sur ce point au gouvernement pour la fin de l'année.

Le garde des sceaux a rendu compte au conseil des ministres des travaux du conseil des Communautés européennes et de la conférence des ministres de la justice des Neuf tenus à Luxembourg les 9 et 10 octobre. La conférence a examiné et approuvé le principe des orientations soumises par le gouvernement français pour la construction d'un espace judiciaire européen, à la suite des propositions faites au conseil européen des 5 et 6 décembre 1977 par le président de la République. Un groupe d'experts est chargé de soumettre un rapport aux ministres de la justice, dans un délai de six mois, pour mettre en œuvre ces orientations. (Lire page 13.)

### ● LES PERSONNES AGÉES

Le ministre de la santé et de la famille et le secrétaire d'Etat auprès du ministre ont fait le point sur les progrès enregistrés en ce qui concerne les conditions d'hébergement et de vie des personnes âgées.

Outre les mesures prises pour revaloriser les revenus des personnes âgées, qui ont permis, notamment, le doublement du minimum vieillesse en quatre ans, une politique très active a été poursuivie pour que celles-ci puissent, dans d'aussi bonnes conditions que possible, continuer à vivre chez elles :

— L'allocation-logement, qui n'était versée qu'à 100 000 personnes en 1971, en concerne maintenant plus d'un demi-million ;

— L'effort de la collectivité en faveur du logement des personnes âgées représente plus de 2 milliards de francs en 1978 ;

— Grâce à la priorité donnée aux personnes âgées pour les installations téléphoniques, 125 000 d'entre elles, dont 35 000 âgées de plus de quatre-vingts ans, ont pu en bénéficier en huit mois ;

— Plus de 200 000 personnes bénéficient de l'aide ménagère à domicile et plus de 2 millions bénéficient d'une aide sociale ;

— Le nombre des clubs de personnes âgées a cru de manière spectaculaire : 1 000 clubs en 1971, 12 000 clubs aujourd'hui pour deux millions de personnes.

D'autre part, les conditions dans lesquelles sont hébergées les personnes âgées ont été améliorées par le développement de la formule des foyers-logements à un rythme proche de 10 000 places par an et par la construction ou la modernisation d'établissements médicaux destinés aux personnes âgées invalides, ces deux formules remplaçant progressivement les anciens hospices. Des dispositions appropriées ont été prises pour que l'assurance maladie prenne en charge, de façon forfaitaire, la part qui lui revient dans le fonctionnement de ces établissements.

### ● LE LIBAN

Le conseil des ministres a examiné la situation au Liban après le cessez-le-feu appliqué à Beyrouth à la suite de l'appel unanime du Conseil de sécurité. Il insiste pour son application durable et effective par toutes les parties concernées.

Le président de la République a souligné la nécessité urgente de mettre à profit l'arrêt des combats pour entreprendre la réconciliation nationale au Liban, qui peut seule permettre de trouver une solution durable aux épreuves du peuple libanais.

Il a d'autre part indiqué que, sur ses instructions, la France allait apporter immédiatement une aide humanitaire aux populations cruellement éprouvées de Beyrouth. Cette aide d'urgence comprend l'envoi d'une équipe de médecins militaires et la fourniture de médicaments.

### ● LES NATIONS UNIES

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de sa participation aux premiers travaux de la trente-troisième session de l'Assemblée générale des Nations unies.

A la faveur des nombreux contacts qu'il a pris à cette occasion, il a pu vérifier l'intérêt que suscitent les positions françaises telles qu'il les a exposées dans le discours qu'il a prononcé à la tribune de l'organisation mondiale le 27 septembre.

Il a rappelé qu'en ce qui concerne la Namibie, le Conseil de sécurité a approuvé, le 29 septembre, le rapport du secrétaire général relatif à l'application du plan de règlement élaboré par ses cinq membres occidentaux. Afin de marquer l'importance qu'ils y attachaient, les ministres des affaires étrangères avaient tenu à participer en personne à cette séance du Conseil de sécurité. Lui-même a saisi cette occasion pour lancer un appel solennel au gouvernement sud-africain afin qu'il renonce à imposer un règlement unilatéral condamné d'avance et qu'il accepte de coopérer avec les Nations unies.

La crise du Liban a, d'autre part, conduit le ministre à prolonger son séjour à New-York afin de participer à la recherche des moyens de parvenir à un cessez-le-feu à Beyrouth.

A la suite d'un premier appel dont il a pris l'initiative en sa qualité de président en exercice du Conseil de sécurité et qu'il a lancé le 4 octobre, conjointement avec le secrétaire général, le Conseil de sécurité s'est réuni le 6 pour adopter à l'unanimité une résolution appelant à un cessez-le-feu. Celui-ci est devenu effectif le lendemain.

Le ministre a conclu en soulignant la contribution positive que les Nations unies pouvaient et devaient apporter à la solution des principaux problèmes auxquels la communauté internationale ou certains de ses membres se trouvaient confrontés, ainsi que le rôle actif que la France entendait y tenir, conformément à sa place dans le monde et à son statut de membre permanent du Conseil de sécurité.

### ● LE BRÉSIL

Le président de la République a informé le conseil des ministres de sa visite officielle au Brésil, pays appelé à jouer un rôle croissant sur la scène internationale.

### ● LA COMMISSION FRANCO-SOVIÉTIQUE

Le ministre de l'économie a rendu compte des travaux de la treizième session de la Commission mixte permanente franco-soviétique qui s'est tenue à Paris les 2 et 3 octobre.

Cette Commission a constaté le développement satisfaisant de la coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine de la science et de la technique, et dans les domaines de l'énergie atomique, de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques et de la télévision en couleurs.

Il a été convenu de développer les efforts, de part et d'autre, pour atteindre les objectifs fixés dans le domaine économique à l'occasion de la rencontre de M. Leonid Brejnev et de M. Valéry Giscard d'Estaing à Rambouillet : doublement et si possible triplement des échanges de 1975 à 1980.

### ● LES OBLIGATIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation d'une convention européenne, signée par la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et la France, relative aux obligations en monnaie étrangère et qui détermine certaines règles auxquelles chaque partie contractante doit conformer sa législation pour faciliter les relations commerciales internationales.

### ● L'ENTRAIDE JUDICIAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation de la convention franco-allemande signée à Bonn le 24 octobre 1974, qui complète les dispositions de la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale du 20 avril 1959.

### ● ÉCHANGE DE LETTRES FRANCO-ESPAGNOL

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation d'un échange de lettres franco-espagnol du 19 janvier 1978 sur les questions fiscales concernant les immeubles que chacun des deux Etats possède sur le territoire de l'autre.

### ● LA NAVIGATION DU RHIN

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de siège, signé le 10 mai 1978 entre la France et la Commission centrale pour la navigation du Rhin, relatif aux privilèges et immunités dont bénéficient les organisations internationales ayant leur siège sur le territoire français.

### ● MODIFICATIONS DE LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi approuvant un échange de notes franco-suisse des 4 et 7 juillet 1977 relatif à l'entrée en vigueur d'une convention entre les deux pays du 25 février 1953 sur diverses modifications de la frontière le long de la route nationale française n° 206.

● *La prochaine réunion* du conseil des ministres, le 18 octobre, sera entièrement consacrée aux petites et moyennes entreprises en difficulté, a annoncé M. Pierre Hunt.

Le Monde

# société

## MÉDECINE

### Un nouveau succès du génie génétique à l'Institut Pasteur

# Un colibacille a fabriqué une protéine de grande taille

Pour la première fois, des chercheurs français ont réussi à reprogrammer la bactérie commune de l'intestin, le colibacille, et à lui faire fabriquer une protéine de grande taille, qui n'est normalement synthétisée que par des organismes supérieurs. Cette protéine est l'albumine de l'œuf de poule, ou ovalbumine.

Cette nouvelle réussite de la génétique, véritable micrografie à l'échelle moléculaire, a été rendue possible par une étroite coopération scientifique groupant plusieurs laboratoires financés, notamment, par le C.N.R.S., la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique), l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et l'institut Pasteur. Les équipes de recherche étaient dirigées à l'institut Pasteur de Paris par M. Philippe Kourilsky, maître de recherches au C.N.R.S. Le résultat de cet important travail est publié dans le numéro daté du 12 octobre de la revue scientifique britannique *Nature*.

L'ovalbumine est une protéine de poids moléculaire important. Le travail de recherche fondamentale réalisé présente un grand intérêt théorique. Il fait la preuve que des bactéries sont bien capables de synthétiser des protéines étrangères de grande taille, après reprogrammation de leur matériel génétique. En d'autres termes, cette expérience renforce les espoirs que l'on peut placer dans les techniques de génie génétique pour la production en masse de protéines d'intérêt biomédical, industriel et agricole.

Les chercheurs de l'Institut Pasteur et du C.N.R.S. ont utilisé une copie du gène, faite à partir d'ARN messager contenant les instructions nécessaires à la synthèse de l'ovalbumine. Cette copie, synthétisée en 1977 par des chercheurs de la faculté de médecine de Strasbourg, dirigés par le professeur Pierre Chambon, a été insérée dans un minuscule transporteur biologique construit pour l'occasion et conçu de façon à « tromper » le colibacille. Ce dernier se mit alors à synthétiser une protéine pratiquement semblable à l'ovalbumine, en « croyant » synthétiser une de ses propres protéines.

A la fin de l'année 1977, une équipe de chercheurs américains avait *réussi à faire fabriquer par le colibacille* une petite hormone, la somatostatine. Tout récemment, la même *équipe a réussi la synthèse* de l'insuline à *partir* d'un gène *artificiel* introduit dans le colibacille. Mais c'est la première fois au monde qu'une équipe de recherche, grâce à des techniques de génie génétique, parvient à faire fabriquer par une *bactérie*, une molécule aussi grosse que l'ovalbumine, et cela à raison d'environ cinquante mille exemplaires par cellule.

### A propos du procès de Toulouse

# Un violent réquisitoire de M. Mitterrand contre le conseil de l'ordre

**Trente-deux médecins, parmi lesquels M. Gérard Bapt, député (P.S.) et conseiller général de Toulouse, ont comparu, ce mercredi matin, devant le tribunal d'instance de Toulouse pour non paiement de leur cotisation à l'ordre des médecins. M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a témoigné au cours de l'audience en faveur des contestataires.**

De notre correspondant régional

Toulouse. — C'est en témoin cité par le collectif médecine-santé de la Haute-Garonne que M. Mitterrand a déposé devant la chambre civile du tribunal d'instance de Toulouse. Les plaidoiries se sont poursuivies jusqu'à 13 heures. Le jugement a été mis en délibéré.

Mais devant les journalistes, quelques instants après, M. Mitterrand a prononcé un sévère réquisitoire contre l'ordre national des médecins qui, à ses yeux, est une « *offense pour la démocratie* ». Il a rappelé que les propositions de loi n'étant valables que pour la législature, il allait déposer de nouveau sur le bureau de l'Assemblée celle qu'il avait signée le 20 décembre 1974.

« *Dans ma déposition devant les juges toulousains*, a-t-il ajouté, *j'ai tenu à engager ma responsabilité et ma conscience de socialiste et avec moi celle de près de deux cent mille militants dans un problème qui concerne directement notre société. L'avocat de l'accusation a ironisé sur le non-paiement des 400 francs de cotisation. Là n'est pas le problème : les trente-deux médecins contestataires ont été atteints dans leur dignité et leurs activités professionnelles. Ils ont payé très cher leur courage civique, car certains sont encore empêchés d'exercer leur profession.*

» *Dans cette affaire, qui concerne directement nos libertés, des écrivains, des philosophes, des sociologues, des membres du clergé, André Malraux et Mgr Etchegaray, président de la conférence épiscopale de France, entre autres, se sont prononcés. Des sommités du monde médical et universitaire, comme les professeurs Milliez et Jean Bernard, n'acceptent pas l'oppression du conseil de l'ordre. Pour ma part, je considère que cet organisme, créé sous Vichy dans l'esprit corporatiste qui caractérisa les régimes fasciste et franquiste, comme un véritable garde-chiourme attaché à la défense des privilèges de la société actuelle.* »

« *Si l'ordre*, a poursuivi le premier secrétaire du P.S., *n'a jamais pris la défense des médecins victimes des régimes de dictature, il s'est par contre toujours opposé aux libertés fondamentales telles que le choix de la contraception ou de l'avortement. Il se borne aujourd'hui à réclamer le paiement des cotisations alors qu'il n'a pas hésité à briser les carrières. Il a fait interdire l'exercice de la profession à l'auteur du livre* Comment faire l'amour ? (1), *qui est aujourd'hui mis entre les mains des élèves des collèges et des lycées. J'ajouterai qu'il y a identité de vues entre le conseil de l'ordre et le gouvernement.* »

En conclusion, M. Mitterrand a précisé que le P.S. demande, aussi, la suppression des conseils de l'ordre des architectes et des géomètres. — L. P.

(1) Le Dr Carpentier (N.D.L.R.).

## « UNE BOUTIQUE DE PLUS DANS LE TEMPLE »

L'hostilité de M. François Mitterrand au conseil national de l'ordre ne date pas d'aujorud'hui. Il écrit dans son dernier livre, *l'Abeille et l'Architecte* : « *Je ne me flatterai pas d'avoir été à l'origine des propositions parlementaires tendant à la suppression de l'ordre tant cela va de soi. Par quelque bout que je le prenne, il y a beau temps que celui-ci me scandalise.* » Le réquisitoire d'aujourd'hui reprend une argumentation déjà ancienne.

On peut lire en effet aussi dans ce livre : « *Créé par une loi de Vichy édictée le 7 octobre 1940, le conseil de l'ordre fonctionne selon des règles et des usages qui reflètent l'état d'esprit de l'époque : pas de débat démocratique, pas de déclaration d'intention, ni de présentation d'idées des candidats qui, élus, auront à régenter une profession dont la déontologie commande pour une large part l'évolution des mœurs. L'ordre s'est opposé successivement à la médecine sociale, aux cabinets de groupes, d'équipes et de centres de soins, à la convention avec la Sécurité sociale, à la nouvelle législation sur la contraception, sur l'avortement (...). Ce ne sont pas les examens, les diplômes, la compétence, les services rendus qui autorisent l'exercice légal de la profession médicale, mais le paiement d'un écot à l'ordre. On a déjà compris que le conseil de l'ordre ne se fait si souvent tatillon et persécuteur qu'en raison d'options qui vont plus loin qu'un réflexe corporatif et qui répondent en vérité à des choix politiques. Le conseil de l'ordre entretient les pires tendances d'une médecine qui se fabrique une morale trop utile à ses intérêts pour n'être pas suspecte. Une boutique de plus dans le temple.* »

Ces appréciations sur le conseil de l'ordre constituent le seul passage de son livre où M. François Mitterrand commente avec une telle précision l'actuel système de santé français.

## « DES PROPOS OUTRANCIERS » estime le docteur Jean Clozier

Le docteur Jean Clozier, secrétaire général adjoint de l'ordre des médecins, a jugé « outranciers » les propos tenus par M. François Mitterrand à Toulouse.

« *Que M. Mitterrand, en tant que citoyen, pense ce qu'il veut, c'est son affaire; qu'en tant qu'homme politique il condamne l'ordre, passe encore* », a déclaré M. Clozier, mais, a-t-il ajouté, « *le ton de ses propos en limite la crédibilité et la portée* ».

Le secrétaire général adjoint du conseil de l'ordre estime en outre qu'un prétoire « *n'est pas le lieu propice à ce genre de tribune politique* ». Il se demande même si « *M. Mitterrand n'ignore pas tout du rôle exact de l'ordre* », qui, selon lui, est de « *préserver l'indépendance et la liberté du médecin contre tout pouvoir extérieur et dans le seul but de servir la personne humaine* ».

## LE PARTI SOCIALISTE PUBLIE SON PLAN SANTÉ

Le document de la commission nationale de la santé du parti socialiste, adopté par le comité directeur dès décembre 1977, a été publié seulement mercredi 11 octobre dans *le Poing et la Rose*, mensuel de ce parti. La parution de ce texte, dont la rédaction a associé quelque cinq cents militants, avait été reportée aux lendemains des élections législatives de mars 1978 par le secrétaire national du P.S., qui craignait, avait-on dit, l'hostilité des médecins. Ce texte étant paru, on peut se demander ce qui, dans ces cinquante-deux pages, peut susciter une sérieuse méfiance du corps médical ?

Les éléments de « rupture » de ce programme figuraient déjà dans le programme commun, qu'il s'agisse de la nationalisation des grandes firmes pharmaceutiques, de la suppression de l'ordre des médecins ou bien encore du déplafonnement des cotisations à la Sécurité sociale. Mais les objectifs affichés par ce document ne sont pas fondamentalement différents de ceux de l'actuel ministre de la santé et de la famille : la lutte contre les excès de l'hospitalisation, l'accent mis sur la prévention, la volonté de diminuer les inégalités face à la santé sont des thèmes fréquemment développés également par Mme Simone Veil.

Seuls des moyens nouveaux auraient donné une crédibilité réelle à ces déclarations d'intention. S'agit-il de transformer les cliniques en établissements à but non lucratif ? Si tel est l'objectif affiché, le document se contente de prévoir « dans l'immédiat » la négociation d'un nouveau statut qui fera l'objet d'une discussion avec les parties intéressées. L'accès des généralistes à l'hôpital ? Il conviendra, dit le texte, d'en organiser la mise en œuvre.

Des centres de santé intégrés, où les médecins seront rémunérés à la fonction, seront-ils créés ? Ils coexisteront, répondent les responsables de la santé au parti socialiste, avec la médecine libérale, et ils ne seront favorisés par l'Etat que dans les villes nouvelles et les zones sous-médicalisées. Ailleurs, l'initiative en sera laissée — comme c'est le cas aujourd'hui — aux collectivités locales. S'il est prévu que les moyens de ces dernières seront renforcés, le document ne prévoit *expressément aucun transfert de* financement des caisses de Sécurité sociale vers ces mêmes collectivités locales.

Le droit à dépassement sera, certes, supprimé. Mais que les médecins se rassurent : la nomenclature des actes professionnels permettra « *l'exercice d'une médecine lente* ». Faut-il comprendre que les honoraires médicaux seront revalorisés ?

Pour éviter que le nombre des médecins ne soit trop élevé, aucun *numerus clausus* ne sera institué mais des aides pécuniaires à l'installation seront créées ; or c'est là l'une des revendications actuelles des syndicats médicaux.

« *La profession médicale reste très influente dans notre société* » indique le document... dans le parti socialiste aussi, est-on tenté de penser.

NICOLAS BEAU.

## LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL JUDICIAIRE

# M. Peyrefitte est favorable aux peines de substitution pour les petites condamnations

**M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a réuni mercredi 11 octobre une conférence de presse sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire après sa communication au conseil des ministres. « Le conseil des ministres sur les problèmes de justice a été reporté du 20 septembre à aujourd'hui, a-t-il indiqué, mais le temps n'a pas été suffisant pour épuiser le sujet. Nous avons remis à la semaine prochaine le détail des propositions de réformes et la discussion. » Le ministre a donc simplement analysé « les grandes orientations générales ».**

La justice est critiquée en France depuis toujours, a rappelé le ministre, en citant Tocqueville. Actuellement plus des trois quarts des Français sont mécontents de leur justice. « *Elle est plus sévèrement critiquée qu'aucune des autres institutions : l'armée, la police, le Parlement, l'Eglise* », a-t-il dit. « *La justice est trop et injustement décriée, car les magistrats français sont d'une très grande qualité. Cependants, certains reproches qui lui sont faits sont fondés : les Français la trouvent lente, coûteuse, inaccesible, inefficace et arbitraire.* »

« *Pour remédier à tout cela, il faut augmenter nos moyens*, a estimé M. Peyrefitte. *Car nous avons connu depuis quelques années une véritable explosion judiciaire. Lorsque le niveau intellectuel et culturel d'une population s'élève, elle conteste davantage. De plus, les effets de l'aide judiciaire, créée en 1972, se sont fait sentir dès 1974. Il faut ajouter encore la prolifération des mouvements associatifs, l'augmentation de la criminalité et les manœuvres dilatoires. De plus en plus d'affaires vont en effet en appel — on est passé de cinq à vingt-cinq pour cent — et en cassation. On sait qu'on va profiter des lenteurs de la procédure.* »

### Plus de 21 % de crédits

Selon le garde des sceaux, « *la justice est également inadaptée en ce qui concerne le système pénal. Il est à la fois excessif et insuffisant* ». Excessif pour ce qui concerne la détention provisoire (*45 % des détenus*). « *Nous avions fait un texte pour limiter cela. Il n'a pas été suivi.* » Seules les très courtes peines et les longues peines lui semblent « *opportunes* ». « *Les premières — quelques jours — parce qu'elles font réfléchir ; les autres pour diminuer la propension au crime de certains individus. Après vingt ans, un détenu n'a pas envie de recommencer. J'ai laissé partir le curé d'Uruffe sans remords après vingt et un ans. Jusqu'à présent, il ne s'est pas mal tenu.* »

Pour éviter l'emprisonnement « *pour de petites condamnations, nous avions préconisé — en 1975 — des peines de substitution. Elles n'ont pas été appliquées.* » De plus, d'un tribunal à un autre, les peines sont, pour un même délit, très variables ; c'est pourquoi le ministre de la justice a demandé au directeur des affaires criminelles et des grâces de « *faire le tour des cours d'appel et de voir les parquets pour recommander une certaine harmonisation des peines et l'application des dispositions libérales, telles que dispenses de peines ou peines de substitution* ». A une peine d'un an d'emprisonnement, on pourrait substituer une amende prélevée sur le salaire du délinquant pendant plusieurs années. « *Cela me paraît plus éducatif, plus moral, plus efficace que la prison, qui est le plus souvent un pourrissoir pour les petits délinquants.* »

En outre le peuple français « *ne se reconnaît pas dans le corps judiciaire qui juge en son nom. La magistrature est un monde clos qui évolue lentement. Elle souffre d'immobilisme convulsionnaire* ». Il convenait donc, pour améliorer le fonctionnement et l'image de la justice, de prendre, estime M. Peyrefitte « *une vue globale des choses. J'ai donc créé trois groupes qui ont travaillé sous la direction de MM. Guy Chavanon, Pierre Bellet et Jean Vassogne. Ils ont élaboré des projets qui ont été présentés au conseil restreint du 13 juillet. Le détail technique des réformes prévues pourra être donné mercredi prochain* ».

Pour que ces réformes puissent être efficaces, il faudra des moyens financiers. Le budget qui sera présenté au Parlement le 24 octobre sera « *un bon budget* », a dit M. Peyrefitte. « *Il sera augmenté de 21 %. Pour les années 1978 et 1979 l'augmentation sera de 46 % ce qui dépasse de beaucoup l'augmentation des effectifs des autres ministères. La masse des crédits de paiement progresse de 20,58 %, les effectifs de 4,36 % et le budget d'équipement de 46,41 % ; les greffes seront renforcés par mille cent cinq fonctionnaires qui viendront compléter les mille cent vacataires Barre placés en 1977 et 1978. Les services d'éducation surveillée seront les plus heureux bénéficiaires : trente-sept millions pour le budget d'équipement, création d'emploi et de trois centres d'orientation.* »

### Après la réunion des ministres de la justice des Neuf

# Dans six mois, l'« espace judiciaire européen » ?

Les ministres de la justice des neuf pays membres de la C.E.E., réunis le mardi 10 octobre à Luxembourg, se sont déclarés favorables au projet français de convention de coopération pénale présenté par le garde des Sceaux, M. Alain Peyrefitte. Ils ont demandé aux experts de préparer, avant six mois, un texte à ce sujet. M. Peyrefitte a indiqué, à l'issue de la conférence, que ce projet de convention reprenait l'idée de création d'un « *espace judiciaire européen* », exprimée par le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, à la réunion en décembre 1977 à Bruxelles.

La convention de coopération pénale s'étendra à cinq domaines : l'extradition, l'entraide judiciaire, le transfert des détenus, la transmission des poursuites, et l'exécution des jugements étrangers.

Parallèlement, les ministres européens ont accepté l'idée belge d'une convention générale d'extradition, semblable à celle qui a déjà été signée dans le cadre du Conseil de l'Europe, mais qui serait uniquement applicable aux Neuf. Ici encore, les experts ont un délai de six mois pour présenter un texte avant la prochaine rencontre des ministres de la justice, qui devrait avoir lieu à Paris, en avril prochain.

Pour ce qui concerne l'extradition, a indiqué M. Peyrefitte, les gouvernements, après la ratification de cette convention, devront extrader, ou poursuivre eux-mêmes, les auteurs de délits. « *Ainsi, les grands délinquants ne pourront plus échapper aux poursuites grâce à un simple refus d'extradition.* » Cependant, selon le garde des sceaux, ces mesures ne remettront nullement en cause le droit d'asile politique. « *L'euroterrorisme s'est développé*, avait-il déclaré au cours d'une conférence de presse en décembre 1977, *et lance un défi à nos sociétés européennes auquel il faut savoir répondre. Les terroristes se concertent. Pourquoi pas les Etats dont la justice est un pouvoir ?* » (*Le Monde* du 8 décembre 1977.)

M. Peyrefitte a insisté sur l'aspect « *humanitaire* » du projet sur le transfert des détenus. Toute personne condamnée et détenue dans un pays étranger pourra, si elle le désire, accomplir sa peine dans son propre pays.

Les dispositions sur la transmission des poursuites prévoient que l'auteur d'un délit dans un pays étranger, qui s'est ensuite réfugié dans son propre pays, pourra y être poursuivi.

Enfin, toute condamnation — y compris les amendes — prononcée sur le territoire de l'un des pays de la C.E.E. pourra être exécutée dans un autre pays. Un individu condamné par contumace dans un pays et arrêté dans un autre sera obligé d'accomplir sa peine.

Les experts des Neuf devraient rendre leur rapport le 10 avril 1979. Il semble cependant difficile que la coopération entre les tribunaux européens puisse véritablement se faire tant que la France n'aura pas aboli la peine de mort. — JO. S.

# Un centre d'aide aux suicidaires ouvre ses portes à Paris

Samedi, jour de suicide... Entre 14 heures et 22 heures, ce jour-là, l'association Phénix ouvre ses portes pour venir en aide aux suicidaires. L'association, créée récemment, comprend une trentaine de personnes bénévoles concernées par le suicide — elles ont pour la plupart tenté de mettre fin à leurs jours — qui accueilleront et dialogueront avec eux, les suicidaires afin de leur redonner assez d'espoir pour vivre. *Phénix est encouragée* et financée pour son lancement par S.O.S.-Amitié, une autre association dont le but est aussi la prévention des suicides mais au moyen d'entretiens téléphoniques. Le nouveau centre s'inspire de groupes existants aux Etats-Unis où l'accent est mis essentiellement sur l'échange et l'accueil. « *A Phénix, la porte sera ouverte à qui voudra entrer* », a expliqué le président de l'association, M. Eric Degremont, au cours d'une conférence de presse, vendredi 6 octobre. D'autres centres pourront être prochainement mis en place à Toulouse et à Bordeaux notamment.

Il y a eu, d'après les statistiques de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), neuf mille tentatives de suicide en France, chaque année, depuis 1950. On a recensé, en 1977, 5 592 suicides effectifs. M. Dégremont a précisé que les suicides se développaient chez les adolescents, et même chez les enfants. Le sommet de la courbe correspond aux jeunes de quinze à vingt-cinq ans. Au centre Fernand-Widal, à Paris, 30 % des personnes hospitalisées ont moins de vingt-cinq ans. Les trois quarts des tentatives sont commises par les femmes, mais le nombre des morts par suicide est trois fois plus important chez les hommes. La catégorie sociale des travailleurs agricoles est la plus touchée ; viennent ensuite les militaires, les détenus et les étudiants. Le coût social des suicides est estimé, pour 1978, en France, à 4,5 milliards de francs.

« Phénix », 65, rue de Baudricourt, 75013 Paris. Tél. : 584-52-22.

# JUSTICE

LES COURSES TRUQUÉES DE CAGNES-SUR-MER

## M. Pierre Désiré-Allaire a été inculpé d'escroquerie

**M. Pierre Désiré-Allaire a été inculpé, mercredi 11 octobre, d'escroquerie et d'infraction à la législation des jeux, après avoir été entendu pendant quarante-huit heures par les policiers de la sous-direction des courses et des jeux (« le Monde » du 12 octobre). Le célèbre entraîneur a été transféré par avion sur la Côte d'Azur en fin d'après-midi, et immédiatement conduit dans le cabinet de M. Raymond Gazan-Villar, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Grasse (Alpes-Maritimes), chargé de l'enquête sur les courses truquées de l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer. Après un interrogatoire de près de deux heures, M. Désiré-Allaire, visiblement éprouvé par sa garde à vue, a été écroué à la maison d'arrêt de Nice.**

Le juge d'instruction et les enquêteurs se sont refusés à fournir les motifs de cette inculpation. Selon certaines informations non confirmées, M. Désiré - Allaire aurait reconnu avoir parié, par personnes interposées, dans certaines courses où l'un ou l'autre de ses chevaux était engagé. Toutefois il aurait nié, durant sa longue audition, toute participation au truquage de plusieurs courses à Cagnes-sur-Mer. *« Il n'avait aucun intérêt à tricher sur les courses*, a déclaré son avocat, Me Ceccaldi, à sa sortie du cabinet de M. Gazan-Villar. *On peut se demander pourquoi il est inculpé dans une affaire de paris sur des courses truquées, dont les gains ne représentent rien par rapport à son actif et à sa notoriété. N'oublions pas qu'il est propriétaire d'un haras, locataire d'un autre et entraîneur de près de trois cents chevaux.* »

Depuis l'annonce de l'inculpation de l'entraîneur, certains de ses amis, ainsi que son avocat, estiment que M. Désiré-Allaire pourrait être la victime de l'inimitié que lui vouent les responsables de la Société d'encouragement du cheval français, après ses prises de position contre l'organisation des courses en France. Cette hypothèse semble infirmée, à ce stade de l'instruction, par la longue enquête des policiers spécialisés dans les fraudes hippiques. Aucun élément du dossier d'inculpation n'a été rendu public, mais il est probable que l'entraîneur français le plus célèbre doive davantage sa détention à ses amitiés dans le milieu des courses et à sa présence sur l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer pendant l'hiver 1976-1977, au moment, semble-t-il, où les escroqueries ont été les plus nombreuses.

### Un « découvreur de talents »

Pierre Désiré-Allaire tient une place à part dans le monde des courses. Un peu entraîneur, un peu propriétaire, un peu driver, un peu éleveur... On dit volontiers de lui que c'est un *« découvreur de talent »*. Agé de quarante-quatre ans, descendant d'une famille de marchands de chevaux, il a révélé *Toscan*. Il a « inventé » *Une de Mai* et surtout *Grandpré*, vainqueur du dernier Grand Prix d'Amérique. Ses succès ont fait de lui l'entraîneur recherché des propriétaires : il était responsable, avant son inculpation, de trois cents chevaux, dont ceux d'Alain Delon, de Mireille Darc et de Michel Sardou.

## L'INCENDIE DU C.E.S. PAILLERON DEVANT LA COUR D'APPEL DE PARIS

La vingtième chambre de la cour d'appel de Paris que préside M. Pierre Isambert a commencé, mercredi 11 octobre, un nouvel examen de l'affaire du C.E.S. Edouard-Pailleron, dont l'incendie volontaire par deux mineurs — depuis condamnés à cinq et quatre ans d'emprisonnement avec sursis — causa la mort, le 6 février 1973, de seize élèves et de quatre adultes. Douze élèves furent plus ou moins grièvement blessés.

Deux des responsables de la construction de cet établissement scolaire, MM. Hubert Lefèvre et Michel Keyte, ont en effet interjeté appel après leur condamnation, le 30 mars de cette année, par la seizième chambre correctionnelle, à dix-huit et quinze mois d'emprisonnement avec sursis pour homicides involontaires et blessures involontaires (*le Monde* du 1er avril). M. Lefèvre avait comparu en tant qu'ancien président-directeur général de la société Constructions modulaires, qui avait réalisé le C.E.S. Edouard-Pailleron. M. Keyte était à l'époque architecte-conseil de cette société. Le premier jugement des adultes responsables de la construction avait aussi déclaré civilement responsable la société Constructions modulaires.

Les parties civiles — familles des victimes, Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), que préside M. Jean Cornec et la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), que préside M. Antoine Lagarde — ont de leur côté fait appel du même jugement pour ce qui concerne MM. Keyte et Lefèvre.

● *L'affaire McCann.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, réunie ce mercredi 11 octobre, a renvoyé au 6 décembre sa décision concernant la demande d'extradition formulée par l'Allemagne fédérale à l'encontre du militant nord-irlandais James Kennedy McCann, incarcéré à Marseille depuis le 10 août.

# FAITS ET JUGEMENTS

### Catastrophe de Merlebach : la C.F.D.T. contre le service des mines.

Le rapport du service des mines sur la catastorphe minière, qui fit seize morts le 30 septembre 1976 au puits de Merlebach (Moselle) (*le Monde* du 2 octobre 1976), a été remis mercredi 11 octobre aux syndicats qui s'étaient portés partie civile. Selon la C.F.D.T., des mineurs des houillères du bassin de Lorraine « *ce rapport est un plaidoyer du service des mines pour se défendre. Il tend surtout à démonter toutes les questions posées par la C.F.D.T. La conclusion de ce rapport, qui indique qu'il n'y a pas lieu de donner une suite judiciaire à l'affaire ne nous étonne pas, car dans la procédure le service des mines est à la fois juge et partie. Une fois de plus nous réclamons la création d'une agence nationale de la sécurité qui supprimerait cette anomalie* ».

### M. Aristy n'est plus sous contrôle judiciaire.

La chambre d'accusation de la cour de Paris a levé, mercredi 11 octobre, toutes les mesures de contrôle judiciaire qui pesaient encore sur M. Hector Aristy depuis qu'il a été remis en liberté le 12 septembre 1977 (*le Monde* du 14 septembre 1977). Inculpé de complicité d'arrestation illégale et de séquestration de personne, M. Aristy a toujours protesté avec indignation contre les soupçons que l'on a fait peser sur lui, assurant que rien ne peut lui être reproché et qu'il s'est seulement efforcé de venir en aide au directeur général de Fiat-France, à la demande de sa famille. Il espère bénéficier au plus vite d'un non-lieu.

L'information judiciaire ouverte au sujet de l'enlèvement de M. Lucchino Revelli-Beaumont — commis le 13 avril 1977, à Paris, — pourrait être bientôt close par le magistrat qui en est chargé, M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction. Car il semble décidément vain d'espérer obtenir de plus amples renseignements des autorités judiciaires espagnoles quant au rôle des ravisseurs présumés que celles-ci ont refusé d'extrader.

● *Le Syndicat des avocats de France « s'élève contre les conditions dans lesquelles a été organisé le débat télévisé sur la profession d'avocat »* aux « Dossiers de l'écran » mardi 10 octobre (*le Monde* du 12 octobre). Selon le S.A.F., *« le choix du film constituait déjà une véritable agression, le choix des avocats (...) révélait une discrimination à l'encontre de courants importants de la profession (...) : dès lors, les véritables problèmes de la défense ne pouvaient être abordés au fond »*.

● *Un violent incendie* a provoqué à Paris, jeudi 12 octobre, aux premières heures du jour, dans un immeuble de la rue Jean-Bologne (seizième arrondissement) la mort d'un jeune homme non identifié. Une dizaine de personnes ont été intoxiquées par la fumée.

### Le journal électoral de M. Beucler jugé coupable de diffamation envers M. J.-P. Michel.

*De notre correspondant*

Vesoul. — Au terme d'un mois de délibéré (*le Monde* du 15 septembre), le tribunal correctionnel de Lure a condamné mercredi 11 octobre M. Jean-Marie Sauvage, directeur de publication de *l'Avenir haut-saônais*, journal électoral de M. Jean-Jacques Beucler, ancien ministre, député (U.D.F.-C.D.S.) de la deuxième circonscription de Haute-Saône, à 2 000 F d'amende et 1 F de dommages et intérêts à la partie civile, pour diffamation envers M. Jean-Pierre Michel, magistrat chargé de la législation criminelle au ministère de la justice, ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature et candidat malheureux du parti socialiste aux dernières élections législatives, dans cette même circonscription de Lure.

Le tribunal de Lure, présidé par M. Jean Lévy, a estimé qu'en écrivant à la suite d'une citation du bureau du Syndicat de la magistrature sur la politisation de la justice : *« ... en clair, cela signifie que vous seriez jugé par Michel selon que vous détiendriez ou pas la carte du bon parti »*, M. Sauvage a *« entendu viser non seulement le candidat député mais aussi le magistrat Michel en cette dernière qualité »*.

Le jugement devra être publié dans *l'Avenir haut-saônais* (publié à Corbenay), mais aussi dans les quotidiens *l'Est républicain* (Nancy), *la Liberté de l'Est* (Epinal) et l'hebdomadaire *les Affiches de la Haute-Saône et du territoire de Belfort* (Lure).

● *René Floris et Georges Bobard*, arrêtés lundi 9 octobre sur l'autoroute A-10 peu avant la fusillade qui a coûté la vie à deux autres malfaiteurs (*le Monde* du 10 octobre), ont été présentés mercredi 11 octobre à M. Jean-Claude Pometan, juge d'instruction à Versailles, qui les a inculpés d'assocation de malfaiteurs, ainsi que René Collard arrêté à son domicile d'Aubervilliers le 9 octobre. Ils sont soupçonnés d'avoir pris part à divers hold-up. Du matériel de faussaire et des faux billets de cent francs ont été trouvés au domicile de René Collard au moment de son arrestation. Les trois hommes ont été incarcérés à la prison de Versailles.

● *Attentat contre la Fédération d'action nationale européenne.* — Des bouteilles d'essence enflammée lancées par des inconnus, mercredi 11 octobre vers 23 h., dans le local de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), 13, rue des Montibœufs à Paris (20e), y ont provoqué un début d'incendie rapidement maîtrisé. Un correspondant anonyme affirmant parler au nom des *« Fils d'Auschwitz »*, a téléphoné à l'agence France-Presse pour revendiquer cet attentat, affirmant qu'il était destiné à attirer l'attention de l'opinion publique sur la FANE et autres mouvements qualifiés par l'auteur du message de *« néo-nazis »*.

# AÉRONAUTIQUE

## LE GÉNÉRAL MITTERRAND DÉNONCE LA PERTE DE COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE FACE A SA RIVALE AMÉRICAINE

A la commission de la défense nationale de l'Assemblée, qui s'est réunie, mercredi 11 octobre, pour l'entendre, le général Jacques Mitterrand, président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), a insisté sur *« la dégradation de la compétitivité des produits français face aux concurrents américains, ce qui est très grave en raison de l'importance de nos exportations aéronautiques, civiles et militaires »*.

*« Si l'on compare la situation actuelle à celle de 1965*, a notamment expliqué le général Mitterrand, *on se rend compte que les salaires français ont doublé par rapport aux salaires américains, un phénomène aggravé à partir de 1970 par le désordre monétaire. Sur dix-huit mois, de février 1977 à août 1978, par suite notamment de la parité franc-dollar, la perte de compétitivité est d'environ 20 %.* »

Le président de la SNIAS a, néanmoins, précisé que, pour 1978, le succès commercial de l'Airbus, même s'il entraîne un important supplément de charges financières à court et moyen terme, assure une base solide pour l'activité de la division « avions » de la Société nationale. Le général Mitterrand a ensuite indiqué que le projet de budget de la défense pour 1979 ne posait pas de problèmes majeurs pour l'exécution des programmes dont la SNIAS est chargée.

● *L'Indonésie a signé avec le gouvernement des Etats-Unis* un contrat pour l'achat de seize avions de combat Northrop F-5, a annoncé à Djakarta le commandant adjoint des forces armées indonésiennes, l'amiral Sudomo. Ces appareils monoplaces supersoniques seront livrés en 1980. Le Congrès américain avait approuvé cette vente le 16 mars dernier. Une mission militaire indonésienne se trouve actuellement en France pour étudier les matériels militaires français, notamment les avions de combat Mirage. L'Indonésie a déjà acquis la licence de fabrication — pour l'Asie du Sud-Est — de l'hélicoptère Puma.



# SCIENCES

## M. Aigrain veut faciliter le passage des chercheurs du secteur public au secteur privé

**Invité il y a plusieurs mois en qualité de directeur scientifique d'une grande société par les responsables de l'Association pour le développement de l'enseignement et des recherches scientifiques auprès des universités de la région parisienne (ADERP) (1), c'est en qualité de secrétaire d'Etat à la recherche que M. Pierre Aigrain est récemment venu devant cette association exposer les grandes lignes de sa politique.**

Visiblement heureux de se retrouver dans une ambiance qui lui est plus familière que celle des ministères, visiblement détendu devant un auditoire dont il tutoie plusieurs membres, parfois depuis trente ans, visiblement *« ravi de disposer enfin d'un tableau noir »*, M. Aigrain a rappelé que son action est dans la droite ligne des préoccupations de l'ADERP, puisqu'il entend que les laboratoires publics de recherche de base s'ouvrent aux préoccupations des industriels. Ils ne doivent pas faire de la recherche industrielle, normalement menée dans l'entreprise, faute de quoi, estime-t-il, cette recherche n'intégrera pas les contraintes socio-économiques propres à celle-ci et ne produira que des résultats inutilisables. Mais ils doivent jouer un rôle de *« conseil »* pour tout le secteur aval de la recherche.

La France fait à peu près 6 % de la recherche de base mondiale. La justification de cette recherche est moins dans les résultats obtenus que dans la formation d'équipes compétentes, capables de comprendre et d'exploiter les résultats des 94 % restants. Mais il est du devoir de ces équipes de diffuser leur compétence et leurs connaissances vers tous ceux qui peuvent en avoir besoin.

Des déclarations faites devant l'ADERP, et dans d'autres occasions, il ressort que M. Aigrain a une conception précise de la politique qu'il veut mener et des moyens qu'il emploiera. Ministre « technicien » s'il en est, il reconnaissait dès son arrivée au gouvernement avoir bon nombre d'idées préconçues, mais estimait devoir les garder pour lui, et se livrer d'abord à une vaste consultation avant d'établir un diagnostic et d'en tirer les conséquences.

### La nécessaire mobilité

Six mois plus tard celles-ci commencent à apparaître, dans les décisions prises lors de deux conseils des ministres (*le Monde* des 15 septembre et 7 octobre), et dans l'orientation des diverses missions d'étude que le gouvernement a lancées à la demande du secrétaire d'Etat. La cible est en évidence : assurer la mobilité de 7 % du corps des chercheurs, objectif du gouvernement en 1975. Cette mobilité n'a jamais été atteinte ou même approchée. Or, elle est pourtant nécessaire pour rétablir chez les personnels de recherche une pyramide des âges moins aberrante que celle qui résulte actuellement de dix ans de forte croissance suivie par dix ans de stagnation.

Un premier moyen est de faire sauter les nombreuses barrières administratives qui rebutent tout chercheur voulant changer d'emploi, ou même collaborer avec une entreprise. Un chercheur du secteur public qui « passe » dans le privé perd en gros les deux tiers de ses droits à retraite ; un enseignant de l'Université ne touchera plus sa prime de recherche s'il devient conseil d'une entreprise. Or les sommes en jeu sont minimes : la suppression de ces obstacles coûterait sans doute moins de 10 millions de francs. La loi qui interdit à un fonctionnaire d'être administrateur d'une entreprise, et qui l'oblige pratiquement à démissionner pour se lancer dans l'aventure, toujours hasardeuse, de valorisation d'une découverte, est aussi un frein puissant, et il est dans les intentions du secrétaire d'Etat de demander une adaptation de la législation au cas des chercheurs.

Mais s'il faut inciter les chercheurs à collaborer avec les industriels, et à faire éventuellement le saut du public au privé, il faut aussi que les entreprises fassent appel à eux. Il ne manque pas de chercheurs qui éprouvent le besoin de changer d'activité, ou qui seraient prêts à poursuivre leurs travaux dans une orientation plus appliquée.

Afin de créer cette demande, une étude de la fiscalité de la recherche a été demandée à un membre de la Cour des comptes. Il devrait s'ensuivre une adaptation de la réglementation, favorisant les entreprises qui font de la recherche. Et dès la fin de l'année, des incitations plus directes faciliteraient l'embauche par les entreprises de chercheurs du secteur public.

Une autre incitation viendra du système des actions « triangulaires » qui va être mis en place à côté de celui des « actions concertées », dont le nombre actuel, soixante-cinq, est jugé excessif et devrait diminuer de moitié dans un délai d'un an. L'initiative de ces actions triangulaires reviendra à une entreprise ou de préférence à un groupe d'entreprises, qui identifiera un besoin en recherche de base et s'entendra avec des laboratoires publics pour le faire réaliser. La puissance publique financera et gérera ces recherches, les entreprises fournissant une faible contribution, qui pourra prendre la forme d'un prêt de personnel.

Toutes les mesures prises, annoncées ou étudiées, visent à détruire la barrière, psychologique au premier chef, qui se dresse entre le monde de la recherche et celui de la production. Seront-elles suffisantes ? M. Aigrain vient d'un domaine, la physique des solides, où la demande industrielle est forte, et où, par nécessité, des contacts se sont établis entre recherche publique et industrie privée. D'autres branches de la physique sont moins proches des préoccupations industrielles, et l'on ne voit pas comment compter sur celles-ci pour « mobiliser » les astronomes, les linguistes ou les archéologues. Puisqu'on ne peut plus espérer une croissance des personnels de recherche aussi rapide que celle qu'on a connue dans les années 60, il faut bien créer des départs pour assurer le renouvellement. Il y faudra sans doute d'autres mesures que celles qui sont actuellement prises, et notamment des modifications de structures que le secrétaire d'Etat paraît d'ailleurs bien décidé à réaliser.

MAURICE ARVONNY.

(1) Fondée en 1963 pour resserrer les liens entre l'université et l'industrie, l'ADERP organise des réunions où chercheurs universitaires et chercheurs industriels s'informent de leurs travaux et de leurs besoins.

## IL N'Y AURA PLUS DE GRAND PROGRAMME POUR LA NASA

Washington (*A.F.P., Reuter*). — Le président Carter a fait connaître, mercredi 11 octobre, les axes de développement du programme spatial américain, pour les vingt prochaines années. Ils reposent sur trois principes :

1) La politique spatiale des Etats-Unis doit assurer un équilibre entre les applications, la science et le développement de technologies nouvelles ;

2) L'espace devenant de plus en plus un lieu de travail, un prolongement de l'environnement naturel, les activités spatiales futures seront poursuivies dans l'espace lorsque les objectifs nationaux pourront être plus efficacement atteints par leur intermédiaire ;

3) *« Il n'est ni faisable ni nécessaire pour le moment d'engager les Etats-Unis dans un défi d'ingénierie spatiale comparable à Apollo. »*

L'absence de très grand programme mobilisant l'essentiel des efforts, comme Apollo dans les années 60 et la navette spatiale dans l'actuelle décennie, doit permettre *« d'accorder une attention plus grande à de nouvelles applications et de nouvelles explorations spatiales »*, M. Carter précisant que *« les Etats-Unis conserveront une position prééminente en matière de science et d'exploration planétaire »*. Le président entrevoit aussi une plus large utilisation des satellites d'observation de détection des ressources terrestres, de météorologie et de télécommunications.

# SPORTS

*Basket-ball*

## Championnat du monde

### LA YOUGOSLAVIE FINALISTE

Victorieuse du Brésil par 91 à 87, la Yougoslavie est assurée de disputer la finale du huitième championnat du monde, samedi 14 octobre, à l'Araneta de Quézon-City (Philippines). Elle sera opposée au Brésil ou à l'Union soviétique, qui se rencontreront vendredi 13 octobre.

∴

Quatre équipes, Antibes, Caen, Le Mans et Villeurbanne, restent invaincues après la troisième journée du championnat de France, disputée mercredi 11 octobre.

**Résultats**

| | |
|---|---|
| Le Mans b. *Challans | 82-71 |
| Villeurbanne b. *Avignon | 102-100 |
| Antibes b. *Clermont | 94-82 |
| *Berck b. Tours | 97-95 |
| *Caen b. Limoges | 107-74 |
| *Monaco b. Mulhouse | 104-93 |

Orthez-Nice reportés au 18 octobre.

Classement. — 1. Caen, Antibes, Le Mans, Villeurbanne, 9 pts ; 5. Tours, Monaco, 7 ; 7. Limoges, Challans, Berck, 5 ; 10. Nice, 4 ; 11. Avignon, Clermont, Mulhouse, 3 ; 14. Orthez, 2.

ALPINISME. — *Quatre gendarmes-guides du Peloton de haute montagne de Chamonix ont atteint le Tilicho-Peak, un sommet vierge de 7 732 mètres d'altitude dans l'Himalaya. Les quatre alpinistes, Marc Testu, Emmanuel Schmutz, Bernard Ravier et Roger Eymin ont vaincu ce sommet, situé au centre du massif, le 10 octobre, soit un mois jour pour jour après leur départ de Chamonix.*

*Trois autres expéditions françaises, dont l'une, franco-allemande, conduite par l'ancien ministre Pierre Mazeaud, et qui rencontre de grosses difficultés sur l'Everest, se trouvent actuellement engagées dans divers itinéraires himalayens.* — (A.F.P.)

● *Un arbitre de touche a un œil crevé à la fin d'un match de rugby.* — Dimanche 8 octobre, sur le stade Saint-Magne-de-Castillon, une rencontre de rugby comptant pour le championnat groupe II de la côte d'Argent, opposait l'U.S. Côte-de-Castillon au Club athlétique municipal de Bordeaux. La fin du match fut sifflée sur le score de 15 à 3 en faveur de l'équipe locale. A ce moment, l'un des arbitres de touche, M. Alain Mousnier, vingt et un ans, peintre en bâtiment, demeurant à Castillon, fut agressé par des spectateurs. Il fut projeté à terre, frappé à coups de pied notamment au visage. Il fut ensuite transporté au centre hospitalier de Libourne mais il avait l'œil gauche crevé et on dut procéder à l'énucléation. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Castillon-la-Bataille ce 11 octobre. — (*Corresp.*)

*Football*

## Championnat de France

### STRASBOURG-SOCHAUX REPORTÉ A CAUSE DU BROUILLARD

Le brouillard qui s'est abattu sur Strasbourg dans la soirée du mercredi 11 octobre n'a pas permis aux joueurs locaux de recevoir les Sochaliens, leurs suivants immédiats au classement. Monaco, vainqueur d'Angers (3-0) et Saint-Etienne, qui a réussi un match nul à Nîmes (2-2), ont donc profité de la quatorzième journée pour refaire une partie de leur retard sur Strasbourg. La meilleure opération a toutefois été réussie par le Paris Football Club, qui s'est imposé à Reims (2-0) et abandonne ainsi la dernière place.

**RESULTATS**

| | |
|---|---|
| *Strasbourg-Sochaux | reporté |
| *Monaco b. Angers | 3-0 |
| *Nîmes et Saint-Etienne | 2-2 |
| *Lyon b. Valenciennes | 3-0 |
| *Metz b. Bordeaux | 1-0 |
| *Nantes b. Bastia | 1-0 |
| *Lille b. Nice | 4-0 |
| *Paris-S.-G. b. Nancy | 2-1 |
| *Laval b. Marseille | 2-1 |
| Paris-F.-C. b. *Reims | 2-0 |

Classement. — 1. Strasbourg (13 m.), 21 pts ; 2. Monaco, 18 ; 3. Sochaux (13 m.), Saint-Etienne, Lyon et Metz, 17 ; 7. Nîmes, 16 ; 8. Bordeaux, Nantes et Lille, 15 ; 11. Paris-S.-G., 14 ; 12. Bastia et Laval, 13 ; 14. Valenciennes, 12 ; 15. Nancy, Marseille et Angers, 11 ; 18. Paris-F.-C., 9 ; 19. Reims et Nice, 8.

∴

Cinq matches du championnat d'Europe des nations ont été disputés le 11 octobre.

| | |
|---|---|
| Pays-Bas bat *Suisse | 3-1 |
| *Grèce bat Finlande | 8-1 |
| *Hongrie bat U.R.S.S. | 2-0 |
| *Danemark et Bulgarie | 2-2 |
| *Portugal et Belgique | 1-1 |

Par ailleurs, la République fédérale d'Allemagne s'est imposée à Prague devant la Tchécoslovaquie (4-3).

# Le Monde des LIVRES

## José-André Lacour ou Feydeau chez Kafka

● *Une fracassante satire de la vie conjugale.*

JOSE-ANDRE LACOUR est un écrivain à éclipses. Il y a vingt-cinq ans, il publiait une vaste fresque sur les folies de la guerre, *Châtiment des victimes*. Un autre roman sur l'inutilité des aventures lointaines, *la Mort en ce jardin*, avait inspiré à Bunuel un film célèbre. *Venise en octobre* prenait, dans les années 60, un ton plus intime et plus poétique.

Délaissant le roman, José-André Lacour connut alors un immense succès avec une pièce sur l'abime entre deux générations : *l'Année du bac*. Scénariste et adaptateur de plusieurs pièces anglaises ou américaines, il revint au roman l'année dernière avec *le Zoiseau ivre*, portrait d'un velléitaire ivrogne, qui passa presque inaperçu. Il fait aujourd'hui une superbe, irrésistible et fracassante rentrée avec *Opéra conjugal*.

Pierre Arsène est un auteur à succès qui, la cinquantaine bien mûre, vit de ses habiletés littéraires plus que de son génie : à l'instar de l'auteur, il torche avec brio une adaptation, un scénario, un texte pour la télévision, etc. Quand le doute et l'angoisse le saisissent, il boit un peu, et se fait beaucoup dorloter par Tania, épouse compréhensive qui lui passe ses infidélités et lui entoure l'âme de bouillotes et de confitures. Il suscite encore des passions, notamment celle d'une employée des cures marines à Trouville, Dorothée Biste, qui lui envoie des lettres enflammées et ridicules. A quoi bon, cependant, se lancer dans une aventure sans risque ?

Tania, elle, a les mêmes lâchetés que son mari et, tout à coup, vivre de semi-mensonges et de silences ne lui suffit plus, même si elle y trouve de douteux conforts. Sans haine ni scandale, elle prend la clef des champs : elle va se payer une petite cure de disponibilité, dont elle est la première à s'effrayer. Que bobonne s'en aille comme ça, en prenant le soin d'indiquer qu'il y a du poulet froid dans le frigo et que les tranquillisants doivent être renouvelés, voilà qui bouleverse l'écrivain embourgeoisé. Il a tout juste le temps de téléphoner à ses deux filles, Varvara et Valérie, qui vivent en province, avant de sombrer dans un chagrin théâtral qui cherche un auditoire. Ce n'est point facile : de nos jours, les jeunes ne prennent pas au sérieux les pseudo-drames de leurs parents, et ils ont d'autres chats à fouetter.

Tout de même, lettre après lettre et appel après appel, malgré mille quiproquos, on parvient à retrouver la piste de Tania. Elle a l'intention d'aller à Trouville, ce qui amène Pierre Arsène à avertir Dorothée Biste. Aubaine ! celle-ci va pouvoir se mesurer à sa rivale, et la voilà dans la peau à la fois de Jeanne d'Arc et de Charlotte Corday.

Or, Tania laisse au vague à l'âme le soin de tracer son itinéraire. C'est ailleurs qu'elle rencontre Aldous Mac Kenzie, qui est anglais, avare, gros, et probablement homosexuel. Il a néanmoins une vertu : il admire l'œuvre de Pierre Arsène. C'est donc presque par respect conjugal qu'elle se donne à lui : ils pourront, en cas de ratage, parler avec émotion des livres du mari.

Ce caprice assouvi, Tania songe à rejoindre ses filles. N'ayant pas réussi à apitoyer sa tribu, Pierre Arsène pleure sur son propre sort entre les bras d'une gogo-girl, ce qui lui redonne une jeunesse imprévue : la fugue de son épouse lui rend une virilité qu'il croyait compromise. Le temps est venu pour Tania de revenir au bercail. José-André Lacour sent aussi que quelques coups de théâtre doivent s'accumuler en fin de volume. Il en abuse avec un brio merveilleux.

ALAIN BOSQUET.

(Lire la suite page 18.)

## Un voyage au bas de la nuit

● *Le nouveau roman d'Agustin Gomez-Arcos.*

POUR la première fois, un roman de Gomez-Arcos est daté de Madrid. Mais ni ce lieu ni ce retour d'exil n'ont rien changé à la violence et à l'exigence absolues de l'imprécateur. Plus encore que le froid, il doit abhorrer le tiède ; la sainte colère se nourrit mal du juste, ou injuste milieu. Aussi, c'est le passé qu'il continue de fouailler, de purifier par le feu.

Noir, ce livre-ci ne l'est pas moins que les précédents, mais il n'est que noir. Et d'un noir monotone, médiocre ; on touche ici les bas-fonds d'une nuit sale. Trois personnages : le cadavre, Mme la Veuve, Mlle la Pute. Le récit fera revivre le premier : le policier, pure abjection que le meurtre sacré renverra enfin à la pourriture naturelle. Au lever du rideau, Mme la Veuve est à son miroir : pour son rôle à la basilique, elle se compose allégrement son masque de veuve, non sans se regarder complaisamment dans son ascension sociale. Mlle la Pute, elle, entre en scène aux funérailles : costume de théâtre en velours violet, moitié deuil, moitié splendeur épiscopale.

A partir de là et de chacune d'elles, nous remontons le temps : ce dérisoire et terrible passé d'effort pour s' « élever » qui fut celui de chacune des deux mères. Chacune aussi selon sa voie — ici les couvents, là le bordel, — vingt années d'un combat que couronne la réussite de leurs filles : Carlota, épouse légitime, Catalina, dite Ketty, maîtresse officielle de M. le chef de la police. *La situation, l'argent, la puissance.*

Ce mari, cet amant, pourtant, n'est pas un homme ; pour son peintre, c'est même tout un bestiaire : « gros cochon », « chien carnassier », « singe court et poilu »... A quoi bon insulter la bête si *elle n'était tout de même* autre chose : cette machine à tuer et à torturer, par fonction sans doute mais aussi par jouissance ?

Bien entendu, comme toujours chez Gomez-Arcos, ces personnages sont aussi des allégories : ces femmes, c'est la sordide ambition, prête à tout sous le couvert de l'honneur et de la dignité sans oublier la si utile religion, d'une bourgeoisie besogneuse, servile et rapace. Le tortionnaire : c'est l'ignoble pouvoir. Mais alors que dans les livres précédents l'allégorie était brûlante et toujours incarnée, cette fois sa médiocrité sinistre la rend froide, quels que soient la violence, la force et le feu du romancier. Certes, il y a des éclairs : par exemple cet extraordinaire « jardin d'argent » qu'il invente pour Carlota. On ne ressent que plus cruellement l'absence, dans toute cette basse noirceur, de la haute flamme rouge ; tout ce qui d'habitude abonde chez Gomez-Arcos : la fraternité, la passion, ce grand mouvement d'épopée populaire, comme dans la longue marche *d'Ana-Non* ou le tragique cathare de *Maria Republica*.

On le retrouve tout entier dans la soixantaine de pages finales. Entre tant de visions fugaces des victimes du monstre, deux ont reçu un visage : un homme, qui meurt sous la torture ; sa femme, enceinte. Portal, personnage secondaire et capital, qui a si longtemps certifié la « mort naturelle » des suppliciés, transporte la femme dans sa clinique, l'accouche de ses mains : un enfant « aux yeux ouverts ». Symbole encore, et promesse. Avec sa révolte, avec sa dignité de médecin retrouvée, c'est la justice lointaine qu'il aperçoit. Une justice qu'il sauve avec la femme, qu'il élèvera dans l'enfant.

### Un enfant « aux yeux ouverts »

Il aura fallu vingt ans de cette attente — *le point* où *le* roman commence et se referme — pour le châtiment. Le garçon refuse à Portal ses fusils : *il entend fabriquer le sien, lui-même*, pièce à pièce, « dans la cave, la nuit, à la lueur d'une bougie. Comme un alchimiste » ; deux balles — pas plus — qu'il fait aussi de ses mains. Et c'est la très longue, très belle « scène de chasse furtive » : dépister la bête, s'initier à ses *habitudes, la* guetter sans fin, l'amener à quitter un instant sa carapace blindée... Voilà les deux balles, au bas *du ventre*. Non pas seulement morte, la bête : châtrée. Alors, il rentre, « rhabille son berceau des draps anciens », se dévêt, lui, de ses « vêtements de meurtrier », s'allonge nu, s'endort, s'éveille — sa mère vient d'ouvrir la porte — de sa vraie naissance. Enfin !, ils rient tous les deux, mangent d'appétit, « se comportent comme s'ils venaient d'entrer dans ce monde. Comme si, dès maintenant, ce *monde était* habitable ».

Il aura fallu attendre cette fin pour que le livre aussi soit « habitable », respirable. L'annonciation de l'espoir dont Gomez-Arcos était toujours porteur, la voici resurgie. Et même moins lointaine. Il faut prendre garde à ce « *dès maintenant* » final, qui est nouveau.

YVES FLORENNE.

★ SCENE DE CHASSE (FURTIVE), d'Agustin Gomez-Arcos, Stock, 284 pages, 48 F.

## Beckett sur le gril

● *Sa première biographie sort en anglais. Anthony Burgess la présente.*

IL s'agit-là essentiellement d'une biographie « par intérim » comme le livre de Gorman sur James Joyce. On me signalait aujourd'hui par téléphone, de Paris, que Beckett *est bien* vivant, bien portant et qu'il aime toujours bien boire. « *Mithridate, quand il est mort, il gambillait encore.* » Lorsque viendra le moment du travail définitif, je doute qu'il soit signé du docteur ès lettres Bair. Il y faudra l'art et l'esprit d'un Richard Ellmann pour Joyce.

Le gros livre de Deirdre Bair (736 pages en anglais) est purement informatif, érudit et absorbant. Compte tenu de l'aversion *bien connue de Beckett pour* toute intrusion dans son intimité, l'exploit est remarquable. Joyce, il est bon de le rappeler, avait édicté des instructions précises à l'intention de Gorman : celui-ci était requis d'élever un monument d'hagiographie dévote, montant en épingle un martyr inhabituellement prolongé. Beckett, lui, avait déclaré : « *ni aide ni opposition* ». Apparemment, ne pas *s'opposer* revient à aider beaucoup.

Le portrait est d'une précision atroce. Tout y est : kystes à l'anus, glaucome, lésion palatale... Beckett avait prévenu le docteur Bair qu'il ne doutait pas qu'elle écrivait une biographie satisfaisante, mais qu'il ne la lirait pas. D'après ce que l'on me dit (de Paris), je crois comprendre qu'il l'a néanmoins lue avec attention masochiste.

Les livres et les pièces de théâtre de Beckett postulent un divorce cartésien entre l'esprit et le corps. (Sa *première œuvre* publiée avant la guerre, le poème *Whoroscope*, est une sorte de procès-verbal policé de la vie de Descartes.) Ces héros, ces héroïnes campés sur un reste ou une absence de jambes, manifestent une puissante identité en dépit des naufrages de la chair. *C'est le genre d'œuvre que l'on* pourrait attendre d'un invalide à vie. Or cette biographie montre que Beckett fut *toujours* un *athlète, un conducteur de* voiture aux réflexes excellents et un motocycliste capable de pulvériser sa machine, mais d'en *sortir intact, un excellent* nageur et un bon joueur de cricket — l'unique prix Nobel dont le nom figure dans l'annuaire mondial de ce sport.

Il a toujours eu un corps sans un pouce de graisse et musclé, capable d'encaisser comme celui d'un champion toutes les punitions de l'alcool et du tabac. Mais on remarque chez lui une tendance à l'autoflagellation. Adorateur de Joyce, il en vint à prétendre qu'il avait les pieds de celui-ci, qui se flattait de leur petitesse et leur délicatesse. Et Beckett s'estropia quelque peu à *force de chaussures trop* petites. Mais les principales afflictions de ce corps comme sa léthargie à la Oblomov semblent toujours liées aux rapports compliqués de Beckett avec sa mère.

Ses parents appartenaient tous *deux à une branche d'ascendants* irlando-protestants : le nom de Beckett est d'origine huguenote, et l'expatriation de Samuel Beckett, de Dublin en France, pourrait être interprétée comme un moyen d'assouvir une nostalgie du sang (alors que Joyce, lui, vint à Paris faute d'autre endroit où aller.) Le père de Beckett était un extraverti et un homme adoré. Sa mère, grande, maigre, plutôt masculine, insomniaque (elle rôdait la nuit dans la maison et s'asseyait au petit déjeuner, les yeux rougis), bourreau de travail pour les domestiques, possessive envers son fils, sans dévotion pour son mari tant qu'il fut vivant, était un incube qui domina Sam toute sa vie.



Copyright by David Levine.

Les maux de Beckett avaient beau être d'ordre psychosomatique, ils refusèrent de céder à la psychanalyse. Ecrire aura été sa meilleure catharsis, bien que la purge se soit révélée débilitante en général. Epuisé par la prose, il se mit au théâtre. *En attendant Godot*, qu'il a tendance à dénigrer, fut construit comme une sorte de jeu verbal. Godot, tient-il à dire, n'est ni dieu, ni chair, ni poisson. En d'autres termes, Godot est un leurre.

ANTHONY BURGESS.

(Lire la suite page 20.)

## « Munich », de R. Massip et J. Descola
## « Chronique de septembre », de Paul Nizan

## Poker

*J'AI vu Daladier retour de Munich. Il descendait la rue* La Fayette en Hotchkiss décapotable. Son double menton coulait sur une cravate à pois. J'étais là par hasard. C'est la foule qui m'a porté comme une pleine eau. Je n'avais que huit ans, mais je témoigne que les gens jubilaient. Les citoyens qui se reconnaissent dans leurs dirigeants, cela fait une certaine rumeur qui ne trompe pas, un battement de houle venue du large. J'ai retrouvé ce bruit quelques années plus tard, quand les Parisiens ont acclamé Pétain, et de Gaulle, peu après.

Est-ce à dire que « nous » étions des « cons », comme Sartre le fait murmurer à Daladier, dans *le Sursis*, devant les badauds accourus au Bourget ? Ou encore des « salauds », *selon le mot cher au même Sartre ? Est-il plausible que le* président du conseil ait ressenti surprise et mépris devant cet assentiment spontané de la rue ?

Le quarantième anniversaire du traité et les publica*tions qu'il inspire sont l'occasion de se poser ce type de* questions. Sur le fond, en effet, tout a été dit, que ce soit par les acteurs — Benès, François-Poncet, par exemple, — par les témoins ou les historiens : Beuve-Méry, Benoist-Méchin, Fabre-Luce, Latreille, Noguères, Tardieu, tant d'autres. Dans *Il y a quarante ans, Munich*, Roger Massip et Jean Descola sont réduits à résumer la capitulation et son imposante bibliographie. Du moins le font-ils d'une façon méthodique et vivante qui devrait combler à la fois les vieux ayant vécu ou étudié l'événement et les jeunes qui ne s'en imprégneront jamais assez.

DONC, sont-ce d'affreux lâches qui ont bradé la Tchécoslovaquie pour prix d'une paix sans lendemain, ou bien est-ce l'opinion française, ponctuellement reflétée ?

Aujourd'hui, bien entendu, plus personne ne veut avoir « voulu ça ». « *Je me serais dressé contre, par tempérament* », assure Jacques Chirac. Seul parmi les quelques leaders interrogés en annexe par R. Massip et J. Descola, Edgar Faure admet que les réalités pesaient lourd et qu'un « repli stratégique », pour autant qu'un « stress » de défense eût suivi, se justifiait. Il y faut du courage. Car « munichois », désormais, veut dire aveugle et pleutre. La peur des politiciens français d'encourir l'épithète infâme explique en partie l'expédition de Suez en 1956, de bravache mémoire.

*par Bertrand Poirot-Delpech*

Sur le moment, l'opposition à l'abandon des Tchèques n'a pas manqué de voix. Voix hautaines chez de Gaulle et Montherlant, réunis, une fois n'est pas coutume, dans le dédain du populo, qualifié par l'un de « badaud stupide », par l'autre de « France de la belote et de Tino Rossi ». Voix *indignées chez Bernanos, Beuve-Méry, Mounier, Mauriac...*

Mais voix seules, et dans le désert. Le parti communiste est un des rares mouvements qui dénoncent, sans doute contre sa base, la « trahison de la démocratie ». Après les *premiers rappels de réservistes, des parlementaires de tous* bords demandent au gouvernement que la mobilisation générale fasse l'objet d'un vote, lequel eût été probablement négatif. La presse se montre quasi unanime dans le soulagement. A droite, on *préfère* Hitler à *Staline* ; à gauche, l'horreur de la guerre est devenue une religion. Du Bourget à la rue La Fayette, on a compté un demi-million de « lâches ». Cela commence à faire beaucoup.

Démocratiquement, c'est la France entière qui a renié sa parole en septembre 1938, et signé avec Hitler son propre arrêt de mort.

RESTE à savoir si cette France et ses représentants eux-mêmes savaient ce qu'ils faisaient ou avaient les moyens de faire autrement. Il se pourrait que nous soyons en présence d'un de ces événements où, parce qu'ils culminent dans une conférence au sommet, la volonté des hommes paraît décisive, alors qu'elle ne fait que sanctionner à l'aveuglette des enchaînements hors de sa portée.

Quels enchaînements ? R. Massip et J. Descola font justice du reproche tenace envers le Front populaire. Celui-ci n'a jamais mesuré ses crédits à l'armée, la plus coûteuse du monde par rapport au budget national, et la plus forte d'Europe, sauf dans le ciel. Si avions et blindés manquent, c'est plutôt la faute des chefs militaires, qui, à part de Gaulle, trouvent ces armes « illusoires » (Pétain, 1934).

L'engrenage remonte à Versailles et à Locarno, qui ont laissé l'Allemagne libre à l'est ; à l'occupation de la Rhénanie et à l'annexion de l'Autriche, que le rapport des forces permettait d'empêcher. Même à la fin de l'été 1938, malgré la *suprématie aérienne du Reich et l'avantage que l'histoire* accorde généralement aux insolents, les démocraties occidentales peuvent encore faire reculer Hitler. Leurs premières mesures de mobilisation, jointes aux appels de Roosevelt et de Pie XI, ont dissuadé le Führer de lancer ses chars sur les régions revendiquées. Alors ? Pourquoi sacrifier l'honneur et des chances qui, pour Dantzig, auront disparu ? Pourquoi cette brusque psychose d'abandon ?

DECIDEMENT, l'Angleterre doit en prendre sa lourde part. Churchill est encore plus isolé que nos anti-munichois quand il lie le sort de l'Occident libéral à celui de Benès. Londres a déconseillé l'écrasement militaire de l'Allemagne souhaité par Foch en 1918, ainsi que l'opposition armée à la réoccupation de la Rhénanie. On y craint une France trop forte ; on y rêve d'accommodements avec Berlin. Après ses contacts avec Hitler, qui préfigurent Munich, Chamberlain semble faire passer l'apaisement du dictateur avant la solidarité, molle, avec Prague et Paris.

(Lire la suite page 19.)





# la vie littéraire

## La Suisse pays du tiers-monde...

Que dire d'un livre qui nous présente la Suisse comme un pays pauvre, à la merci des crises économiques et des cours du textile, et dont les habitants vivent pour la plupart dans une misère noire et dans la terreur du chômage, s'expatriant dès qu'ils le peuvent pour offrir leur force de travail aux pays limitrophes ? Il faut préciser que cette image de la Suisse, nullement délirante, date du dix-septième siècle, et qu'elle est l'œuvre d'Ulrich Bräker, chevrier dans le Toggenburg, puis ouvrier dans les manufactures de textile saint-galloises, et enfin mercenaire à la solde du roi de Prusse. Bräker parle au fil des jours de son travail, de ses amours, de ses batailles, dans un manuscrit que le pasteur de l'endroit recueillit et confia à un éditeur zurichois. L'œuvre est maintenant traduite en français et publiée sous le titre *Ulrich Bräker, le pauvre homme de Toggenburg*, par les éditions de l'Aire à Lausanne, dans une nouvelle collection intitulée « La Mouette ». Dans cette même collection, le roman de Robert-Frédéric Rudin, *la Basculade*, nous donne une autre image de la Suisse, moderne celle-ci, mais tout aussi misérable, bien qu'il ne s'agisse plus de misère économique... — M. T.

## Coup de jeunesse chez Gallimard

Grande activité chez Gallimard au département « Jeunesse », où Folio Junior a fêté en juin son premier anniversaire (soixante-quinze titres) et où Pierre Marchand prépare plusieurs collections nouvelles pour tous les âges.

— Pour début novembre, il annonce les douze premiers titres d' « Enfantimages », un pré-Folio Junior pour éveiller le goût de la lecture chez les sept-dix ans, avec de jolis albums cartonnés et pelliculés, tout en couleurs (15 × 20 cm) et des textes d'auteurs qui ne pensaient pas forcément écrire « pour les enfants » : Andersen, Daniel Boulanger, Robert Desnos, Jean Giono, Edward Lear, James Joyce, J.-M.-G. Le Clézio, etc. Prix : 12, 14 et 16 F.

— Des éditions intégrales de chefs-d'œuvre classiques, « 1 000 soleils or », présentés par des personnalités diverses qui aiment les textes dont elles font la préface : *les Trois Mousquetaires*, par Claude Klotz, *Ivanhoé*, par Pierre Miquel, *le Capitaine Fracasse*, par Silvia Monfort, *Notre-Dame de Paris*, par Robert Hossein.

— A partir de janvier, un « Folio Junior bilingue » avec des textes « traduits de » ou « traduits en »... anglais, allemand, italien, portugais, espagnol, arabe, pour les dix-quatorze ans. — N. Z.

## Jeunes, jolies mais seules

Elle écrit. L'autre pas. Elles sont toutes deux nouvelles venues dans l'édition enfantine, mais de l'édition, en touche-à-tout perfectionnistes, elles veulent tout connaître. Marie Garagnoux et Hélène Tersac, « *jeunes, jolies mais seules* », viennent de créer les Editions de la Marelle. Elles conjuguent, pour l'instant, le verbe éditer sur le mode artisanal. Elles veillent à tout. Au grain et au moulin. Les textes sont d'Hélène ; mais le reste, tout le reste, incombe à elles deux : le choix des illustrations, de la typographie, de la maquette, l'impression, la distribution, les comptes et... plus encore. Tout cela dominé par un souci majeur de qualité. Pour atteindre leur objectif, Hélène et Marie ne publieront chaque année que cinq albums illustrés... et s'y tiendront. Trois au mois de septembre, deux au mois de mars. Les trois premiers-nés se portent à ravir, mais l'un deux, « *à l'usage des grands et des petits enfants* », est particulièrement attachant, car il joue sur l'intelligence, la légèreté et le charme à chaque page. *Sans rime ni raison.* Textes d'Hélène Tersac, illustrés par Pier Brouet. (Editions de la Marelle, 71, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.) — F. T.

## Les « Pensées d'un emballeur »

« *J'aimerais mieux partir d'un éclat de rire que pour l'exil* », écrivait Jean-Louis Auguste Commerson, humoriste français (1802-1879), que Théodore de Banville tenait en grande estime. Garnier réédite les *Pensées d'un emballeur*, qui, selon leur auteur, « font suite aux *Maximes* de La Rochefoucauld ».

Ceux qui sont transportés par le calembour se réjouiront de lire Commerson, que sa destinée posthume n'intéressait guère, puisqu'il écrivait : « *J'aime mieux aller hériter à la poste que d'aller à la postérité.* »

Les amateurs d'aphorismes trouveront aussi leur nourriture dans ces *Pensées d'un emballeur*, teintées parfois d'un pessimisme de la meilleure veine :

« On s'attache à quelqu'un par le mal qu'on lui fait. »

« La philosophie a cela d'utile qu'elle sert à nous consoler de son inutilité. »

« L'amitié entre homme et femme, c'est l'amour avec un faux nez. »

★ Classiques du rire et du sourire. Editions Garnier.

# vient de paraître

### Roman

JEAN-DIDIER WOLFROMM : *Diane Lanster.* — L'amour douloureux d'un jeune infirme le conduit à la cruauté. (Grasset, 242 p., 42 F.)

MARIE LABORDE : *Violette sur cour.* — Une femme raconte, avec ivresse, les événements de la vie quotidienne. (Ed. Libres Hallier, 212 p., 35 F.)

DOMINIQUE ROCHE et CHARLES NIGHTINGALE : *Sous l'araignée du Sud.* — Les aventures fantastiques de six naufragés dans un pays du bout du monde. (Robert Laffont, 335 p., 49 F.)

PIERRE NAUDIN : *les Lions diffamés.* — A partir du désastre de l'Ecluse, en 1340, qui donna à Edouard III d'Angleterre la maîtrise des mers, un vaste roman de vengeance, de mort et d'amour. (Ed. de Trévise, 637 p., 55 F.)

GERARD GUEGAN : *L'avenir est en retard.* — L'auteur de *la Rage au cœur* témoigne sur notre temps à travers la relation de quinze faits divers. (Albin Michel, 222 p., 35 F.)

HUGO MARSAN : *l'Arbre mémoire.* — De la difficulté de vivre d'un homme en proie à une passion tragique et particulière. (L'Athanor, 182 p., 36 F.)

### Récits

GABRIEL DELAUNAY : *le Mai de l'automne.* — Un homme se penche sur son passé et se livre à une âpre méditation sur l'avenir. (Albin Michel, 212 p., 35 F.)

MADELEINE CHAPSAL : *Une femme en exil.* — En trois étapes et vingt-cinq années de vie, une femme en exil dans son milieu parvient à sa propre libération. (Grasset, 264 p., 39 F.)

GILBERT CESBRON : *Huit Paroles pour l'éternité.* — Des contes, des prises de position et un essai sur la peur inspirés du « Sermon sur la montagne ». (Robert Laffont, 350 p., 44 F.) Dans *Profil perdu*, Monique Detry pose un « autre » regard sur l'œuvre de Gilbert Cesbron. (Robert Laffont, 220 p., 39 F.)

### Journal

MICHEL CIRY : *l'Approche du soir.* — Ce cinquième volume du *Journal* de l'artiste Michel Ciry couvre les années 1975 à 1978 (Plon, 455 p., 55 F.)

### Souvenirs

SONIA DELAUNAY : *Nous irons jusqu'au soleil.* — Fixée à Paris depuis 1906, Sonia Delaunay raconte son aventure artistique et ses prodigieuses rencontres. (Robert Laffont, 226 p., 45 F.)

ISABELLE COMTESSE DE PARIS : *Tout m'est bonheur.* — Les souvenirs sans apprêt d'une descendante de Saint-Louis et de Henri IV. (Robert Laffont, 441 p., 65 F.)

### Critique littéraire

JEAN PARIS : *Lisible/Visible.* — A travers ces « essais de critique générative », l'auteur propose une « nouvelle méthode de lecture ». (Seghers/Laffont, 174 p., 49 F.)

### Histoire littéraire

JACQUES BRENNER : *Histoire de la littérature française de 1940 à nos jours.* — Un tableau des divers courants littéraires qui se sont affirmés depuis quarante ans. (Fayard, 585 p., 79 F.)

### Poésie

SALAH STETIE : *Mandiargues.* — Une étude de l'œuvre poétique de Mandiargues suivie de poèmes choisis. (Seghers, 190 p., 19,50 F.)

### Documents

JEAN-FRANÇOIS CHAUVEL : *Kolwezi.* — Les secrets du raid. (Olivier Orban, 280 p., 45 F.)

JACQUES BAEYENS : *Etranges affaires étrangères.* — Diplomate, l'auteur de *Au bout du quai* parle de sa « bonne maison » et des événements auxquels il fut mêlé. (Fayard, 228 p., 46 F.)

IAN WILSON : *le Suaire de Turin.* — Une enquête sur le voile qui porte une image attribuée à Jésus et dont il aurait été le linceul. (Albin Michel, 350 p., 49 F.)

### Anthologie

CHARLES LE QUINTREC : *les Grandes Heures littéraires de Bretagne.* — Vus de Bretagne, les écrivains bretons francophones, de Lamennais à René-Guy Cadou, de Villiers de l'Isle-Adam à Céline. (Ed. Ouest-France, 443 p., 49 F.)

### Arts

ROGER BORDIER : *l'Art moderne et l'Objet.* — L'auteur des *Blés* propose une réflexion critique sur la lutte entre l'art et l'objet, l'artiste et les apparences. (Albin Michel, 283 p., 49 F.)

### Politique

BRANKO LAZITCH : *l'Echec permanent.* — Une histoire de l'alliance communiste-socialiste par un spécialiste du mouvement communiste international. (Laffont, coll. *Libertés 2 000*, 262 p., 44 F.)

ALAIN BOURNAZEL : *La gauche n'aura jamais le pouvoir.* — Par un maître de conférences à l'Institut d'études politiques, membre du parti socialiste jusqu'en 1977. (Fayolle, collection « Intervalle », 250 p., 48 F. Diffusion Montparnasse Edition, 1, quai de Conti, 75006 Paris.)

### Mémoires

TEDDY KOLLEK : *Pour Jérusalem.* — La vie du maire de Jérusalem qui est aussi une histoire de sa ville. (Fayard. Trad. de l'anglais par Denise Meunier, 343 p., 59 F.)

### Histoire

RENEE MUSSOT-GOULARD : *les Occitans.* — Unité et diversité d'une culture. (Albin Michel, 250 p., 49 F.)

ANDRE BESSON : *les Maquis de Franche-Comté.* — A côté du Vercors, l'un des premiers maquis organisés. (France-Empire, 292 p., 36 F.)

LEO MOULIN : *la Vie quotidienne des religieux du Moyen Age.* — Du dixième au quinzième siècle, le deuxième âge du clergé régulier. (Hachette, 383 p., 42 F.)

### Biographie

CHRISTIANE MOYNE : *Louise de la Vallière.* — La vie d'une des favorites de Louis XIV. Préface d'Alain Decaux. (Lib. académique Perrin, 246 p., 50 F.)

# Colloque

## *Voltairiens et rousseauistes en Pologne*

LE colloque qui vient de se tenir en Pologne sous l'égide des universités de Varsovie et de Wroclaw et de l'Académie des sciences (3-6 octobre) se distingue de ceux qui l'ont précédé et de ceux qui le suivront en cette année du bicentenaire de la mort de Voltaire et de Rousseau.

D'abord par les sujets débattus ; le thème général proposé, « Voltaire et Rousseau en France et en Pologne », a été surtout traité, dans la plupart des vingt-quatre communications, du point de vue de la réception des deux écrivains (images, interprétations, traductions, manuels scolaires). Ensuite par le lieu : loger les participants au château de Nieborow (à 80 kilomètres de Varsovie), c'est un peu comme si on hébergeait un colloque franco-polonais sur Chopin au Trianon ; les organisateurs ont donné ainsi un éclat particulier à une manifestation qui, par elle-même, était un événement : le seul colloque du bicentenaire à se tenir dans un pays socialiste avec le concours des Français.

Par leur participation massive (huit Français et deux Belges), exceptionnellement pour un colloque de ce genre, les francophones ont répondu à l'attente de leurs collègues polonais. L'attention — elle aussi exceptionnelle — marquée par l'ambassadeur de France envers cette réunion en soulignait la portée dans la perspective des échanges culturels entre les deux pays. (La Pologne vient en tête pour le nombre des accords — 10 % — passés entre les universités françaises et étrangères.)

De ce point de vue, placer une telle rencontre sous le double signe de Voltaire et de Rousseau tenait du paradoxe. Car s'il y a un pays où l'antagonisme des deux écrivains s'aggrave tout en prenant une dimension internationale, c'est bien la Pologne. A la question posée, précisément, par une communication : « Voltaire était-il antipolonais ? », la réponse ne peut faire de doute.

Voltaire s'est placé du côté de Catherine II et des envahisseurs, tandis que Rousseau rédigeait ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne* pour défendre la cause des patriotes polonais : « *Vous ne sauriez empêcher qu'ils ne vous engloutissent ; faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer.* » On devine qu'avec de tels propos, le citoyen de Genève soit devenu très vite, en Pologne, l'ami Jean-Jacques : la sensibilité romantique ne pouvait qu'ajouter à l'affection déjà ressentie pour le bon maître du civisme républicain.

Et pourtant, deux siècles après, on ne cherche pas, là-bas, à exalter Rousseau aux dépens de Voltaire. Celui-ci n'a pas eu moins de place que celui-là dans les communications et les discussions de Nieborow (1). Faut-il penser, comme on l'a dit, que chez les Polonais qui se sont nourris de l'héritage des Lumières, le cœur est rousseauiste et le style voltairien (entendez, classique) ?

Les Polonais semblent avoir été moins sensibles aux prises de position circonstancielles de Voltaire qu'à ce qui fait de lui, dans ses œuvres majeures, le témoin d'une certaine image de la France (tolérance, libre examen, élégance et précision dans le discours, etc.). Ainsi — et c'est sans doute la meilleure justification de la rencontre de Nieborow et peut-être aussi du nombre extraordinaire de ces colloques du bicentenaire — peut-on voir, notamment par l'étude des réceptions, des peuples se définir les uns par rapport aux autres dans le miroir de leur littérature.

ROLAND DESNÉ.

(1) Les actes du colloque feront l'objet d'un numéro spécial des *Cahiers de Varsovie*, revue publiée depuis 1974 par le Centre de civilisation française de l'Université de Varsovie.

# en bref

● **UN COLLOQUE CONSACRE A « LA POETIQUE DE L'INCARNATION CHEZ PEGUY »** et organisé par l'Amitié Charles Péguy et le Centre Charles Péguy d'Orléans, aura lieu à Orléans, 11, rue du Tabour, le 14 octobre. Le dimanche 15 octobre, après une messe à l'église Saint-Aignan d'Orléans, un hommage officiel sera rendu à Péguy au monument du Faubourg-Bourgogne.

● **L'EXPOSITION SUR « L'UNESCO A TRAVERS SES PUBLICATIONS »**, qui se tient au siège de l'organisation (place de Fontenoy, 75007 Paris), est prolongée jusqu'au 18 octobre.

● **RECTIFICATIF.** — M. à ançois Laruelle, qui a retenu l'attention du jury du prix Nietzsche, récemment décerné à Palerme (voir « le Monde » du 5 octobre), nous demande de rectifier le titre que nous avons donné de son livre. Il s'agit de « Nietzsche contre Heidegger » (Payot) et non de l'inverse comme nous l'avions écrit.

## romans

# Pavane pour une société défunte

***● Vienne 1679. La splendeur, la misère, la peste.***

UN vieux palefrenier s'est pendu dans la remise d'un palais. Un jeune garçon le découvre, hurle, et c'est un remuement de silhouettes qui, à la lueur des torches, se portent au secours du « jeune maître », clament la nouvelle, dépendent le corps et, dans la foulée, c'est la troupe bleue et or des laquais qui se rue dans les escaliers en rajustant leurs perruques pour se rendre au service d'une « nef éclatante » : la table du prince Balthasar de Lichtenburg qui reçoit à dîner. Le jeune garçon, Johannes, son fils, a rejoint sa place, éperdu et perdu parmi ces visages poudrés, l'éclat des parures, les arabesques diaprées d'un langage, le ballet des gibiers dressés — tout ce qui fait, à la lumière de douze chandeliers, un somptueux trompe-l'œil sous le regard des laquais, en retrait dans la pénombre, et dont on devine les expressions graves « comme ces bulles prises dans la résine durcie d'une ambre ».

C'est par cette scène d'exposition très contrastée, caravagienne, que s'ouvre le beau livre de Christiane Singer, *la Mort viennoise*. Le double tempo de tout le roman y est fortement marqué dans un chatoiement de couleurs : la mort et l'opulence, la misère et la superbe aristocratique, la décrépitude et la déliquescence. Nous sommes à Vienne, en 1679, côté cour et côté palais, côté rues et côté salles d'apparat.

### Un moment d'humanité

C'est moins une intrigue qu'un moment d'humanité, saisi dans ses hantises, ses rites, ses vanités et ses cruautés, que l'auteur va nous livrer, en une suite de scènes coruscantes et terreuses, avec un sens *remarquable du* détail, mais, plus encore, avec une étonnante habileté au rythme qui fait de ce livre une baroque pavane, luxurieuse et funèbre.

Danse de vie, danse de mort où les castes se croisent, se frôlent, échangent leurs reflets dans le jeu convenu de qui domine et de *qui sert*. De l'aristocratie brouillonne et rude, jouisseuse et dispendieuse, cuirassée dans sa morgue et ses futiles rêveries, nous aurons la geste : sa folie pour les bâtiments (« Quand une époque a compris qu'il y a la *mort, elle construit* »), pour les fêtes, la chasse et le cuissage, son insensé besoin d'exprimer son pouvoir à tout prix, au prix de l'inhumanité surtout, car le pouvoir c'est l'« art d'éblouir en déméritant ». De la masse des pauvres, des gueux, des victimes, ombres et bistres indispensables au relief et aux ors des gens nés, nous aurons la longue plainte meurtrie : les éructations obscènes, les sanies, les plaies, les trognes décaties, les chamailleries envinées et le stupre goguenard. Sur le passage des princes se rendant en traîneau à un bal, sur les chantiers des palais *en construction*, aux façades des nobles demeures illuminées par les fêtes, ce peuple de la nuit déroule sa propre sarabande de Cour des miracles. Ce constant contrepoint naturel, ce jeu d'alternances, cette opposi*tion voulue mais vraie* entre les énervements sophistiqués et implacables des nobles et la pitoyable et besogneuse application de la valetaille à survivre, font l'unité première du roman.

Vienne 1679. « Une indigestion *permanente* — une grande poche stomacale qui ne vient à bout de rien, toujours engorgée, toujours alourdie de choux, de lard et de raves — une grande poche gorgée de misères amorphes, de violence larvée, de mépris rampant, d'invasions qui menacent. » Ville entre rêve et cauchemar à qui, conclusion logique des fatalités tristes, il manquait encore une malédiction. La voici qui surgit, surprend — non pas l'invasion mais pire : la peste. La mort, aveugle, semble pourtant justicière. La ville dégorge ses *morts et les princes vident leurs* palais. Eleonore, femme du prince Balthasar, mère d'un enfant mort-né, femme à demi morte aux mains d'un reître fier de ses armoiries et du cliquetis de ses éperons, rêvant d'un amour hors *de sa caste, y succombe, ou plutôt* s'y abandonne. Quant à Johannes, son fils, il va désormais chercher auprès des gueux et des mendiants illuminés l'oubli de sa condition et une vérité qui condamne les principes de sa naissance et de sa fortune.

Après les grâces acides et giralduciennes de ses deux premiers livres publiés dans les années 1965, Christiane Singer est restée plus de dix ans silencieuse. En 1976, *Chronique tendre des jours amers* affirmait déjà un renouvellement de son inspiration. Avec *la Mort viennoise*, elle affirme avec une éblouissante maîtrise l'originalité et l'ampleur de son talent.

Née d'une mère autrichienne, épouse d'un Autrichien, elle a mûri son sujet sur les lieux mêmes de l'action. Des recherches savantes ont, à l'évidence, soigneusement étayé la puissance *de son évocation, mais, hormis* quelques pages où la dérive rhétorique se fait sentir, on ne retient que la superbe réussite d'un climat romanesque aussi impitoyable que fastueux, on se laisse prendre au plaisir de ses beautés multiples, fortes, vraies. Cette « tranche de vie » du dix-septième siècle, qui a l'allure d'une fantastique allégorie, surgit avec un tel sens du relief, de la couleur, du mouvement qu'elle appelle, par comparaison et tout à l'honneur de la romancière, le souvenir de réussites cinématographiques similaires *(la Prise du pouvoir de Louis XIV*, par Rosselini, notamment). C'est assez dire le pouvoir imagé et féroce de ce roman. S'il y avait quelque justice dans la république des lettres, on s'en convaincrait aisément au sein des jurys des grands prix littéraires de cet automne.

PIERRE KYRIA.

★ LA MORT VIENNOISE, de Christiane Singer, Albin Michel, 234 p., 39 F.

## Des petites filles qui n'ont pas peur du loup

ELLES sont à l'âge où les petites filles rêvent d'être grandes : *« Etre vieille, c'est ne plus porter de capuchon quand il pleut »*, ne plus mettre un tablier sale le dimanche pour protéger le tablier propre, bref s'habiller comme on veut. *« On patiente un an, deux ans, sept ans, huit ans et on explose. »* Ne plus se laisser déguiser en poupée trop sage, mais galoper jusqu'à la fête où tournent les manèges et manger les pommes qui dégoulinent de sucre rouge.

Dix petites filles reviennent dans dix-neuf nouvelles, *croquées* au vol, *figées*, le temps d'un instantané, dans une inquiétude, une impatience, une impulsion familière ou totalement inattendue. Elles dissèquent leurs poupées, restent dans leur bain jusqu'à grelotter, *affolent les pigeons, partent hurler dans les bois ou parfois fuguent* pour de bon. *(« Je marcherai jusqu'à ce que les seins me poussent. »)* Il y a les joviales comme celle qui régale ses amies, les tristes comme celle qui ramasse les oiseaux morts, les fantasques comme celle qui collectionne les vieux (cette nouvelle est un petit chef-d'œuvre).

Dix-neuf brèves nouvelles, chacune axée sur un détail si juste qu'il en est presque insolite, dix-neuf esquisses qui cernent d'un trait précis et aigu les petits vertiges, les craintes et les attentes de l'enfance. Ces petites filles qui se sentent fortes comme des *funambules, radieuses et courageuses comme des guerriers indiens*, tout les menace, la mort d'une mère, le corps qui change trop vite ou pas assez, ou même simplement un mot de travers dans l'histoire des *Trois petits cochons*. C'est vif, grave et drôle, sans mièvrerie, sans fausse note.

MONIQUE PETILLON.

★ *LES PETITES FILLES RESPIRENT LE MEME AIR QUE NOUS*, de Paul Fournel, Gallimard, 156 p., 25 F.

# *LE POÈTE ET SA VOISINE*

***● Défense d'un sexagénaire saisi par le démon de l'après-midi.***

POUR son deuxième roman, Jocelyne François n'a pas choisi le sujet le plus aisé. Encore que le trio sentimental, deux femmes et un homme, revienne fréquemment dans le paysage *littéraire contemporain*.

Mais ici, le meneur de jeu n'est pas l'homme. C'est l'une des *femmes*, celle qui s'appelle « elle » dans le roman et qui, avec Sarah, prolonge ce couple amoureux dont on avait déjà pu suivre l'évolution dans *les Bonheurs*, paru en 1970. On y avait vu les deux femmes, s'étant *aimées jeunes filles*, revenir à leur passion initiale après une double déception due à des amours dites normales.

Dans *les Amantes*, elles vivent dans la maison de Provence où elles ont choisi d'abriter un amour *d'autant plus intense et purifié* — l'une écrivant, l'autre peignant et sculptant — qu'il s'est auparavant libéré et assaini *de toutes les contraintes*. Lorsque soudain, dans cette harmonie à la fois charnelle et cérébrale, *apparaît un élément perturbateur*. D'autant plus redoutable qu'il appartient lui aussi à cet univers de création et de sensations, de sensualité et d'imagination auquel elles ont voué leur vie.

Il est poète, grand poète, poète de réputation mondiale et de ce fait habitué au superlatif de l'hommage. Aux hommages féminins aussi sans doute.

Dans l'intérêt que lui porte « elle », la jeune poétesse amie et voisine — voisine par le lieu, mais aussi par le cœur, — n'est-il pas tenté, lui, le poète, de voir seulement une conquête de plus ? D'autant plus nécessaire qu'elle sera peut-être l'ultime. D'autant plus méritoire qu'elle *s'effectue en territoire singulier*, presque interdit, sinon ennemi.

Mais est-il si sûr que l'amitié *que lui porte* la jeune femme : ses presque quotidiennes visites, cette attirance, cette attraction, cette soif de présence, de préhension et de compréhension, ne soient que le fruit d'un sentiment purement intellectuel, où *la chair* n'aurait pas de prise ? On sent avec le poète que la frontière est indécise, fragile, qu'un rien, un souffle, une circonstance suffirait à la faire franchir.

*Le malentendu* s'installe entre les deux femmes d'abord, dont l'une ne voit pas, sans une angoisse muette, se tisser ces liens étrangers à son amour ; entre « elle » et l'homme, ensuite : le désir de conquête s'exaspérant à mesure que l'espoir s'amenuise, *celui-ci* commet des impairs qui, en pure stratégie amoureuse, sont pires que des erreurs, et la femme se rétracte à mesure qu'il s'avance.

Car l'autre amour, le vrai, celui qui unit, pour le meilleur et pour le pire, pour la nuit et pour la félicité, pour la vie et la quotidienneté, les deux femmes, celui-là est le plus fort. A son brasier naturel, le feu artificiel, le feu imaginaire entretenu par le poète *s'étiole, se ternit, s'avilit* même parfois en de courtes flammèches incendiaires et vengeresses, ne laissant de son passage qu'un petit tas de cendres grises.

Ce n'était que le songe de quelques saisons d'été.

Le fait qu'il s'agisse d'un grand poète, sur lequel tout un chacun peut s'amuser à mettre *un nom, n'ajoute ni n'enlève* rien à ce beau roman. Pas plus que l'étiquette scabreuse qu'on sera tenté de lui accoler ne doit faire oublier ses qualités singulières.

Dans un exercice périlleux, celui de mettre en scène des personnages hors du commun — qui plus est, des écrivains — Jocelyne François a réussi ce tour *de force d'être également exhaustive* et concrète, explicite et allusive, précise et discrète.

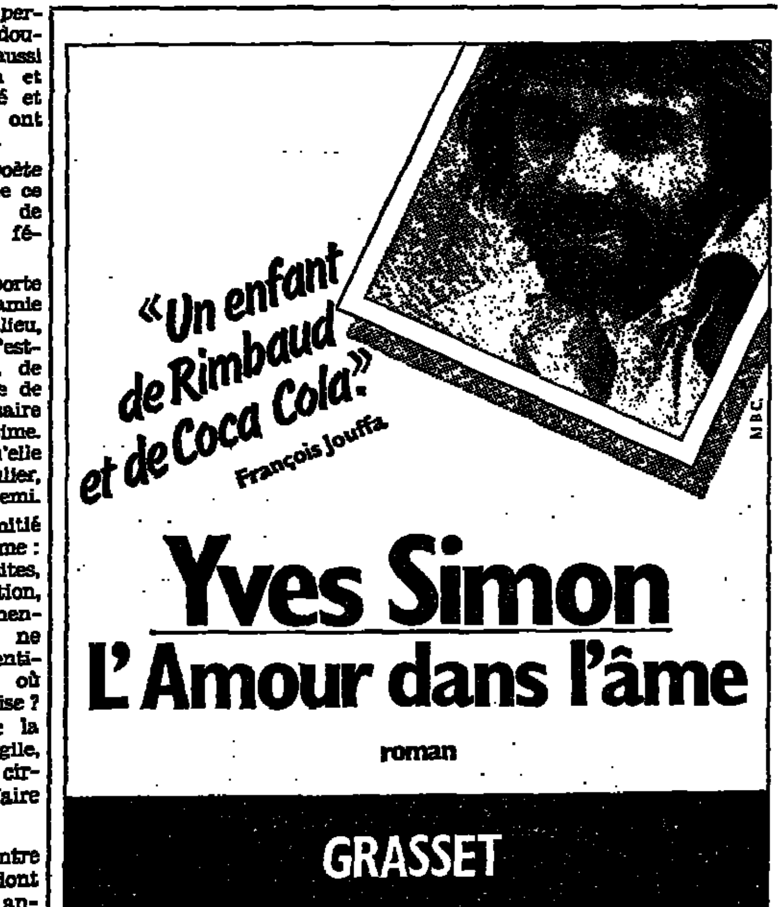
Les pages qu'elle consacre au poète et qui parviennent à n'être ni trop louangeuses ni abusivement rancunières composent un *portrait à la fois fort de déférence* et riche de nuances.

A ce titre, le modèle — si modèle il y a — peut s'estimer comblé. Cet acte d'amour, que le poète a sollicité vainement, c'est le roman lui-même qui l'accomplit par son *existence même*. Ce que la vie a refusé, la littérature le lui donne, par la grâce d'une écriture qui, à part quelques rares maniérismes, sait demeurer familière au sein du lyrisme, marie l'observation aiguë et *l'image patiente et décrit avec* bonheur les riches heures d'une Provence journalière, engourdie de soleil et enfiévrée de passion.

PAUL MORELLE.

★ LES AMANTES, de Jocelyne François, Mercure de France, 220 p., 48 F.

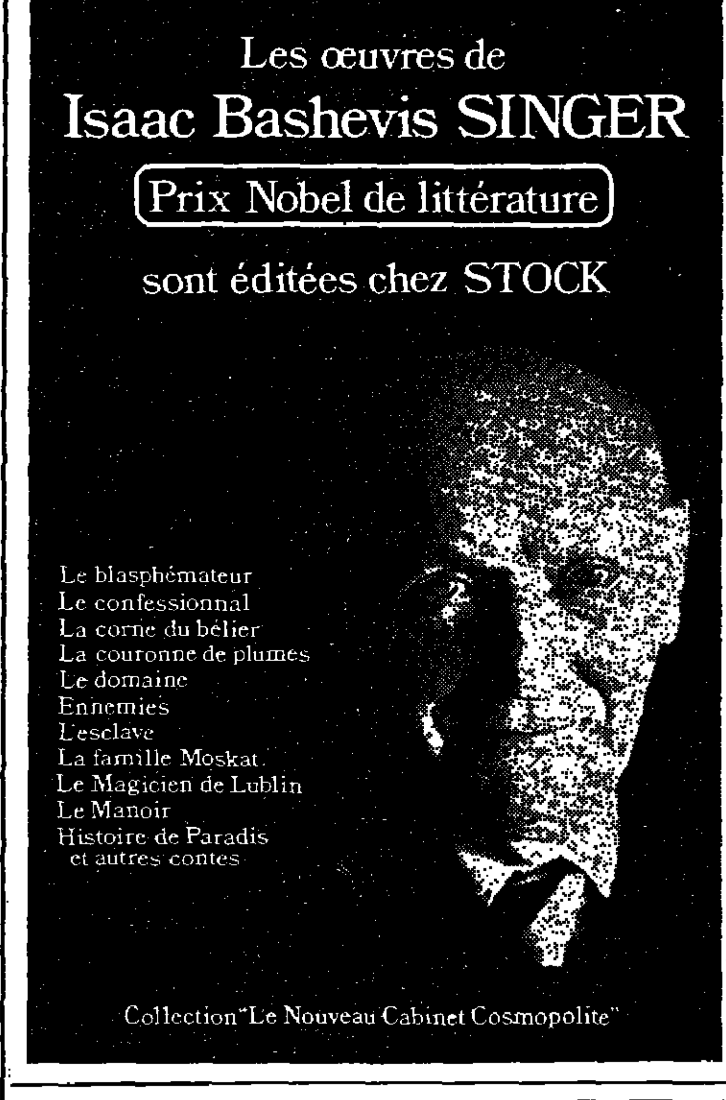


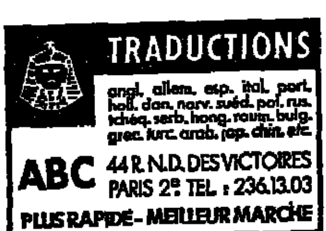








## romans

# Une java pour l'Apocalypse

● ***En place pour la danse macabre ! Roger Rabiniaux ouvre le bal.***

OU le classer ? Préfet hors cadre, mais aussi hors série, crachant l'irrespect par les naseaux, romancier versificateur, moraliste amateur de gaillardise, pessimiste hilare, réactionnaire subversif, révolutionnaire nostalgique, Roger Rabiniaux accumule les contradictions. A l'origine, une enfance populaire à Levallois-Perret, deux grands-pères cochers de fiacre montmartrois, une grand-mère importée de Russie, des parents petits-bourgeois, hantés par la peur des dettes.

« *Mais ma mère avait de l'ambition*, dit-il. *Elle lisait énormément, écrivait des poèmes. C'est elle qui m'a poussé à continuer mes études après qu'on m'eut renvoyé du collège.* »

Pour éviter un sort de gratte-papier, le rebelle s'assagit, décrocha des diplômes, devint instituteur, passa des concours, et se reconvertit dans l'administration. Sous-préfet à Toul, préfet de l'Ariège, il assouvit son goût de l'action sans renoncer pour autant à la littérature. Il y fit une entrée fracassante avec *l'Honneur de Pédonzigue* (1951), auquel Raymond Queneau prit un « *plaisir thoracique* ». On n'avait jamais vu ça, un tel bagout, un tel lyrisme, un tel cortège d'alexandrins canailles, charriant des vérités toutes crues. Une quinzaine de livres suivirent : romans, théâtre, essais, poésie, dignes enfants de Pédonzigue qui nous entretenaient dans le désir de revenir un jour aux sources.

Nous y voici. Mais que s'est-il passé ? Quel cataclysme a frappé la petite cité imaginaire ? Quel fléau la menace encore ? Au lieu des fanfares attendues, le tocsin nous accueille et le glas lui répond. L'un appelle aux armes, l'autre annonce déjà l'inévitable défaite, ensemble, ils encadrent l' « *an mil'atome* », porteur de la catastrophe nucléaire. Pauvre Pédonzigue ! Pourquoi l'avoir condamnée à mort ?

« *Parce que là, comme ailleurs, le pire se prépare*, nous explique Rabiniaux. *Je sais bien que la peur de la bombe n'est plus de mode, mais moi, je ne peux l'oublier. J'ai vu des souris irradiées et leur progéniture, cela m'a rendu malade. Si nous échappons à l'arme absolue, nous aurons droit à l'explosion d'une centrale ou à la contamination par déchets radioactifs. La belle différence ! J'aime trop la vie pour me résigner à sa disparition. Alors, en guise d'avertissement, ou d'adieu, car le monde me paraît à bout de souffle, je pousse un coup de gueule :*

*Mon temps s'effondre — [Romains, Grecs,*
*La Bible et l'Evangile avec,*
*Ombre d'ombre et sable de sable*
*De ce qui fut impérissable*
*Tout a péri, mon pauvre mec !* »

Son angoisse, Rabiniaux la chante. Sa colère, il en tire ballades et javas. A ceux qu'étonnerait ce souci anachronique de mettre en musique un réquisitoire de 195 pages, il ne manquerait pas de riposter :

« *Anachronique ? Le livre l'est peut-être, pas la voix humaine. C'est pour elle que j'écris, pour qu'elle relaye la mienne. Qu'elle donne au texte chaleur, humeur, relief. Qu'elle l'arrache au papier.* »

Partie gagnée. Le texte ne demande qu'à se laisser fredonner. Qu'il se gausse de notre boulimie : « *Futailles, goinfrailles, marmailles qui braillent et cailles qui graillent* » ou du jargon des beaux esprits : « *Ohé ! la café society, ohé ! gonziers phallocratiques, venez donc bigler ma boutique, j'ai chez moi des concepts-outils, à colmater vos dialectiques* », il se grise et nous enchante d'un langage magique où se fondent argot, patois, néologismes, pataquès. Quels travaux savants ont doté Pédonzigue d'une telle éloquence ?

« *Il suffit d'écouter*, réplique son créateur. *Je suis une éponge à mots. Les journaux, la télé, les gosses, les chauffeurs de taxi, enrichissent chaque jour mon vocabulaire. Je m'inspire indifféremment des graffiti ou de Rabelais. Et, si nécessaire, j'invente.* »

Lui reprochera-t-on de prêter sa verve aux scrogneugneux de la vieille droite, de pleurer la démission de l'homme blanc, du « pater familias » de l'ordre ancien, travail, patrie, famille, etc. ?

Il protestera : « *Je ne suis que le porte-voix de mes héros. Une sorte de haut-parleur qui diffuse, qui magnifie, les griefs et doléances des râleurs sans adopter pour autant leur point de vue. Par exemple, malgré la sympathie que j'éprouve pour les anars de droite, je me situe plutôt à gauche de la gauche, parmi ceux qui réclament une démocratisation radicale de l'administration, ou qui dénoncent la concentration du pouvoir aux mains des technocrates de la grande bourgeoisie parisienne.*

» *Il y a cinquante ans, les deux cents familles dominaient les affaires mais ne gouvernaient pas. A présent, on retrouve partout, à la tête des ministères ou des médias, des gens sortis du même moule, inévitablement complices les uns des autres. Il me semble que nous tournons le dos à la démocratie. La solution ? Commencer par développer au maximum l'autonomie sur le plan local, celui de la commune ou du quartier. Notre système, nos modes de vie, ont décollé du sol, pour fonctionner à vide, dans l'abstrait. Il convient de les ré-enraciner, c'est notre unique chance de salut. Ici et là, on observe de modestes tentatives pour parer au danger. Les écologistes, par exemple, tentent de nous rappeler au respect élémentaire de la nature. Mais il leur manque une dimension métaphysique. Seul un sursaut de fraternité nous permettrait d'éviter le désastre, une fraternité élargie qui relierait la race humaine à l'univers, un peu comme dans la religion hindouiste. Voilà pourquoi le carnaval de Pédonzigue s'achève sur cette prière :*

*Si vie et mort joignent leurs [doigts pour t'étrangler,*
*Trop morte vie et mort trop [vive, alors t'imposent*
*De rejoindre en germe de [fleur et grain de blé*
*L'essentiel des choses.* »

GABRIELLE ROLIN.

★ LA FIN DE PEDONZIGUE, de Roger Rabiniaux, éditions Simoën, 201 p., 38 F.



# José-André Lacour

*(Suite de la page 15.)*

La trahison de Tania inspire Pierre Arsène, qui en tirera l'un de ses meilleurs livres ; son traducteur sera évidemment Aldous Mac Kenzie, devenu l'ami intime du couple réconcilié et par la même occasion définitivement converti à l'hétérosexualité. La gogo-girl donnera naissance à un petit Pierre-Arsène, en souvenir de son amant quinquagénaire. La morale est sauve car l'enfant est noir. Notre plumitif n'a donc pas à se ronger au sujet d'une paternité douteuse.

Seules les deux filles, Varvara et Valérie, n'évoluent pas ; elles demeurent égoïstes, un peu idiotes, indifférentes et à l'abri du dérisoire. L'auteur, comme s'il avait, pendant cent cinquante pages, oublié Dorothée Biste, la pousse sur scène au dernier tableau. Un chœur antique, sorti tout droit de Massenet ou d'André Messager, chante ses éloges, ou se moque d'elle. Incomprise et délaissée, elle s'est donné la mort, et ce suicide banal n'a su émouvoir personne.

Sommes-nous chez Labiche ou chez Feydeau ? Nous nous trouvons aussi chez Kafka, car à travers leur petitesse et leur égoïsme, tous les personnages se savent condamnés. Avec une virtuosité de tous les instants, José-André Lacour brosse une satire d'autant plus impitoyable qu'elle entend ne pas se prendre au sérieux : c'est l'enchantement du désespoir...

ALAIN BOSQUET.

★ OPERA CONJUGAL, de José-André Lacour, La Table Ronde, 258 pages, 43 F.

## histoire littéraire

# La fureur et le charme de Robert Desnos

● ***Le mariage du lyrisme et de la polémique.***

IL faut lire Robert Desnos, quand la journée s'annonce renfrognée. Alors, ses beaux éclats de fureur dérident les sentiments qu'inspire la météorologie. Cet automne, on le retrouve dans un volume de proses diverses, en parties inédites, réunies et présentées par Marie-Claire Dumas. « *L'atmosphère dans laquelle nous vivons est une atmosphère anxieuse* », écrit-il durant les années 20, jugeant que vivre est un désagrément : un sujet de contrariété. « *J'aspire* dit-il aussi, *à la fin tragique de ma patience.* » Mais il ajoute : « *Qu'on ne m'accuse pas d'amertume* », car il se défend contre le découragement avec cette ardeur, cette âpreté, qui permettaient à Breton de le considérer comme « *un fanatique de première grandeur.* »

★ *Dessin de Georges MALKINE (1925)*

Dans sa présentation, Marie-Claire Dumas insiste sur la véhémence des textes qu'elle a rassemblés. Le lyrisme et la polémique y sont indissociables. Mais il arrive à Desnos de verser dans les complaisances d'un espoir revenu de loin. Souvent, les surréalistes ont cédé à la séduction de leurs rêveries. Les naïvetés de leur optimisme finissent, un jour, par irriter. On préfère la modestie de Desnos, quand il note : « *La vie nous réserve encore des surprises en dépit des déceptions dont elle se montre prodigue à notre égard.* »

Les textes de ce livre sont datés d'une période comprise entre 1922 et 1930, qui fut précisément la « période surréaliste » de l'auteur. Ils ont l'attrait de la variété. On y découvre un récit fantasmagorique, *Pénalités de l'enfer ou Nouvelles Hébrides*, un traité de l'érotisme, des croquis et des critiques littéraires, des transcriptions de rêves, une rétrospective de l'aventure dadaïste et surréaliste, un drame, *la Place de l'Etoile*, et des articles sur le cinéma. Le volume se termine par un écrit vengeur de mars 1930, où Desnos donne « *les raisons de (sa) rupture* » avec Breton. Ce texte, qui s'intitule *Troisième Manifeste du surréalisme*, et qui répond au *Second Manifeste*, est particulièrement agressif : Breton s'y trouve accusé de trahison, d'escroquerie, de jésuitisme. A cette époque, l'énergie dans l'invective était recommandée. L'outrance était coutumière dans les querelles internes d'un mouvement, dont, la cohésion ne fut jamais acquise.

Parmi les griefs que Desnos fait à son ancien ami, on retient la religiosité. Mais l'auteur y versait à sa manière, lorsqu'il restaurait, en 1925, la fiction du « grand soir », et qu'il vantait l'usage de la guillotine, « *sympathique machine de la délivrance* ». On le préfère plus léger, quand il s'enthousiasme pour une chanteuse, Yvonne George : « *Il a suffi qu'elle chante*, écrit-il, *pour que nous prenions conscience de notre lâcheté amoureuse, de l'absence intolérable du pathétique de notre vie.* » Le charme de Desnos apparaît aussi dans le sillage de phrases comme « *Tout sur terre est baroque. Le bateau n'est pas plus fait pour la mer que pour le ciel...* »

FRANÇOIS BOTT.

★ NOUVELLES HEBRIDES ET AUTRES TEXTES, de Robert Desnos. Préface et notes de Marie-Claire Dumas, Gallimard, 567 p., 85 F.

## histoire

# Retrouver le Nord

**● *De l'époque paléolithique à la crise du textile.***

LE Nord est probablement la *moins à la mode* des régions françaises. Son économie reste empêtrée dans les habitudes trop puissantes du dix-neuvième siècle. Son passé industriel n'a pas le charme des souvenirs paysans, bretons ou occitans. Le Nord n'évoque ni le dynamisme economique, rêve des années 60, ni la nostalgie rurale, rêve des années 70. Sa réputation d'ensoleillement n'est pas non plus très impressionnante.

Pierre Pierrard, historien et citoyen du Nord, vient de nous donner une excellente synthèse couvrant le développement économique, social, culturel, politique de l'Artois et de la Picardie, de la Flandre et du Hainaut français. Son *Histoire du Nord* nous mène des néanderthaliens du paléolithique aux mineurs du XIXe siècle, de Maximilien Robespierre à Guy Mollet (deux Arrageois célèbres), du décollage économique médiéval aux difficiles choix du XXIe siècle.

Il est pourtant difficile d'écrire l'histoire de ces provinces, épuisante de richesse et de variété. Jusqu'à la révolution industrielle (inclue), toutes les mutations économiques y ont lieu. Jusqu'à la dernière guerre, toutes les batailles décisives de l'histoire de France s'y livrent, d'un côté ou de l'autre d'une frontière mouvante et artificielle. Les premières luttes sociales modernes également, puisque c'est dans le Nord et le Pas-de-Calais que sont le mieux concentrés, dès le milieu du siècle dernier, les ouvriers d'industrie.

L'histoire du Nord, c'est donc aussi celle du pays tout entier. Le lecteur parisien, marseillais ou rennais ne sera pas surpris par sa chronologie et ses dates charnières.

La région a cependant sa spécificité culturelle, d'ouverture vers l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Europe en général puisque marchands italiens et soldats espagnols jouèrent dans l'histoire de la région un rôle considérable. Longtemps, jusqu'au seizième siècle au moins, les gens du Nord ont pu contempler de haut la France, comme une vaste région sous-développée, et préférer, contrairement à ce que suggèrent les incantations centralistes des manuels d'histoire de l'enseignement primaire, l'Etat bourguignon de Charles le Téméraire à la monarchie de Louis XI.

Dès le Moyen Age, l'agriculture du plat pays est l'une des plus subtiles d'Europe. Son industrie drapière et lainière la plus puissante. *Les difficultés actuelles de* la région, au terme de sept siècles de leadership économique, n'en sont que plus frappantes.

EMMANUEL TODD.

★ HISTOIRE DU NORD, de Pierre Pierrard, Hachette, 404 p., 68 F.

# Poker

(Suite de la page 15.)

Mais Paris ne brille pas non plus par la rigueur lucide. Notre Parlement, bondé de professeurs et d'avocats, croit à la parole : celle qu'on prodigue, non celle qu'on tient. Notre langue, à soi seule, porte à leur comble les illusions de l'éloquence. Bref, la France palabre. Et quand elle ne palabre pas, elle parafe. La pactomanie a pris la suite de la grippe espagnole. Main sur le cœur, sabre de bois et chiffons de papier : face au délire nazi, cela ne fait pas le poids, et ne prépare pas au bluff.

CAR c'est de poker qu'il s'agit. R. Massip et J. Descola le rappellent bien. Hitler joue sur notre horreur d'une guerre qui, lui, l'exciterait plutôt. Pour nous faire hésiter, il dispose de l'atout majeur que l'injustice immanente de l'histoire *réserve aux régimes les pires*, et qui s'appelle le secret. Une partie de son état-major le condamne-t-il ? Mobilise-t-il ou fait-il semblant ? La ligne Siegfried n'est-elle qu'un leurre ? On ne le saura que longtemps après, quand le bluff aura opéré ; tandis que chez nous la démocratie empêtrée de parlementarisme outrancier étale au grand jour atermoiements et faiblesses.

*A la table du Führer, Chamberlain et Daladier font l'effet* non de traîtres mous, mais de petits joueurs rosissants au tripot du diable.

## *par Bertrand Poirot-Delpech*

BIEN incapables, en tout cas, de la mystification dont *Paul Nizan les soupçonne. Selon lui, Londres et Paris* auraient alarmé machiavéliquement leurs opinions publiques afin de faire avaliser et avaler leur préférence pour l'Axe par rapport à Moscou...

Cette hypothèse bouffonne, démentie sans peine par Daladier au congrès radical d'octobre, est bien la seule fantaisie, d'ailleurs « interrogative », que s'autorise Nizan dans l'inédit posthume qui paraît ces jours-ci sous le titre *Chronique de septembre*. Avant d'être tué dans la retraite de Dunkerque, le responsable du service étranger du quotidien communiste *Ce soir*, dirigé par Aragon, a compulsé les documents et la presse de l'époque sur Munich.

En préface, Olivier Todd objecte, à celui dont il allait devenir *le gendre, son marxisme et sa confiance excessive* dans la rationalité des protagonistes. A la lecture des archives que Nizan a *rassemblées* sèchement, en ancien accrédité de la S.D.N., on diagnostiquerait plutôt des signes de la pactomanie ambiante. *Pour un disciple de Marx, romancier* de surcroît, l'auteur s'attache bien peu à l'économie, aux peuples et aux personnages qui mènent le jeu.

On retiendra davantage les réflexions que suggère au journaliste la difficulté d'écrire l'histoire à chaud. Comment assurer la critique immédiate des sources ? Comment pondérer les versions officielles et les ouï-dire ? Quiconque fait *métier d'informer gagnerait* à *méditer* cette méthodologie inspirée, sur le tas, par l'événement le plus controversé de l'avant-guerre et que chacun, encore maintenant, tend à *réécrire* avec des « si ».

IL n'y manque qu'un aspect de cet événement, qui aurait dû le *frapper tant il fut, selon moi, déterminant : à savoir* l'apparition de la T.S.F. dans l'histoire des émotions et des *opinions collectives.*

Tandis qu'Hitler tirait de cette technologie nouvelle une arme de propagande massive, les régimes libéraux héritaient, avec elle, d'un handicap supplémentaire. A la « tare » de la démocratie parlementaire s'ajoutait celle de la démagogie *directe, qui aboutira de nos jours au* gouvernement par les sondages.

On ne saura jamais si Daladier a traité de « cons » les pacifistes venus applaudir son Hotchkiss. *C'est le privilège* des romanciers d'imposer une vérité sans autre source que leur *divin caprice.* Daladier a seulement avoué le 4 octobre à la Chambre que cette joie spontanée l'avait « inquiété ». Elle ne pouvait pas vraiment le surprendre. Comme il l'a dit à la même séance, Munich avait été signé *« publiquement, en pleine lumière, à la face des peuples, sous leur contrôle ». Jouer ainsi au poker* cartes *sur table*, quand l'adversaire cache son jeu et biaise, c'est courir à sa perte. *A fortiori* si l'opinion, dans sa profondeur, réclame la paix à tout *prix*.

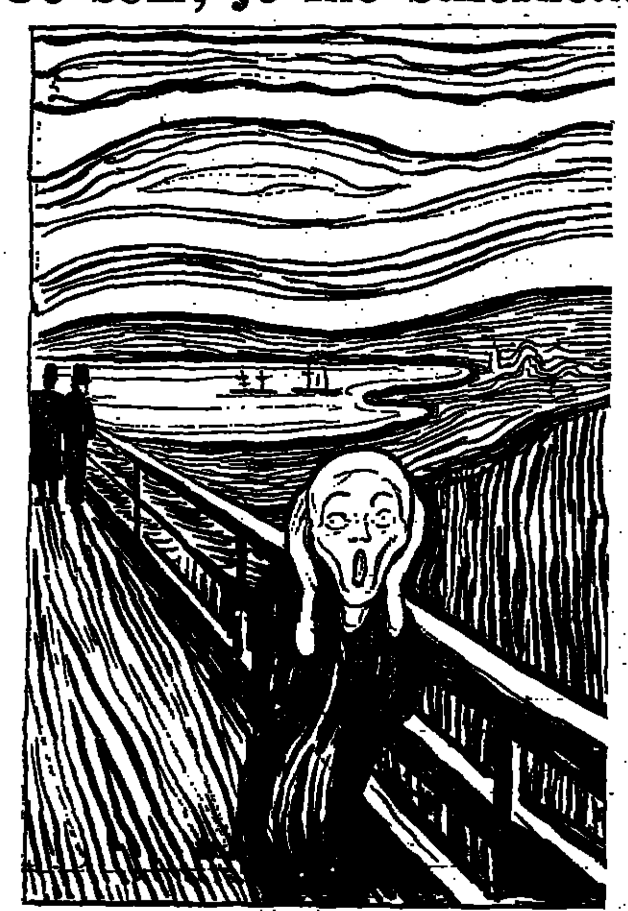
Rien de pire que les régimes secrets, et rien de moins probant que la diplomatie de l'ombre. Mais il n'est pas certain que la libre information à domicile, qui est un bien en soi, et menacé, rende les peuples *plus* clairvoyants et courageux. On s'en aperçoit devant le nouveau Munich qu'est le Liban. On le savait, de reste, depuis le chœur antique.

★ IL Y A QUARANTE ANS, MUNICH, de R. Massip et Jean Descola. Plon, 272 pages, 45 F.

★ *CHRONIQUE DE SEPTEMBRE*, de Paul Nizan, préface d'Olivier Todd. Gallimard, 228 pages, 48 F.

## sciences humaines

# Ce soir, je me suicide...



« Le Cri » d'Edward Munch.

EN un *demi-siècle, Mary Savage, écrivain américain, a souvent* flirté avec la mort. Elle la voulait douce comme le sommeil qui la fuyait, enivrante comme l'alcool. Discrète aussi. Elle *aspirait à quitter ce monde sur la pointe des pieds. Sans drame.*

Si elle l'avait pu, elle aurait pris une gomme et effacé son histoire. L'histoire d'une femme qui ne s'était jamais appartenue. L'histoire d'une femme dépossédée de ses pensées, de ses sentiments, de ses désirs, de ses rêves. La mort seule lui apparaissait aimable ; elle envahissait son être. Elle était cet amant qui, du fond de quelque océan, l'appelait.

Mary Savage a raté tous ses suicides. Echec *face à la vie ;* échec, plus cruel encore, face à la mort. Après chaque tentative, obstinée, elle répétait : *« La prochaine fois, j'y arriverai. »* Implicitement, *il fallait entendre : « Je suis pourrie et bonne à rien. Personne ne peut m'aimer ; personne ne m'aime ; je dois donc mourir. »*

A côté du suicide délibéré, volontaire, noble (« le dernier acte par lequel un homme peut montrer qu'il a maîtrisé la vie », disait Montherlant), il y a le suicide qui résulte d'un sentiment d'impuissance, d'abandon, d'indignité ; parfois, plus dramatiquement encore, de la volonté d'expiation de ceux qui, *comme Mary Savage, n'ont* pas droit à l'existence et qui, malgré tout, tentent de transgresser cet interdit fondamental.

*Avec les années, Mary Savage* est parvenue à naître à elle-même. Elle a pu s'accorder compassion et amour. La religion l'y a aidée, mais aussi l'attention d'un psychiatre, l'amour d'un mari, la présence d'un fils. *« Pour la première fois de ma vie*, écrit-elle à cinquante ans, *je suis à moi-même mon propre sens. »*

Avant, elle n'était qu'une carcasse vide qu'elle remplissait d'alcool, de sperme, d'anti-dépresseurs et de barbituriques. De temps à autre, cette carcasse était secouée par des électro-chocs. Mais elle n'était pas vraiment habitée. *« Pendant longtemps, j'ai pensé que je n'étais vraiment rien, que si l'on m'ôtait mes enveloppes comme à un oignon, il ne resterait rien du tout, sauf peut-être une odeur éphémère et pas particulièrement agréable. »*

Cette confession, émouvante, maladroite dans sa formulation, Mary Savage *l'a rédigée comme un legs à ceux* qui pourraient être curieux de savoir ce qui se passe dans la tête de quelqu'un qui va se suicider.

*ROLAND JACCARD.*

★ SUICIDES, de Mary Savage, trad. de l'américain par F. Côme et H. Etienne, coll. « Femme », éd. Denoël-Gonthier, 155 p., 34 F.

# La plainte et le corps

**● *Pierre Fédida, théoricien de l'intersubjectivité.***

PHILOSOPHE et psychanalyste, Pierre Fédida publie *l'Absence* (Ed. Gallimard), après *le Concept et la Violence* (10-18) et *Corps du vide et espace de séance* (Delarge). *L'Absence* n'est ni un livre traditionnel, ni un recueil d'articles. Ce serait plutôt une sélection sur le travail d'une vie. Que Fédida soit jeune n'empêche pas qu'il puisse mesurer son travail à l'étendue d'une vie en cours, et qu'il opère une sorte d'approfondissement vital, à la manière d'un arbre. Justement Fédida a de belles pages étranges sur le rapport de l'écriture avec le bois, avec la *menuiserie*, avec la table. Au mobilier psychanalytique qui était un peu pauvre, fauteuil et divan, Fédida ajoute la table comme élément conducteur actif. Une table massive, meuble de l'intersubjectivité.

C'est qu'un des projets principaux de Fédida est d'élever la psychanalyse à l'état de théorie et de pratique de l'intersubjectivité. Il ne s'agit pas de faire une psychologie du psychanalyste et du psychanalysé, et de leur relation, mais de construire une structure d'intersubjectivité *qui serait comme* la condition de droit de la psychanalyse. Et la grande nouveauté du *livre* de Fédida, c'est cette invention de toutes sortes de concepts-*inter*, qui marquent ce qui est « entre », ce qui n'est ni « l'un » ni « l'autre », mais au milieu, en intermédiaire, en messager, en intermezzo : non plus *l'autre scène, mais l'entre-deux* séances, avec le temps et l'espace propres de l'intersubjectif. Si Fédida a subi les influences de la phénoménologie et de l'analyse existentielle (non seulement Husserl, mais Binswanger, Henri Maldiney), c'est parce qu'il y a trouvé la première grande tentative d'une théorie de l'intersubjectivité comme champ transcendantal. Et nous croyons que tous les inter-concepts créés par Fédida dans ce livre sont de nature à renouveler la pensée psychanalytique.

En *effet*, si l'on accepte ce point de départ : l'intersubjectivité comme champ original, premier par rapport aux sujets qui le peuplent et aux objets qui le meublent — la tâche devient ceci : donner à l'objet *et* au *sujet un statut nouveau, puisque* ce statut doit découler d'une intersubjectivité première, et non l'inverse. C'est ce que Fédida fait, en construisant une notion très belle, celle d'*objeu* (dont il emprunte le nom à Ponge). En second lieu, les rapports du sujet avec le corps découleront eux-mêmes de l'intersubjectif ; ou plutôt les troubles dits psy*chosomatiques*, qui marquent précisément la variation de ces rapports, découleront des troubles cachés de l'intersubjectivité. De tels troubles se présentent sous la forme de la *plainte*, et comme autant de plaintes. Fédida fait en ce sens le tableau des trois grandes plaintes antiques qui reprennent aujourd'hui une *importance* moderne décisive : la plainte mélancolique, la plainte hypocondriaque, la plainte dépressive. Nos trois fléaux. Toute la psychanalyse bascule quand elle n'est plus sous le régime névrotique de la demande, mais sous celui de la plainte psychosomatique, y compris la plainte du *psychanalyste. Et c'est* bien à une nouvelle compréhension de tout ce domaine, de l'intersubjectif au *psychosomatique*, que Fédida nous convie, dans ce livre passionnant, exceptionnel.

GILLES DELEUZE.

★ L'ABSENCE, de Pierre Fédida, éd. Gallimard, 298 p., 75 F.

## lettres étrangères

# La légende dorée du Nordeste brésilien

● ***Trois romans : trois visions différentes d'une même mythologie, d'une même réalité.***

A tout seigneur, tout honneur : commençons par Jorge Amado. Amado le fameux, célèbre dans le monde entier, traduit dans trente-cinq langues, nobélisable et même au-delà, puisque, comme Graham Greene, sa notoriété est internationale, atteint tous les publics et se passe de consécrations officielles.

Amado le magnifique, qui inlassablement nous entraîne et nous enchante. Il a fallu dix-sept ans pour qu'on traduise son *Vieux Marin*, pourtant l'un de ses meilleurs romans, on a envie de dire l'une de ses meilleures farces-facéties, tant le livre est pétri de malice, dans la meilleure veine de l'écrivain bahianais, celle de *Quinquin la flotte*, publié en langue originale la même année.

### Délicieuses exagérations...

Nous sommes à Péripéri — nom savoureux d'un faubourg de Bahia, mais tous les noms sont savoureux dans cette province, où les gens se prénomment couramment Télémaque, Euclide ou Epaminondas..., — tranquille station balnéaire peuplée de retraités et friande de menus scandales pour occuper ses longs mois hors saison, quand les estivants ont disparu et que le temps se traîne devant les eaux trop pacifiques de l'Océan. A Péripéri, il ne se passe presque rien : entre deux parties de jacquet, entre deux causettes sur le quai de la gare, on rumine bien quelque petite histoire de donzelle enlevée à sa famille, et, de temps en temps, la mort fait sentir son « haleine funèbre » sur la communauté... Peu de chose.

Survient alors l'extraordinaire, en la personne hors du commun d'un capitaine au long cours drapé dans sa dignité et dont les regards immobiles fixés sur l'immensité marine sont chargés, personne n'en doute, de souvenirs, de marins morts et d'aventures inouïes survenues sur les cinq océans. « *On sent tout de suite l'homme d'action* », dit Péripéri, et bientôt — le Nordeste est ainsi fait — on sent le héros. La légende dorée s'amorce : le Commandant, il faut bien le dire, est à la hauteur des espoirs mis en lui. Il ne tarit pas et, de récits fabuleux en récits fabuleux, il étanche chez tous la soif d'aventure, de risque, de vie tout simplement qu'ils portent en eux depuis toujours.

Un doute tout de même, trop c'est trop... Dans la petite société crédule et provinciale — l'histoire se passe à la fin des années 20, — une campagne sournoise et effrénée contre le Commandant se déchaîne, une mini-guerre sainte se déclenche, et peu s'en faut qu'elle ne réduise en miettes le charisme du conteur aux délicieuses exagérations.

Il s'avère que celui-ci n'est qu'un riche héritier qui a brûlé sa jeunesse folle dans les « châteaux » (pour ne pas dire les « maisons ») de la ville, que ses exotiques maîtresses n'ont jamais été que des prostituées, tout au plus françaises, que son diplôme n'est dû qu'à la complaisance d'un de ses compagnons de débauche, alors capitaine des ports de Bahia, et que ses vigoureuses aventures ne sont que fabulations et chimères. Bref, le Commandant n'a jamais navigué. Il n'a du marin que les attributs, titre, uniforme, instruments nautiques et port de tête.

Survient alors le doigt du destin : au plus fort de la polémique, on le requiert pour mener de Salvador à Belem un navire dont le commandant vient de mourir à bord. Le voilà bien obligé de s'embarquer pour la première fois ! Le récit se corse : nul n'échappe à sa destinée. Le Commandant manque de se ridiculiser, frôle la catastrophe, mais par un retournement final sort triomphant de l'épreuve. De quoi entrer définitivement dans la légende.

L'histoire est belle. La plume d'Amado la rend délectable. Filtrée par la conscience bébête et partisane du narrateur, un demi-lettré de banlieue, elle devient cocasse. Ajoutez à cela qu'elle véhicule la réflexion la plus puissante, la plus fouillée de Jorge Adamo sur le réel et l'imaginaire, sur ce goût très bahianais, cette fatalité presque, du glissement perpétuel vers le fabuleux... Que voulez-vous ! L'écrivain est, comme le Commandant, « *un généreux donateur de grandeur humaine* » ; s'il raconte des histoires, c'est pour offrir aux hommes ce dont ils ont le plus besoin : le rêve, et la vie par procuration.

∴

Alice Raillard, l'excellente traductrice d'Amado, présente un jeune romancier, bahianais lui aussi, grand ami du maître, et dont elle vient de traduire le remarquable *Sergent Getulio*. « *Le dépaysement auquel nous invite le livre ne tient pas tant au dépaysement géographique dans le Nordeste du Brésil qu'à un dépaysement dans un imaginaire. Un imaginaire fort de l'histoire et des mythes d'un peuple, mais s'ouvrant violemment à nous dans un tumultueux entrechoc verbal.* »

Il s'agit bien d'une révélation littéraire. La recherche de Ribeiro porte essentiellement sur le langage. Influencé par la culture anglo-saxonne — il est bilingue — il est imprégné de Joyce et de Woolf. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la technique européenne du récit en forme de « stream of consciousness », monologue ininterrompu, soit appliquée à une matière aussi nouvelle et aussi exubérante que la geste du Sertao.

Le sergent Getulio, brutal, bestial même, qui ne connaît pour autre valeur que la loi de la jungle, la torture, la tuerie et le sens militaire du devoir, est chargé de conduire — nous sommes dans les années 50, dans la région du Sergipe, comprise entre le Sertao et la mer, au nord de Bahia — un prisonnier politique à Aracajou. La férocité, la barbarie de Getulio, son étroitesse d'esprit, son obstination, son « machisme », son goût de la mort, sont grandioses : Barbe-Bleue, à côté, ferait figure d'enfant de Marie. Imaginez un soldat Schveik, mais qui n'aurait rien de « brave », un soldat Schveik sanguinaire livré à ses pires instincts, le tout sous les tropiques...

Getulio parle, parle. Accompagné d'un chauffeur encore plus bête que lui, il avance coûte que coûte, ne tenant compte de rien, pas même d'une inversion de la situation politique qui rend caduc son ordre de mission. Il soliloque, esquintant un peu plus au fil des jours son malheureux prisonnier. Les souffrances de ce dernier, constamment ravalé au rang de « chose » par son cerbère, sont intolérables. Et pourtant, Getulio n'est pas antipathique.

### Saint Georges et les cangaceiros

C'est qu'"l est autant victime que bourreau, victime du destin qui l'a fait naître à cet endroit, à cette époque. C'est aussi que, très vite, nous percevons à travers son délire que celui-ci ne prendra fin que violemment, dans la mort, la mort familière et omniprésente, à quoi depuis toujours Getulio est lié.

Le monologue de Getulio trouve son rythme et sa sève dans la poésie de la terre qui est sienne. Ses accents, parfois, empruntent au cri du bouvier leur force incantatoire. Ses visions, comme cet admirable combat de saint Georges et du capitaine Geraldo (et qui se solde par la fuite du saint !), sont celles des cangaceiros, ses superstitions aussi. Désespérément, Getulio tente de s'inscrire dans cette légende dorée des saints et des héros du Nordeste, désespérément, il essaie d'être quelqu'un : « *Etant donné que je suis moi plus que toute autre chose, parce que je suis comme ça et que j'ai grandi comme ça, tout peut arriver, ce déchet je le conduis à Aracajou à la traîne. J'ai dit que je le conduirai et je le conduis et je viens à bout de tout, je te le dis. Après, advienne ce qu'il advienne, il n'y a pas besoin de fouiller ce Sergipe entier derrière moi, je suis libre et un homme, et on va voir, parce que le pire qui puisse m'arriver c'est de mourir et ça n'est pas le pire.* » Le pire, c'est de n'être personne.

∴

Cette même « matière », comme on dit ici « la matière de Bretagne », un autre inconnu en Europe, Carvalho, l'utilise dans son *Colonel et le loup-garou* qui, à côté du *Sergent Getulio*, fait figure de chronique un peu fade. Là, le style est linéaire. Le narrateur, un produit de cette même terre et de cette même mythologie, un propriétaire foncier riche et hâbleur, est lui aussi complice et victime de son destin. Matamore dérisoire en proie à toutes sortes de terreurs superstitieuses, il passe son temps à terrifier autrui parce qu'il est terrifié lui-même.

Comme Getulio, comme le commandant d'Amado, il est contraint de vivre aux confins d'un réel un peu piteux et d'un imaginaire où se projettent l'hystérie, la misère morale et l'ignorance de ses semblables. Il finira par se faire dévorer, non par les loups-garous qu'il croit voir rôder sur ses terres, mais par les vautours citadins, avocats marrons et politiciens véreux — nous sommes à la fin du siècle dernier — qui se ligueront pour le ruiner.

Quelques belles pages sur des combats de coqs, des scènes de chasse auxquelles préside un guérisseur de morsures de serpents, et l'omniprésence des forces naturelles et surnaturelles, ne sont pas sans rappeler *Cent ans de solitude*, qui puise, aussi, aux sources ancestrales d'une mythologie tropicale et collective, mais, hélas ! le récit ne s'enlève pas, ne décolle jamais.

Peut-être la faute en est-elle à la traduction, aux ruptures de ton inconfortables auxquelles nous sommes soumis et qui retirent au récit sa cohésion originelle ? Alors qu'Alice Raillard nous donne de splendides recréations, nous n'avons droit, ici, qu'à un filtre opaque et malaisé. C'est dommage !

**FRANÇOISE WAGENER.**

★ **LE VIEUX MARIN, de Jorge Amado. Traduit par Alice Raillard. Stock, coll. « Le cabinet cosmopolite », 350 p., 55 F.**

★ **SERGENT GETULIO, de Joao Ubaldo Ribeiro. Traduit par Alice Raillard. Gallimard, coll. « Du monde entier », 164 p., 35 F.**

★ **LE COLONEL ET LE LOUP-GAROU, de José Candido de Carvalho. Traduit par José Carlos Gonzalez. Gallimard, coll. « Du monde entier », 380 p., 61 F.**

# *Beckett sur le gril*

*(Suite de la page 15.)*

Se rendant à Londres par avion, Beckett entendit le pilote annoncer dans le micro : « Le capitaine Godot vous souhaite la bienvenue. » Il eut envie de descendre sur-le-champ.

Il a eu la vie dure, et cela a engendré en lui un profond stoïcisme. Rien de commun avec l'existence difficile d'un O'Casey sorti du ruisseau ou d'un Joyce petit-bourgeois. Beckett a fréquenté Portora, l'école d'Oscar Wilde, et non les cours boueuses et les classes puantes des Petits Frères des Ecoles chrétiennes irlandaises. C'est un produit de Trinity College, l'Oxford et le Cambridge de l'Irlande, et il y fut professeur. Le plaisir que prenait Joyce à sa compagnie n'était sans doute pas sans relation avec le prestige de ses antécédents.

Brendan Behan n'a jamais pu comprendre que Beckett n'était pas son type d'Irlandais. L'Irlande c'est l'Irlande, et si vous êtes Irlandais, entrez donc au salon. Mais Behan, noyé dans les graisses de l'alcool et traînant un fort fumet de dialecte celtique, n'était pas une fréquentation pour notre aristocrate sec, nerveux, érudit, réservé, intellectuel et joueur de tennis. Brendan a toujours tenu Beckett pour un tendre : d'abord le sermon sur les méfaits de la boisson, puis la main au portefeuille. Les jours difficiles de la Résistance en France, les refus réitérés des grands éditeurs, l'obstination des attaques contre son œuvre (en dépit du Nobel ou à cause de lui), tout cela a confirmé en Beckett une propension innée au silence et à l'indifférence, mais renforcé aussi une libéralité naturelle. Il est l'un des hommes les plus généreux de ce temps.

A cinquante-cinq ans, alors qu'elle en avait soixante et un, il épousa, pour des motifs testamentaires (voir Joyce et sa femme Nora), Suzanne Georgette Anna Deschevaux-Dumesnil, sa vieille compagne du temps de l'Occupation. Le côté de leur appartement qu'elle se réserve abonde, dans le style de la bourgeoisie française, en preuves d'aisance : son côté à lui est monacal. Ils communiquent entre eux surtout par téléphone. On ne peut que se demander si l'on aura jamais droit à la révélation de lettres d'amour, telles que celles de Joyce à Nora. Les lettres d'amour de Beckett sont ses pièces de théâtre et ses romans. La citation à l'ordre du Nobel, dans les termes de l'Académie suédoise, était juste : il a « *transmué en sublimation le dénuement de l'homme moderne* ».

Il est un peu effrayant de découvrir que le faible qu'eut pour lui Lucia Joyce dans leur jeunesse a survécu à tant d'années, bien après la mort de James Joyce et la fin des annales d'Ellmann. Pour elle, le temps s'arrêta, et Beckett demeura le jeune homme au profil d'aigle, qui partageait les silences du maître et qui, pour avoir repoussé les avances de la jeune démente, reçut du père l'ordre glacial de ne plus jamais paraître devant lui.

La dévotion de Beckett pour Joyce n'a pas faibli : le perfectionnisme de son art, tant à sa table de travail qu'au théâtre, en est la meilleure expression. Il est aussi exigeant pour ses acteurs que pour lui-même. Le récit de la terrible épreuve que fut l'accouchement créateur de Billie Whitelaw, le pendant anglais de Madeleine Renaud pour *Pas moi*, constitue l'un des chapitres les plus remarquables du livre du docteur Bair.

**ANTHONY BURGESS.**

★ **SAMUEL BECKETT : BIOGRAPHY, par Dreidre Bair, Jonathan Cape, 640 pages, £ 8.50. En vente chez Smith et Son, 248, rue de Rivoli, 106,50 F.**

### *MUSIQUE FUNÈBRE*

CES matins douteux, ces journées mouvantes et bientôt dissoutes qui forment une vie, Samuel Beckett nous en fait ressentir, jusqu'au malaise, la maigreur et l'inconsistance, de sa manière modeste mais singulièrement efficace, dans un livre où sont rassemblés tous ses poèmes en français. Les premiers datent de la fin des années 30, et les derniers, qui restaient inédits, ont pris forme de 1976 à 1978. Ils tiennent dans un mince volume, confirmant le laconisme d'un auteur qui a éprouvé la vanité de la littérature lorsqu'elle veut rompre la solitude et le silence intérieurs. Ecrire n'évite pas qu'on *s'entende se taire*.

Quelques mots banals suffisent à Beckett pour suggérer l'essentiel :

*Rentrer*
*à la nuit*
*au logis*
*allumer*
*éteindre voir*
*la nuit voir*
*collé à la vitre*
*le visage.*

Dans ses poèmes récents, qu'il intitule par dérision *Mirlitonnades*, son langage atteint à une austérité, à un dénuement un peu effrayants :

*Noire sœur*
*qui es aux enfers*
*à tort tranchant*
*et à travers*
*qu'est-ce que tu attends.*

Rien n'adoucit la musique funèbre de Samuel Beckett.

**F. B.**

★ **POEMES, de Samuel Beckett. Editions de minuit, 48 p., 10 F.**

# Consécration d'Italo Svevo

## Une vision subversive de la réalité

LE 13 septembre 1928, l'écrivain triestin Italo Svevo trouvait la mort dans un accident d'automobile. Son nom s'était imposé un peu partout en Europe, dans les milieux littéraires tout au moins, depuis la publication de son dernier roman, *la Conscience de Zeno*. Les cinquante années qui ont passé, bien loin d'atténuer cette célébrité, ont, au contraire, permis à l'œuvre romanesque de Svevo de s'affirmer toujours davantage comme l'une des plus neuves et des plus fortes de la littérature italienne moderne.

Avec Svevo, tout s'est passé comme si, au lieu d'avoir à traverser une période de purgatoire posthume, ses livres avaient connu cette épreuve décapante du silence et de l'oubli, de son vivant même. Mais ce n'est pas le seul paradoxe de ce personnage insolite. Svevo échappe toujours aux définitions que l'on croit pouvoir donner de lui. Ecrivain italien, il était né à Trieste en 1861 et il était donc citoyen autrichien. D'origine allemande par son père et italienne par sa mère, il fit ses études secondaires en Allemagne, bien qu'il se soit toujours considéré comme Italien de cœur et de langue. Très jeune encore, il voulait devenir écrivain, et on l'envoya dans une école de commerce. Né dans une famille juive, mais incroyant, il épousa une catholique convaincue. Enfin, ce romancier était d'abord un homme d'*affaires*.

La littérature ne fut jamais pour lui qu'une occupation marginale : la ruine de sa famille le contraignit à prendre très jeune un emploi dans une banque ; par la suite, il devint, grâce à son mariage, l'un des dirigeants d'une importante entreprise de peintures pour coques de navires, qui ne lui laissa guère de loisirs.

Tenace, il avait, malgré toutes les difficultés, écrit deux romans, *Une vie*, en 1892, *Senilità*, en 1898, et les avait publiés à compte d'auteur et, qui pis est, à Trieste, qui n'était pas un des hauts lieux de l'édition européenne. L'insuccès à peu près total qui fut le sien, et qui l'affecta cruellement, joint à ses responsabilités professionnelles, parut l'avoir définitivement réduit au silence ; pendant plus de vingt ans, il ne publia plus rien, se limitant à écrire pour lui-même quelques nouvelles ou des ébauches qu'il gardait dans ses tiroirs.

Vers 1905, sa rencontre imprévue avec le tout jeune James Joyce, dont il suivait les cours d'anglais à l'école Berlitz de Trieste — merveilleuse intervention du hasard dans l'histoire littéraire, — eut un effet libérateur sur sa vocation d'écrivain, qu'il tentait d'étouffer tant bien que mal.

Un peu plus tard, Svevo découvrit les premiers livres de Freud, qu'il lut avec un intérêt extrême et qui l'influencèrent fortement. A quelques années de là, pendant la guerre, il se mit à écrire *la Conscience de Zeno*, qu'il publia en 1923. Le silence total de la critique pendant plusieurs mois le bouleversa ; c'est alors que Joyce intervint, signalant le livre à Valery Larbaud et à Benjamin Crémieux. Enthousiasmés, ceux-ci devaient lui consacrer partiellement un numéro du *Navire d'argent*, la revue que dirigeait alors Adrienne Monnier. Le poète Eugenio Montale, qui, de son côté, avait senti l'originalité de l'œuvre de Svevo, publia en Italie deux articles retentissants qui sortirent à peu près en même temps, au cours de l'hiver 1925-1926. L'« affaire Svevo » était lancée.

Elle allait susciter une véritable querelle entre ses admirateurs et une partie de la critique italienne, que rebutait la langue, efficace mais sans grâce, de ce nouveau venu. Néanmoins, le succès d'Italo Svevo fut très grand, et peu à peu ce pseudonyme (qui signifiait : Italien-Allemand) finit par faire oublier le nom véritable de l'auteur de *Zeno*, Ettore Schmitz, tardive, mais éclatante réparation à tant d'années de silence et d'isolement.

La caractéristique la plus marquante des romans de Svevo est la façon dont il sait rendre perceptible les moindres motivations psychologiques de ses personnages, et suivre les contradictions et le mal de vivre de ses anti-héros, en continuel porte à faux par rapport à une réalité qui les heurte de toutes parts. Il n'est donc pas étonnant que Svevo ait été sensible à l'apport révolutionnaire de la psychanalyse, qui, en même temps qu'elle lui donnait la possibilité de pousser beaucoup plus loin la compréhension de ses personnages, lui suggéra aussi l'innovation technique surprenante qui est à l'origine de *la Conscience de Zeno*.

Ce livre, sans doute le premier roman directement inspiré par la psychanalyse, se présente comme un récit autobiographique rédigé pour un psychanalyste, à titre de préparation à une cure. La démarche suggérée par le thérapeute n'est peut-être pas très orthodoxe, mais le procédé qui consiste à faire rédiger par un personnage les événements marquants de sa vie à l'intention d'un lecteur absent mais nullement indifférent ni innocent, puisqu'il dispose du savoir analytique, est d'une nouveauté et d'une efficacité remarquables.

Le prétexte d'un récit guidé par le jeu des libres associations permet d'autre part à Svevo de parvenir à une construction éclatée dont l'originalité, là encore, est considérable, et qui tranche avec la structure plus traditionnelle des textes antérieurs. Enfin, le décalage subtilement entretenu entre le présent de la narration et le passé des événements relatés par un narrateur qui est en même temps le protagoniste de l'histoire laisse l'humour de Svevo se manifester d'une manière savoureuse.

### La dernière cigarette

Svevo n'a jamais dissimulé l'inspiration continuellement autobiographique de son œuvre. Celle-ci est confirmée par les remarquables carnets, fragments de journaux intimes et lettres privées qu'il écrivit tout au long de sa vie, sans trop avoir songé, semble-t-il, à les mettre en forme en vue d'une publication éventuelle. Le rapprochement de ces deux séries de textes laisse apparaître un réseau de correspondances très étroites et parfois très subtiles. La plus facile à déceler c'est, bien sûr, cette hantise de fumer une « dernière cigarette » qui est à l'origine d'un chapitre inoubliable de *Zeno*, mais qui était aussi, depuis longtemps, une idée fixe de Svevo lui-même.

Cette dernière cigarette est devenue, un peu comme la « petite madeleine » de Proust, une sorte de symbole caractéristique de son œuvre : exemple quasiment proverbial de l'acuité psychologique de Svevo et de l'humour sans méchanceté, mais sans illusions, avec lequel il sait construire un personnage directement suggéré par sa propre existence.

A côté de cet humour qui caractérise principalement *la Conscience de Zeno*, on trouve chez Svevo une ironie fondamentale et aussi plus caustique, marque de la lucidité avec laquelle il juge une crise qui n'est pas seulement celle d'un monde bourgeois sur son déclin. Grand lecteur de Darwin et de Schopenhauer, mais aussi de Nietzsche, Svevo met en question le statut même de l'homme et de la société. Son dernier roman s'achève précisément sur l'image apocalyptique et désespérée de l'explosion de notre planète. Mais un peu partout chez lui, et notamment dans ses nouvelles, des jugements confirment une vision subversive de la réalité qui va infiniment plus loin que l'amertume d'un auteur méconnu à quoi on a parfois voulu la réduire. En réalité, chez Svevo, il y a une vision philosophique cohérente, mais profondément négative, qui peut-être n'a pas été suffisamment entendue jusqu'ici, et qui ne peut nous laisser indifférents.

Après la fin de la guerre, Svevo, comme il l'avait toujours souhaité, était devenu citoyen italien. Il reste surtout pour nous, comme Urberto Saba, comme Quarantotti-Gambini, un Triestin, lié à cette ville sans pareille, port et marché international où se concentraient les tensions et les contradictions de cultures et de traditions profondément hétérogènes, ville troublée et inquiète dont la prospérité, au temps de Svevo déjà, était menacée par les difficultés de l'Empire austro-hongrois, et dont, mieux que quiconque, il a su exprimer les paradoxes anxieux. Sa voix s'est éteinte voici un demi-siècle. Elle n'a jamais été plus actuelle, ni plus proche de nous.

MARIO FUSCO.



Joyce et Svevo — ★ Dessin de Bérénice CLEEVE

### L'ŒUVRE

Les œuvres de Svevo, en italien, sont réunies en cinq gros volumes, publiés par les éditions Dall'Oglio à Milan. Les textes en sont souvent incorrects et bizarrement groupés, et il serait *indispensable* qu'*une édition* critique sérieuse soit enfin établie.

A l'exception de son théâtre, la plupart de ses livres sont désormais traduits en français : « Une vie » (Gallimard), « Senilità » (Ed. du Seuil), « la Conscience de Zeno » (Folio, Gallimard), « le Bon Vieux et la Belle Enfant » (Ed. du Seuil), « Court voyage sentimental » (Gallimard), « Ecrits intimes », « Essais et Lettres » (Gallimard).

Signalons aussi l'importante correspondance entre Svevo et Montale (avec de nombreuses photographies) : « Carteggio Svevo Montale », Mondadori.

## « COURT VOYAGE SENTIMENTAL »

*« JE vis avec l'inertie de celui qui meurt... Je dois penser et écrire pour me sentir vivant. »* Aux dernières pages du recueil de récits, d'ébauches, de nouvelles, que Mario Fusco présente chez Gallimard, ces mots apparaissent comme l'empreinte *en creux de ce que cherchait* Italo Svevo dès ses premières tentatives d'écriture.

On les trouve ici dans un texte de 1890 : *l'Assassinat de la via Belpoggio*, dont le héros, *Giorgio, auteur d'un crime à la* fois inévitable et surprenant, erre dans Trieste en se laissant peu à peu capturer par le piège de la reddition à la police, seule issue à l'univers de la suspicion.

Plus encore, *le Spécifique du docteur Menghi*, du printemps 1904, *se lit comme un texte de* science-fiction assez proche de l'imagination de Georges Méliès. Quel est l'élixir de longue vie que le héros s'injecte, puis injecte à sa mère ? Svevo s'empêtre dans la biologie et la chimie, mais sa parabole agit en élixir d'écriture, comme rêve, comme moyen de suspendre le temps, comme clé d'un royaume où tout devient possible, et d'abord de vivre : *« Il croyait être un homme qui désirait une multitude de choses non autorisées et qui, du fait même qu'elles n'étaient pas permises, se les interdisait à lui-même, laissant pourtant subsister, intact, le désir qu'il en avait. »*

Ce jeu du désir barré dont Svevo trame interminablement les enchaînements dans sa prose minutieuse où le moindre détail de la vie regardée semble renvoyer un écho de la vie fantasmée, ce jeu se déroule une nouvelle fois dans *les Confessions d'un vieil homme*, où sont regroupés des fragments qui auraient jalonné un roman de *Zeno* devenu vieux.

### Auteur et héros de soi-même

Le « je » constamment utilisé par Svevo masque à la fois l'auteur et son personnage central : qui, de Zeno, d'Ettore Schmitz, d'Italo Svevo, *fait* le marchand de produits chimiques triestin, et qui *est* l'écrivain en proie à l'élaboration de son *Spécifique*, dont la pure lecture *littéraire ne rend que la couleur* et pas la composition ? Cette distinction du *faire* et de l'*être*, *pratiquée violemment en ce* carrefour du Karst adriatique, aux confins de la germanité et de l'italianité, articule la dialectique où étouffe Svevo, auteur et héros de soi-même.

*C'est pourquoi on s'étonne* que Mario Fusco passe très vite sur le *Court Voyage sentimental*, longue nouvelle qui donne son titre au recueil. Dans sa thèse (1), il la juge plutôt sévèrement, non sans laisser percer quelque malaise. Ce « voyage » mène de Milan à Trieste par le train le négociant Aghios, porteur d'une enveloppe contenant 30 000 lires. Un jeune compagnon de *voyage lui en dérobe la moitié* pendant la nuit. Issue évidente, dès la première ligne : *« M. Aghios sentait se constituer en lui le voisin qui se moque. »* Dédoublement du personnage parlant, pensant, et se voyant parler, penser. Qui sait qu'il sera volé et se voit volé. Or ce texte, sous les apparences du bavardage, un peu *oiseux, qui scande les heures* de chemin de fer, suit les traces de l'inexorable spirale où la libre association des mots et des images — enfin, relativement libre — fait pressentir l'émergence du discours inconscient.

Svevo, on le sait, n'a été pré*occupé que de cette émergence* pour y retrouver le sens de sa vie. Et si toute allusion à la *psychanalyse n'est* pas toujours bonne à faire, il en est une qui s'impose dans le cas présent : *« L'inconscient s'exprime à l'infinitif »*, dit Freud. Svevo toujours l'enregistre à l'infinitif, la temporalité de son verbe étant plus convenue qu'authentique.

JACQUES NOBÉCOURT.

(1) Mario Fusco, *Italo Svevo, conscience et réalité*, Gallimard, 1973, 422 pages.

★ COURT VOYAGE SENTIMENTAL ET AUTRES RECITS, d'Italo Svevo, Gallimard, « Du monde entier », 346 pages, 60 F.

## Entre tant de clés, quelle est la bonne ?

FAUDRAIT-IL déjà un Etiemble pour dominer les avatars du mythe de Svevo ? Depuis dix ans, l'exégèse pullule, en Italie, en France, dans les campus américains surtout, comme pour rattraper une indifférence trop coupable.

On a fait justice de l'image de l'écrivain dilettante qui n'aurait donné que des heures perdues à sa plume, comme à son violon. L'auteur de trois romans, dont deux plutôt épais, d'une foule de nouvelles, d'une bonne douzaine de pièces de théâtre, de journaux intimes et d'une correspondance soignée, sans parler des pages sacrifiées, difficiles à avaler, est un intellectuel à part entière qui a souffert d'être un industriel-écrivain en un temps et en un pays (et chez nous ?) où l'homme de lettres spécialisé apparaissait comme la seule réalisation possible de la fonction écrivante. L'Italie avait pourtant connu, mais à l'âge humaniste, cette superposition des écritures comptables et des belles-lettres.

A l'image souriante du mari heureux, du bourgeois arrivé et désinvolte des premières hagiographies familiales, s'est opposée celle d'un fiancé subtilement sadique, d'un mari jaloux, et peut-être infidèle à ses heures anglaises (Quarantotti-Gambini), et celle d'un intimiste (denrée rare en Italie, dit-on), qui cachait son *Journal* sous les feuilles de la Bourse.

On a été jusqu'à dire, en Angleterre, que Svevo écrivait dans un dialecte barbare ! Il écrivait dans un italien sans éclat, avec des variantes régionales pour le lexique, des interférences syntaxiques qui sont peut-être allemandes, parfois françaises. Après avoir trop boudé ce style contaminé par l'usage de la correspondance commerciale, on lui découvre maintenant des qualités « révolutionnaires », ce qui est aussi excessif.

Avant 1960, personne ne s'était soucié de vérifier sur une scène la valeur d'un théâtre auquel Svevo tenait beaucoup. Voici tout à coup que les metteurs en scène et critiques italiens, en manipulant parfois vigoureusement ses pièces, s'aperçoivent que cette voix a une place à revendiquer dans le concert théâtral de son époque. En l'écoutant, on pourra entendre quelques secrets, plus obsessifs, moins ironisés que dans les proses narratives où le contrepoint du démiurge a eu davantage le loisir de mystifier.

### Le psychologue du temps effrité

Quant aux interprétations générales, elles foisonnent. Doit-on penser, avec Nadeau, que nous nous trouvons devant une serrure, munis d'un trousseau de clés dont nous ne connaîtrons jamais la bonne ? Les fervents de 1925-1927 évoquaient Charlot, clown et juif, solvant de valeurs traditionnelles (le « sémitisme » de Svevo a joué aussi bien contre que pour, sous le fascisme), mais qui ne voit les différences ? On a beaucoup dérangé Proust, puis on a montré que le métaphysicien du temps retrouvé avait peu à voir avec le psychologue du temps effrité. Les paramètres se sont déplacés vers Vienne, avec Kafka, puis Musil, puis Doderer récemment. Les Anglais préfèrent Sterne. C'est ainsi qu'on exorcise la surprise d'un message.

Si l'on a quelquefois noté le romantisme de cet obsédé de Napoléon, son « mal du siècle » a été plus justement aperçu du côté du « décadentisme » (voire du nihilisme) de la littérature bourgeoise de la Belle Epoque. La tentation est forte de l'annexer à un art de dénonciation anti-bourgeoise, à la satire d'une classe condamnée par l'histoire. Les racines socialistes de la culture de Svevo sont certaines, et ses compromis avec sa classe non moins éclatants : le dosage est donc difficile entre une réduction de son œuvre au « reflet » d'une société en crise et la mise en valeur de l'ironie ambiguë qui confère à Svevo un caractère très particulier dans le milieu « décadent » italien.

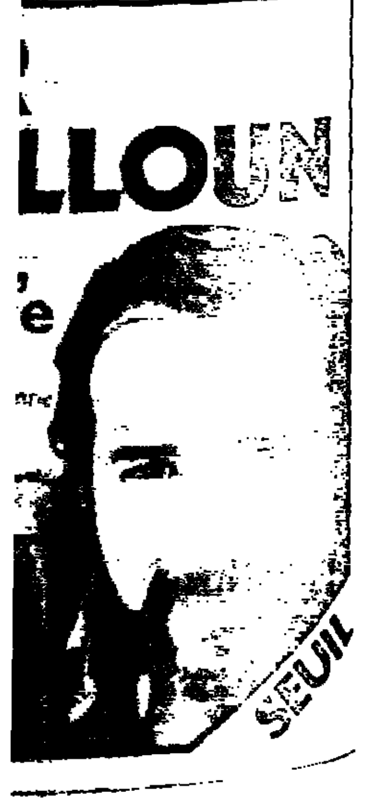
En France, puis aux U.S.A. et en Italie, dans le sillon de l'existentialisme, puis du nouveau roman et du structuralisme, on a insisté sur la nouveauté psychanalytique de *Zeno*. On a ainsi mieux vu la question de l'apport de Freud à l'art littéraire, grâce à ce cas exemplaire. Mais Svevo, premier romancier freudien d'Occident (après Groddeck), s'est vu charger d'une culture spécialisée qu'il n'avait pas. Il faudra du sang-froid, de l'ironie, aux exégètes pour rappeler les limites qu'impose l'histoire culturelle.

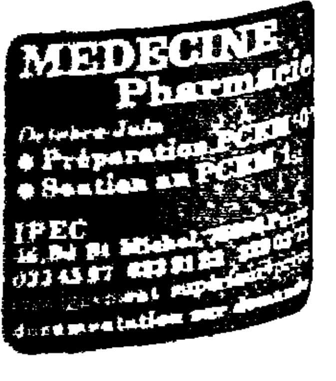
Il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches ; celui-ci a des richesses vraies dont la principale est de se cacher à lui-même la clé de son trésor, sans cesser d'affirmer qu'il nous l'exhibe.

De toute façon, Svevo, désormais, joue gagnant.

MICHEL DAVID.







# LA PENSEE UNIVERSELLE

## romans

Huguette JERVAISE
**« FLORENCE ET SES AMOURS »**
*Une histoire toute de tendresse et d'amour*
322 pages, 34,30 F T.T.C.

Pierre GOERGEN
**« ALLER SIMPLE POUR DJEMA-YAHIA »**
*Guerre d'Algérie : le lent et sournois cheminement de la peur*
256 pages, 37,50 F T.T.C.

Mag GENTY
**« LE MIRACULÉ »**
*La plus belle des romances des Croisades*
322 pages, 48,20 F T.T.C.

BOLCAN
**« GIBRALTAR, PLEASE »**
*Le « bon choix » des habitants de la fameuse ville forte*
352 pages, 53,50 F T.T.C.

Jean-A. BOURCY
**« DEUX CENT QUATORZE A.M. »**
*En 214 après Mao, la lutte effroyable d'hommes pour leur survie*
226 pages, 34,30 F T.T.C.

CHOUCHANE
**« LE MANOIR HANTÉ »**
*Fantômes et fées au pays des légendes*
224 pages, 32,10 F T.T.C.

Fabrice HENS
**« SAUVEZ SON AME »**
*Les tribulations d'une amnésique à la recherche de soi-même*
352 pages, 48,20 F T.T.C.

André BORDET
**« LORSQUE VIENDRA L'AUBE »**
*La mort, la vie, le sacrifice suprême et l'espérance d'un prêtre*
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Micheline DECOMBAS
**« PARCE QUE TU ES UNE FEMME »**
*Lettre ouverte d'une femme pour servir aux autres femmes*
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Victor GARCIA MARTIN
**« LE REQUIN »**
*Un garçon sans bagages, seul, mains dans les poches*
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Jacques DARTOY
**« LA ROSE ET LE BARBELÉ »**
*Réapprendre à vivre sur les ruines de l'adolescence*
192 pages, 30 F T.T.C.

Elène GIRAUDO
**« LA CUSCUTE »**
*Le passé revécu dans un présent immobile et douloureux*
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Henri DROZ
**« ZAN » CONTRE MAFFIA »**
*L'enquête d'un jeune journaliste sur le trafic de stupéfiants*
192 pages, 30 F T.T.C.

Suzy MARTIN-MESSAC
**« LES NOCES DE MARBRE »**
**suivi de « APPELEZ-MOI GEORGES »**
*L'harmonie d'un couple jusqu'au-delà de la tombe*
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Suzy MARTIN-MESSAC
**« ANNE LA SAINTE**
**OU LA DOULEUR D'AIMER »**
*Roman sentimental et philosophique*
*Apprendre à dominer la douleur qui succède toujours à l'agrément*
128 pages, 24 F T.T.C.

Jacques BADIN
**« LE CHIEN JAUNE**
**AUX OREILLES PENDANTES »**
*Un « western » de la mer truffé de suspense et débordant de vitalité*
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Myrtille GALTIER
**« MON CHER AMOUR, MA DÉCHIRURE »**
*Des êtres aux prises avec l'éternelle tragédie existentielle*
320 pages, 42,80 F T.T.C.

Christal KANUMERA
**« SALE VÉRITÉ »**
*L'amour fou sous le soleil de la Nouvelle-Calédonie*
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Chantal LEMAIRE
**« ET SI MA VIE S'ARRETAIT »**
*Abolir les tabous jusqu'à la descente aux enfers*
162 pages, 27,90 F T.T.C.

Paul BOURBON
**« AH, CES HOMMES ! »**
*Les cocasseries de la vie quotidienne du légionnaire*
256 pages, 36,40 F T.T.C.

Lucienne DESBOURDES
**« FEMME... SI TU SAVAIS »**
*... et si tu pouvais, que ferais-tu ?*
224 pages, 32,10 F T.T.C.

Fernande TRUCHI
**« LE ROI CRUEL »**
*Histoire terrible d'un petit monarque jaloux et sans cœur*
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Emile LITZENBERGER
**« CHASSEURS DE VIETS »**
*Reflet de la vie du corps expéditionnaire français en Indochine*
336 pages, 42,80 F T.T.C.

Pierre GOERGEN
**« LA FERME DES REVÉMONT »**
*Une affectueuse complicité dans la Lorraine des champs et des rivières*
164 pages, 27,90 F T.T.C.

Georges SILVESTRE
**« IL FAUT SORTIR DE L'ADOLESCENCE »**
*Résurgence d'un passé riche de courage et d'illusions*
176 pages, 27,90 F T.T.C.

Tony STERK
**« NUMÉRO TREIZE »**
*Roman autobiographique - Une vie de lutte contre un destin impitoyable*
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Pierre BUISSON
**« L'APPEL DE LA TENTATION »**
*L'existence douloureuse d'un fermier russe immigré en France*
290 pages, 42,80 F T.T.C.

## essais

Jean-Raymond FRUGIER
*Ancien secrétaire de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale*
**« L'AMÉRIQUE**
**OU LA GUERRE DES HÉROS »**
*Prospective et polémologie - Un document exceptionnel, pour mieux comprendre l'attitude des Etats-Unis - Une brillante érudition au service de l'Histoire*
352 pages, 53,50 F T.T.C.

François DAVY
**« L'OR DE PROUST »**
*Avant-propos de Jacques Bersani*
*La recherche affectueuse, et respectueuse, de l'or ruisselant dans l'œuvre du Maître*
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Odile ROUSSEL
**« UN ITINÉRAIRE SPIRITUEL :**
**EDMOND FLEG »**
*Préface du professeur Vladimir Jankelevitch*
*Etude du cheminement d'un homme à la recherche de ses racines spirituelles*
258 pages, 37,50 F T.T.C.

Henri MERLE
**« UN CHIRURGIEN**
**AU TEMPS DES COLONIES »**
*Préface du professeur Claude Olivier*
*Vicissitudes, contradictions, difficultés, doutes, peines, joies et amertume d'une carrière chirurgicale outre-mer*
576 pages, 79,30 F T.T.C.

Yannick DU COADIC
**« LA CONFESSION**
**OU LE TÉMOIGNAGE D'UN CHRÉTIEN**
**DU TROISIÈME AGE »**
*Autobiographie d'un Breton qui, de valet de ferme, devint ingénieur. Une réflexion profonde sur sa religion*
320 pages, 42,80 F T.T.C.

Louis DONAT
**« LETTRE OUVERTE**
**AUX ANIMATEURS DE FORMATION »**
*Déboires et satisfactions d'une carrière passionnante*
192 pages, 30 F T.T.C.

Abdeslam HADERBACHE
**« 11-54 : L'AUBE DES HÉROS »**
*La vie d'un groupe de jeunes commandos de l'A.L.N.*
96 pages, 22 F T.T.C.

Jean-Baptiste RECULON
**« LE PHÉNOMÉNISME »**
**ou « CONNAIS-TOI TOI-MÊME »**
*Pour comprendre les raisons de la nature*
48 pages, 20,40 F T.T.C.

Jérôme BOYER
**« LE PASSÉ RÉUNIONNAIS :**
**UN PASSÉ FRANÇAIS »**
*Pour sauvegarder cette union d'amour et de raison*
240 pages, 34,30 F T.T.C.

Norbert HUGEDE
**« L'HOMME VULNÉRABLE »**
*Une grande confiance dans les ressources de l'être humain*
160 pages, 32,10 F T.T.C.

André KREISLER
**« SOCIAL-DÉMOCRATIE EUROPÉENNE »**
*Théorie générale de base pour la construction de la Nouvelle Europe*
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Marguerite GONON
**« ÉCRITURE ZODIACALE »**
*Des mythes païens aux paraboles chrétiennes*
320 pages, 48,20 F T.T.C.

Maurice REGY
**« JE SUIS MORT »**
*Une conception du devenir de l'âme après la mort*
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Jean BOGARD
**« DEMAIN LE COSMOS »**
*L'humanité menacée doit changer de cap avant le chaos*
144 pages, 25,70 F T.T.C.

Jean DEWAULLE
**« LE CHANCRE DE L'IDÉAL »**
*Une vie de lutte au service d'un idéal élevé - Un cri d'espoir*
*Nombreuses illustrations*
400 pages, 32,10 F T.T.C.

J.-F. DOMPNHON
**« LA CLÉ DU MYSTÈRE**
**« SOUCOUPES VOLANTES »**
*Attirer l'attention sur les réalités énergétiques de l'espace*
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Médium Andrée ?AZIAN
**« LE LIVRE DE JÉSUS »**
*Tomes II à VII*
*Une main tendue à l'homme avant sa mort spirituelle définitive*
384 pages, 58,60 F T.T.C.

Renée DUCHATEAU
**« LE PASSÉ A LA PAROLE »**
*Drame de la période trouble de la Libération*
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Jean-Jacques TISSANIE
**« ÉTRANGERS PARMI LES HOMMES »**
*Le témoignage émouvant des combats d'un homme aux prises avec la « normalité » quotidienne*
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Yvonne BARDELLIS
**« CHOISIR LE CHEMIN DE LA VIE**
**OU CELUI DE LA MORT »**
*L'interrogation essentielle de l'homme d'aujourd'hui*
224 pages, 32,10 F T.T.C.

Joseph ROGI D'ORGERE
**« L'AMOUR SUR LA TERRE ET AU CIEL »**
*Le vertigineux tableau de l'amour, de la mort et de son au-delà*
176 pages, 30 F T.T.C.

Liliane VANDERVORST
**« BRUEGEL TÉMOIN DES CONFLITS**
**DE SON TEMPS »**
*L'exégèse du grand maître du seizième siècle*
64 pages, 24,70 F T.T.C. (Illustré)

Fernand CORBAYE
**« LA BOMBE POLITIQUE**
**EST ÉCONOMIQUE »**
*Un nouveau système économique supprimant l'inflation*
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Georges MOULLET-ECHARLOD
**« LA FAIM AU VENTRE »**
*Service du Travail Obligatoire*
*S.T.O. à Braunschweig : des hommes terrés dans l'attente du pire*
514 pages, 74,90 F T.T.C.

Tom VALLIETTE
**« TOUT LE MONDE PEUT ÊTRE RICHE »**
*La formule permettant de réussir et d'accéder au bonheur*
256 pages, 53,50 F T.T.C.

Albert KONAN-KOFFI
**« MARTINIQUE**
**OU LA BAIE DES FLEURS »**
*Evocation chaleureuse d'un pays enchanteur*
80 pages, 21,40 F T.T.C.

## Poètes du temps présent

Suzy DIP
**« L'INSTANT MUSICAL ET LE SON »**
144 pages, 30 F T.T.C.

René CHARLET
**« A CŒUR OUVERT »**
240 pages, 32,10 F T.T.C.

Jacqueline PLANCHARD
**« MARÉES »**
64 pages, 21,40 F T.T.C.

DJALMA
**« CHANSONS A LIRE »**
*Préface de José Artur*
144 pages, 32,10 F T.T.C.

Yvon NADEILLE
**« FIGUE ET RAISIN »**
160 pages, 26,80 F T.T.C.

Bernard BERTHO
**« LE TEMPS D'UNE DÉCOUVERTE »**
144 pages, 26,80 F T.T.C.

Jean BODIN
**« LE TUEUR D'IMAGES »**
192 pages, 34,30 F T.T.C.

Roselys K. LELANDAIS
**« LA MALOUINE »**
226 pages, 32,10 F T.T.C.

Patrick DEJON
**« LE CHANT DES EMBRUNS »**
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Robert KLAPAHOUK
**« L'ORDRE NOUVEAU »**
32 pages, 19,30 F T.T.C.

Geneviève HERIN
**« RÊVERIES OU PROMENADES D'HIVER »**
48 pages, 19,30 F T.T.C.

Bruno SOLT
**« LA SAUMURE »**
80 pages, 21,40 F T.T.C.

André GIROD
**« CALTECOR 5127 »**
192 pages, 30 F T.T.C.

Jean-Raymond FRUGIER
**« VERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »**
272 pages, 42,80 F T.T.C.

LEROUX Henry FONTA
**« MARCHÉ AUX PUCES » (I)**
144 pages, 26,80 F T.T.C.

Marie PUIGSEGUR
**« LA VOIX DU VALLESPIR »**
96 pages, 23,60 F T.T.C.

### Théâtre

Antoine TRA?AUD
**« VIVE LA LIBERTÉ »**
*Comédie en quatre actes - Un message d'humour et d'ironie*
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Jean MARDOCHEE HADDAD
**« SINGULIERS CAPRICES »**
*Evocation chaleureuse d'un milieu haut en couleur*
176 pages, 27,90 F T.T.C.

### Récits

A. HONIG
**« LA MÉTAMORPHOSE**
**DU JUIF ERRANT »**
*Témoignage sur la vie des derniers talmudistes*
256 pages, 37,50 F T.T.C.

Cécile MONNIER
**« AFIN DE NE PAS MOURIR »**
*La lutte quotidienne contre les injustices de l'existence*
158 pages, 27,90 F T.T.C.

René COLBEAU-JUSTIN
**« RÉCIT D'UNE AVENTURE**
**AUX TEMPS DIFFICILES »**
*Alternances - Voyage semé d'embûches et d'espoir vers la liberté*
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Casline POMPADOUR
**« LA MACHINE INFERNALE**
**SERVIRA DE TESTAMENT**
**AUX ADULTES »**
*Une relation d'événements inattendus, extraordinaires, fabuleux*
160 pages, 27,90 F T.T.C.

### Nouvelles

Paul TISSEYRE
**« SENTEURS DE GARRIGUE »**
*Des personnages profondément sympathiques, comiques en leurs travers*
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Francis BOULANGER
**« IMAGES D'AILLEURS »**
*Les facettes d'un monde engendrant l'horreur la plus insupportable*
256 pages, 34,30 F T.T.C.

**3 BIS, QUAI AUX FLEURS • PARIS-4e • 325-85-44**

**DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 7, rue des Carmes — PARIS (5e) — Tél. : 033-75-95 ou aux C.R.D.L. HACHETTE**

LES CARRIÈRES DANS L'UNIVERSITÉ

## La réforme de l'assistanat ne s'appliquera pas complètement cette année

**La réforme du recrutement des enseignants non titulaires de l'enseignement supérieur — qui provoque de vives réactions — ne sera pas totalement appliquée cette année. Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités, a, en effet, annoncé aux présidents d'universités et aux recteurs que certaines dispositions seraient reportées à la rentrée 1979.**

Tous les assistants non titulaires, qui devaient être renouvelés dans leurs fonctions ou nommés conformément aux procédures antérieures au 20 septembre 1978 — date du décret réformant les conditions de leur recrutement, — gardent leurs postes. Ce n'est qu'à partir du 1er octobre 1979 qu'ils devront se conformer aux dispositions du décret prévoyant qu'ils doivent faire officiellement la demande de leur renouvellement.

Une autre disposition a été reportée au mois d'octobre 1979. Il s'agit de la limitation du nombre d'heures complémentaires faites par les assistants.

D'autre part, des transformations supplémentaires de postes d'assistants en postes de maîtres-assistants sont actuellement à l'étude pour ceux qui, inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant (LAFMA), n'ont pas été retenus, et notamment les agrégés.

En revanche, d'autres dispositions prévues par le décret sont applicables immédiatement. C'est le cas, notamment, de la durée annuelle du service des assistants qui devront assurer cent cinquante heures de travaux dirigés ou trois cents heures de travaux pratiques. Jusqu'à présent, les assistants avaient, en général, un service plus lourd dans les instituts universitaires de technologie, plus faible dans les universités littéraires et à peu près équivalent dans les disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion.

D'autre part, les futurs assistants appelés à pourvoir les postes vacants, dont la liste a été publiée au *Bulletin officiel* du 21 septembre 1978, sont entièrement soumis à la nouvelle procédure. Leurs dossiers devront notamment être soumis aux commissions de spécialistes.

### « Un recul » du ministre

Si ces reports d'application sont interprétés par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) comme *« un recul »* du ministre des universités, ces syndicats n'en maintiennent pas moins leurs mots d'ordre (blocage des jurys d'examens, report de la rentrée, éventuellement grève nationale en novembre). Le problème, expliquent-ils, reste entier pour l'an prochain. D'autre part, la formulation, selon eux « ambiguë », des instructions envoyées par le ministre aux recteurs n'exclut pas le risque de licenciement immédiat pour certains assistants non titulaires, et notamment ceux des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion, qui n'ont pas encore reçu leur arrêté de nomination.

De son côté, le R.P.R. s'inquiète de certaines dipositions du décret, tout en approuvant ses principes. Dans une lettre adressée le 10 octobre au ministre des universités, M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R., propose *« la création de postes temporaires de maître-assistant à titre personnel. La possibilité de créer ces postes ferait l'objet d'un amendement à la loi de finances »*.

● *Mme Edwige Avice*, député socialiste du quatorzième arrondissement de Paris, vient d'adresser une question écrite au ministre du commerce et de l'artisanat à propos de la grève des étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Paris. Elle demande à M. Jacques Barrot quelles mesures il compte prendre pour favoriser *« les indispensables négociations entre la chambre de commerce de Paris et les élèves de l'école »*, et pour quelles raisons l'aggravation de la sélection semble atteindre, cette année non seulement cette école, mais plusieurs autres dépendant de la chambre de commerce de Paris.

● *Des élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures* ont occupé mercredi 11 octobre les locaux d'enseignement de leur école, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), pour protester contre la situation faite à deux de leurs camarades. Lors de sa réunion, le lundi 9 octobre, le comité directeur de l'école a entériné les décisions prises à l'encontre de deux centraliens : un élève de seconde année est contraint de redoubler après une mauvaise note à son projet de stage ; un élève algérien, entré sur titre avec une maîtrise et ayant redoublé sa première année, est exclu de l'école sans diplôme après quatre ans d'études.

A la direction des études, on indique que les décisions prises sont conformes à l'application stricte des statuts.

● *Aux Archives de France*, un enseignement d'initiation à la lecture des documents anciens sera donné à partir du mois de novembre. Il est particulièrement destiné aux amateurs désireux de poursuive eux-mêmes quelques recherches historiques. Pour tout renseignement, s'adresser à la Société des Amis des archives, 60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris.

### Dans la région parisienne

## GRÈVE VENDREDI A L'APPEL DE SIX SYNDICATS DU SECONDAIRE

**Les personnels enseignants des lycées et des collèges de la région parisienne (académies de Paris, Créteil, Versailles) sont appelés à faire grève le vendredi 13 octobre pour protester contre les conditions de la rentrée scolaire, sur un mot d'ordre lancé par les syndicats suivants : Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN), Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.), Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, ex C.G.C.), Syndicat national des collèges (S.N.C., autonomes).**

**Le Syndicat général des personnels de l'éducation nationale (S.G.P.E.N.-C.G.T.), qui groupe des agents de service, appelle aussi à la grève. Les syndicats de l'éducation physique (SNEP et SNEEPS, affiliés à la FEN) observent, le même jour, une grève nationale.**

**Le Syndicat national de l'enseignement technique (SNETAA-FEN) et le Syndicat national des agents de l'éducation nationale (SNAEN-FEN) n'appellent pas à la grève. Ils dénoncent « la plate-forme fourre-tout » qui sert de revendications, et estiment que « l'agitation entretenue dans le second degré est préjudiciable à l'enseignement technique public, déjà très menacé ».**

La grève des enseignants contre le plan de M. Soisson

# Mauvais début pour la « relance » du sport à l'école

*Les professeurs d'éducation physique sont appelés à faire grève vendredi 13 octobre pour protester contre le « plan de relance » de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (*le Monde *du 2 septembre). Pour la plupart, les enseignants d'E.P.S., tous syndicats confondus considèrent que les mesures annoncées à deux semaines de la rentrée par le ministre ne correspondent pas à une « relance » mais à un simple « redéploiement » des moyens existants. Ils reprochent aussi au ministre d'avoir pris sa décision sans les consulter, et ce à quelques semaines de la rentrée.*

*Refusant la nouvelle grille qui leur est proposée (dix-huit heures de cours plus deux heures d'animation sportive pour les titulaires, au lieu de dix-sept heures de cours plus trois heures d'animation) et refusant surtout le « déshabillage » du sport universitaire, de l'éducation spécialisée et des services d'animation sportive, où le ministère a puisé pour combler le déficit d'heures dans les établissements secondaires, des « profs de gym » avaient fait grève dès le 21 septembre. Depuis cette date, de nombreuses actions « ponctuelles » ont eu lieu dans un certain nombre d'établissements.*

*Pour se justifier, M. Soisson avance le résultat d'une enquête menée l'année dernière dans les établissements scolaires et s'appuie sur un sondage effectué à la rentrée, d'où il ressort — très schématiquement — que les professeurs d'E.P.S. ne consacrent pas plus de deux heures par semaine, en moyenne, à l'animation sportive, et que près de cinq mille professeurs n'enseignent pas dans les lycées et collèges. D'où l'idée de redistribuer les horaires et les services... sans pour autant créer de postes supplémentaires.*

*Les enseignants protestent contre l'augmentation — déguisée — de leur maximum de service ; les chefs d'établissement protestent parce qu'ils ont dû modifier, à la dernière minute, leurs emplois du temps ; les parents, enfin, protestent parce que les cours d'éducation physique ne sont parfois plus assurés. La relance s'engage mal... Nous avons voulu constater sur le terrain les premiers effets de ce plan du côté de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).*

DU COTÉ DE NOGENT-LE-ROTROU

## 17 + 3 ou 18 + 2 ?

De notre envoyé spécial

Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — Les « profs de gym » de Nogent-le-Rotrou ne sont pas ce qu'on appelle des « contestataires ». Attachés à leurs établissements depuis souvent dix, quinze, voire vingt ans et plus, ils sont peu enclins à la guérilla avec l'administration et ne demanderaient pas mieux que de continuer à initier tranquillement leurs élèves aux joies et aux peines de l'éducation physique.

Cette année, pourtant, ils contestent. Le « plan de relance » de M. Soisson se traduit concrètement, pour eux, par des heures en plus et des collègues en moins. Au lycée Rémy-Belleau, par exemple, ils étaient six professeurs l'an dernier pour mille deux cents élèves. Ils ne sont plus que quatre pour mille cent (la perte de cent élèves correspond au transfert dans un collège autonome des classes de troisième rattachées au lycée jusqu'à l'an dernier). « *Sur le papier, cela semble normal,* explique un responsable de la section du SNEP (1), *mais, en réalité, nous sommes largement perdants car les collégiens « emportent » avec eux un service de trois heures alors que nos lycéens n'ont que deux heures.* »

Le résultat ? Les quatre professeurs restant au lycée (2) doivent se partager exactement quatre-vingts heures d'enseignement. Donc vingt heures chacun au lieu de dix-sept l'an dernier. Or ces professeurs complétaient leur service par le fameux forfait de trois heures d'ASSU (Association du sport scolaire et universitaire) (3). De deux choses l'une, donc : ou bien ils acceptent d'assurer vingt heures de cours au lycée et ils abandonnent l'animation du sport scolaire ; ou bien ils continuent l'ASSU et refusent de faire les deux heures complémentaires qui leur sont demandées avec les nouvelles « grilles » (18 + 2). C'est cette dernière solution qu'ils ont choisie, sans même penser à une éventuelle troisième voie : assurer leurs dix-huit heures de cours plus deux heures supplémentaires afin de répondre aux besoins immédiats de l'établissement et s'occuper de l'ASSU « en plus », moyennant un forfait de deux heures payé par la Jeunesse et les Sports.

### La peste et le choléra

« *C'est totalement exclu,* dit un professeur. *L'animateur de l'ASSU à Nogent nous prend déjà beaucoup plus de deux heures par semaine. S'il faut en plus assurer des heures au détriment des collègues qui attendent un poste, pas question.* » Le « plan de relance » demande, en effet, à beaucoup de professeurs d'E.P.S. de choisir entre la peste et le choléra. Abandonner l'animation sportive, c'est tuer le sport scolaire. Faire des heures supplémentaires, c'est encourager le ministère à ne pas créer de postes, donc amenuiser encore les chances des étudiants en E.P.S. qui se présentent chaque année « en surnombre » au CAPEPS.

Certains professeurs vont plus loin : « *Il ne faut pas s'obnubiler sur les heures dispensées dans les établissements. L'an dernier, nous étions six professeurs pour animer le sport scolaire de deux cent vingt licenciés. Nous devons cette année assurer la même animation à quatre. La qualité de l'encadrement ne peut pas être la même.* » De fait, chacun sait que le succès d'un sport scolaire dépend de son encadrement. Le professeur qui « anime » seul un match de football et deux équipes de handball dans l'après-midi voit très vite fondre ses effectifs.

Qu'ils soient professeurs, adjoints ou même professeurs d'enseignement général de collège « promus », qu'ils enseignent au collège, au lycée ou au lycée d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.), tous les enseignants d'éducation physique de Nogent qui se dévouaient l'année dernière pour l'ASSU entendent continuer. « *Nous n'allons pas, pour un caprice du ministre, abandonner nos élèves* », disent-ils. Ils ont donc refusé de faire les deux heures de cours supplémentaires au lycée.

Ce qui a pour effet de priver trois classes du L.E.P. annexé d'éducation physique, où il n'y a qu'un professeur pour vingt-six heures d'enseignement. Le proviseur, M. Robert Sardet, déplore que ce soit une fois de plus les élèves du technique qui fassent les frais de la pénurie. « *Nous aussi,* répliquent les professeurs, *mais c'est le seul moyen de faire ressortir les carences. Nous ne voulons pas colmater les brèches que le ministère fait lui-même dans le service public.* » — R. C.

(1) Syndicat national de l'éducation physique (SNEP, affilié à la Fédération de l'éducation nationale).

(2) Outre le professeur transféré au collège, un autre a demandé sa mutation et n'a pas été remplacé.

(3) Depuis l'an dernier, la dénomination officielle de l'ASSU est devenue : Union nationale du sport scolaire (U.N.S.S.).

● *L'Association amicale des inspecteurs généraux de l'instruction publique* organise, du 16 au 20 octobre, des Journées d'étude dont le thème sera : « Système éducatif et harmonisation des chances ». Elles auront lieu au Centre international d'études pédagogiques, avenues Léon-Journault, 91310, Sèvres. Tél. : 027-75-27.

## La famille E.P.S.

De notre envoyé spécial

Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — *Les parents ont cinquante ans, le fils vingt. Tous trois ne vivent que pour l'éducation physique et le sport. M. André Cassaigne — responsable local de son syndicat (SNEP) — et sa femme enseignent, en effet, depuis plus de vingt ans au lycée de Nogent-le-Rotrou. Le père préside l'Alliance nogentaise, société de gymnastique municipale. Et le fils Pascal entre en deuxième année à l'UEREPS (U.E.R. d'éducation physique et sportive) de Paris-V, rue Lacretelle, pour devenir, à son tour, « prof de gym ».* « Si j'arrive à passer le CAPEPS » (1), *précise-t-il, conscient que les postes ouverts au concours diminuent chaque année.*

*M. et Mme Cassaigne sont privilégiés. Enseignant dans le même lycée, ils ont exactement les mêmes horaires, de sorte qu'ils peuvent se répartir entre eux les élèves, suivant les sexes ou les activités. Nous les avons suivis au cours d'une journée de six heures,* « le maximum qu'on puisse faire », *disent-ils.*

*8 heures. — C'est d'abord le défilé des dispensés, l' « hôpital », comme dit un collègue.* « Mettez-vous en tenue et faites deux groupes. » *Mme Cassaigne emmène sa troupe faire du canoë-kayak sur l'Huisne, qui contourne le lycée. M. Cassaigne donne à l'autre groupe rendez-vous dans le gymnase municipal, qui jouxte l'établissement. Il va passer deux heures avec trente-six élèves, des filles presque exclusivement.* « Réveillez-vous les enfants. Choisissez une partenaire, même poids, même taille. » *Le gymnase résonne à chaque pas. Il faut beaucoup crier.* « Les premières semaines, *explique-t-il,* on a dû mal à retrouver sa voix. Les cordes vocales sont rouillées. » *C'est l'outil numéro un du « prof de gym ». Les muscles viennent après.* « Nous sommes très vulnérables au « claquage », parce que, à la différence des élèves, nous exécutons certains mouvements à froid, pour l'exemple. »

*9 heures. — On permute : les élèves qui faisaient du canoë viennent à leur tour dans le gymnase. Mme Cassaigne va passer toute la matinée — plus de trois heures — accroupie dans un kayak. M. Cassaigne emmène son groupe faire un cross dans les bois. Les élèves rentrent « sur les genoux ».*

*10 heures. — Partie de handball avec des premières dans le gymnase. M. Cassaigne joue aussi.* « Il faut s'y mettre pour relancer la partie. » *On s'essouffle doublement à jouer au hand-ball et à crier en même temps... Surtout lorsqu'on n'a plus vingt ans, et même si l'on est parfaitement « conservé » comme doit l'être un « prof de gym ».*

*11 heures. — Nouvelle permutation et deuxième partie de hand-ball. A midi, M. Cassaigne est satisfait de... s'asseoir.*

*15 heures. — M. et Mme Cassaigne vont passer l'après-midi au stade avec des filles de terminale. Vingt minutes de marche pour monter jusqu'au plateau Saint-Jean. Le mari prépare l'aire de saut pendant que son épouse surveille l'échauffement des élèves. Saut en longueur par équipes.* « Elles sautent mieux quand il y a un enjeu. » *On additionne les points. Pour l'honneur. Il faut vite ranger le matériel après la séance pour que les élèves ne ratent pas le car de ramassage. A 17 heures, la journée est finie. Mais il y a encore quelques problèmes à régler avec les collègues et le proviseur.*

*De retour chez eux, les Cassaigne classent les fiches de leurs élèves, alignent des noms et des cases, « font des écritures ». C'est inévitable lorsqu'on s'occupe à la fois de plus de deux cents élèves — chacun, — du sport scolaire et de plusieurs clubs de gymnastique.* — R. C.

(1) Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive.

● *Les étudiants de l'U.E.R. d'éducation physique et sportive* de Bordeaux ont occupé, mercredi 11 octobre, les locaux de la direction régionale de la jeunesse et des sports pour protester contre le « plan de relance ». La police a fait évacuer les locaux. Au centre universitaire de Toulon, un professeur d'E.P.S. observe depuis le 9 octobre une grève de la faim pour protester contre le transfert de son unique collègue. Il refuse d'animer seul les activités sportives de deux mille cinq cents étudiants, dont huit cent quatre-vingts licencirs. D'autre part, les quinze professeurs d'E.P.S. du lycée Bellevue de Toulouse continuent une grève totale commencée à la rentrée.

Le Monde

# culture

## Théâtre

### L'École des femmes, Dom Juan, Tartuffe, le Misanthrope

#### *mis en scène par Antoine Vitez*

Les quatre pièces de Molière, que l'équipe d'acteurs animée par Antoine Vitez avait présentées cet été 1978 au cloître des Carmes, à Avignon, sont reprises en alternance à Paris au Théâtre de l'Athénée jusqu'au 29 octobre.

Le décor est nouveau. Sur les trois surfaces qui circonscrivent la scène est peinte en rouge et vert une architecture en trompe l'œil de style un peu pompéien dont l'esprit est très proche de ce qui décore depuis si longtemps la scène du Théâtre du Conservatoire d'art dramatique. Ce qui donne au travail un air « fait à la maison », familial, pour ne pas dire « popote », sympathique.

Le sol de scène est un plancher simple. Les accessoires et les costumes restent ce qu'ils étaient à la création : une table, deux chaises, un gros bâton, des chandeliers, des vêtements de gala genre Versailles pour les garçons et plutôt Watteau pour les filles.

Fait partie intégrante du décor aussi la salle elle-même du Théâtre de l'Athénée, à l'italienne, à l'ancienne. Climat de fête pour personnes de bon ton. La salle n'est pas grande, on est un peu comme dans un œuf culturel, à l'abri.

Ces quatre soirées, au cours desquelles nous sont données les quatre pièces les plus souvent jouées de Molière, les plus commentées et apprises par cœur au lycée, ont été conçues sur le principe que voici : onze acteurs de l'équipe Vitez, et Vitez lui-même, ont travaillé ces quatre pièces simultanément pendant sept mois.

Le résultat est inhabituel. La totalité des quatre œuvres est soumise au même traitement, l'unité de jeu est patente d'une pièce à l'autre. Aussi chaque pièce n'est-elle plus une personnalité en soi, elle devient l'à-propos d'une démonstration d'ensemble.

En revanche, chacune des scènes des quatre pièces est traitée à fond, comme une petite pièce à part. Et, résolument, la performance des acteurs a pris le dessus.

Performance au premier degré. Il s'agit de conduire à son plus fort degré d'effet chaque indication du dialogue, prise au pied de la lettre. Cela donne une succession d'instantanés expressionnistes. D'où une désintégration, de la démarche de chaque pièce, car, par exemple, nous retrouvons, dans *le Misanthrope*, Alceste d'une scène à l'autre, mais les nécessités du sur-jeu d'Alceste dans telle scène contredisent les nécessités de son « sur-jeu » dans telle autre scène. Il en va ainsi de tous les personnages, si bien que ce travail est une preuve concrète, tout au moins une application concrète des théories d'aujourd'hui sur l'irréalité des personnages du théâtre. Ici, seul l'acteur est réel, seul son exploit est proposé. Les quelques hypothèses de dramaturgie, et notamment les hypothèses religieuses, sont balayées, seconde par seconde, par les inventions des acteurs.

#### La « tradition » de la Comédie-Française

Lorsque ces inventions sont modérées, le jeu est assez proche de la « tradition » de la Comédie-Française. Le reste du temps, nous assistons à quelque chose comme des accrochages qui prennent feu, on pense à deux automobilistes entre qui le ton monte, ça peut aller jusqu'aux coups.

Ce traitement, scène par scène, des quatre pièces, éclaire, comme ce n'avait pas été fait jusqu'ici, la méthode de Molière, ses ruptures de régime, ses chevauchements de comédie et de farce.

Un défaut de ces soirées tient sans doute au fait qu'il a bien fallu attribuer à chacun des membres d'une équipe réduite un ou deux rôles tout de même un peu conséquents. Ainsi des tâches lourdes ont-elles été confiées à des acteurs qui n'en avaient pas les moyens — ne citons que le rôle de Sganarelle de *Dom Juan*, qui ici n'existe presque plus, alors qu'il faut croire qu'il doit compter puisque Molière le tenait.

Mais nous en arrivons là aux réserves, aux « critiques », point brûlant en l'occurrence parce qu'Antoine Vitez et ses acteurs sont devenus on ne peut plus susceptibles et ne semblent pas capables de croire qu'il leur arrive d'errer. Peut-être ont-ils en cela raison, et, de même qu'ils prouvent par l'absurde certains aspects de Molière et certaines données du théâtre, ils prouvent par leur intolérance la fragilité des critiques.

Car tout est permis, nous le savons, et Molière lui-même montre cela très bien dans la scène du sonnet d'Oronte. Ce sonnet n'est pas ce que l'on peut faire de pire, loin de là, il n'est pas mauvais, et cependant Alceste le juge au-dessous de tout. Et la chanson qu'Alceste oppose au sonnet d'Oronte n'est pas nulle non plus, ni géniale.

Simplement, Alceste n'aime pas le sonnet d'Oronte, c'est comme ça. Il a pris un risque en manifestant son humeur, puisqu'une sorte de flic « banalisé » va venir lui intimer l'ordre de s'en expliquer quelque part, devant un petit tribunal commis à cet effet. Le « banalisé » en question est interprété parfaitement par Antoine Vitez. Cela dit sans allusion aucune.

Alceste n'est pas ici pour dire son sentiment sur ces quatre soirées qu'offrent Vitez et ses acteurs. Tant mieux pour lui, puisque ces messieurs-dames ne sont pas à prendre avec des pincettes.

MICHEL COURNOT.

★ Athénée, 20 h. 30.

■ Le troisième Festival des marionnettes de Lyon a attribué son « guignol d'or » au théâtre du Fust (Montélimar), son « guignol d'argent » à la compagnie Marcel-Ledun (Lille), et son « guignol de bronze » aux Pannalal's Puppets. Le prix de la critique est allé au théâtre F.M.R. et le prix international à la compagnie André Tahon (Paris).

## Variétés

### Guy Bedos

S'attaquant à travers la caricature, la petite comédie de mœurs, les notations précises et rapides, aux divers aspects de la vie de tous les jours, faisant entrer dans le langage quotidien des expressions (« *toutes des salopes* »), Guy Bedos a longtemps pratiqué un humour d'autant plus grinçant, plus féroce, qu'il semblait inoffensif, laissant éclater, le temps d'un mot, d'un geste, un délire, une folie parfois inquiétante.

Il y a deux ans, au Théâtre de la Renaissance, Bedos, sans abandonner son ancien style peaufiné avec la collaboration de Jean-Loup Dabadie, se lançait dans une agressivité sans retenue, qui aurait pu être salutaire si elle n'avait pas trop oublié les règles du rire. Ce qui frappait chez Guy Bedos à la Renaissance, c'était la contradiction entre sa fascination pour Lenny Bruce (avait-il vu le film-reportage sur le grand humoriste américain mort au début des années 60, ou simplement la représentation du personnage qu'en faisait Dustin Hoffman dans le film de Bob Fosse ?), dont les agressions allaient aussi contre le langage lui-même, et l'écriture boulevardière de la plupart des textes de Bedos.

Le nouveau spectacle de Guy Bedos à Bobino, qui se veut beaucoup moins corrosif, pose un autre problème technique, qui est celui du cadre trop lâche dans lequel se développe une improvisation, presque une conversation à bâtons rompus, que le comédien pratique de plus en plus. Faute de points de repère suffisants volontairement ou involontairement posés, Bedos perd son temps à des riens, traîne, s'attarde, et le sketch perd souvent tout rythme. Bedos avoue sur scène, comme pour se faire plaisir, que ce sont des improvisations plus ou moins inspirées, suivant les spectacles.

Bedos — qui a quelques expressions heureuses sur les lendemains d'élections, sur le « show-business », qui a de beaux sketches à propos d'un film italien ou du « macho », qui fait une belle parodie de Judy Garland — a au moins le mérite de se remettre en question.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h. 45.

## Cinéma

### « PERCEVAL, LE GALLOIS » un film d'Eric Rohmer

*(Suite de la première page.)*

La seconde partie du décor, construite, selon Rohmer, « *sur le plan d'une église romane* », révèle l'intérieur du château fort. On y trouve des ruelles, des étalages de marchands, des salles de réception, *une alcôve... C'est dans cette* double réalité totalement étrangère au réalisme (et qui rappelle les *fresques d'un* Simone Martini ou d'un Ambrogio Lorenzetti) que circulent les personnages. L'innocent Perceval va de rencontres en découvertes, vole un baiser à une demoiselle, s'éprend d'une autre, terrasse un adversaire, se rend à la cour du roi Arthur (un fieffé imbécile), est armé chevalier et apprend à connaître le code moral de ses pairs. S'il laisse échapper le Graal, il n'en finit pas moins par trouver Dieu, dont il ressent dans sa chair la douloureuse Passion.

Beaucoup plus que la quête mystique, c'est le roman d'apprentissage que rend sensible la mise en scène de Rohmer. Un chœur commente les faits et gestes du héros sur une musique composée par Guy Robert, d'après des airs du douzième et du treizième siècle. Il arrive également que Perceval et ceux qui l'entourent parlent d'eux-mêmes à la troisième personne, comme s'ils étaient les témoins de leurs actes et de leurs sentiments. Ces deux initiatives sont destinées, explique le cinéaste, à introduire dans le récit filmé un « *ton de narration* » qui était celui du roman.

Il n'y a pas un plan de *Perceval* qui ne soit le fruit d'une mûre réflexion, d'un parti pris esthétique, d'une connaissance profonde de l'œuvre originale. Joignant l'érudition de l'historien au raffinement du miniaturiste, Rohmer nous propose le plus merveilleux des voyages dans le temps.

D'où nous vient alors, au terme du récit, cette déception diffuse, ce vague sentiment d'insatisfaction ? De l'importance excessive accordée à l'épisode de Gauvain, le second chevalier ? C'est possible. On s'intéressait à Perceval (fort bien interprété par Fabrice Luchini) et le voilà qui disparaît de l'écran. Mais ce n'est là qu'incident de parcours. La vraie raison de nos réticences, c'est plutôt dans le principe même du film qu'il faut la chercher. En étant aussi scrupuleusement fidèle à Chrétien de Troyes qu'il l'avait été à Kleist, Rohmer a cru pouvoir nous transformer en spectateurs du douzième siècle, de la même manière qu'il avait fait de nous des contemporains de *la Marquise d'O*. Malheureusement, si nos affinités avec le romantisme allemand demeurent vivaces, tant de siècles nous séparent de la société médiévale que nous sommes devenus étrangers à sa sensibilité... *Perceval* pique notre curiosité et, par sa réussite formelle, provoque l'admiration. Mais il faut bien avouer que devant cet objet insolite tombé d'une autre planète, notre regard reste froid.

∴

C'est à mi-chemin de Kafka et de Pirandello que se situe le film de l'Allemand Reinhard Hauff, *le Couteau dans la tête*. Qui est-il, cet homme grièvement blessé au cours d'une rafle policière ? Un savant uniquement préoccupé par ses travaux ? Ou un dangereux terroriste politique ? Lui-même, quand il émerge de son coma, amnésique, aphasique, semble l'ignorer. Voyageur sans bagage, dont la convalescence se confond avec la recherche de son identité.

Le style de Reinhard Hauff n'est pas sans rappeler celui de son compatriote Wim Wenders. De cette histoire souvent confuse, difficile à suivre, naît un mystère qui dépasse le vulgaire « suspense » pour rejoindre celui des vérités douteuses et des destins ambigus.

JEAN DE BARONCELLI.

# RADIO-TÉLÉVISION

## JEUDI 12 OCTOBRE

### CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Feuilleton : Allegra (n° 4), d'après le roman de F. Mallet-Joris, adapt. F. Verny, réal. M. Wyn.

*Avant-dernier épisode, où l'on voit Allegra se consacrer de plus en plus au petit Rachid.*



21 h. 30, Magazine : L'événement (Les chrétiens de Beyrouth ; La gauche au pouvoir à Saint-Marin ; Un maire socialiste à Dreux ; Découverte d'une nouvelle étoile par... un instituteur de Saône-et-Loire) ; 22 h. 30, Ciné-première.

23 h., Journal.

### CHAINE II : A 2

20 h. 35, De mémoire d'homme : Les suicidés de 1934 (L'affaire Prince).

*Une triple enquête dans le climat troublé des années 30 : celle du conseiller Prince sur la mort de Stavisky, celle de l'inspecteur Bonny sur le « suicide » de Prince et celle de Pierre Bellemare sur l'ensemble de l'affaire...*

22 h. 40, Journal.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE PIEGE, de J. Huston (1973), avec P. Newman, D. Sanda, J. Mason, H. Andrews, I. Bannen, M. Hordern, P. Vaughan.

*Un homme, arrêté à Londres pour un vol de diamants, s'évade de prison, grâce à une mystérieuse organisation, en même temps qu'un condamné politique. Il se trouve mêlé à une affaire d'espionnage.*

*Scénario embrouillé pour un suspense fabuleux traité parfois avec humour. Maîtrise de la mise en scène et numéros d'acteurs.*

22 h. 5, Journal.

### FRANCE-CULTURE

20 h., « Aïda vaincue », de R. Kalisky. Réalisation G. Peyrou. Avec J. Magre, M. Lonsdale, T. Moukhine, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Au Festival de Paris.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence... Récital de chant : « Ariane à Naxos » (Haydn) ; « Frauenliebe und Leben » (Schumann) ; « Lieder » (Brahms) ; « Ruckert lieder » (Mahler) ; « Widmung » (Schumann) ; Negro Spirituals, par Jessye Norman, soprano, et Dalton Baldwin, piano ; 22 h. 50, Ouvert la nuit ; à 23 h., Le jeu de la nuit ; à 1 h., Douces musiques.



### TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 12 OCTOBRE

— L'émission consacrée au Sénat a pour sujet la répression du viol et pour invités *Mmes Brigitte Gros*, sénateur (non-inscrit) des Yvelines ; *Hélène Luc*, sénateur (P.C.) du Val-de-Marne, et *M. Edgar Tailhades*, sénateur (P.S.) du Gard, sur TF 1, à 19 h. 45.

*VENDREDI 13 OCTOBRE*

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, président d'honneur du P.R., est l'invité du journal de R.M.C., à 13 h.



## VENDREDI 13 OCTOBRE

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Télévision scolaire.

17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (25° épisode) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Ce soir à Samarcande, de J. Deval, mise en scène : R. Gérôme, avec : A. Aveline, J.-P. Andréani, R. Gérôme, M. Perrin, J. Alric, etc.

22 h. 30, A bout portant : Guy Béart.

23 h. 30, Journal.

### CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La chasse aux hommes ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le tatouage ; 17 h. 55, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Michel Sardou et Gila) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Médecins de nuit (Jean-François).

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (Pourquoi raconter sa vie ?)

*Avec Mme M. Chapsal* (« Une femme en exil »), *MM. R. Hossein* (« la Sentinelle aveugle »), *P. Jardin* (« le Nain jaune »), *C. Trenet* (« Mes jeunes années »), *A. Jouffroy* (« le Roman vécu »).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club... FILM : LE VISAGE, d'I. Bergman (1958), avec M. von Sydow, I. Thulin, G. Bjornstrand, N. Wifstrand, B. Ekerot, B. Andersson, G. Frich, E. Josephson (v.o. sous-titrée, N.).

*Conte fantastique sur la dualité de l'homme et de l'esprit. Et réflexion sur le métier d'artiste. Des images hantées.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le combat solidariste ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Rhodésie no, Zimbabwe si.

21 h. 30, Téléfilm : L'enfant séparé. Scénario : Y. Decroix, réal. F. Vincent, images : D. Diot. Avec : A. Sterling, G. Tinich, A. Weiss, J. Clève, F. Kyndt (prod. FR 3-Lille).

*Laurent, douze ans, est partagé entre l'amour de son père et l'amour de sa mère. Sourires voilés de larmes, douceur, demi-teintes. L'enfant s'efforcera de rapprocher ses parents.*

Cette émission n'est pas diffusée en Alsace qui présente une émission d'A. Elter : Vendredi en Alsace : Métamorphoses des vieilles pierres.

22 h. 25, Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Belleto (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les champs du rêve ; à 8 h. 32, La fête hindoue ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : lettre ouverte aux parents des petits écoliers, avec P. Debray-Ritzen ; 11 h. 2, Libre parcours récital : l'Octuor de Paris et le pianiste O. Gardon ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : J.-C. Gayot, hautbois, et M. Paubon, piano ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Rue des Boutiques-Obscures », de P. Modiano ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Luther à Wittenberg (deuxième partie) ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, « Le Grand Livre des aventures de Bretagne : Bohor, Gallad et les demoiselles » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les télécommunications spatiales ;

20 h., Italo Calvino... ou les charmes de la mécanique. Avec V. Adami, R. Barthes, L. Bério, G. Miller, F. Le Lionnais, G. Perec, S. Sarduy et I. Calvino ; 21 h. 30, Musique de chambre : Liszt, Schubert, Chopin, Dobrinsky, Cage, Dafov ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Au Festival de Paris.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, Concerto : Bach ; 15 h., Musique-France : Pérotin, Dufay, Corette, Poulenc, Lalo ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica britannica ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Concert Maurice Ravel : « Ma mère l'Oye » ; « Rapsodie espagnole » ; « la Valse » ; « Daphnis et Chloé », par l'Orchestre national de France, direction L. Maazel ; 22 h. 15, Ouvert la nuit... Des notes sur la guitare ; à 22 h. 55, Le jeu de la nuit ; à 1 h., Douces musiques.

# SPECTACLES

## Musique

# Le «Bestiarium» de Mauricio Kagel

*En composant les* « fables sonores » *de son* Bestiarium, *qu'il présente actuellement au Festival d'automne, Maurice Kagel visait essentiellement* « une représentation de l'épineuse amitié entre nous et les êtres non humains, amitié toujours domestiquée en sens unique », *ajoutant que* « toute dissemblance *(des attitudes de ses personnages animaux)* avec des attitudes humaines serait pure coïncidence ». *Les choses ne sont pas aussi simples, comme toujours chez Kagel, qui pratique avec une virtuosité supérieure, volontairement ou non, l'art du masque.*

*Sur la scène des Bouffes du Nord, il a disposé deux petits théâtres parallèles, de la taille d'un* « homme assis », *avec des plateaux* « équipés d'un rideau d'avant-scène et d'un rideau intermédiaire, d'un dispositif complet d'éclairage miniaturisé, ainsi que d'une scène tournante et basculante avec élévateurs » ; *des bijoux techniques.*

*Chaque théâtre joue à tour de rôle (et parfois tous les deux ensemble) une saynète, une fable si l'on veut, mais assez brève et sans grand développement : une main mystérieuse dégage d'un tas informe un crocodile vert (Kagel utilise des animaux en plastique, de Hongkong, en général à moitié dégonflés) : puis le manipulateur apparaît lui-même, la main au bout d'une tige comme un sceptre. L'autre théâtre s'ouvre et voici une mâchoire de squelette bovin qui crache un serpent lumineux sur un air de boîte à musique ; l'œil s'allume, les rires fusent : on se sent une âme d'enfant. Un homme en rouge défile majestueusement, portant sur le nez un petit bois de cerf auquel on a suspendu un chapeau. Un autre caresse et bat une bête gonflable qui se rebiffe. Une infirmière fait accoucher un canard agité de soubresauts. Une fille aux cheveux d'or veille sur un trésor caché entre ses mains, tandis qu'une araignée descend sur sa tête, son nez, ses bras ; elle ouvre ses mains et l'araignée s'empale sur une petite planche à clous, etc.*

*Toutes ces scènes se déroulent silencieusement, au son d'une musique réalisée avec des appeaux divers dont les sonorités mélodieuses, moqueuses ou sauvages s'entrecroisent et forment un fond abstrait, assez captivant quand on y prête attention.*

*Ainsi, une heure durant, sans ennui, se prolongent ces fables sans qu'on discerne de véritable développement ni de crescendo pathétique. Kagel continue à jouer paisiblement, mais les rires se sont éteints. Une ou deux scènes prennent quelque ampleur, comme celle de l'Indien à plumes dont le torse nu émerge du petit théâtre ; il regarde l'horizon sous sa main en visière, grogne, souffle dans son appeau, pleure et se dégonfle à son tour ; sa tête roule au plancher et dévoile par derrière un masque de femme. Nous n'en saurons pas plus.*

### Une mécanique de précision

*Que Kagel soit parti du* « monde animal verbalisé », *c'est-à-dire de la multitude des expressions humaines empruntées au règne animal* (« hurler avec les loups, clouer le bec, la politique de l'autruche, une araignée au plafond, se dresser sur ses ergots, une langue de vipère, etc. »), *on le veut bien, mais il est loin d'avoir atteint à une expression visuelle aussi frappante que celle du langage courant. Ses animaux ont été tout simplement « kagélisés », c'est-à-dire qu'ils sont devenus, dans le meilleur des cas, des hiéroglyphes indéchiffrables, comme les personnages de maints petits drames abstraits dont le musicien est prodigue. Indéchiffrables, mais souvent fascinants par la perfection du rapport entre le geste, l'action brève, l'éclairage, la musique et le temps :* « Kagel, *dit l'un de ses interprètes,* s'efforce d'évaluer à l'avance avec le plus de précision possible quel sera le comportement réceptif du spectateur ; il calcule l'équilibre entre l'enregistrement spontané et la compréhension immédiate. Tout cela tient à des fractions de seconde. »

*Chaque scène est ainsi réglée comme une mécanique de précision dramatique, d'une évidence le plus souvent abstraite, car le mystère Kagel tient à l'absence de signification explicite, ou à l'ambivalence des significations, en particulier par la déconnection du geste et du bruit, du caractère des personnages et de la musique, qui tantôt s'opposent, tantôt fusionnent, tantôt s'ignorent.*

*Que* Bestiarium *soit moins réussi que d'autres spectacles analogues, tel l'extraordinaire prologue de* Staatstheater, *n'indique pas un affaiblissement du talent de Kagel, mais simplement que celui-ci a été «trahi» par ses interprètes : des animaux en plastique ne sauraient revêtir la même dimension intérieure que des marionnettes, par exemple, ou celle des acteurs rompus à l'implacable discipline du sorcier argentin. Lorsque ceux-ci (Beth, Griffith, Richard Reiss, Karlheinz Zarius) interviennent explicitement avec leur regard fixe et vide, effectuant des actions rituelles aux gestes infaillibles, le mystère et l'intensité renaissent instantanément, bien au-delà de l'acte dérisoire qu'on peut lire. Car le langage de Kagel reste toujours couvert, comme une écriture psychanalytique qui « agit » l'être de l'intérieur.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Bouffes-du-Nord, jusqu'au 14 octobre (20 h. 30).



## théâtres

### *Les salles subventionnées et municipales*

**Comédie-Française**, 20 h. 30 : les Femmes savantes.
**Chaillot**, salle Gémier, 20 h. 30 : le Temps d'une vie.
**Odéon**, 20 h. 30 : Travesties.
**Petit Odéon**, 18 h. 30 : le Pavillon Balthazar.
**Petit TEP**, 20 h. 30 : les Frères Jacques.
**Centre Pompidou**, 17 h. : Débat (Architecture et construction) : 18 h. 30 : Paris-Berlin (Aujourd'hui la culture allemande) ; 20 h. 30 : Design italien.
**Châtelet**, 20 h. 30 : Rose de Noël.

### *Les autres salles*

**Aire libre**, 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Roger Marino.
**Antoine**, 20 h. 30 : le Pont japonais.
**Arts-Hébertot**, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
**Atelier**, 21 h. : la Culotte.
**Athénée**, salle C. Berard, 21 h. : Olaf et Albert.
**Biothéâtre**, 21 h. 15 : le Grand Orchestre du Splendid.
**Bouffes-Parisiens**, 20 h. 45 : le Charlatan.
**Cartoucherie de Vincennes**, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Nadia. — Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII.
**Centre d'art rive gauche**, 20 h. 30 : Comme un sens inversé.
**Centre culturel du XVII$^e$**, 20 h. 45 : Appel enregistré.
**Cité internationale**, la Galerie, 21 h. : la Clôture. — La Resserre, 21 h. : l'Epreuve.
**Epicerie-Théâtre**, 21 h. : Français, encore un effort...
**Essaïon**, 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M.
**Fontaine**, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
**Gymnase**, 21 h. : Coluche.
**Huchette**, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
**Il Teatrino**, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
**La Bruyère**, 21 h. : les Folies du samedi soir.
**Le Lucernaire**, Théâtre noir, 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
**Madeleine**, 20 h. 30 : le Préféré.
**Mathurins**, 21 h. : Alex Métayer.
**Michel**, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
**Michodière**, 18 h. 30 : Au niveau du chou ; 21 h. : les Rustres.
**Montparnasse**, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
**Oblique**, 21 h. : Bajazet.
**Œuvre**, 21 h. : les Aiguilleurs.
**Orsay**, 20 h. 30 : le Rhinocéros. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
**Palais des arts**, 20 h. 30 : Dieu.
**Palais des sports**, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
**La Péniche**, 20 h. 30 : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2 ;
**Plaine**, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
**Plaisance**, 20 h. 30 : Tête de méduse.
**Saint-Merri**, terrasse, 20 h. : le Crépuscule du théâtre.
**Studio des Champs-Elysées**, 20 h. 45 : Au bénéfice du doute.
**Studio-Théâtre 14**, 20 h. 30 : le Golem.
**Théâtre de Bretagne**, 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
**Théâtre d'Edgar**, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
**Théâtre du Marais**, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
**Théâtre Marie-Stuart**, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.
**Théâtre de Paris**, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
**Théâtre Saint-Jean**, 20 h. 30 : Un goût de miel.
**Théâtre 13**, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
**Théâtre 347**, 20 h. 30 : Succès.
**Tristan-Bernard**, 21 h. : Crime à la clef.
**Troglodyte**, 20 h. : Gugozone.
**Variétés**, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
**« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
**704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34**
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

### *Jeudi 12 octobre*

**FESTIVAL D'AUTOMNE**
(278-10-08)

EXPOSITION

**Chapelle de la Sorbonne**, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.
**Musée des arts décoratifs**, de 12 h. à 18 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE

**Centre Pompidou**, 20 h. 30 : Mori el Merma.
**Théâtre Mogador**, 20 h. 15 : Maître Puntila et son valet Matti.
**Espace Cardin**, 20 h. 30 : Rodogune.
**Chapelle de la Sorbonne**, 20 h. 30 : Ame Tsuchi, exercices mythologiques japonais.
**Athénée**, salle Louis-Jouvet, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
**Nanterre**, Maison de la culture, 20 h. 30 : la Mouette.
**Saint-Denis**, Théâtre G.-Philipe, salle J.-M.-Serreau, 20 h. 30 : la Table. — Grande salle, 19 h. 30 : Remagen.

MUSIQUE

**Bouffes-du-Nord**, 20 h. 30 : Mauricio Kagel (Bestiarium).

### *La danse*

**Palais des arts**, 18 h. 30 : Parcours cosmogonie.
**Cité internationale**, 21 h. : Théâtre de l'Arche.

### *Les cafés-théâtres*

**Au Bec fin**, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
**Blancs-Manteaux**, 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : A. Valardy.
**Café d'Edgar**, I, 20 h. 15 : J. Garcimore ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. : Soli-loques.
**Café de la Gare**, 20 h. 15 : le Bonbon magique ; 22 h. : Fromage ou dessert.
**Coupe-Chou**, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Hosanna.
**Cour des Miracles**, 19 h. : Pas un navire à l'horizon ; 20 h. 30 : Djamel Allam ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
**Dix-Heures**, 20 h. 45 : la Tour infernesle.
**Fanal**, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
**Le Manuscrit**, 21 h. 30 : Du dac au dac.
**La Mûrisserie de bananes**, 20 h. 30 : G. Yacoub ; 21 h. 30 : Ecrasons un mythe.
**Nouveau Chic parisien**, 22 h. : D. Wetterwald.
**Le Petit Casino**, 21 h. : Douby ; 22 h. 30 : Eclimont et Dodane.
**Les Petits Pavés**, 21 h. 15 : Cinq sur cinq.
**Point-Virgule**, 21 h. 30 : les Lettres de Van Gogh.
**Le Sélénite**, 20 h. 30 : Un vieux Peter Pan ; 22 h. : les Voyageurs de carton.
**Le Splendid**, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Poubelle Girl.
**Théâtre Campagne-Première**, 22 h. 15 : Io, Nabucco.
**Les Quatre-Cents-Coups**, 20 h. 30 : la Goutte ; 21 h. 30 : l'Eau en poudre ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.

### *Les concerts*

**Salle Gaveau**, 21 h. : Quatuor à cordes J.-N. Molard et M. Mercier, piano (Mozart, Brahms).
**Théâtre des Champs-Elysées**, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim, sol. S. Mintz (Dutilleux, Mendelssohn, Schubert).
**Radio-France**, studio 105, 20 h. 30 : A. Challan, harpe ; B. Verlet, clavecin ; P. Sechet, flûte (Petrin, Nadermann, Tournier, Couperin, Bach...).
**Lucernaire**, 19 h. : G. Glatigny, piano (Schubert, Schumann).
**Salle Pleyel**, 20 h. 30 : R. Shankar et A. Rakha, sitar et tabla (musique de l'Inde).
**Café d'Edgar**, 18 h. 30 : Quintet Nielsen (Danzi, Ligeti, Stockhausen).
**Musée Guimet**, 20 h. 30 : M. S. Gopalakhrishnan et P. L. Gokhale, violon et mridangham (musique kanatique).
**Eglise Saint-Merri**, 20 h. 30 : Chorale et Orchestre de chambre, dir. J. von Websky (Bach).

# SPECTACLES



## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

### *La cinémathèque*

Chaillot, Cinéma fantastique et science-fiction (15 h. : les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse, de R. Ingram ; 18 h. 30 : la Volonté du mort, de P. Leni ; 20 h. 30 : la Nuit fantastique de M. L'Herbier ; 22 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été, de M. Reinhardt).

Beaubourg, Le cinéma et le théâtre (15 h. : On purge bébé, de J. Renoir ; Un chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; 17 h. : le Roi, de P. Colombier ; 19 h. : Volpone, de M. Tourneur).

### *Les exclusivités*

ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86). Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; Bienvenüe - Montpar- 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; PParamount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, (636-51-98).

BRIGADE MONDAINE (Fr.), (**) : Gramont, 2e (742-95-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CONVOI (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Miramar, 14e (320-89-52).

CRIS DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

DESPAIR (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DOSSIER 51 (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36).

LES FAUX-DURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

FIST (A., v.o.) : Studio [illegible], 5e (033-39-47) ; Paramount-[illegible], 6e (325-59-83) ; Publicis C[illegible]lysées, 8e (720-76-23) ; v.f [illegible], 2e (508-11-69) ; Paramount [illegible], 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint - Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f.: Richelieu, 2e (742-83-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

[illegible] Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 5e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (380-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359 - 36 - 14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LE JEU DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Hollywood - Boulevards, 9e (770-10-41).

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343 - 04 - 67) ; Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).

MIDNIGHT EXPRESS (Amér., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Concorde, 8e (359-92-84)

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828 - 20 - 64) ; Murat, 16e (288-99-75).

LE SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE TEMOIN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), en mat. : New-Yorker, 9e (770-63-40), Mer., S., D.

UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88)

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).

### Les films nouveaux

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE, film américain de Barbet Schroeder (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.o./v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03.

SONATE D'AUTOMNE, film suédois d'Ingmar Bergman (v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; Gaumont-Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES, film français de Chahine et Couedic : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Logos, 5e (033-26-42).

LA CARAPATE, film français de G. Oury : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LACHE-MOI LES JARRETELLES, film italien de L. Martino (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

### *Les grandes reprises*

L'ARNAQUE (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

L'AUTRE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).

LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.f.) (**) . Calypso, 17e (754-10-68).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v f ). Haussmann, 9e (770-47-55).

FLESH GORDON (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

FREAKS (A., v.o.) : studio Bertrands, 7e (783-64-66).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : studio Bertrand, 7e.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.f.) : Dominique, 7e (705-04-55).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LOVE STORY (A., v.o./v.f.) : Escurial 13e (707-28-04).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (734-52-21) Mer., V., D.

MIRACLE EN ALABAMA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e, J., S., L.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e ; v.f. : Haussmann, 9e : (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), A.-Bazin, 13e (337-74-39).

PHARAON (Pol., v.o.) : la Clef, 5e (338-90-90)

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.), Styx, 5e (633-08-40).

SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86), St-Ambroise, 11e.

TAXI DRIVER (A., v.f.), (*) : Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi.

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) sauf mardi

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TROISIEME HOMME (Angl., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : UGC - Opéra, 2e (261-50-32).

UN ETE 42 (A., v. o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE VIEUX FUSIL (Fr.), Calypso, 17e (754-10-68).

### *Les festivals*

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS. — La Pagode, 7e (705-12-15) : la Grande Illusion.

MIZOGUCHI (v. o.). — Action-République, 11e (805-51-33) : la Vie d'O'Haru, femme galante. — Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Héros sacrilège.

JULES VERNE (v. o.). — Kinopanorama, 15e (306-50-50) : Mathias Sandorf.

SCIENCE-FICTION (v. o.). — Studio Raspail, 14e (320-38-98) : Generation Proteus.

MARX BROTHERS (v. o.). — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.

LEON TOLSTOI (v. o.). — Cosmos, 6e (548-62-25), en alternance : le Père Serge ; les Cosaques ; le Cadavre vivant ; Anna Karenine ; Résurrection ; Guerre et Paix.

SIMONE SIGNORET. — Olympic, 14e (542-67-42) : la Mort en ce jardin.

AMERIQUE : LES PARIAS DU SYSTEME (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Insurgé.

CARY GRANT (v. o.). — Action-La Fayette (878-80-50) : Soupçon.

JEAN VIGO. — Palais des glaces, 10e (607-49-93), en alternance : Zéro de conduite ; l'Atalante.














| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |



## offres d'emploi

**FILIALE FRANÇAISE GROUPE INTERNATIONAL**
PARIS, recherche pour son Département
**TRAITEMENT DES EAUX**

**UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

Il sera chargé de l'étude des projets des discussions commerciales et techniques.

LE CANDIDAT DOIT AVOIR :
— une formation de base en hydraulique ou en chimie ;
— une expérience d'au moins 5 ans ;
— la connaissance de l'anglais ou de l'allemand est souhaitée.

Adr. C.V. et prét. à nº 83.003 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

---

IMPORTANTE ADMINISTRATION recherche

**organisateur informaticien**

Lieu de travail : PARIS
Mission : définir, conduire et mettre en place des systèmes de gestion, mettant en œuvre des moyens informatiques évolués (temps réel, mini-ordinateurs).
Il est demandé 5 à 10 ans d'expérience en organisation et en informatique en milieu administratif.
Rémunération proposée environ 110.000 F/an.
Env. C.V., photo et prétentions sous réf. 1.351 à AXIAL Publicité,
91, faub. Saint-Honoré, 75008 Paris, qui trans.

---

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute

**INGÉNIEUR CONFIRMÉ**
en Electronique Digitale

Pour enseignement-recherche en électronique numérique, logiques câblées et microprocesseurs. 30 ans minimum. Niveau ingénieur confirmé Grande Ecole ou thèse. Expérience industrielle souhaitée. Anglais.

Envoyer curr. vitae dét. avant le 30 octobre 1978 :
Secrétariat Général.
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES TELECOMMUNICATIONS
46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13.

---

**L'AIR LIQUIDE**
recherche

**POUR SON CENTRE D'ÉTUDES PRÈS VERSAILLES**

**UN INGÉNIEUR**

- De formation générale, pour recherche appliquée dans le domaine de la production et de la distribution des gaz.
- Connaissances en métallurgie, électrochimie, corrosion.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Débutant ou quelques années d'expérience.

Ecr. avec C.V. + photo, sous réf. A. 199, à ARCHAT, 34, bd Haussmann - 75009 PARIS, qui transmettra.

---

**MAISON D'ÉDITION**
recherche
pour emploi à plein temps

- **RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE**
(Sciences exactes et technologie)
- **RÉDACTEUR POLYVALENT**
de formation littéraire

AYANT SOLIDE EXPERIENCE DANS L'EDITION

Envoyer curriculum vitae détaillé à
REGIE-PRESSE
nº 767617 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

**SOCIETE D'ETUDES**
économie aménagement
réalisations

**1 chef de projet aménagement régional**
120.000 F/an

X, Mines, Ponts, E.C.P.
- Il aura à animer le travail d'une équipe pluridisciplinaire et à prendre des initiatives et responsabilités inhérentes à la fonction.
- Il aura à mettre en œuvre des connaissances pratiques étendues.
Évolution vers Direction des Etudes
40 ans minimum
- Ayant au moins 10 ans de pratique
Ecrire réf. 1 CP 78

**1 ingénieur de projet**
90.000 F/an

X.E.C.P., MINES G.M., P.C., E.S.T.P., I.N.A., I.G.R.E.F.
Etudes de projets spécifiques :
- INFRASTRUCTURES : routes, rail, aéroports, ports, hydraulique,
- *AGRICULTURE : élevage, forêts, pêche, industries agro-alimentaires,*
- INDUSTRIES LEGERES : textile, cuir, bois, électroménager, mécanique,
- Il aura à prendre des initiatives et assumer des responsabilités pour diriger les techniciens ou ingénieurs travaillant à la même tâche.
30 ans minimum
- Ayant au moins 6 ans de pratique
Ecrire réf. 1 I.P. 78

**1 ingénieur économiste statisticien**
90.000 F/an

Grandes Ecoles, ENSAE, DES Sc. Eco.
Etudes de planification nationale, régionale et sectorielle
Parfaite maîtrise :
1) des modèles d'analyse et dynamique spatiale
2) des langages gros et mini-ordinateurs.
- Il étudiera les projets courants et participera à leur exécution en prenant les initiatives et les responsabilités que nécessitent l'exécution de ces projets.
30 ans minimum
- Ayant au moins trois ans de pratique
Ecrire réf. 1 I.E. 78

*Seuls seront examinés les dossiers des candidats possédant une expérience effective des postes proposés.*
Déplacements : une semaine par mois.
Envoyer C.V. manuscrit avec photo à
HAVAS-CONTACT, 156 bd Haussmann
75008 Paris
S.S. nº 43670

HAVAS CONTACT

---

LA SOCIETE F.W.I. S.A.
recherche pour développer
son réseau commercial FRANCE

**AGENTS COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU**
en vue commercialisation investissements en containers auprès des personnes physiques et morales
Nous offrons :
— un statut indépendant ;
— une rémunération liée aux résultats.
Envoyer C.V. + photo
F.W.I. S.A.
22, allée Paul-Riquet
34500 BEZIERS
ou : 50, Champs-Elysées
75008 PARIS

---

**TECHNICIEN ÉLECTRONIQUE**
Biling. anglais, pour assistance technique commerciale au service export. Poste sédentaire, libéré O.M. Ecrire avec C.V. et prétentions au nº 65.463, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

---

INSTITUT DE FORMATION
souhaite intégrer
- à son équipe

**D'ANIMATEURS VACATAIRES**
SPECIALISTES
INFORMATIQUE,
RELATIONS HUMAINES
RELATIONS HUMAINES
maîtrisant les techniques de leur profession en entreprise, ayant le goût du contact humain.
Réf. 6471

- à son équipe de

**DÉLÉGUÉS (ES) PÉDAGOGIQUES**
auprès des entreprises. Réf. 6472

**2 COLLABORATEURS (trices)**
CONFIRMES

Adresser C.V., prét., en rappelant la référence, à : L.T.P.
31, bd Bonne-Nouvelle,
75082 PARIS Cedex 02

---

Organisme
diplomatique international
recherche

**ÉCONOMISTE**
ayant fait des études universitaires, possédant une expérience internationale et une bonne connaissance du langage technique économique en français, anglais, allemand et, éventuellement, d'autres langues européennes.
Env. C.V., photo et prétent. au nº 8.214, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

Entreprise travail temporaire, recherche Personnel commercial à former. Envoyer C.V. et prétentions à nº 65.405, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, PARIS (2e).

---

**INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN**
DEBUTANT, pour s'intégrer à son équipe Marketing.
MISSION :
Promotion et assistance technique de nouveaux produits, réseaux vente France et export avec déplacements.
Anglais indispensable,
allemand souhaité.
Ecrire avec C.V. et prétent. au nº 65.459 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

---

Centre de loisirs
inter-entreprises
plateau du Saclay
recherche

**DIRECTEUR**
pour merc et vacances scol.
Expér. souh. T. 941-80-00 p. 5105.

---

COLLABORATEURS très grand standing pour contacts élevés. Tél. : 233-46-74.

---

BUREAU ETUDES technique bâtiment et infrastructure rech. pour son siège à *PARIS-13e* un JEUNE INGENIEUR techniquement affirmé pour assumer des fonctions de coordination d'Etudes et Travx. Ecr. à O.P.F. (nº 2.053), 2, rue de Sèze, PARIS-9e, qui transm.

---

IMPORTANTE SOCIETE
LUBRIFIANTS et PRODUITS
de COUPE des METAUX, rech.

**INGÉNIEUR**
MECANICIEN
pour assistance technique en clientèle industrielle.
Résidence région parisienne.
Envoyer C.V. et photo à REGIE-PRESSE nº 766 768 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS, qui transmettra.

---

**Stés d'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**
d'un important groupe financier
recrutent

**UN COLLABORATEUR**

pour assurer la gestion d'un PATRIMOINE COMMERCIAL et INDUSTRIEL.
Une expérience de 15 années environ au service gestion d'une société de même activité ou au département immobilier d'un grand groupe industriel est souhaitée.

Lieu ce travail
QUARTIER MADELEINE

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions à : nº 65 471 PUB. ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

CREDIT HOTELIER
COMMERCIAL
ET INDUSTRIEL
spécialisé dans le financement des investissements des P.M.E.
recherche
pour sa délégation régionale
ILE-DE-FRANCE
à PARIS

**ATTACHÉ COMMERCIAL**

Clientèle P.M.E.
et relations banques.

Libéré O.M. Ayant une formation DUT finances comptabilité ou BTS gestion, une expérience des contacts commerciaux appréciée.
Formation aux études de crédit assurée.

Téléphoner ou écrire :
Service Recrutement Chci,
78, r. Olivier-de-Serres Paris-15e
828-40-00.

---

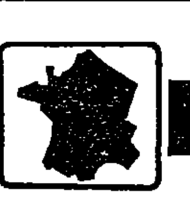
Groupe d'assurances
et réassurances
quartier Bourse, rech.

**ANALYSTE-PROGRAMMEUR**
**PROGRAMMEUR**
sur IBM 370/115
sous DOS.
Bonne pratique COBOL,
connaissance C.I.C.S.,
2 ans min. dans la fonction.
Adr. C.V. et prét. à R. MAIK,
Chef du Personnel,
13, rue Vivienne, 75002 PARIS.

---

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : dem. une doc. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B3) B.P. 402 09 PARIS.

## emplois régionaux



**FRANCO BELGE**
MERVILLE - NORD

L'une des premières entreprises françaises dans le domaine du chauffage (670 personnes)
recherche un

**Jeune Ingénieur**
ou
**Technicien Expérimenté**

qui sera chargé du développement des pompes à chaleur.

Expérience indispensable en techniques frigorifiques et aérauliques.

(restaurant d'entreprise, horaire mobile, indemnité de déplacement).

Adresser C.V., photo, prétentions sous réf. D.37 à

A.I.N.F.
M.O. LONCEINT
5, rue de la Paix
59140 DUNKERQUE

AINF PSYCHOLOGIE

---

**IMPORTANT ORGANISME FINANCIER**
**BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ**
recherche pour son siège

**RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ**

de niveau D.E.C.S., ayant l'expérience des liaisons avec un traitement informatisé, il sera chargé de la comptabilité générale (établissements financiers) jusqu'au bilan inclus et supervisera la paie (mensuels), les déclarations sociales et fiscales.

Affecté à NANCY, pour une durée d'un an environ, où il se familiarisera avec les aspects propres au poste, il participera ensuite au transfert et à l'installation définitive du service à DIJON dont il assumera l'entière responsabilité à partir du 1er janvier 1980.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. en indiquant votre rémunération annuelle actuelle

sous la référence 820 à :
JOUBLIN Conseil d'entreprises
62, avenue Wagram. — 75017 PARIS.

---

**SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE**
recherche

**INSPECTEUR COMMERCIAL**

Le candidat retenu aura :
— quelques années d'expérience de la vente de matériel de Travaux Publics ;
— une bonne connaissance de la langue allemande.

Dans une équipe dynamique et au sein d'une Société en expansion rapide depuis plusieurs années.

Nous lui offrons :
— des avantages sociaux parmi les meilleurs ;
— une rémunération motivante ;
— un *point d'attache dans* la région de POITIERS.

Si vous répondez au profil du candidat que nous recherchons, et si notre offre vous intéresse, adressez-nous votre C.V. manuscrit avec photo et prétentions à : Nº 722.803 - HAVAS POITIERS B.P. 239 - 86006 POITIERS CEDEX.

---

**BANQUE PRIVEE**
*recherche pour province*
**VILLES UNIVERSITAIRES**

**CHEFS D'AGENCES**
CLASSE V OU VI

- Ce sont des hommes expérimentés, diplômés d'Etudes Supérieures (Universitaires ou I.T.B.)
- Ils ont déjà eu la responsabilité d'un bureau ou d'une agence
- Ils aiment la vie active, la réussite commerciale, le travail sur le « terrain ».

Si vous êtes un de ces hommes, faites acte de candidature en adressant curriculum-vitae, photo et appointements actuels s/nº 65.469
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS

---

ENTREPRISE DE MONTAGE
DE TUYAUTERIES INDUSTRIELLES
ET DE CONSTRUCTION D'USINES
Filiale d'un Groupe d'importance Internationale

recherche
pour Midi de la France

**INGÉNIEUR A.M. ou équivalent**
Qualités dominantes : rigueur et équité.
En vue d'assurer les fonctions de :

Responsable du Service des Etudes d'Estimation et de Réalisation de Travaux.

Expérience indispensable dans la construction d'usines et la tuyauterie.
Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adressez C.V., photographie et prétentions à : EUROSUD nº 3840 - 2, r. Breteuil, 13001 Marseille.

---

Recherchons chef d'atelier ayant de très bonnes notions (mécanique, réglage, ajustage) pr diriger personnel travaillant s/machines à conditionner et à emballer les savons de toilette.
Poste à pourvoir de suite.
Se présenter avec références au laboratoire R.J « SEBOR »
*bd du Bas-Boufley 27300 Bernay.*
T (16-32) 43-09-81 pr pr. R.-V.

---

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES

**296-15-01**

---

Le Centre Hospitalier
Régional de Bordeaux
recherche

**2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS**

*Connaissance PDP 11 et pratique anglais appréciée.*
Disponibles immédiatement.

Adresser C.V. lettre manuscr., photo et prétentions à la :

DIRECTION
SERVICE INFORMATIQUE
CENTRE HOSPITALIER
REGIONAL DE BORDEAUX
12, rue Dubernat,
33404 TALENCE CEDEX.

---

**S.S.C.I.**
recherche

**INGÉNIEUR**
GRANDE ECOLE

**ANALYSTES**
en logiciel de base et applications temps réel sur MITRA SOLAR PDP SEL 32.
Env. C.V et prét. nº 82 829, CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

IMPORTANT GROUPE
DE TRANSPORTS
recherche
pour services d'études
et d'exploitation

**INGÉNIEUR**
ou EQUIVALENT
Ayant quelques années d'expérience en matière de transports routiers de voyageurs (administration, ingénierie, entreprise).

Résidence Paris.
Déplacements fréquents.

Ecrire avec C.V. à nº 82 845, CONTESSE PUBLICITE,
20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

---

STE EXPERTISE COMPTABLE et de COMMISSAIRES AUX COMPTES recherche

**COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ**
DECS et 3 ans expér. exigés.
Diplôme gde école apprécié.
Libre rapidement.

Adresser C.V. et prétentions à R. BONNAULT, 2, av. HOCHE, PARIS-8e.

---

TELSINTER
recherche
pour postes en fixes dans importantes banques Paris
plusieurs

**ANALYSTES PROGRAMMEURS**
COBOL ASSEMBLEUR
Libres rapidement et :

**ANALYSTES PROGRAMMEURS**
COBOL - CICS, DL 1
1 an d'expérience.
Tél. pour R.-de-Vs. 292-06-77.

---

Société secteur pétrolier rech. pour chantiers
FRANCE-ETRANGER
TECHNICIENS-GEOLOGUES
ou de mesures physiques
B.T.S., DUT ou équivalent
Anglais indispensable.
Libre de suite, libéré O.M.
Ecrire nº 23 181 P.A. SVP
37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris.

---

La CAISSE REGIONALE
D'ASSURANCE MALADIE
D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour son service
Prévention
des accidents du travail

**DOCUMENTALISTE**
*possédant le diplôme*
délivré
par un Institut universitaire de TECHNOLOGIE
— Option documentation
— ou diplôme équivalent.
Salaire annuel brut de début : 42 861,26 F.
Avantages sociaux,
restaurant d'entreprise.
Adresser C.V. complet manuscrit avant le 19 octobre 78
à Madame le
CHEF DU PERSONNEL
17/19, rue de Flandre,
75935 Paris Cedex 19.

## offres premier emploi

le CELSA
organise à l'intention des
Jeunes sans emploi (—26 ans) et des
Femmes concernées par la loi du 6/7/78
des stages de formation en

**Gestion du Personnel**
**Relations Industrielles**

Objectif :
préparer à des fonctions de Relations Sociales par l'acquisition des connaissances et des méthodes modernes de gestion du personnel.
- Conditions d'admission: titulaire d'une licence.
- Durée du stage: 6 mois.
- Cloture des inscriptions: 16 Octobre 78.
- Début du stage: 27 Octobre 78.
- Lieu: Paris.
- Stage rémunéré: 75 ou 90% du SMIC.

*Renseignements et inscriptions au CELSA.*
*Université Paris IV - 77, rue de Villiers*
*92523 Neuilly/Seine*
*Tél: 747.60.26*

---

I.U.T. VILLETANEUSE
UNIVERSITÉ PARIS XIII

Stage Formation

**GESTION DU PERSONNEL**
sanctionné par Unités de Valeurs du D.U.T. pour jeunes de 20 à 26 ans et certaines catégories de femmes demandeuses d'emploi.

*Titulaires du DEUG, DUEJ,*
ou diplôme de fin de Premier Cycle.

Rémunération versée par l'Etat.

Début des cours : 2 novembre 1978.

Inscriptions immédiates :
Centre de Formation Continue de l'I.U.T.
Avenue J.-B.-Clément, 93430 VILLETANEUSE
Téléphone : 822-04-42, poste 07

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |



## secrétaires

**GROUPE INTERNATIONAL**

recherche

*pour le Président de l'une de ses Sociétés implantées en France :*

**une SECRÉTAIRE**

**TRILINGUE Anglais-Allemand**

**DE TRÈS HAUT NIVEAU**

Connaiss. parfaitement sténo et dactylo françaises.

Lieu de travail : LE CHESNAY (78).

Adresser lettre man. avec C.V., photo et prét. à nº 83.138, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS NORD proximité métro, recherche

**SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO**

bilingue ANGLAIS (parlé et écrit) A même de s'intéresser au marché exportation.

Adresser C.V. dét. nº 82 857, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société Paris-8e recherche

**STÉNODACTYLO**

CONFIRMEE

Connaissances anglais ou allemand si possible pour petit secrétariat exportation. Env. C.V. et prét. à nº 48.681 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Société financière Neuilly recherche

**SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO**

— expérimentée ;
— excellente présentation ;
— aisance des contacts à haut niveau.

Pour assurer secrétariat de direction cciale POSIT. CADRE

Adresser C.V., photo et prét. à **C.R.T.** 20, rue de l'Hôtel-de-Ville 92200 Neuilly

TRANSITAIRE BORDEAUX recherche STENODACTYLO expérimentée connaissant parfaitement anglais et allemand. Salaire 3 800 F brut X 13. Ecrire avec références H 8709 HAVAS 33000 BORDEAUX.

## représentation offres

**AGENTS AUTONOMES REPRÉSENTANTS**

sont recherchés par la

**S.A. SABOMEC**

Boulevard Industriel 99
7700 Mouscron - Belgique

pour son secteur spécialisé briquetterie. Représentation de tout équipement de briquetterie y compris du petit matériel.

Envoyer candidature manuscrite et C.V. au siège de la société.

## représent. demande

Ex-chef service export demeurant et voyageant Pacifique depuis 16 ans ch. représentation générale produits à introduire Tahiti, Calédonie, Nouvelle-Zélande, Australie, etc. Tél. : 407-01-40.

## cours et leçons

ANGLAIS PAR PROFESSEUR d'origine. Résultats garantis tous niveaux. 233-37-81, matin.

## capitaux ou proposit. com.

Pour tout problème financier, consulter EFIC 500-41-98, 15, rue Le Sueur, Paris-16e.

## travaux à façon

PEINTRES LA PIECE A PARTIR de 400 F H.T. DEVIS GRATUIT - 844-54-60

## occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er choix et 2e choix. 50.000 m2 sur stock. Tél. : 589-86-75.

**Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.**

## demandes d'emploi

**CADRE COMMERCIAL TRANSPORT** NATIONAL INTERNATIONAL

Etudes supérieures, 5 langues écrites et parlées, 36 ans, ouvert à toutes propositions de poste à responsabilités même branche ou service entreprise industrielle pour des problèmes d'import-export ou de logistique transport.

Ecrire sous le nº 6.925 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

**CADRE DE DIRECTION - 43 ans**

**GESTION - ADMINISTRATION**

— 18 ans d'expérience dans la Gestion d'entreprise (budgets + suivis, Compt. générale, Informatique, Trésorerie).
— Accoutumé aux problèmes juridiques, contentieux, fiscaux et sociaux.
— Administration du personnel.
— Familiarisé aux relations internes et externes.
— Sens de l'initiative, de l'organisation et du commandement.

RECHERCHE : situation stable à responsabilités PARIS ou BANLIEUE.

Ecr. : MERCIER Louis - Imm. Bourgogne 2867, 32, boulevard de la Libération, 94300 VINCENNES.

*Vous qui recherchez une*

**ASSISTANTE DE DIRECTION**

ayant

- une form. universit. - (Socio-Lettres, Anglais) ;
- une longue pratique du secrét. de haut niveau ;
- de sérieuses références vérifiables ;
- des qualit. rédactionnelles certaines et apprèc. ;
- des expériences enrichissantes diverses (enseignement du Français à l'Etranger, enquête psycho-sociolog.) et qui vous apporte en outre :
- méthode. Sens des respons. Efficac., maturité.

Ecrire nº 6.926, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

JE RECHERCHE SOCIÉTÉ DYNAMIQUE pouvant intégrer une

**SPÉCIALISTE FACTURATION INFORMATIQUE**

48 ans. Cadre administratif

- Traitement C.A. 700 millions/3.000 clients.
- Connaissance approfondie : matériel de saisie, fichier, états informatique.
- Relation direction/clients.
- Aptitude au commandement (actuellement effectif 20 personnes).

LIBRE RAPIDEMENT

Ecrire Mme Paulette DECHELLE 36, rue d'Aubervilliers, 75019 PARIS

**SECRÉTAIRES BILINGUES**

français-anglais

**sténodactylo**

dans les deux langues disponibles mi-octobre recherchent un emploi fixe ou temporaire Faire offre par téléphone ou courrier : A.N.P.E. Agence Paris-Boucicaut 8, rue Félix-Faure - Paris (15e). Tél. : 828-40-42. Stenue,3

**ASSISTANT D'ÉDITION**

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

Huit ans expérience, études supérieures,

Lettres et Economie. Cherche poste responsable en édition, presse ou bureau d'études, conception, rédaction et gestion de projets.

Paris, Province, Etranger. Téléphone : 707-75-10

Ingénieur météorologie diplôm., lic. en physique, tril., ESSEC, rech. poste en France ou à l'étrang. Tél. ap. 18 h : 037-11-33

Secrétaire 26 ans, Bac G1, BTS secrétariat, 5 ans d'expér. ch. emploi secrétar. à m.-temps. Région Argenteuil ou Val-d'Oise. Mme M. Fontaine, 6, allée Beethoven 95100 Argenteuil. 981-71-97.

Journaliste, 5 ans d'expér., formation universitaire, cherche trav. rédact., relat. publiques. Ecr. nº 168 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 31 a., format. universitaire anglais, allemand, italien, 5 a. d'expér. comm. internat. Etudiera toutes propositions. Libre immédiat. T. : 678-77-68.

F. 39 ans, habitant banl. Nord. Cadre autodidacte, expér. 22 a., actuellem. resp. d'un service du personnel et paies, recherche poste stable, libre sous 3 mois Ecr. nº 6 928, « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COSMETOLOGUE prod. beauté, parfumerie alcoolique, rech. sit. Ecr. nº T 08 713 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. F. 23 ans Etudes supérieures, TRILINGUE anglais, portugais, expér. profess., relations publiques, ch. emploi dans hôtel, tourisme, bureau. Tél. : 808-51-71.

J.H., 30 a., Maîtrise scienc. éco. option gestion Fi, 5 a. d'expér., étudierait toute proposition banques ou établissem. financiers. Ecr. à 6.923 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Dame veuve, 62 ans, ch. emploi de bureau, accept. poste bénévole pour entraide Ecr. à 6.927, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

**PHOTOGRAPHE - 30 ans** 10 a. d'expér. cherche situation. Ecr. nº T 08 730 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 16 ans recherche **CONTRAT APPRENTI** P.M.I.-P.M.E. **EN ÉLECTRICITÉ OU MÉCANIQUE AUTO** Tél. 957-80-17 ou 247-13-49, H.B. Mme Talon.

**J.F.** 38 a., secr. gest., tr. bonne présent., conn. commerce, ch. gér. appointée, banl. Est préfér., grande habitude contact clientèle. — Tél. : 303-67-83.

## automobiles

### vente

**5 à 7 C.V.**

A 112 E, 1975, bon état, bleu métallisé, ttes options, radio FM Prix 9.900 F. Tél. : 228-06-07.

Part. à Part. vend Golf Diesel, juin 1977, bon état. Tél. le soir 253-20-21.

**8 à 11 C.V.**

Part. Volvo 343 DL, 8 CV, 1977, 39.000 km, tr. belle. Visible Volvo 16, rue Orléans, Neuilly-s-Seine.

Collaborateur Renault, vend R 14 TL bleu touareg, 6.000 km, int. drap. Vitres teintées. M. Dubois Eugène, tél. 630-60-14. Tél. usine : 749-83-29.

**BMW 2002** 1975 75.000 km Argus, 21.000 F. Tél. 602-84-89.

**12 à 16 C.V.**

Vds 604 SL, coul. beige métal., année 1977, 27.800 km, état nf. 34.000 F. Tél. 486-64-84.

PART A PART VEND R 30, modèle 1976, 30 000 km. Impeccable tous rapports : sièges cuir, radio-cassettes, peinture métallisée, glaces teintées. Visible le soir. Tél. : 820-25-12 (heures bur.) ou 790-10-56 (soir).

### box-parking

300 m gare Clamart, à louer empl. park. souterr. fermé à clé Lib. 1-10-78 au 30-6-79. 736-18-74.

### deux roues

A VENDRE

**Motobécane MOBYX X 7 AVL**

juillet 1977, couleur bleue. Parfait état. Selle biplace. Divers accessoires. Tél. : 284-55-05, après 19 h.

**EXPOSITION NATIONALE**

**des Véhicules Automobiles d'Occasion**

Porte de Versailles, Hall 3-2 Grenelle du 5 au 15 octobre 1978

Pour tous vos problèmes de Publicité automobile ne manquez pas de nous rendre visite pendant toute la durée du Salon de l'Auto

STAND RÉGIE-PRESSE-LE MONDE

**MERCEDES-BENZ LONGCHAMP**

Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80

Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules. La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

# L'immobilier

## appartements vente

**1er arrdt.**

**PALAIS-ROYAL SUR LES JARDINS PLEIN SUD VUE EXCEPTIONNELLE**

3-4 pièces, dépendances, balcon, gd confort, chbre service dble. 2.200.000 F. Denis-Chevalier et Cie - 265-77-59

**3e arrdt.**

**RUE QUINCAMPOIS** immeuble rénové, as., duplex, terrasse, 465.000 F. - 522-95-20.

**4e arrdt.**

PLACE VOSGES (près). Duplex neuf, caractère, splend. 3 Pces, 2 bains, parking : 680.000 F. Tél. : 233-51-36 (580-80-47, soir).

**VRAI MARAIS** 5-7-9, RUE DES TOURNELLES rénovation de grande qualité : 2, 3, 4, 6 PIECES EN DUPLEX. Du mardi au samedi, 16 à 19 h., ou Tél., heures bureau, 359-30-85.

**5e arrdt.**

Prox. MONGE. - ODE. 95-10 : Soleil, petite terrasse sur jardin, appart. 50 m2, 2 Pces, charme.

5, RUE FREDERIC-SAUTON 2 PIECES et 4-5 PIECES. Visite les jeudis et vendredis de 14 h. à 18 h. 30, ou : 755-98-57.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Visite les mardis et mercredis, 14 h. à 18 h. 30, ou : 755-98-57.

Bel appart sur bd St-Germain, 150 m2, 6 Pces, conft, ascens., téléph., état neuf, habitation ou profess. libérale. Sté Lefort : 522-58-10.

POLIVEAU. Récent, ascenseur, 3 Pièces, 82 m2 : 550.000 F. Téléphone : 535-86-37.

**PRÈS RUE D'ULM** 6 Pces, 155 m2, cuis., bains, au 2e étage, ascens., chbre serv. : 1.150.000 F. Téléphone 331-89-46.

5e Dans PAVILLON, beau 2 P., plein de charme, liv. 30 m2, sur jardin fleuri et arborisé. Vendredi, samedi, 11 h à 17 h : 67, RUE BUFFON

**GOBELINS** 3 pièces, cuis., bains, w.-c., 2e ét., état neuf, chff. cent., tél. Possib. prof. libérale. 331-81-11.

**CENSIER** STUDIO de qualité, cuis., bains, 4e étage, très bon immeuble sud. - 331-89-46.

**10e arrdt.**

**EXCEPTIONNEL** REPUBLIQUE. Imm. XVIIIe S., 5 P., 120 m2 + balc. 13 m. A rénov. S/pl. jdi-vendr., 14-18 h., 28, RUE RENE-BOULANGER.

**11e arrdt.**

PARMENTIER. Imm. P. de T., gd 5-6 Pces, entr., cuis., S. de B., wc, chbre de serv., cave : 700.000 F. Téléphone : 288-07-53.

**12e arrdt.**

MICHEL-BIZOT. Etage élevé : balcon, soleil, vaste 5 Pièces, entrée, cuisine, tout confort, parking : 530.000 F. - 344-71-97.

**13e arrdt.**

XIIIe - PRES PARC MONTSOURIS

VEND CAUSE MUTATION : beau 4 Pièces, 88 m2, balcons, calme, séjour double, sur 11 mètres, baie vitrée, au 9e et avant-dernier étage, neuf. (Droit mutation réduit.)

578.000 FRANCS.

Téléphone : 788-45-62 (le soir).

**14e arrdt.**

MONTPARNASSE - 2 PIECES refait à neuf, confort. A saisir : 135.000 FRANCS. — Sur place, 9, RUE FERMAT. - Paris-14e. Téléphone : 322-56-89.

**SARRETTE** 4e étage Ascenseur Bel immeuble pierre de taille **4 P.** + service. - 575.000 F. tt confort. - 589-49-34.

**15e arrdt.**

**LA MOTTE-PICQUET** IDEAL PLACEMENT, 2 P., cft, bon immeuble. Prix 151.000 F. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

**PASTEUR** Séjour av. cheminée + chbre, belle cuis. équipée, bains, w.-c. ETAT NEUF. 245.000 F. - 293-62-16.

**16e arrdt.**

Mo PASSY. Magnifique appart., 200 m2, très gd double living + 3 chbres, cuis., S. de B., cave, 2 chbres service, très calme, profess. libér. possible. Prix : 1.350.000 F. Vendredi, samedi, 14 h. à 18 h. 30, 2e étg. gauche, 7, RUE DE L'ALBONI.

BUTTE-MONTMARTRE beau 2 Pièces, cuisine, bains, parfait état. - Tél. : 567-22-88.

**20e arrdt.**

Mo Jourdain, Part. vd appt en L 4 gdes Pces + 3 petites Pces. entrée, cuis., S. de B., 3e étage, imm. ravalé, vue sur Paris : 250.000 F. Téléphone : 636-77-95.

**NATION** Part. vd 3 P., 70 m2, imm. standing 74, charme, calme sur jardin, tel., cave, box. - Tél. : 343-31-48.

**78 - Yvelines**

LE PECQ (R.E.R.). Part. vend appt 84 m2, 3e étg., asc., tél., cave, park., cuis. et S. de B. entièr. equip., dressing et pend. install., moquette, excell. état, proche C.E.S. et commerces. 310.000 F + 11.000 F C. F. Tel. : 233-61-51, poste 259, H. de B., ou : 090-64-13, après 19 h. 30.

FOURQUEUX (78) magnifique duplex, 210 m2, terrasses, cuisine équipée, cellier, living dble, S. à M., mezzanine, 4 chbres, salle de jeux, 2 bains, douche, 2 dressings, cave, 2 park. : 800 000 FRANCS. Tél., Bureau : 838-92-02, Domicile : 963-58-51.

**LE PECQ** Dans immeuble stand. Bel APPT 120 m2 + LOGGIA, séj. 45 m2, 3 chb., bains, cab. toil., cuis., tt cft, cave, parking. Prix 580.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

**RAMBOUILLET** Standing SEJ. + 4 CHBRES, tout confort. Prix 295.000 F. - Tél. 483-36-35.

**91 - Essonne**

Part. vend à PALAISEAU, à 5 min. R.E.R., ds résid. « Butte à la Reine », appt 4 P., dbl. liv., 2 ch., S. de B., wc, cuis., téléph. Px 200.000 F. H. de B. 707-49-59, poste 730 - le soir : 014-22-67.

**92 Hauts-de-Seine**

LEVALLOIS Iim. 17e P. vd 4 p. 85 m2, balc., poss. terrasse, nf., 490 000 F PIC poss. T. 267-87-77.

VANVES vds studio 43 m2, jdin privatif, prox. Mo, 180 000 F. TEL. : 959-11-58.

NEUILLY - BAGATELLE magnifique studio, cuisine, bains, balcon, verdure, parking. Téléphone : 567-22-88.

MARCEL-SEMBAT - PRES Mo immeuble récent, grands balcons, soleil, séjour, chambre, cuisine, S. de B. Prix 235.000 F. ROUSSEL : 620-36-49.

LA VARENNE. Standing, pierre de T., récent, vue imprenable : 2 P. en duplex : 60 m2 tt cft. + dble terrasse : 60 m2. 350.000 F. Pptaire : vendredi et samedi 9-18 h., dimanche 9 à 13 h. Voir gardien : 41, quai Winston-Churchill.

**Mo GENTILLY** Récent, 1er ét. Très beau **2 P.** tout confort, tél., balcon, jardin privé suspendu, garage. 210.000 F. - 387-27-60.

**95 - Val-d'Oise**

PRES LYCEE ENGHIEN Résidence neuve, 106 m2 + 14 m2 terasse Sud-Est. Park. dble. 550.000 F. Tél. : 939-31-74.

95-PLESSIS-BOUCHARD Part. à part. vd appt. F 4 stand., 100 m2. Prix 247.500 F. Tél. (38) 66-67-88, Orléans.

**Province**

TOULOUSE. — Exceptionnel : luxueux appartement de 165 m2, 4 chambres, salon, cuisine, séjour, S. de B., terrasse de 120 m2, dernier niveau sur place piétonnière, plein centre ville, parking, sous-sol, immeuble neuf de très grande classe. Ecrire : PBC J'ANNONCE, nº 1.565, 22, route d'Espagne. 31081 TOULOUSE CEDEX.

## constructions neuves

**DENFERT-ROCHEREAU**

8, rue du Saint-Gothard.

3 pièces avec terrasse à partir de 417.000 F.

Renseignements sur place tous les jours de 11 à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

CIME. 538-52-52.

**LES TERRASSES DE NEUILLY**

Petit Imm. de GD STANDING du STUDIO au 7 PCES SUR JARDINS. Visite de notre appt. décoré ts les jours 10-12 h. et 14-18 h. 30 117, BD BINEAU ou renseignements : 624-39-49.

**DUPLEX**

2 pièces avec jardin.

Renseignements sur place, 52, rue Mademoiselle, tous les jours de 11 h. à 18 h. 30. C.I.M.E. - 538-52-52.

**les petits apports font les gros capitaux**

Dans les immeubles neufs de classe, offrant toutes les garanties, la formule d'investissement CICA associe pour vous :

- **faible apport de départ ;**
- **multiplication des possibilités de crédit ;**
- **remboursements raisonnables, tempérés par la location de votre acquisition.**

**Résultats ?**
Vous constituez un capital dont la valeur croît régulièrement, sans aucun souci de gestion.

**CICA** PRESTIGE DE LA FRANCE
45, rue de Courcelles
75008 PARIS 227.04.30

Je desire un rendez-vous afin d'obtenir de plus amples informations sur les possibilités d'achat d'un appartement avec crédits multiples et contrat de location.

Nom ______ M
Adresse ______
______ Tél. ______
Tél. bureau ______

**6e arrdt.**

QUAI VOLTAIRE Elégant appartement Vieille France, 230 m2, boiseries, 3 bs, au 3 étg., asc., gar. - 742-02-44.

OBSERVATOIRE - ASSAS charmant LIV. DBLE + chbre, 60 m2, en parf. état, sur jard. : 420.000 F. Téléphone : 705-31-13.

PRES **LUXEMBOURG** Dans petit hôtel particulier **5 P.** CONFORT, 3e étage, chbre serv., gar. COTIMO, Mme Toppe, 783-62-74

**7e arrdt.**

**RUE DE VERNEUIL** STUDIO entièrement refait neuf, tout confort, ascenseur, 160.000. Téléphone : 522-95-20.

**72, RUE DE LILLE** très beau studio, cuisine, bains, plac., 40 m2, impec. Vendr., 13 à 16 h., 4e étg. ou : 605-10-08.

ST-FRANÇOIS-XAVIER **8 P.** 210 m2, 2e ét. s/verdure. Possib. prof. libérale. Prix : 1.400.000 F. Excl. AMSELLE - 329-78-50

**8e arrdt.**

DES APPARTS SUPERBES un STUDIO, un 5 P., un 6 P. VENEZ VOIR

**3, RUE MARBEAU** A partir de 7.800 F le M2. Visite sur place, le lundi,

**CEVIM - 359-95-01**

**MONCEAU** SOMPTUEUX 6 P., 180 M2, PARF. ETAT. 1.260.000 F. - 555-06-64.

AUTEUIL. Très beau 3 Pièces, parfait état. Urgent. 9 à 14 h. ou après 19 h. - Tél. : 789-06-77.

FAISANDERIE. — Magnifique 243 m2, réception + 4 chambr., 2 bains, R.-de-Ch., park., chbr. de serv. Téléphone : 567-22-88.

**PASSY** BEAU 7 PIECES - 220 M2, bel immeuble anc., bd confort, 3e ETAGE, PLAN PARFAIT : 1.700.000 F. Téléphone 532-66-10.

**AV. MALAKOFF (près)** Bel imm. pierre de taille, asc. **3 P.** parfait état, tt confort, tél., calme. - 764-12-35.

**17e arrdt.**

PEREIRE. Particulier vend : 2-3 Pièces, 65 m2, 3e étage, tout confort, calme, téléphone. Prix 350.000 F. Téléphone : 468-70-41.

TOCQUEVILLE. Gd 4 P., boudoir, tt cft, projet asc., à débat. Téléphone : 387-47-29.

TERNES Immeuble P. de T., propr. vend 3 Pces, cuis., bns, wc, dépend. dist. Etoile ss couloir, prévoir peint. tot. 280.000 F. - 326-22-42.

R. LEGENDRE. Bon immeuble, 2 P., C., wc, dche, tél., 2e étg., clair, 135.000 F. Tél. : 202-97-89.

**29 RUE GUY-MOQUET** 2 Pces, entrée, cuis., wc, bains, 3e étage. Samedi, de 15 à 19 h.

**18e arrdt.**

**SACRÉ-CŒUR** SITUATION UNIQUE LIV. + CHBRE, entrée, bains, w.-c., cuisine, placard. SITE CLASSE, très bel imm. caract., interphone. Téléphone 256-20-22.

MARCEL-SEMBAT - PRES Mo immeuble récent, plein soleil, grand séjour, 3 chambres, cuisine, S. de B., box, 480.000 F. ROUSSEL : 620-36-49.

SAINT-CLOUD

dans parc de 2 hectares Immeuble Pierre de Taille :

LUXUEUX 4 PIECES 110 m2 + balcon 16 m2. Jamais habité. Salon, s. à manger, 2 chbres, salle de bains, salle de douches, 2 wc, entrée de service.

Sur place, tous les jours, 132, bd de la République, de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h.

**NEUILLY SAINT-JAMES** 4 PIECES - BALCON 114 M2, living exceptionnel 2 chambres avec S. de B., cuisine avec office. De 14 heures à 19 h. 30, sur place, 18-20, rue de la Ferme, ou rendez-vous : 747-93-03.

**94 Val-de-Marne**

DANS PAVILLON S/KREMLIN 3 p. cuis. bains, w.-c., chauff. cent., 183 000 F. T. 535-56-92.

BOIS VINCENNES près R.E.R. vaste 5 p., hall d'entrée, cuis., s. bns. s. d'eau, dressing, balc., box, 535 000 F. T. : 345-82-72.

SAINT-MAUR. Part vend dans immeuble bourgeois pierre de taille, appt duplex, 3e et 4e ét., sans ascenseur. 8 pièces luxueusement décorées, cuisine aménagée, 2 bains, w.-c., 2 caves. Tél. 283-85-33/569-16-75 à p. 17 h.

FRESNES, 10' R.E.R. Antony ou Croix-de-Berny, duplex 40 m2 gd parc. 155.000 F. 668-35-37.

## appartem. achat

Sur axe Corvisart à Montparnasse. ACHETE 2 P., 55 m2 jusqu'à 350.000 F. 747-10-87.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

**ACHETE** DE SUITE PARIS 25 à 70 m2, standing — 747-10-87.

## appartements occupés

XIe FG DU TEMPLE Dans imm. entièrement restauré 2 P., 37 m2, cuis., bains, w.-c., refait neuf loué bail 6 ans. 750 F par mois plus charges. Investissement qualifié. 140.000 F 227-22-62.

XIe FG DU TEMPLE Imm. entièrement restauré sur cour-jardin, façade élégante av. statues 3 P., cft., 47 m2, 3e ét., parfait état. Occupé couple soixantaine, remarquable placement différé 110 000 F. 227-22-62.

## viagers

50 KM OUEST, maison ancienne 5 P. occupé, 91 ans, 2.300 m2, 200.000 + 1.300 F, 69 ans. F. CRUZ : 266-19-00.

88 ans, 8e EUROPE. 4 P., 200.000 + 4.000. F. CRUZ. 8, rue La Boëtie. 266-19-00.

# CARNET

## Naissances

— M. Philippe BLIME et Mme, née Marie-Claude de Fonscolombe, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Alexia,**

le 29 septembre 1978, à Neuilly.
14, rue Angélique-Vérien,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Gilles POUGET, née Elisabeth Daubard, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Pauline,**

à Paris, le 10 octobre.
Ambassade de France à Tunis.

## Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

***Marie-Joëlle* PUGEAUX,**

fille de M. Pierre Pugeaux, chef du service publicité et courrier de la vente N.M.P.P., avec

**Yves RIOU,**

fils de M. et Mme Robert Riou, propriétaires de l'hôtel des Tresoms, à Annecy.

## Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Valentin ABEILLE,**
née Nicole Chautemps,

survenu le 10 octobre 1978, à Paris, dans sa soixante-septième année.

De la part de :
M. et Mme Michel Haussmann,
M. et Mme Philippe Abeille,
M. et Mme Jean-François Daille,
M. Claude Chautemps,
M. et Mme Jean Chautemps.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
107, boulevard Raspail, 75006 Paris.

— Mme Pierre Brugère,
M. et Mme Jacques Brugère et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Gastaud,
Mme Jean Brugère,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Léon Darras,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre BRUGÈRE,**

survenu le 10 octobre 1978, en son domicile, à Paris-2e, à l'âge de soixante-douze ans.

Ses obsèques ont lieu ce jour 12 octobre, en la chapelle Saint-Bruno, à Bordeaux, à 16 heures, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de La Chartreuse.

10, rue du 4-Septembre,
75002 Paris.

— Mme Violeta Cohen,
Le docteur et Mme Joseph Cohen,
Mme Sonia Cohen,
ses petits enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Mordejay COHEN,**
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 11 octobre 1978, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu ce vendredi 13 octobre 1978.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 30.

59, boulevard Lannes, 75116 Paris.

— M. et Mme Leperlier et leurs enfants,
Les familles Pellet, Guyoux, Dupeyrat,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve François DECORCHEMONT,**
née Marie-Antoinette Pellet,

survenu le 2 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église Sainte-Foix de Conches, le 5 octobre 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.
26, rue F.-Décorchemont,
27190 Conches.
35400 Saint-Servan.
19140 Uzerche.

— Thonon-les-Bains.
Mme Fernand Genoud,
M. et Mme Isnard et leurs enfants, à Montpellier,
M. et Mme Chabrolin et leurs enfants, à Garches,
M. Claude Genoud et ses enfants, à Annecy,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 4 octobre 1978, à Thonon-les-Bains, de

**M. Fernand GENOUD,**
ancien directeur d'école
à Sousse,
inspecteur honoraire
des Services
de la concurrence et des prix,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire 1914-1918,
officier de l'instruction publique.

Les obsèques civiles ont eu lieu le 7 octobre 1978, à Habère-Lullin (Haute-Savoie).

36, boulevard Carnot,
74200 Thonon-les-Bains.

— Nous apprenons le décès, survenu le 10 octobre, à Paris, de

**M. Louis HAMBIS,**
professeur honoraire
au Collège de France.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 octobre, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

[Né le 18 décembre 1906 à Ligugé (Vienne), chargé de cours à l'Ecole des langues orientales de 1942 à 1947, Louis Hambis, spécialiste des langues de l'Asie Centrale, a enseigné le mongol ancien et classique et publié une grammaire de cette langue.

De 1947 à 1950, il fut administrateur du Centre d'études sinologiques de l'université de Paris à Pékin. En 1951, il fut maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique et secrétaire à l'Institut des hautes études chinoises. En 1952, directeur d'études à la 4e section de l'Ecole pratique des hautes études, il devient vice-président de la Société asiatique. Directeur de l'Institut des hautes études chinoises en 1959, il avait été nommé professeur au Collège de France en 1965.]

— Mlle Maryse Hammel,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Charles HAMMEL,**

survenu le 10 octobre 1978.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 octobre, à 15 heures, au cimetière parisien de Saint-Ouen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Louis LALANDE,**
née Hélène Cahen,

survenu le 9 octobre 1978.

De la part de :
M. Louis Lalande,
Claire et Paul Vésin, Marc et Catherine,
Françoise et Jean Herry, Anne et Isabelle,
Marianne et Jacques Debouzy, Olivier et Jean-Luc.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
10, rue Jean-Bart,
75006 Paris.

— Mme Jean Masson, son épouse,
Dominique, Olivier, Sophie Masson, ses enfants,
Le docteur Anne-Marie Masson, sa sœur,
M. et Mme Henri-Jacques Masson, frère et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Jean MASSON,**
ancien interne
des hôpitaux de Strasbourg,
ancien chef de clinique neurologique
à la faculté,
ex-médecin
des hôpitaux psychiatriques,
chevalier
de l'ordre de la santé publique,

survenu le 6 octobre 1978, à Dun-sur-Auron.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 9 octobre, à Dun-sur-Auron.

— Mme Henri Petit, son épouse,
Mlle Elisabeth Petit, sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henri PETIT,**
écrivain,
médaillé de la Résistance,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La levée du corps aura lieu vendredi 13 octobre, à 9 h. 30, à l'hôpital Broussais, Paris-14e et l'inhumation au cimetière d'Avallon (Yonne).

7, rue Le Goff, 75005 Paris.
68, Grande-Rue,
95000 Boisemont.

[*Le Monde* du 12 octobre.]

— Mme Jacques Plouin,
Michel et Graciela Plouin,
Pierre-François et Perrine Plouin,
Jean-Pierre et Chantal Devichi,
Mlles Renée et Suzanne Plouin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Jacques PLOUIN,**
officier de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie sera célébrée le vendredi 13 octobre 1978 à 10 h. 30 en l'église Saint-Sulpice.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy dans le caveau de famille.

93, boulevard Raspail, 75006 Paris.

— La baronne Henri de Ravel d'Esclapon,
Ses enfants, petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

**baron Henri de RAVEL d'ESCLAPON,**
avocat général honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 7 octobre 1978.

L'inhumation a eu lieu à Cassis, le 10 octobre 1978.
Clos La Cayolle,
13260 Cassis.

— La famille de

**Mme Achille SALMON,**
veuve du professeur honoraire,
officier de l'instruction publique,
chevalier de la Légion d'honneur,

fait part de son décès et de ses obsèques célébrées à Lonny (08150), dans l'intimité.

— Nous apprenons le décès de

**André TOUTAIN,**
conseiller général
de la Seine-Saint-Denis.

[Né le 1er mars 1905 à Nîmes (Gard), André Toutain, retraité du ministère de la marine, était entré au conseil municipal de Sevran (Seine-Saint-Denis) en 1953. Maire depuis 1959, André Toutain avait été exclu du P.S. à la veille des élections municipales de mars 1977 pour lesquelles il avait préféré conduire une liste avec des centristes, plutôt qu'avec des communistes. Il avait alors été battu dès le premier tour par la liste d'union de la gauche. André Toutain était conseiller général, depuis 1967, du canton de Sevran.]

## Remerciements

— Mme Henri Courbot,
M. et Mme Michel Court, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jacques Courbot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Trogneux et leurs enfants,
Mlle Nicole Maupin,
M. et Mme Jean Maupin,

très touchés par les marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**M. Henri COURBOT,**

par la présence aux obsèques, la pensée et les fleurs, expriment leurs sincères remerciements aux personnes qui se sont associées à leur grande peine.

## Anniversaires

— Ceux qui regrettent encore

**Claude DESCOMPS**

penseront à elle à l'occasion du sixième anniversaire de sa mort.

## Rectificatif

— En ce premier anniversaire de la mort de

**Christine GALLAND,**

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

## Soutenances de thèses

**DOCTORAT D'ETAT**

— Université de Paris-IV, vendredi 13 octobre, à 14 heures, salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, M. Daniel Madelenat : « Orientations étrangères chez Sainte-Beuve. Sainte-Beuve et l'Angleterre avant les « Lundis ».

## Communications diverses

— *L'Elys-Club International* convie ses adhérents et amis à la réception qui leur sera offerte, au Club Pernod des Champs-Elysées, vendredi 20 octobre 1978, de 18 heures à 20 heures, 90, Champs-Elysées, septième étage. Les invitations sont à retirer à Elys-Club, 60, rue de Ponthieu, 75008 Paris.

## Visites et conférences

**VENDREDI 13 OCTOBRE**

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ».

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Garnier-Ahlberg : « La mosquée ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Meyniel : « Paris au XVIIe siècle ».

15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Puchal : « La Conciergerie et la Sainte-Chapelle » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., buste de Garnier, rue Scribe, Mme Camus : « Le Musée de l'Opéra ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., 14, rue de la Rochefoucauld : « Hôtels particuliers » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 6, place des Vosges, Mme Just : « De la place des Vosges à Carnavalet » (Mme Hager).

18 h., Grand Palais, entrée de l'exposition : « Exposition Le Nain » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 15, 21, rue Cassette : « Les primitifs, technique de la peinture » (Arcus).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Sébastien : « Encore à propos du cancer » (L'homme et la connaissance).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Origines et destinées de l'homme » (Loge unie des théosophes).

Il n'y a pas qu'un seul SCHWEPPES dans le vent : SCHWEPPES Lemon et « Indian Tonic ».





# L'immobilier

## locations non meublées Offre

### Paris

GOBELINS gd séj + 3 chbres, cft, tél., chf centr individuel, 1er étage, soleil, 3 300 F, charges comprises. Tél. : 331-91-66.

**XVIIIe** RARE. Appt 230 m2 + service, 3.300 F TTC, bail neuf, 6 ans, ent. aménag. Reprise élev. just. Téléphone : 522-48-60.

### Région parisienne

PLAISIR. Villa neuve sur jdin, 5 pièces, cuis éq., 2 bains, tél., 3 000 F. Téléphone : 265-67-77.

NEUILLY résid., 5 p., 176 m2, cuis. eq., 3 bns, tél., gd stdg. P G. 371-61-80.

## locations non meublées Demande

### Paris

Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 Pièces. Ecr. no 6 924, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

Jeune Femme 23 ans cherche petit studio quartier calme. Tél. : 583-81-45 après 19 heures.

### Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

## locations meublées Offre

### Paris

15e p. 3 mois, gd studio tt cft, stdg, piscine, sauna, belle vue, 1 900 F cc T. 320-34-76 ttes h.

### Région parisienne

Mo PORTE-DE-ST-CLOUD
**1 PIECE** entrée, eau chaude, asc., chauff. central. 440 F. - Ecrire SERFATY : 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 Fontenay-sous-Bois

## immeubles

Amis désirant achet. petit imm. lib. ou partie, gd imm., surface 1.000 m2 divisibles en 5 ou 6 appts indep., Paris 14e, 15e arr. Téleph. 19 h.-21 h. : 734-93-82.

## locations meublées Demande

### Paris

SERVICE ETRANGERS pour cadres mutés à Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél : 285-11-08.

**PARIS PROMO** Spécialiste location 2 mois et +. Rech. APPTS gd standing et luxe pour importante clientèle. - 325-28-77

## maisons de campagne

**NORMANDIE**
REG. ORBEC 1 H. PARIS.
MAISON DE CAMPAGNE
Séjour, 3 ch., s. bns., tt cft., terr. planté 4.800 m2. Px total 280.000 F. Tél. (16-31) 32-72-06.

## Immobilier (information)

construction neuve & ancienne 8F

le "super catalogue" des annonces immobilières
chaque mois plus de 500 pages d'annonces
en vente chez votre marchand de journaux

## locaux commerciaux

**EXCEPTIONNEL - QUARTIER OPÉRA**

— OFFRONS LOCATION GRANDE SURFACE pour commerce ou service spécialisé et de standing.

— EMPLACEMENT PRIVILÉGIÉ avec toutes facilités d'accès et très important courant de clientèle journée et soirée assuré.

Ecrire No 8211 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

## bureaux

1 à 20 BURX TS QUARTIERS Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

**EUROPE** Bureaux 60 m2 aménagés 80.000 F. - 522-05-96.

## pavillons

CONFLANS. Parf. état, pavill. 390 m2, 6 p. pr., tt cft, gar., chauff. cent. maz. - Prix : 450.000 F. Cabin. VERMEILLE, 919-21-27.

CONFLANS. Parfait état, pav. 1974, sur 505 m2, gar, ch. cent. maz., 5 pièces, tout confort. Prix : 500.000 F. Cab. VERMEILLE - 919-21-27.

PAVILLON Angers, Parc de La Haye, site très agréable, gde cuis., séj. 4 ch., gar., conft, jardin, 330.000. T. (41) 41-00-01.

77-COMBS-la-Ville. P. à P., sur 740 m2 jardin clos, pavillon 75 s/s-sol, hall, cuis. éq., séj. dble, av. chem. 4 ch., 2 wc, 2 bs, école commerçants, 5' gare. 670.000 F frais not. réduits. Tél. 060-87-47.

**FONTENAY-SS-BOIS** - Pavillon 7/8 p. Gar. S/840 m2 jard. Prix : 990.000 F. — 875-10-67.

**HERBLAY (95)**
à 16 kilomètres de PARIS
LE HAMEAU DES BORDS DE SEINE
34, quai du Génie.
Autour d'une piscine 10 BELLES MAISONS intégrées dans un merveilleux site verdoyant en bordure de Seine.
Terrain en toute propriété. PRIX FERME ET DEFINITIF à la réservation.
**PRÊT CONVENTIONNÉ**
Sur place tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 19 heures, ou SOGECOM, 544-38-78.

## fonds de commerce

**TOULOUSE**
Ouverture Centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré. Ecr. Sté Windsor 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléph. : (16-61) 21-18-20.

SUD-OUEST. Vends murs de pharmacie, 300.000 F, bon rapp. Ecr. BABOK, Sauveterre, 30150 Roquemaure, ou (66) 89-24-12.

06 - Vend, cause retraite, directement boulangerie-pâtiss., murs, fonds, excellent matériel, ville estivale, hivernale, rue piétonne. Quintaux 650 par an. C.A. 550.000 F. Prix de l'ensemble 950.000 F. Ecr. HAVAS 06011 NICE cedex, réf 0.307.

## fermettes

Vds, près lac Settons, charm. fermette, tt cft, 3 p., cave, grenier, cheminée, poutres. - 1.000 m2 arborés. Calme. Ecr. à J. Boone, Jardins de Vallauris, Les Bougainvillées, 06220 VALLAURIS.

AUTHENTIQUE
**CORPS DE FERME**
en L, restaurée, avec splendide sal. séj. avec poutr. appar. en chêne, gde cheminée, 4 belles chbres, bains, wc, ch. cal, vaste s jeux, greniers rustiq. aménageables, magnif. granges, cave dépend., garages, le tout sur 1 HECTARE 22 de prairies, jard. agrém. avec partie potager, dans un site calme et vallonné. Prix total : 425.000 F, avec 85.000 F compt.
**ACM** 14, r. Pot-d'Etain, Meaux Tél. : 434-81-66 ou Paris : 274-24-45

**OREE** forêt FONTAINEBLEAU Coquette maison sortie village, bien chez soi, impeccab. Pl.-pied, séj. 30 m2, cheminée, cuis., 2 ch., s. eau, wc, ch. cal gaz + chbre av. coin toil. Gar. Jdin agrément clos. 265.000 av. 20 % compt. - C.I.N. 428-26-63 FACE EGLISE à 77-NEMOURS.

**S/1 HA TERRAIN**
Orée forêt - 110 km de Paris, autor. A 6. Fermette parf. état, pierre pays, vaste séj., 2 chb., cuis., poutres appar., cheminée, grange, écurie, grenier amén. + mais. 1 pièce et grenier. Prix 240.000 F avec 48.000 F.
**AVIS** 2, rue Général-de-Gaulle, SENS - 16-86-65-09-03 ou Paris : 274-24-45

## propriétés propriétés propriétés

**7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR**
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
**SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR**
*Venez, téléphonez ou écrivez*
FNAIM
**CIMI Tél. 227.43.58**
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

Limite ENGHIEN (95). Propté 180 m2 habitables + 90 m2 de communs, 880.000 F. SOGIDEC, 359-94-04.

PROVENCE SUD LUBERON Grande ferme de caract. à rest. pour très belle résidence avec 25 ha. bois et landes. Situation exceptionn. AG. CATIER, 84360 LAURIS. Tél. : (90) 68-03-46.

**YONNE** 4 km ST-SAUVEUR
Sur 5 ha environ, parc, prés, verger, bordé petite rivière
*MAISON BOURGEOISE* NAPOLEON-III avec dépendances, 10 P., gd confort, le tout parfait état. Sté DEGRAIS-LAVOLLEE 89130 DRACY 16 (86) 45-41-28 ou 44-05-28

**VALLÉE EURE**
S/3.700 m2 parc arborisé, panorama exceptionnel, magnifique DEMEURE ANC. gd style, séj., 2 ch., cuis., bns + s. eau, w.-c. à l'étage, 2 ch., cab. toil., sous-sol, 2 gren. Px 585.000, av. 20 %.
**AVIS** 23, rue Collin-d'Harleville, Maintenon. (16) 37-23-02-29 ou Paris : 274-24-45

**VALLÉE VANNE**
HABIT. de SUITE, entrée, vaste séj., chbre, cuis., s. d'eau, wc, gren. en partie amén. en 3 ch. 2.800 m2 beau terr. Px 205.000 F
**AVIS** 2, rue Gl-de-Gaulle, Sens (16) 86-65-09-03 - 274-24-15

**GIEN** proximité
Belle propriété comprenant : maison de maître 11 pièces + pavillons de garde + ferme : 5 corps + rendez-vous de chasse. 80 ha de terre et bois. 766-42-71.

**PROX. VALLÉE DU CHER**
Belle ppté compren. 1 maison d'habitation, 4 pces, sanitaires, ch. central et nombr. dépend., facil. amen., gar., terr. atten.
**PRIX 160.000 F**
Possibilité crédit 80 %. PROGECO 3, B.P. 159; 90, av. du G.-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON cedex. Tél. : 16 (70) 28-30-30. FERME LE LUNDI.

**Près GISORS** Belle vue PPTE ANC.
Parfait état. Hall, séj., salon, cheminée, cuis., 3 chbres, bains, ch. centr., gar., jardin 1.200 m2. Nbreux arbres. Prix 475.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-20

REGION LAUZERTE (82)
MAISON PIERRE
Terrain. Prix : 250.000 F. VAYSSIE, 82130 Lafrançaise.

## terrains

A VENDRE terrain à bâtir, GIF/Yvette, 1.000 m2, 270.000 F. CRETEIL, 500 m2, 220.000 F. Tél. : 584-05-40 ou 05-99.

UNIQUE. Vallée de Chevreuse, clairière boisée, 7.500 m2, 3 km RER. Eau, él., tél. Perm. const. 160 m2. Tél. 033-61-40, 359-89-15.

Vous êtes propriétaire ou peut-être vos amis, ou vos parents le sont-ils d'un
**TERRAIN A BATIR**
Quelle que soit sa surface, il nous intéresse et nous le
**PAIERONS COMPTANT**
S'il ne vous appartient pas, nous saurons vous remercier de nous l'avoir présenté.
Téléphonez au : 361-15-19, ou écrivez à :
**PRÊT A BATIR**
38, rue du Capitaine-Ferber, PARIS-XXe.

**MESNIL-LE-ROI**
près forêt dans site classé 2 TERRAINS BOISES de 840 et 880 m2, faç. 28 et 30 m. Toute viabilité. PRIX T.T.C. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET. 976-85-90.

## villas villas

HAUTE-LOIRE, LANDOS (25 km sud du PUY), part. vd villa (1977), à 200 m. du Centre commercial, jardin clos 1.300 m2, chauffage électrique, 3 cheminées. 1) 3 pièces + cave + garage (2 voitures) + entrée ; 2) Cuis. + w.-c. + s. de bains + 3 chbres + entrées. Grenier aménageable isolé. Px 380.000 F Dr SALE F., 43340 LANDOS. Tél. (71) 08-20-83, après 19 h.

VILLE-D'AVRAY, part. vd charmante mais., livg dble, 4 chb. + dépendances, jardin 380 m2. 850.000 F - Téléph. : 709-57-47.

**LE VESINET** RESIDENTIEL 10' R.E.R.
VILLA MEULIERE. Séjour + 3 chambres Garage - Jardin ETAT EXCEPTIONNEL
Sur place samedi 10 h. à 18 h., 38 bis, rue Alfred-de-Musset.

PROVENCE, dominant le Rhône, vds villa, tt cft, s/1 ha. terrain. Prix élevé justif. Ecr. BABOK, Sauveterre, 30150 Roquemaure, ou téléphoner : (66) 89-24-12.

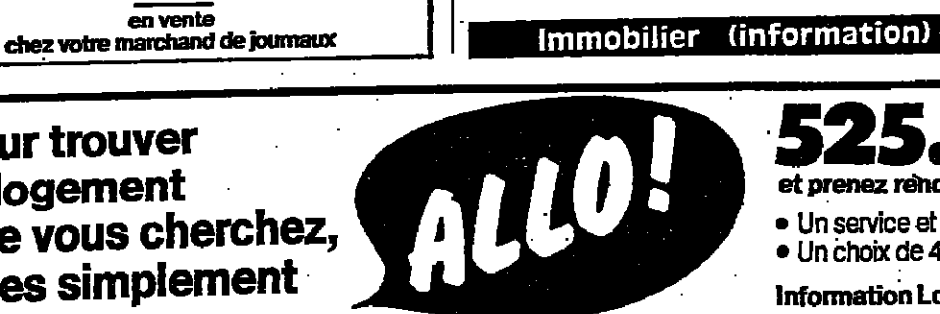
HYERES. Part. vd villa neuve 120 m2, tt cft. 4 p. au 1er avec terr., r.-de-ch. am., gar., 2 voit., terrain 4.615 m2. Tél. H. repas : (94) 65-33-64.

A 500 m du R.E.R. de **ST-GERMAIN**
Petite demeure DIRECTOIRE en triplex, intérieur chaleureux : tomettes poutres. Domine Paris. Très original, d'un goût exquis. RHODES Le Vésinet - 976-33-84

## domaines

ANJOU, domaine 100 ha. envir., parc, herbages, vignobles, bois, état impeccable, libre. Tél. : (40) 54-60-30, même soir.

## Immobilier (information)



# INSTITUT

## Le cinquantenaire de la Casa de Velazquez

La Casa de Velazquez a cinquante ans. L'Institut de France, dont trois académies la patronnent (inscriptions et belles-lettres, beaux-arts, sciences morales et politiques) a célébré solennellement cet anniversaire mercredi sous la Coupole.

Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités, a terminé la série des discours — entrecoupés de musique française et espagnole — en définissant cette institution dont elle a vanté les mérites. On sait que la « Casa » est l'équivalent en Espagne de ce que sont en Italie la Villa Médicis ou l'École française de Rome : elle reçoit des artistes de toutes les disciplines ainsi que des érudits (normaliens, chartistes, juristes, etc.) groupés au sein de l'École des hautes études hispaniques.

Auparavant, M. Albert Decaris, président de l'Académie des beaux-arts, avait retracé l'historique de la Casa de Velazquez, inaugurée en novembre 1928 : Maurice Ravel y avait alors donné un récital en personne.

M. Germain Bazin, membre de la même académie, a traité ensuite de « La France et l'art espagnol », passant en revue les apports ibériques dès la période romane, et analysant, pour finir, la contribution de l'érudition française à la connaissance de l'art d'outre-Pyrénées.

En contrepartie, il revenait à M. Xavier de Salas, ancien directeur du Musée du Prado, de parler de « L'Espagne et l'art français ».

En revenant à l'art de l'Espagne, l'orateur ne peut en effet laisser de côté les œuvres de racine orientale créées en terre espagnole, à Cordoue, à Grenade, à Tolède. Pourquoi le rappeler ? Parce que c'est une face de cet art où la France est totalement étrangère. Mais, pour la face occidentale, M. de Salas met en valeur la première vague de l'influence des arts français sur l'Espagne : au Moyen-Age. Puis la seconde, qui a eu lieu au dix-huitième siècle. C'est une extraordinaire leçon d'histoire, très fouillée, qui amène cette conclusion : « Chaque fois que l'art s'incline vers le rationnel, c'est la France qui exerce une influence sur l'Espagne. Lorsque c'est le monde des sentiments, de la passion, de l'inconscient, celui qui inspire les arts, c'est l'Espagne qui à son tour influence les arts de la France. »

Pour sa part, M. François Chevalier, directeur de la Casa de Velazquez, a souligné quelques traits originaux de « sa » maison, qui unit artistes et chercheurs dans un lieu privilégié, placé au carrefour des civilisations, « non seulement pour hispanisants et lusitanistes, mais aussi pour islamisants et américanistes ».

Pour illustrer l'activité de la Casa de Velazquez, une exposition installée dans les locaux de l'Institut (Musée Comtesse de Caen, 27, quai Conti), jusqu'au 21 octobre. Y est déployé l'éventail des travaux de seize pensionnaires : l'architecture, la peinture, la sculpture, la gravure, le cinéma, la composition musicale. Déjà de fortes personnalités s'imposent.

J.-M. D.



# AUJOURD'HUI

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 202

HORIZONTALEMENT

I. Doivent veiller à la propreté des bouches. — II. Chatouille quand elle est petite. — III. Fis un travail de viticulteur. — IV. Adjectif s'appliquant aux affaires que l'on met de côté. — V. Cri qui peut s'élever devant un bidet. — VI. Peut se porter sur le côté ; Permet de toucher. — VII. N'est souvent qu'une sorte de coqueluche ; Peut être traité de larve quand il est blanc. — VIII. Mont pour un tunnel ; Ne circule plus. — IX. Désigne des tiers ; Bien exprimé. — X. Permet d'aller droit ; Danse quand il est petit ; Pronom. — XI. Vraiment maligne.

VERTICALEMENT

1. Serait encore plus dangereuse s'il n'y avait que de bons conducteurs. — 2. S'attrape souvent à la main ; Sainte fille d'un bon roi. — 3. Tout ce qui n'a pas été compris (pluriel). — 4. Fournit un poison ; Cri à la neuvième heure ; Abréviation pour le cours. — 5. Période secondaire ; On cherche souvent à le transformer. — 6. La femme la plus vache ; Est qualifié de pourri quand il ne tient pas ses promesses. — 7. S'intéressa aux problèmes du cœur. — 8. Est bien au-dessous du sol ; Se déplacent ventre à terre. — 9. Pas innocent ; Qui a donc été nettoyé.

### Solution du problème n° 2 201

*Horizontalement*

I. Glaciaire. — II. Ring ; Ut. — III. Bénéfice. — IV. Ilote. — V. Rendu. — VI. Ecart ; Ton. — VII. Ur ; Autrui. — VIII. Sir ; Nuits. — IX. Emule ; Sa. — X. Ses ; Satin. — XI. Sel ; Veto.

*Verticalement*

1. Giboyeuses. — 2. Crimes. — 3. Arnica ; Rusé. — 4. Ciel ; Ra. — 5. Infortunes. — 6. Agité ; Tu ; AV. — 7. Centriste. — 8. Rue ; Doutait. — 9. Et ; Punis ; No.

GUY BROUTY.

## Journal officiel

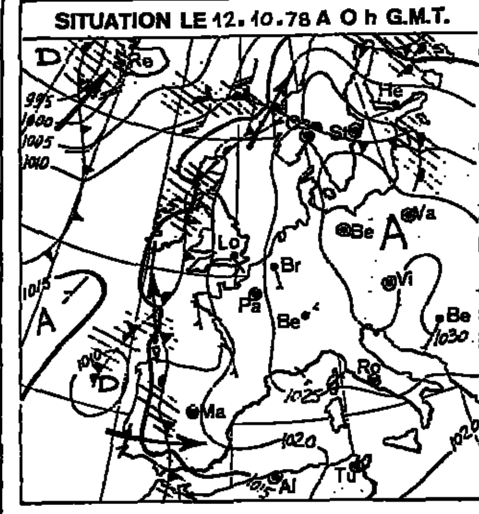
Sont publiés au *Journal officiel* du 12 octobre 1978 :

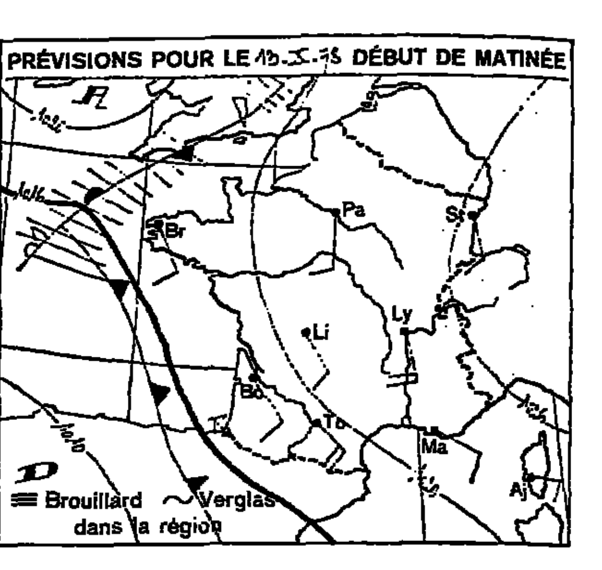
DES DECRETS

● Abrogeant l'article R. 221-3 du code du travail.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 12 octobre publie des décrets portant attribution de la médaille aéronautique, portant promotions et nominations dans l'ordre des mérites maritimes ; des arrêtés et décisions conférant la médaille de la gendarmerie nationale, portant attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ; des citations à l'ordre de l'armée.

## MÉTÉOROLOGIE




Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 3/4 de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 octobre à 0 heure et le vendredi 13 octobre à 24 heures :**

Les hautes pressions qui s'étendent de l'Europe centrale à la France s'affaibliront légèrement sur leur face occidentale. La zone orageuse qui se développe sur l'Espagne gagnera lentement nos régions du Sud-Ouest. Les perturbations, qui se rapprocheront des côtes de l'Atlantique et de la Manche, n'auront qu'une faible activité.

Vendredi 13 octobre, sur la majeure partie de la France, le temps sera souvent ensoleillé. On observera cependant quelques formations brumeuses en début de matinée, particulièrement dans le Nord-Est, où les brouillards seront encore nombreux. Des passages nuageux se produiront au cours de la journée ; ils deviendront plus fréquents sur les régions proches de la Manche, de l'Atlantique et des Pyrénées, avec de faibles précipitations possibles. Quelques foyers orageux se développeront le soir sur les Pyrénées et le sud du Massif Central.

Les vents seront généralement faibles ou modérés de secteur sud ou sud-est dominant. Ils deviendront temporairement assez forts l'après-midi près des Pyrénées et de la Méditerranée. Le début de la matinée sera assez frais dans l'intérieur avec des températures minimales voisines de 10 degrés ; les températures maximales resteront généralement élevées sauf dans les régions de l'Ouest, où elles baisseront légèrement.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 12 octobre, à 8 heures, de 1 023,1 millibars, soit 767,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 25 et 13 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Brest, 22 et 13 ; Caen, 23 et 10 ; Cherbourg, 22 et 12 ; Clermont-Ferrand, 29 et 9 ; Dijon, 24 et 8 ; Grenoble, 23 et 8 ; Lille, 24 et 7 ; Lyon, 24 et 7 ; Marseille, 24 et 11 ; Nancy, 23 et 6 ; Nantes, 24 et 11 ; Nice, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 24 et 8 ; Pau, 24 et 10 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 22 et 10 ; Strasbourg, 16 et 10 ; Tours, 26 et 7 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 13 degrés ; Amsterdam, 23 et 9 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 22 et 10 ; Bonn, 23 et 7 ; Bruxelles, 24 et 7 ; Iles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 15 et 10 ; Genève, 18 et 6 ; Lisbonne, 18 et 14 ; Londres, 25 et 11 ; Madrid, 24 et 10 ; Moscou, 5 et 0 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 21 et 12 ; Palma-de-Majorque, 26 et 17 ; Rome, 25 et 12 ; Stockholm, 14 et 3.

## loterie nationale

**Liste officielle** des sommes à payer, tous cumuls compris aux billets entiers

| TERMINAISON | FINALES et NUMEROS | GROUPES | SOMMES A PAYER F. |
|---|---|---|---|
| 1 | 041 | tous groupes | 300 |
| | 681 | tous groupes | 300 |
| | 35 821 | groupe 4 | 2 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 85 051 | groupe 3 | 5 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 92 901 | groupe 3 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 2 | 2 | tous groupes | 100 |
| | 62 | tous groupes | 300 |
| | 462 | tous groupes | 400 |
| | 942 | tous groupes | 600 |
| | 432 | tous groupes | 1 100 |
| | 35 822 | groupe 4 | 2 100 |
| | | autres groupes | 1 100 |
| | 85 052 | groupe 3 | 5 300 |
| | | autres groupes | 1 300 |
| | 92 902 | groupe 3 | 10 100 |
| | | autres groupes | 2 100 |
| 3 | 73 | tous groupes | 200 |
| | 983 | tous groupes | 1 000 |
| | 35 823 | groupe 4 | 2 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 85 053 | groupe 3 | 5 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 92 903 | groupe 3 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 4 | 164 | tous groupes | 300 |
| | 764 | tous groupes | 300 |
| | 494 | tous groupes | 500 |
| | 35 824 | groupe 4 | 2 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 85 054 | groupe 3 | 5 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 92 904 | groupe 3 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 5 | 35 825 | groupe 4 | 2 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 0 105 | groupe 1 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 6 705 | groupe 1 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 8 715 | groupe 3 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 9 845 | groupe 1 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 85 055 | groupe 3 | 5 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 92 905 | groupe 3 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 15 495 | groupe 1 | 100 000 |
| | | autres groupes | 5 000 |
| 6 | 06 | tous groupes | 200 |
| | 766 | tous groupes | 2 000 |
| | 35 826 | groupe 4 | 2 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 8 696 | groupe 4 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 85 056 | groupe 3 | 5 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 7 596 | groupe 3 | 10 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 5 496 | groupe 4 | 10 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 92 906 | groupe 3 | 10 200 |
| | | autres groupes | 2 200 |
| 7 | 87 | tous groupes | 200 |
| | 907 | tous groupes | 300 |
| | 35 827 | groupe 4 | 2 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 7 917 | groupe 1 | 5 000 |
| | | autres groupes | 500 |
| | 85 057 | groupe 3 | 5 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 8 727 | groupe 1 | 10 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 46 987 | groupe 3 | 100 200 |
| | | autres groupes | 5 200 |
| | 65 987 | groupe 2 | 100 200 |
| | | autres groupes | 5 200 |
| | 92 907 | groupe 3 | 2 000 300 |
| | | autres groupes | 100 300 |
| 8 | 35 828 | groupe 4 | 2 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 85 058 | groupe 3 | 5 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 92 908 | groupe 3 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| 9 | 9 | tous groupes | 100 |
| | 149 | tous groupes | 400 |
| | 469 | tous groupes | 400 |
| | 5 349 | groupe 3 | 5 100 |
| | | autres groupes | 600 |
| | 7 149 | groupe 2 | 5 400 |
| | | autres groupes | 900 |
| | 7 169 | groupe 3 | 5 700 |
| | | autres groupes | 600 |
| | 8 699 | groupe 4 | 5 100 |
| | | autres groupes | 600 |
| | 85 059 | groupe 3 | 5 700 |
| | | autres groupes | 1 100 |
| | 92 909 | groupe 3 | 10 100 |
| | | autres groupes | 2 100 |
| | 36 829 | groupe 4 | 1 000 100 |
| | | autres groupes | 20 100 |
| 0 | 90 | tous groupes | 200 |
| | 000 | tous groupes | 300 |
| | 020 | tous groupes | 300 |
| | 35 820 | groupe 4 | 2 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 9 350 | groupe 2 | 10 000 |
| | | autres groupes | 1 000 |
| | 92 900 | groupe 3 | 10 000 |
| | | autres groupes | 2 000 |
| | 58 190 | groupe 2 | 100 200 |
| | | autres groupes | 5 200 |
| | 85 050 | groupe 3 | 1 500 000 |
| | | autres groupes | 50 000 |

TRANCHE DE L'AUTOMOBILE
TIRAGE DU 11 OCTOBRE 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 16 OCTOBRE 1978
à SAINT AFFRIQUE (Aveyron)
78 — 46e

LOTO — TIRAGE No 41

4 14 29 33 48 49

NUMÉRO COMPLEMENTAIRE 3

PROCHAIN TIRAGE LE 18 OCTOBRE 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 17 OCTOBRE APRES-MIDI




Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977





Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

# équipement

## URBANISME

### UN APPEL A M. CHIRAC

### Les associations : halte au massacre du site de Saint-Eustache

**Les « révélations » prochaines que M. Chirac doit faire sur le nouveau plan qu'il entend suivre pour l'aménagement des Halles ont suscité plusieurs réactions, dont celle des élus du groupe communiste du Conseil de Paris, qui, dénonçant « l'urbanisme de l'arbitraire et du secret » déclarent dans un communiqué : « Les Parisiens et leurs associations ne sauraient admettre que les décisions engageant l'avenir du cœur de la capitale soient prises sans donner lieu à un grand débat public. »**

**L'une de ces associations, le COPRAS (Comité pour la participation, la recherche et l'animation dans la société urbaine), vient de son côté de faire parvenir à M. Chirac une lettre dans laquelle lui sont faites plusieurs suggestions.**

En voici des extraits :

*« Nous en appelons à votre autorité de maire de Paris pour que cesse le massacre du site de l'église Saint-Eustache dont la mise en valeur était pourtant un des objectifs essentiels assignés par le Conseil de Paris pour le parti architectural du secteur Ouest. La construction illégale (sans avis de la commission des sites) d'un blokhaus de 27 mètres de haut, à 50 mètres du fameux édifice de Saint-Eustache, pour une usine de ventilation qui eût pu être ailleurs et en sous-sol, ne doit pas servir de caution à la réalisation du projet massif d'un ensemble H.L.M. qui écraserait, quand elle ne la masquerait pas, l'église Saint-Eustache et transformerait en impasse la fameuse rue Rambuteau.*

*» Au projet d'un bloc architectural qui ferait écran le long de la rue Lescot entre le forum et le quartier, nous suggérons toujours qu'on substitue celui d'une place et de deux ou trois petits îlots (logements sociaux, petits équipements de quartier, etc.). On assurerait ainsi la continuité entre le quartier et son ancien carreau des Halles, à condition, bien entendu, de préserver la perspective, sur l'église Saint-Eustache, de la fontaine des Innocents comme de la rue Rambuteau. (...)*

*» Dans cette conception globale d'aménagement d'un quartier et non d'une opération immobilière d'aménagement du secteur ouest des Halles, nous souhaiterions aussi la mise en circulation souterraine du boulevard Sébastopol. C'est, à notre avis, un objectif essentiel pour assurer la liaison piétonnière des secteurs des Halles et de Beaubourg, et aussi pour améliorer la circulation parisienne Nord-Sud. (...) »*

## ENVIRONNEMENT

### M. SYROTA QUITTE L'AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

M. Jean Syrota, nommé le mercredi 11 octobre au conseil des ministres, directeur des affaires industrielles à la direction générale des télécommunications, a dirigé depuis sa création, en 1974, l'Agence pour les économies d'énergie.

Né en 1937 à Paris, M. Syrota est ingénieur en chef des mines, ancien élève de l'Ecole polytechnique. Adjoint au chef de service de l'environnement industriel dans le premier ministère de la protection de la nature et de l'environnement confié à M. Robert Poujade, de 1971 à 1974, il a été notamment l'initiateur de la politique destinée à réduire la pollution atmosphérique due aux cimenteries. A l'Agence pour les économies d'énergie qu'il dirigeait depuis sa création en 1974, il a mis au point, avec une équipe assez restreinte, les mesures destinées à alléger la facture énergétique de la France : heure d'été, conseils de chauffage, de conduite, etc.

**[Le départ de M. Syrota est à rapprocher de celui de M. Jean-François Saglio, qui fut « M. anti-pollution » avant d'être délégué à la qualité de la vie (« le Monde » du 28 septembre). Ce changement de directeur est aussi lié à la vaste réorganisation en cours au ministère de l'industrie et à la suppression du poste de délégué général à l'énergie qui laisse prévoir une reprise en main par le ministère lui-même des questions d'énergie (« le Monde » du 28 juillet).]**

## CIRCULATION

### MOINS DE MILLE MORTS SUR LA ROUTE EN AOUT

Au cours des huit premiers mois de l'année et par rapport à la période correspondante en 1977, le nombre des accidents de la route a diminué de 3,7 %, celui des tués de 5,5 %, celui des blessés de 4,2 %.

Pendant ce temps, le volume de la circulation a augmenté de 4,6 %. Le comité interministériel de la sécurité routière qui donne ces chiffres remarque que, pour la première fois depuis 1971, le nombre des tués sur la route au mois d'août (neuf cent soixante-six) est descendu au dessous de la barre des mille. *« On peut attribuer ce recul des accidents et de leurs conséquences,* commente le comité, *aux effets de la nouvelle loi sur l'alcoolémie au volant, votée le 30 juin par le Parlement. Au mois de juillet, les premiers effets de cette loi s'étaient déjà manifestés. Il semble aujourd'hui que les contrôles préventifs qui se sont succédé au mois d'août sur l'ensemble du territoire métropolitain ont incité les automobilistes et les utilisateurs de deux roues à une plus grande circonspection envers l'alcool. »*

De son côté, M. Francis Rongier, secrétaire général du mouvement Auto-Défense, va créer un *« comité national de lutte contre l'alcootest préventif ».*

*« Pour la première fois dans notre histoire,* explique-t-il, *il est porté atteinte à l'intégrité physique d'un sujet pris au hasard et n'ayant commis ni infraction ni délit. »*



## TRANSPORTS

### A PROPOS DE...

### LE CONGRÈS DE LA F.N.T.R.

### La route en liberté surveillée

**Le XXXIII[e] congrès de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) est actuellement réuni à Paris. Il se termine ce jeudi 12 octobre, dans la soirée, par un discours attendu de M. Joël Le Theule, ministre des transports.**

*Cette réunion est importante puisqu'elle intervient à un moment assez décisif pour les transports terrestres. Dans l'immédiat, la discussion budgétaire va une fois de plus faire apparaître les aberrations financières de ce secteur : les versements aux entreprises de transport public ne cessent de croître. A plus longue échéance, le rapport établi par M. Guillaumat, à la demande du gouvernement, propose des « orientations » et des mesures pratiques pour tenter de sortir de cette situation ancienne et de plus en plus difficilement supportable.*

*Le rapport, si l'on peut dire, tombe à point. Dans son esprit, il rejoint le schéma libéral que les pouvoirs publics souhaitent appliquer à l'ensemble de l'économie. Il s'agit d'introduire davantage de concurrence dans un secteur où elle n'existe que peu. La S.N.C.F., on l'a vu, redoute les effets de cette démarche (le Monde du 7 octobre). Les transporteurs routiers, en revanche, ont toujours milité en faveur d'un assouplissement aussi poussé que possible des contraintes dans lesquelles on les a enfermés depuis plusieurs dizaines d'années et qui, essentiellement, les empêchent de déterminer librement leur capacité de transporteur (par l'institution de contingents de transports) ou leurs prix (par l'imposition d'une taxe routière obligatoire).*

*Pour ne s'en tenir qu'à ces deux aspects, les responsables de la F.N.T.R. formulent des revendications précises qui vont dans le sens d'une « circulation » plus facile des licences de transport et d'une libéralisation progressive des prix de la route. Ils sont loin, toutefois, de militer pour un jeu sans réserves de la concurrence. Ils « reconnaissent que la réglementation en vigueur nécessite des assouplissements et rappellent que son caractère malthusien a pour origine des objectifs de protection du chemin de fer qui ont prévalu jusqu'ici. Mais ils considèrent aussi que les aspects spéciaux du marché des transports reconnus par le traité de Rome (structure artisanale des entreprises routières ; concentration de la demande entre les mains de chargeurs ; impossibilité de stocker et position dominante du chemin de fer), exigent, quoi qu'il en soit, une régulation permanente du marché ».*

*Le ton peut surprendre, mais on comprend que les routiers, rejoignant sur ce point les craintes de la S.N.C.F., redoutent une libéralisation trop complète du marché des transports telle que la propose le rapport Guillaumat ou, de façon plus pressante encore, le ministère de l'industrie. Ce secteur du transport routier est très morcelé : trente-trois mille entreprises, dont les trois quarts utilisent moins de cinq véhicules et emploient moins de cinq ou six employés. Il est bien certain qu'une liberté absolue donnée aux transporteurs routiers conduirait à un grand désordre dommageable pour tous, y compris pour les plus petits, et, à la limite, à un éclatement de la profession. On touche là les limites du libéralisme.*

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

### LES SOCIÉTÉS BERTIN ET SEDAM ONT BESOIN DE 20 MILLIONS DE FRANCS POUR PERFECTIONNER L'AÉROGLISSEUR N 500

La survie d'une fabrication française d'aéroglisseurs ainsi que la poursuite de l'exploitation sur la Manche du grand naviplane N 500 par la S.N.C.F. dépendent désormais des crédits qui sont sollicités auprès des pouvoirs publics pour la mise au point définitive de ces appareils.

C'est ce « constat - requête » qu'ont fait les responsables de la Société d'étude et de développement des aéroglisseurs maritimes (SEDAM) et de Bertin au cours d'une réunion de presse, mercredi 11 octobre, à Paris. Après la destruction accidentelle par incendie du premier exemplaire du N 500, survenue en mai 1977, l'exploitation du deuxième engin par la S.N.C.F. depuis juillet dernier a été marquée par de nombreux incidents techniques qui ont réduit la disponibilité de l'appareil à moins du tiers du programme prévu.

Pour M. Chanrion, P.-D. G. de la Société Bertin et Cie, les essais réalisés par la S.N.C.F. avant la mise en service (qui ont duré deux cents heures) étaient *« manifestement insuffisants pour préparer une exploitation commerciale normale ».* Selon lui, la S.N.C.F., lasse de payer réparations et mises au point, qui lui ont déjà coûté 10 millions de francs (elle a acheté environ 65 millions le N 500), aurait décidé de ne plus prendre ces frais à son compte.

La SEDAM, constructeur du naviplane, dont l'usine est à Pouillac (Gironde), est placée sous administration judiciaire depuis deux ans. Elle ne peut, de son côté, prendre à sa charge ces travaux ni réaliser les études et les mises au point qui sont encore nécessaires pour pouvoir commercialiser l'appareil dans de bonnes conditions. Elle réclame pour le faire une vingtaine de millions de francs aux pouvoirs publics, pour les deux ou trois années à venir.

Les incidents survenus cet été au N 500 n'ont rien d'inhabituel pour un appareil au stade de prototype qui a, par ailleurs, fait preuve d'incontestables qualités (consommation de carburant de 35 % inférieure à celle du concurrent britannique SRN 4, notamment).

Il serait regrettable, estiment les constructeurs, de laisser le champ libre à l'industrie d'outre-Manche pour ce type d'appareil, pour lequel des marchés prometteurs peuvent s'ouvrir à l'étranger.

● *Les armateurs et la réparation navale à Marseille.* — M. Tristan Vieljeux, P.D.G. de la société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux, a écrit au président du Port autonome de Marseille une lettre dans laquelle il proteste contre le fait qu'un de ses navires soit bloqué à Marseille.

*« Nous subissons de ce fait,* ajoute-t-il, *une perte d'autant plus malvenue qu'elle s'inscrit dans un contexte que vous connaissez, de graves difficultés rencontrées par les armements français. De telles difficultés, en décourageant ceux qui font réparer leurs navires à Marseille, ne sont certainement pas de nature à favoriser une reprise de la réparation navale dans votre port. »*

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Les élus du Nord-Pas-de-Calais demandent au gouvernement un « plan de sauvetage » comparable à celui des Vosges

De notre correspondant

**Lille. — Après la Lorraine sidérurgique, les Vosges textiles, la Provence malade de ses industries navales, c'est vers le Nord-Pas-de-Calais que se tourne l'attention. Ce jeudi 12 octobre, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, devait recevoir les parlementaires du Nord et du Pas-de-Calais. Ceux-ci devaient demander au gouvernement la mise en place d'un « plan de conversion et de sauvetage » comparable à celui qui a été décidé cet été pour les Vosges, car, pour la première fois, le cap des cent mille demandeurs d'emploi a été dépassé. Une opération « villes mortes » s'est déroulée mercredi 11 octobre dans les arrondissements miniers de Lens et de Béthune.**

**D'autre part, les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais ont décidé une action commune. Elle sera non seulement le fait des deux assemblées départementales mais aussi du conseil régional : le jeudi 19 octobre, les représentants de ces trois assemblées, auxquels sont conviés à se joindre les maires, se réuniront à Arras.**

L'opération « Villes mortes » du mercredi 11 octobre a été très largement suivie. De très nombreux commerçants avaient fermé leur volets dans les villes (90 % à Lens). Des pétitions ont circulé : plus de cent vingt mille signatures ont été recueillies par les organisateurs de cette opération, c'est-à-dire les municipalités et... le comité d'expansion. Au début de l'après-midi, sur la zone industrielle de Douvrin, un ballon sphérique s'est envolé portant cette inscription : *« S.O.S., la région minière se meurt. »*

La quasi-totalité des mairies, sauf celles dirigées par les communistes, étaient fermées, et les sirènes ont mugi, tandis que les cloches des églises sonnaient le tocsin... Dans la soirée, les conseils municipaux ont tenu des réunions extraordinaires. Une motion a été votée à Lens par tous les élus, dans laquelle ils *« s'adressent solennellement au président de la République, pour que soient tenues les promesses faites à la population du bassin minier lors des funérailles des quarante-deux victimes de la catastrophe minière de Liévin, survenue en 1974 ».* Dans cette motion, ils rappellent que l'arrondissement de Lens a déjà perdu plusieurs dizaines de milliers d'emplois du fait de la récession de l'industrie minière et que, avec dix-sept chômeurs sur cent salariés, il se classe en tête des zones touchées par le chômage dans la région du Nord.

La C.G.T. et le parti communiste se sont abstenus de participer à cette manifestation, en invoquant la présence des représentants des chambres de commerce et du patronat. Les maires socialistes de Lens, M. André Delelis, et de Béthune, M. Jacques Mellick, ont fait valoir que cette explication n'était pas fondée. Selon eux, en effet, le comité d'expansion n'est pas une organisation patronale et rassemble toutes les forces vives des arrondissements.

Les élus de gauche, nettement majoritaires dans les deux départements, dressent un réquisitoire très sévère de l'action du gouvernement, notamment pour ce qui concerne la sidérurgie. Les représentants de la majorité, et notamment MM. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., et Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, constatent aussi la gravité de la situation, mais estiment *« que certaines attitudes démagogiques découragent les investisseurs ».*

GEORGES SUEUR.

● *Le plan de rénovation du Sud-Ouest.* — M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu à déjeuner, le mercredi 11 octobre à l'Elysée, en présence du premier ministre et de M. Jean-François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, des députés des régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine, appartenant à la majorité.

# Les inégalités de retraites complémentaires : des écarts de 25 % à cotisation identique

## *Le gouvernement souhaite un effort d'harmonisation*

**Il est temps de corriger les inégalités qui sévissent dans les régimes de retraites complémentaires des salariés non cadres (ARRCO). Il est temps aussi d'examiner « les nouvelles décisions stratégiques inéluctables » qui devront être prises pour garantir, dans les années à venir, la trésorerie de ces institutions. Dans deux courts documents bourrés de chiffres et d'équations, un rapport de l'inspection des finances — actuellement soumis à l'avis de l'ARRCO — jette une lumière nouvelle et crue sur les insuffisances des retraites complémentaires, bien qu'à plusieurs reprises les rapporteurs soulignent la rigueur et la justesse des prévisions de tous ceux — syndicats de salariés et d'employeurs — qui gèrent l'ARRCO.**

La première partie du rapport — rédigé par M. Mansion, inspecteur des finances — porte essentiellement sur les inégalités des retraites qui sont versées au sein de l'ARRCO, association qui regroupe quarante et un régimes de retraites (quatorze millions cinq cent mille cotisants), dont les uns rassemblent quatre mille cent soixante cotisants (personnel des jeux) tandis que d'autres en regroupent près de six millions... Plusieurs « facteurs cumulatifs d'inégalités » sont soulignés par le rapport. Tout d'abord, *« à salaire égal, les taux de cotisation peuvent varier du simple au double »* (4 % à 8 %) selon les caisses et les taux les plus élevés — assurant des retraites plus confortables — sont appliqués dans les secteurs où les salaires et la situation économique sont plus favorables.

En outre, les caisses qui appliquent des taux de cotisations supérieurs en plus du taux obligatoire de 4 % (système dit facultatif) ont réussi à se constituer des réserves non négligeables qui n'entrent pas dans le jeu de la solidarité obligatoire (dit de compensation) avec les caisses pauvres, et ces « réserves propres » d'un montant de 14,3 milliards de francs sont aussi importantes que « la réserve commune de l'ARRCO (15,3 milliards de francs).

Autre facteur d'inégalité : *« à cotisation égale, les droits acquis (c'est-à-dire les retraites) sont différents selon les institutions »*. Alors que le taux théorique de rendement est de 15 % — ce qui signifie que 1 franc de cotisation permet d'acquérir 15 centimes de retraite, — en fait, ce taux varie de 9,94 % à la CRIP (concierges), à 11,10 % à la caisse des coiffeurs, et à plus de 15 % à la CRISA (Sud-Aviation) ou à la CRESP (établissements de soins privés). Ces inégalités s'expliquent par les politiques très variés des caisses selon qu'elles développent — grâce à leurs réserves — les droits annexes, les œuvres sociales, et même parfois les retraites elles-mêmes. Et ces inégalités sont d'autant plus choquantes que, depuis plusieurs années, le rendement effectif moyen à l'ARRCO est passé de 14,25 % en 1965 à 11,44 % en 1976, si on compare les droits acquis au montant des cotisations appelées à 110 % (1).

Dernier facteur important d'inégalité : *« A droit de retraite égal, le pouvoir d'achat des retraités évolue différemment »*, selon les caisses. Toujours en raison du meilleur rapport entre cotisants et retraités, de l'évolution des salaires et de l'utilisation partielle des réserves propres, les caisses qui recouvrent les secteurs économiques les plus riches peuvent se permettre de faire progresser chaque année les retraites, effectivement versées, à un rythme plus rapide que celui supporté, vaille que vaille, par les caisses les plus pauvres : de 1969 à 1977 l'écart va de 1 à 4, puisque le pouvoir d'achat s'est accru en moyenne et de 4,07 % par an à la CRISA (Sud-Aviation), mais seulement de 0,8 % à l'I.R.P.C. (représentants). Au total, des disparités cumulées se traduisent par des inégalités de 20 % à 25 % dans le montant des retraites. Et l'inspection des finances, après avoir rappelé que le rôle fédérateur de l'ARRCO est d'harmoniser les retraites complémentaires, invite l'institution à procéder à *« un alignement des rendements réels et à une meilleure coordination »*.

Pareille proposition devrait rejoindre les préoccupations des syndicats. Il est vrai que les gestionnaires ont, *« par petites touches »*, amélioré la coordination d'une institution encore jeune, puisqu'elle a dix-sept ans.

Ce fut le cas en 1976 quand il fut décidé par avenant de créer une solidarité limitée entre régimes facultatifs : ce le fut encore, en juillet dernier, avec la signature d'un avenant qui, entre autre, harmonise les pensions de reversion. Mais certains syndicats souhaitent aller encore plus loin : non seulement la révision homogène des majorations annuelles mais aussi la réduction des taux de cotisation facultatif au-delà de 4 %, en portant le taux obligatoire de 4 % à 6 % et en assurant ainsi une plus grande solidarité financière. Faut-il, pour autant, créer un régime unique ? Les confédérations ouvrières n'y sont pas hostiles, estimant, telle la C.F.D.T., qu'on *« ne peut pas en rester à l'éparpillement des régimes »* ; la C.G.C. se déclare d'accord pour une meilleure harmonisation mais rejette l'idée d'un système unique.

Mais encore faudra-t-il que les gestionnaires de l'ARRCO règlent un autre problème : celui de la pérennité de l'institution elle-même. Certes, le feu rouge n'est guère allumé et l'ARRCO dispose d'un matelas de trésorerie très convenable (15,3 milliards en 1977, soit un an d'allocation) mais l'évolution de l'ARRCO demeure *« préoccupante »* comme le souligne la deuxième partie du rapport présenté par M. Petauton, commissaire contrôleur des assurances.

### Vers une majoration des cotisations

Le rapport entre montant des retraites et cotisations — dit rapport de charges — s'est nettement dégradé, passant de 80 % en 1974 à 87 % en 1977. Il s'agit là, admettent les gestionnaires *« d'un alourdissement certain des charges dû à une détérioration lente, mais régulière, du rapport démographique »*. Or le ralentissement de la croissance économique, les mises en pré-retraite et l'entrée des salariés agricoles dans l'ARRCO vont encore alourdir les charges. Déjà certaines caisses sont obligées de freiner leurs œuvres sociales ou de « piocher » dans leurs réserves.

Selon diverses hypothèses, les réserves de l'ARRCO deviendraient insuffisantes dès 1979 et plus vraisemblablement à partir de 1982. D'où la nécessité d'étudier rapidement des mesures nouvelles. *« En maintenant le rendement de référence à 15 % et le taux d'appel à 110 %, une situation correcte ne pourra être maintenue que jusqu'en 1982. Au-delà il sera indispensable de recourir à un taux d'appel de 120 % »*, affirme le rapporteur. Mais d'ici là d'autres initiatives peuvent être prises et M. Petauton observe : *« Au regard de cet avenir préoccupant, la situation des opérations facultatives présente un aspect anormal »*. *« Il n'apparait pas logique*, poursuit-il, *que des moyens de financement restent à la disposition exclusive de certaines caisses sans que l'on puisse les utiliser au titre de la solidarité. »* Interrogé sur les disparités des retraites complémentaires, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, s'est déclarée favorable à une harmonisation des différentes institutions, tout en observant que le problème prioritaire des prochains mois portait sur le financement du régime de base, celui de l'assurance vieillesse. Et de noter que le patronat se plaint du poids excessif des charges sociales, alors que des entreprises favorisent la création de régimes complémentaires et supplémentaires au profit le plus souvent du personnel d'encadrement. Logique et paradoxe du libéralisme : deux millions de personnes âgées ne reçoivent que 50 % du SMIC, tandis que certains ingénieurs et cadres bénéficient de pensions égales à 70-80 % de leurs salaires et même, cas exceptionnels, plus de 100 %.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Pour équilibrer son budget, les gestionnaires de l'ARRCO ont décidé depuis 1975 d'appeler les cotisations à 110 %, les 10 % supplémentaires n'accordant aucun droit à retraite. Sans cet appel de 10 %, les allocations représenteraient 98,15 % des cotisations.

# Les grèves locales se prolongent à la S.N.C.F. et aux P.T.T.

Les syndicats du personnel des postes et des télécommunications cherchent l'affrontement avec le gouvernement. La multiplication des conflits locaux ou catégoriels semble prouver que les trois grandes formations, C.G.T., F.O. et C.F.D.T., ont trouvé un bon cheval de bataille. Toutes les revendications tournent peu ou prou autour du thème des effectifs : le budget des P.T.T. pour l'année 1979 prévoit seulement la création de mille cinq cents emplois de titulaires dans les postes. Tous les postiers s'accordent à trouver ce chiffre ridicule par rapport aux besoins.

M. Claude Pitous, secrétaire général de F.O.-P.T.T., a envisagé, au cours d'une conférence de presse réunie le 11 octobre, l'éventualité d'une grève générale si aucune solution n'était obtenue par la négociation. Selon F.O., il conviendrait de créer dix fois plus de postes budgétaires afin de faire face à l'allongement des congés maternités et à celui des congés des agents originaires des départements et territoires d'outre-mer, au moment où la réduction du nombre des auxiliaires désorganisent l'acheminement et la distribution du courrier.

De leur côté, les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. appellent leurs adhérents à cesser le travail pendant la journée du 25 octobre. Elles veulent obtenir des effectifs supplémentaires, l'arrêt du licenciement des auxiliaires et la revalorisation des classifications.

D'ores et déjà, des mouvements de grève sont observés à Paris et en province. Les usagers peuvent s'attendre dans toute la France à des perturbations importantes et imprévisibles de la fiabilité du courrier. Le centre de tri de Lyon ne résorbera pas aisément le million de plis en retard qui s'y accumule depuis trois jours. Au Mans, les deux cent cinquante agents du centre de tri se sont mis en grève mercredi, de même que les préposés de Loire-Atlantique et de Charente-Maritime. Un mouvement d'arrêt de travail a aussi paralysé le centre de tri de Paris-Brune. La journée du jeudi 12 octobre devait voir la Charente, les Pyrénées-Orientales et les Pyrénées-Atlantiques se joindre au mouvement.

Enfin, les agents du Centre régional d'information des télécommunications (CRIT), qui établit les factures des trois millions d'abonnés au téléphone de la région parisienne ont décidé de cesser le travail le 12 octobre. Dans un communiqué, la C.F.D.T. estime que, en raison du manque d'effectifs, *« les vérifications ne sont plus faites, ce qui entraine les nombreuses erreurs constatées par les abonnés »*. Chaque agent aurait sur son bureau de quatre cents à sept cents lettres en souffrance.

Les grèves tournantes se prolongeront vraisemblablement jusqu'à l'ouverture de la discussion du budget des P.T.T. à l'Assemblée nationale, inscrite en principe pour la séance du 14 novembre. L'exaspération des agents des P.T.T. ira-t-elle jusqu'à une explosion comme celle de la grève générale de 1974 ? Ni les syndicats qui la souhaitent, ni le gouvernement qui la redoute ne peuvent prédire les réactions des quatre cent trente mille personnes qui travaillent dans les P.T.T.

### S.N.C.F. : extension de la grève dans la région Rhône-Alpes

Tandis que des négociations, portant sur l'ensemble des problèmes qui affectent actuellement la S.N.C.F., devaient s'ouvrir, ce jeudi 12 octobre, entre la direction générale et les syndicats, la grève des agents d'exploitation de Saint-Etienne-Châteaucreux s'est étendue à d'autres dépôts de la région.

Entrepris lundi 9 octobre pour protester contre la suppression de quatre postes, ce mouvement touche aujourd'hui, nous indique notre correspondant, les gares de Roanne, Firminy, La Ricamarie, Le Chambon - Feugerolles et Saint-Etienne-Bellevue.

Cette action, déclenchée par les cheminots C.G.T. et C.F.D.T., est suivie, d'après la direction générale, par 50 % à 80 % du personnel, selon les dépôts. Elle n'affecte pratiquement pas le trafic Paris - Lyon - Méditerranée, mais elle est très sensible sur les lignes transversales à partir de Lyon-Perrache : un train sur deux circule en direction de Strasbourg, tandis que le trafic est paralysé en direction de la Suisse et que des trains ont été supprimés entre Lyon et Grenoble. Ce mouvement doit durer jusqu'au 13 octobre à 6 heures.

Alors que près d'une centaine de cheminots défilaient, mercredi en fin d'après-midi, dans le centre de Saint-Etienne en scandant *« Nous voulons négocier »*, un tract anonyme, nous signale notre correspondant, était distribué aux abords de la gare, assurant notamment : *« Employés de la S.N.C.F. qui avez la chance d'avoir du travail, les trente mille chômeurs de la Loire et tous les voyageurs de la région vous disent « Au travail » et surtout n'empêchez pas les autres d'aller travailler. »*

D'autre part, lors d'une conférence de presse réunie mercredi 11 octobre à Paris, M. Georges Lanoue, secrétaire général de la fédération des cheminots C.G.T., a estimé que *« ce qui se passe dans cette corporation est le résultat de l'accumulation d'un profond mécontentement, notamment en matière de salaires, d'emploi, de revenir du rail, alimenté par le refus sans cesse renouvelé de la direction de négocier véritablement »*.

## CORRESPONDANCE

### A propos des cumuls de retraites

*M. J.-F. Kesler, directeur du département des carrières sociales de l'Institut universitaire de technologie (université René-Descartes, Paris-V), nous écrit :*

Dans *le Monde* du 23 août 1978, M. Robert Fabre (« Mission impossible ?) écrit :

« Pourquoi n'a-t-on jamais repris nos propositions visant à interdire les cumuls de retraites d'agents de la fonction publique de niveau élevé (généraux, directeurs, etc.) avec des emplois actifs, en particulier dans les grandes entreprises nationales ? Des dizaines de milliers d'emplois seraient ainsi libérés au profit des jeunes. »

En fait, ce ne seraient pas des dizaines de milliers d'emplois qui seraient libérés, au cas où la mesure préconisée par M. Robert Fabre serait retenue, mais seulement des dizaines d'emplois.

En effet, on compte moins de mille généraux, directeurs ou assimilés parmi les agents civils et militaires de l'Etat. Au total, il n'y a que douze mille emplois classés dans les « échelles-lettres » au sein de la fonction publique (dont 40 % pour l'Université). Il resterait d'ailleurs à savoir (et le problème est d'ordre général) s'il y a équivalence, pour une société privée ou nationalisée, entre un cadre supérieur débutant et un cadre dirigeant confirmé ?

# La C.G.C. durcit son attitude vis-à-vis du gouvernement

*« Nous refusons catégoriquement la manière dont le premier ministre s'adresse aux Français, et, plus particulièrement, à l'encadrement »*, a déclaré M. Charpentié, président de la C.G.C., devant la presse le 11 octobre. *« Les Français ne sont pas les analphabètes d'une classe primaire, incapables de comprendre et de calculer. L'obsession de certaines répétitions devient insolence. »*

Après trois mois de silence, la C.G.C. hausse le ton.

Le congrès extraordinaire de la C.G.C., convoqué le 28 octobre par M. Charpentié (*le Monde* du 12 octobre), décidera *« s'il faut engager des batailles ou poursuivre la concertation avec les pouvoirs publics »*. Après la manifestation des V.R.P. du 9 octobre, qualifiée d'avertissement sans frais, la C.G.C. pourrait donc lancer une offensive contre le gouvernement. Il ne semble pas s'agir de mouvements de grève, car, pour cela, un congrès n'était pas nécessaire. Mais M. Charpentié a refusé de dire quels genres d'action pouvaient être envisagés.

La C.G.C. souhaite-t-elle une action coordonnée avec les autres centrales ? Non. M. Charpenté constate que si les rapports sont bons avec F.O., il n'a pas de contact avec la C.G.T. et la C.F.D.T., *« on ne peut pas faire boire un âne qui n'a pas soif »*, dit-il en ajoutant à propos de l'unité d'action : *« Voyez ce qu'il en est entre la C.G.T. et la C.F.D.T. »*

Quant à la vie interne de la C.G.C., son président assure qu'elle ne traverse aucune difficulté financière. Bien qu'il ait, lui-même, critiqué l'attitude de la fédération de la métallurgie C.G.C., M. Charpentié a écarté les questions relatives aux divergences qui resurgissent dans sa centrale : ce sera l'affaire du congrès extraordinaire qui se déroulera à huis clos...

● *Chômage partiel dans le groupe Derain.* — Au cours d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise de la Séfamec, société de fabrications mécaniques du groupe Derain-Loire à La Talaudière, dans la région de Saint-Etienne, la direction a annoncé trente-deux heures de chômage partiel en moyenne par mois pour l'ensemble dun personnel dès novembre. — (*Corresp.*)

● *A Prouvy (Nord)*, la majorité des mille quatre cents ouvriers de l'usine d'amiante et de ciments Eternit ont observé une grève d'avertissement de vingt-quatre heures le mercredi 11 octobre, après l'annonce de neuf cent soixante-quinze licenciements dans l'ensemble du groupe, dont quatre cent trente et un à Prouvy.

● *Des employés du casino de Divonne-les-Bains réclament 15 millions de francs à la direction.* — Estimant que, depuis cinq ans, les pourboires ont été mal répartis, quatre-vingt-huit employés du casino de Divonne-les-Bains (Ain) — l'un des plus important de France, — ont réclamé, mercredi 11 octobre, devant le tribunal d'instance de Nantua, une somme de 15 millions de francs à leur direction. Jugement le 23 novembre.

● *A la R.A.T.P., les salaires seront majorés de 2,25 % au 1er novembre.* — Ils seront, en outre, augmentés de 1,75 % au 1er janvier 1979, au titre de maintien du pouvoir d'achat pour l'année 1978. Ce qui donnera une augmentation globale, pour l'année en cours, de 9,5 %, taux prévu approximativement pour la hausse des prix.

Ces décisions ont été prises, le 10 octobre, par la commission paritaire, en application de l'accord en cours. Celui-ci prévoit une clause d'amélioration spécifique du pouvoir d'achat, dispositif qui, en 1977, avait donné alors + 0,3 %.

● *A la Guadeloupe.* — Plusieurs organisations syndicales de C.G.T., la FEN, le Syndicat national des collèges, l'union départementale Force ouvrière, etc., ont lancé un appel à une grève de vingt-quatre heures pour le jeudi 19 octobre. Une manifestation est prévue à Pointe-à-Pitre. Les syndicats veulent protester contre *« la répression et l'arbitraire colonial »*.

Ils réclament *« l'arrêt de toute intervention des forces de répression dans les conflits sociaux et la dissolution des milices patronales (...), la réduction du temps de travail sans diminution de salaire et le relèvement du SMIC gaudélopéen à 2 200 francs par mois »*.

# Grève peu suivie à l'A.N.P.E.

Le personnel de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), qui comprend environ huit mille personnes, n'a pas observé, dans sa très grande majorité, les consignes de grève lancées mercredi 11 octobre. Du reste, la section C.F.D.T. de cet organisme avait suspendu son mot d'ordre, mais cette décision n'a été connue que tardivement et pas dans toutes les régions. La C.G.T. avait maintenu son appel à la grève.

Selon la direction générale de l'A.N.P.E., le mouvement a été suivi à 2,19 %, avec des écarts importants selon les régions : 16,43 % en Haute-Normandie et 9,3 % en Auvergne, où l'action a été la moins faible : 1 % à la direction générale et... un seul gréviste pour la région Bretagne.

Cet échec syndical ne signifie pourtant pas que le personnel de l'A.N.P.E. se désintéresse de son avenir. Loin de là. Il montre au contraire le trouble qui règne actuellement au sein de cet organisme. Dans une lettre qu'elle nous a adressée après notre article relatif à la grève de jeudi dernier (*le Monde* du 5 octobre), la section C.F.D.T. de l'A.N.P.E. fait par tde ses inquiétudes :

*« Peu nous importe que le document sur lequel nous travaillons soit un pré- ou définitif rapport Farge. Ce dont nous sommes sûrs, c'est que l'analyse qu'il fait de l'A.N.P.E. (analyse d'un établissement devant être performant, concurrentiel,... rentable ?) et les conclusions qu'il tire (déconnexion de toute la partie « garanties des droits sociaux », participation du patronat au conseil d'administration) sont tellement identiques à tout ce que nous avons vu se mettre en place depuis 1975 à l'A.N.P.E. et dans l'ensemble de la fonction publique, qu'il ne peut être innocent. C'est en effet peut-être la phase finale du démantèlement de ce qui dut être un service public de l'emploi, et c'est ceci que la C.G.T. et la C.F.D.T. n'acceptent pas.*

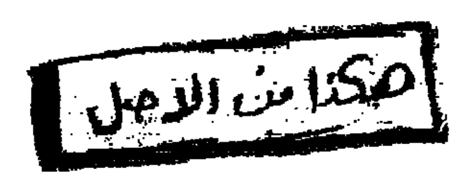
*» Ce n'est pas à nous qu'il faut donner des leçons de critique de l'A.N.P.E., telle qu'elle est. Nous n'avons cessé de dénoncer et de combattre des mesures telles les circulaires Métais et Bevilacqua sur le contrôle des demandeurs d'emploi, la mise en place des libres services des offres, le télex, l'intervention progressive des délégués à l'emploi pour l'entreprise, les chambres de commerce et d'industrie et autres intermédiaires patronaux dans les affaires de l'agence, la manipulation des statistiques, les centres communs de décision et enfin la « ligne emploi » permettant les inscriptions différées que nous présentons comme des pas vers le démantèlement.*

*» Pour M. Farge, s'il n'y a pas de placement et donc si les chômeurs ne trouvent pas d'emploi, c'est que l'A.N.P.E. fonctionne mal. De crise de l'emploi il n'est point question ; par contre, le monopole des offres à l'agence prévu par les ordonnances de 1945 n'est ni possible ni souhaitable* « car contraire à la conception » libérale de notre système économique... » *Les choses sont claires comme elles l'ont toujours été. Ce dont il s'agit véritablement, c'est de donner au patronat la possibilité par sa participation à un conseil d'administration de mieux imposer aux chômeurs, et par suite à l'ensemble des travailleurs, ses propres conditions d'emploi : baisses des salaires, contrats temporaires, déqualification, mobilité... Est-ce cela la signification d'une agence,* « lieu de correction du marché du travail ? »

## MANIFESTATION COMMUNISTE CONTRE LE CHOMAGE

Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées, mercredi 11 octobre, place du Palais-Bourbon, à l'appel des fédérations communistes de la région parisienne, pour protester contre le chômage et la politique du gouvernement. D'importantes forces de police ont interdit l'approche de l'Assemblée nationale aux manifestants, dont la présence était destinée à appuyer l'intervention de M. Georges Marchais, à la tribune, contre le projet de loi de finances pour 1979. (*Lire page10.*)

M. André Lajoinie, député de l'Allier, s'est adressé aux manifestants. Il a mis en cause la responsabilité de M. Raymond Barre dans les licenciements et les démantèlements d'entreprises. Plusieurs autres députés communistes, dont Mme Marie-Thérèse Goutmann (Seine-Saint-Denis) et M. Guy Ducoloné (Hauts-de-Seine), participaient à cette manifestation. Un cortège s'est formé et a défilé, sans incident, dans le quartier du Palais-Bourbon.





# AFFAIRES

A l'Assemblée des professionnels du commerce et de la réparation automobile

## Espoirs et inquiétudes

De nombreuses réunions de professionnels de l'automobile se tiennent traditionnellement en marge du Salon. La Chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.) a, pour sa part, convoqué son assemblée plénière mercredi 11 octobre à Paris. M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, présent au congrès, s'est félicité du dynamisme d'un secteur d'activité qui regroupe garagistes, moniteurs d'auto-école, loueurs de voitures, soit quelque 60 000 entreprises et 300 000 salariés. Le ministre a aussi tenté de calmer l'ardeur de la profession sur un retour prochain à la liberté des prix.

Il répondait à l'exposé de M. Bernasconi, président du C.S.N.C.R.A., dans lequel la profession se félicitait, par sa voix, de la volonté gouvernementale de revenir progressivement à la liberté des prix. « *Encore faut-il que votre volonté se traduise par les faits rapidement et qu'elle ne reste pas au niveau des intentions* », avait ajouté M. Bernasconi, qui poursuivait : « *Cette liberté à laquelle chacun aspire, est l'élément essentiel du rétablissement d'une juste concurrence.*

» *Elle doit permettre au consommateur de choisir son fournisseur ou son prestataire de services en fonction des prix, mais également en tenant compte de la qualité du produit ou du service et de l'accueil qui lui est réservé. Mais, la liberté, c'est avant tout pour nos chefs d'entreprise la possibilité de mieux rémunérer la qualification et la compétence du personnel, ce qui doit aussi permettre d'améliorer la qualité du service.* »

M. Bernasconi avait également affirmé qu'un progrès de l'embauche devait passer par « *une solution au problème des charges qui pèsent si lourdement sur les salaires* ».

Le président du C.S.N.C.R.A. a rappelé par ailleurs une vieille revendication : l'instauration d'un contrôle périodique de sécurité sur les véhicules en circulation. Il a demandé également aux pouvoirs publics de fixer « *les règles élémentaires pour l'exercice d'une profession dont la première condition devrait être la preuve d'un minimum de qualification* ».

Enfin, M. Bernasconi, à propos de la distribution des carburants, devait déclarer : « *Nous rappelons très nettement que nous n'accepterons pas au mois d'avril 1979 de franchir une nouvelle étape, notamment pour l'augmentation des rabais possibles si des réponses satisfaisantes ne nous sont pas données en ce qui concerne notamment les barèmes de prix et les pratiques discriminatoires.* »

● *Nouvelles commandes aux A.R.C.T.* — Au marché de vingt et une machines passé aux Ateliers roannais de construction textiles (A.R.C.T.) par Rhône-Poulenc Textiles (*le Monde* du 7 octobre 1978), se sont ajoutées la vente de vingt et une machines à la société américaine *Mac Feld*, celle de sept autres à des firmes d'Indonésie et une commande de dix autres par Amtex. L'activité de l'entreprise est ainsi assurée jusqu'à fin 1979. Alors que le compte d'exploitation 1978 fera apparaître un déficit de l'ordre de 40 millions, un équilibre financier total est prévu par la direction pour 1979. — (*Corresp.*).

● *M. Bertrand Motte*, président du Centre national des indépendants et paysans, a demandé mercredi 11 octobre sur FR 3 que les commandes du secteur public aillent, par priorité, aux entreprises françaises. « *Nous ne prônon pas du tout*, a-t-il déclaré, *la résurrection d'un protectionisme national, mais nous pensons que le service public doit avoir également sa dimension sociale et, par conséquent, favoriser l'entreprise française.* »
*I(103,an(*

● *General Motors équipera les autocars andins.* — Le Venezuela et l'Equateur ont accordé à la firme automobile américaine General Motors l'option pour la fabrication du moteur de 6 cylindres destiné à équiper les autocars du marché andin. Renault et Ford étaient également en compétition pour l'obtention de ce marché. — (*A.F.P.*)

● *Contrat à Cuba pour Creusot-Loire.* — Creusot-Loire-Entreprises vient de signer un contrat d'une valeur de plus de 500 millions de francs avec Cuba pour la fourniture d'une usine de cellulose et de papier. La capacité de production de celle-ci serait de 200 tonnes par jour de pâte et de papier impression-écriture, à partir des sous-produits de la canne à sucre. Elle sera réalisée à Jatibonico dans la province de Sanctus-Spiritus. Son financement est assuré par un consortium bancaire ayant à sa tête le Crédit lyonnais et la Banque de l'union européenne.

● *Mise en garde de M. Leclerc aux compagnies pétrolières.* — Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux compagnies pétrolières, M. Edouard Leclerc précise que s'il apparaissait « *que des raffineurs français se solidarisaient pour former à mon égard une entente de prix élevés, je prendrai la décision d'acheter l'ensemble de nos produits blancs raffinés (carburants), à partir du 31 décembre 1979, à tout autre pays que la France* ».

● *M. Robert Godart*, cinquante ans, président-directeur général de deux garages à Rouen, et son frère Jean, trente-cinq ans, administrateur, ont été inculpés, mercredi 11 octobre, pour « *escroqueries, tentative d'escroquerie et tromperie sur les qualités substantielles de la marchandise vendue* ». Ils ont été écroués à la prison de Rouen. Ils sont accusés d'avoir vendu des voitures dont le kilométrage avait été maquillé. Selon les enquêteurs, l'interpellation des frères Godart pourrait n'être « *qu'un épisode d'une affaire plus importante* » qui s'étendrait ailleurs en Normandie et même dans la région parisienne.

## CORRESPONDANCE

### LA SITUATION DE L'IMPRIMERIE LOURDE

*Nous recevons de M. André Beyler, directeur de* Détective, *la mise au point suivante :*

L'article de M. Durieux intitulé « Nouvelle dégradation de la situation de l'imprimerie lourde » publié dans *le Monde* du 10 octobre 1978 comporte certaines inexactitudes qui risquent de nuire aux efforts d'ensemble qui ont été faits et continuent à l'être pour redresser cette industrie et limiter l'importance des licenciements.

Je suis donc conduit à préciser les points suivants :

1) Soucieux d'assurer l'impression de mes publications, j'ai choisi, plutôt que de les faire éditer à l'étranger, de proposer un plan de reprise de l'imprimerie Victor Michel ;

2) Je n'ai nullement l'intention d'associer d'autres éditeurs aux risques de cette entreprise ;

3) Mon plan se fonde essentiellement sur deux éléments :

*a)* Garantir la pérennité de l'imprimerie Victor Michel et limiter au maximum les réduction d'emplois en restructurant cette entreprise et en lui assurant un chiffre d'affaires permettant au moins d'équilibrer sa gestion ;

*b)* Constatant que l'imprimerie Georges Lang est dès maintenant et totalement déstabilisée par la décision évoquée dans votre article concernant *Jours de France*, j'ai au contraire proposé des mesures qui excluent complètement cette déstabilisation. Elles sont connues des pouvoirs publics. Elles ont été faites officiellement aux dirigeants de l'imprimerie Georges Lang.

# CONJONCTURE

## Majoration des réserves obligatoires des banques

Le Conseil national du crédit devait se réunir dans l'après-midi du jeudi 12 octobre pour fixer les normes de progression du crédit applicables en 1979. Compte tenu de l'objectif du gouvernement, qui est de ramener de 12 % à 11 % la croissance de la masse monétaire l'année prochaine, ces normes seront plus restrictives.

Une progression globale d'environ 12 % serait autorisée, au lieu de 13 %, la part des crédits actuellement « désencadrés » (financement à moyen terme des exportations, des économies d'énergie, prêts immobiliers conventionnés et prêts d'épargne-logement), qui est réintégrée dans l'encadrement global, passant de 15 % à 20 %.

● Une troisième catégorie d'établissements sera ajoutée aux deux déjà existantes : les « grands » et les autres. Il s'agit de « petites » banques qui ne délivrent pas plus de 100 millions de crédit par an, pour lesquelles la progression ne sera plus déterminée par un « ratio » quantitatif mais par un rapport entre leurs crédits et leurs fonds propres. A titre transitoire, et pour favoriser ces petits établissements, des normes moins sévères sont fixées lorsque les crédits distribués ne dépassent pas 200 millions de francs. Cette mesure s'appliquera à 150 ou 200 banques et établissements financiers, à l'exclusion des filiales de banques étrangères créées depuis 1968 ; ils n'assurent à eux tous qu'une fraction très modeste des crédits distribués : environ 1 % de l'ensemble.

● Le comité national du crédit devrait également annoncer un relèvement du coefficient des réserves obligatoires auprès de la Banque de France en fonction des dépôts des banques (environ 300 millions de francs), qui passerait de 2 % à 4 %. Cette stérilisation de 12 milliards de francs de dépôts (au lieu de 6 milliards de francs) est destinée à déprécier quelque peu les liquidités des banques, très abondantes, notamment en raison des entrées nettes de devisse (près de 10 milliards de francs depuis le début de l'année). Cette stérilisation, qui porte uniquement sur de la monnaie « Banque de France », n'aura, pratiquement, aucune influence sur le coût du crédit : elle vise simplement à renforcer le contrôle de la Banque centrale sur les établissements.

### Phénomène passager ou renversement de tendance ?

### LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES AUGMENTENT A NOUVEAU

Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont fortement augmenté en septembre : + 5,4 % par rapport à août. Sur une période d'un an (septembre 1978 comparé à septembre 1977), les prix des matières premières sont cependant encore en baisse de 6,4 %.

● *La hausse enregistrée en septembre vient surtout des matières premières alimentaires :* + 8,7 % en un mois (— 15,2 % par rapport à septembre 1977).

● *Les matières premières industrielles* ont augmenté de 1,6 % en un mois et de 7,3 % en un an.

Comment faut-il interpréter cette hausse des cours ? Tendance profonde ou phénomène passager ? Il est certain que la baisse du dollar incite un certain nombre de producteurs (notamment de soja) à relever leurs prix pour compenser la baisse du pouvoir d'achat qui résulte de l'affaiblissement de la monnaie américaine. Il est certain aussi que dans certains domaines les producteurs se concertent pour soutenir les cours ou les faire monter (cuivre), tactique favorisée par un courant d'achat un peu plus soutenu, en provenance, notamment, des pays de l'Est. Les non-ferreux et le caoutchouc voient leur course se redresser.

Ces différents mouvements enregistrés depuis deux mois ne constituent pas encore un renversement de tendance, et les prévisions des pouvoirs publics restent en ce domaine modérées pour 1979. Il n'empêche que depuis aout les hausses sont assez nettes pour qu'on s'interroge sur leurs causes profondes et surtout sur les risques qu'il y a de les voir se prolonger.

● *La hausse des prix à la consommation* dans les pays de l'O.C.D.E. a été de 0,7 % en juin comme en juillet. Avec une décélération saisonnière moins prononcée que celle des deux étés précédents, l'augmentation sur douze mois a atteint 8,1 %. La hausse a été particulièrement sensible en Amérique du Nord : + 1 % et 0,7 % respectivement aux Etats-Unis en juin et juillet, 0,8 % et 0,5 % au Canada.

### NOMINATIONS AU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres du mercredi 11 octobre a nommé MM. Gérard Pirot et Gérard Ducher (conseillers référendaires) conseillers-maîtres à la Cour des comptes.

M. Jean Teillac a été nommé membre du comité de l'énergie atomique au titre des personnalités qualifiées en raison de leur compétence dans le domaine scientifique et industriel et M. Georges Dayan, conseiller d'Etat, a été admis à la retraite sur sa demande.

# AGRICULTURE

## Le trafic de sucre découvert dans l'Aude cachait une escroquerie à l'exportation

De notre correspondant

Carcassonne. — Après un coup d'arrêt donné à l'opération de sucrage des vins (chaptalisation) du Comité d'action viticole de l'Aude (*le Monde* daté 8-9 octobre), le Syndicat unique des producteurs de vin de table du même département, accusé jusqu'ici de jouir de protections gouvernementales lui permettant de chaptaliser en toute impunité, est à son tour privé de sucre. Lundi matin à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, l'un de ses vice-présidents, M. René Ferrasse, maire d'une petite commune du Minervois, a été interpellé alors qu'il était en possession de 787 900 F destinés à payer une livraison de quatre cents tonnes de sucre (*le Monde* du 12 octobre).

L'interpellation de Toulouse n'a fait que « révéler » une opération connue de tous dans le département, et sur laquelle les pouvoirs publics fermaient les yeux avec bienveillance. Mais en même temps, elle a mis au grand jour un vaste trafic de sucre que les viticulteurs eux-mêmes ne pouvaient soupçonner. Le Syndicat unique n'était en fait en rapport qu'avec un intermédiaire, M. Hébrard, gérant de la S.A.R.L. Union sucrière du Midi, à Porter-sur-Garonne.

Interpellé en même temps que M. Ferrasse qui l'accompagnait, M. Hébrard devait remettre une somme d'argent à Paris en paiement d'une partie des deux mille tonnes de sucre commandées, et dont mille quatre cents kilos restent bloqués dans la capitale.

Il semble en fait que M. Hébrard, qui, au passage, touchait 40 centimes par kilo de sucre, soit le maillon d'un réseau assez complexe. En simplifiant, l'affaire se résume à ceci : en octobre la Société MAT (Matériel aéronautique et industriel), qui a son siège à Paris, a commandé à la S.A.R.L. Union sucrière du Midi d'importantes quantités de sucre industriel destiné, avait-elle prétendu, à la société SEGANA, dont le siège est à Istanbul en Turquie. Or le sucre en question, facturé à la société turque, devait en réalité être livré dans l'Aude par des camions immatriculés dans la région.

L'opération n'était pas sans intérêt pour les intermédiaires : sous couvert de l'exportation, le sucre était acheté à un tarif préférentiel, il était dispensé de T.V.A. (la société bénéficiait même d'une prime à l'exportation) et était vendu aux viticulteurs au tarif de 3 050 F la tonne. Le procureur de la République a été saisi. Mais dans l'Aude les viticulteurs sont mobilisés.

BERNARD REVEL.

### BRUXELLES CRITIQUE L'INCOHÉRENCE DES INVESTISSEMENTS « SUCRIERS » DES NEUF

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — En 1981, les excédents de sucre exportables des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays A.C.P.), signataires de la convention de Lomé, se situeront probablement autour de 2,9 millions de tonnes, contre 2 millions de tonnes aujourd'hui, note la Commission européenne, dans un rapport qu'elle s'apprête à adresser aux Etats membres. Compte tenu de la situation sur le marché mondial et dans la Communauté, il sera très difficile de trouver des débouchés pour ce surplus supplémentaire de 900 000 tonnes.

La Commission dénonce donc l'attitude irréfléchie des Etats membres qui, pour faciliter l'exportation d'équipements ou de « know-how », ont subventionné les deux tiers des investissements « sucriers » en cours ou en projet dans les Etats A.C.P., alors qu'ils savent pertinemment que la C.E.E. ne peut raisonnablement accroître ses importations. La Commission fait remarquer que le problème de la cohérence entre politique d'exportation et politique d'aide au développement, s'il se pose en termes particulièrement choquants dans le cas du sucre, existe dans d'autres domaines « sensibles » tels les textiles. — Ph. L.

### RÉCOLTE RECORD DE CÉRÉALES DANS LA C.E.E.

Selon l'Office européen de statistiques, la récolte céréalière de 1978 est estimée à 115 millions de tonnes chez les Neuf, chiffre record par rapport à 1977 (103,5 millions de tonnes) et supérieur de 14 % à celui de la moyenne des cinq dernières années (101 millions de tonnes).

Pour le blé, la récolte est estimée à 46,5 millions de tonnes (38,5 en 1977, 40,4 pour la moyenne des cinq dernières années), pour l'orge à 39,9 millions de tonnes (37,5 en 1977 et 33,9 en moyenne durant les cinq dernières années). Enfin pour le maïs en grain, la production est évaluée à 16,2 millions de tonnes (15,6 en 1977 et 14,3 pour les cinq dernières années).

### LES COCCINELLES DANS LES TECHNIQUES DE POINTE

*Les Galeries Lafayette à Paris ont choisi d'accompagner la présentation de la mode d'automne d'une exposition consacrée aux sciences et aux techniques. A côté de rayons laser, d'hologrammes, de moteurs pour fusée, de sous-marins de poche, du robot qui met le couvert... l'Institut national de la recherche agronomique a choisi de présenter des... coccinelles.*

*La Bête à bon Dieu dans les techniques de pointe ? C'est qu'en effet les agronomes utilisent de plus en plus les coccinelles pour protéger les cultures contre certains de leurs ennemis. Au cours de son développement larvaire, la coccinelle absorbe chaque jour, selon son âge, de dix à cent pucerons ou de 5 à 50 cochenilles. Contre celles-ci le succès est déjà assuré. Pour combattre les pucerons, les recherches se poursuivent activement.*

*Moins spectaculaires que les engins des autres vitrines, les coccinelles montrent au grand que est aussi une technique que est aussi une technique d'avenir. Plus prosaïquement on apprend que le nombre de points noirs observés sur les élytres des charmantes petites bêtes n'indique pas, contrairement à une légende tenace, leur âge, mais seulement leur espèce. Il y a trois mille sortes de coccinelles réparties à travers les cinq continents...*



# ÉTRANGER

## LA BAISSE DU DOLLAR CONTINUE
### Hausse de l'or

**Baisse du dollar, hausse du deutschemark et de l'or se sont poursuivis mercredi sur les marchés des changes. Malgré l'intervention des banques centrales, la monnaie américaine a inscrit de nouveaux records de baisse à Francfort (2,86 DM), à Amsterdam et à Bruxelles. La Banque de Belgique a pris des mesures pour défendre le franc belge, soumis à de vives pressions au sein du « serpent » européen du fait de la hausse irrésistible du deutschemark : le taux « Lombard » (avances sur titres) est porté de 6 % à 8,50 %, le taux d'escompte officiel restant fixé à 6 %. A Paris, où le dollar a fléchi à 4,2525 F environ contre 4,28 F, le deutschemark a continué à monter, passant de 4,28 F à 4,2850 F. A Zurich, le cours du billet vert est retombé à 1,5250 F. S., ce qui correspond à 2,79 F à Paris (contre 2,76 F).**

**Sur les marchés de l'or, l'avance des cours se poursuit, l'once de métal fin bat à nouveau tous ses records à 227,20 F contre 226,40 F. De l'avis des milieux financiers, la hausse de l'or et la baisse du dollar ont été relancées par le report de l'annonce du programme américain de lutte contre l'inflation et les propos pessimistes de M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie, sur l'évolution future des importations de pétrole aux Etats-Unis.**

### ALLEMAGNE FEDERALE

● *L'Allemagne fédérale* a été le premier exportateur mondial durant le premier semestre de 1978, ses exportations ayant atteint 67,1 milliards de dollars contre 66,9 milliards pour les Etats-Unis, indique la Commerzbank. En volume, les ventes allemandes ont augmenté de 5 % au cours de cette période. — *(Agefi.)*

### ÉTATS-UNIS

● *Le Sénat américain* a approuvé mardi soir 10 octobre par 86 voix contre 4 un texte réduisant les impôts des contribuables américains de 29,3 milliards de dollars à partir de l'an prochain. Le vote est intervenu quelques heures après que le président Carter eut déclaré au cours d'une conférence de presse que des réductions de cette ampleur seraient inflationnistes et donc inacceptables.

Les réductions votées par les sénateurs sont beaucoup plus généreuses que celles qu'avaient adoptées en septembre les représentants (16,3 milliards de dollars). Celles-ci ne sont cependant pas appréciées par la Maison Blanche, qui leur reproche de favoriser les riches en abaissant nettement les taxes sur les plus-values du capital. Une commission mixte de sénateurs et de représentants devait s'attaquer jeudi 12 octobre à l'élaboration d'un compromis. — *(A.F.P.)*

### ITALIE

● *La hausse des prix de détail en Italie* a été de 0,5 % en août par rapport à juillet. En un an, la hausse des prix à la consommation atteint 11,7 %.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép — | | Rep + ou Dép — | | Rep + ou Dép. — | |
| $ E.-U. | 4,2500 | 4,2570 | — 95 | — 60 | — 190 | — 150 | — 490 | — 425 |
| $ can. | 3,5760 | 3,5820 | — 80 | — 40 | — 150 | — 110 | — 310 | — 250 |
| Yen (100) | 2,2910 | 2,2970 | + 70 | + 100 | + 140 | + 185 | + 470 | + 525 |
| DM | 2,2840 | 2,2890 | + 60 | + 90 | + 135 | + 170 | + 460 | + 510 |
| Florin | 2,1020 | 2,1070 | — 210 | — 170 | — 280 | — 240 | — 375 | — 300 |
| F. B. (100) | 14,4440 | 14,4770 | —1750 | —1450 | —2070 | —1750 | —2840 | —2200 |
| F. S. | 2,7730 | 2,7810 | + 150 | + 180 | + 320 | + 365 | +1030 | +1100 |
| L. (1 000) | 5,2230 | 5,2340 | — 440 | — 315 | — 830 | — 670 | —2020 | —1770 |
| £ | 8,4790 | 8,4930 | — 385 | — 310 | — 790 | — 710 | —2190 | —2070 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 3 | 3 3/8 | 3 3/16 | 3 9/16 | 3 1/4 | 3 5/8 | 3 1/2 | 3 7/8 |
| $ E.-U. | 3 3/16 | 3 9/16 | 9 1/16 | 9 7/16 | 9 5/16 | 9 11/16 | 9 15/16 | 10 1/4 |
| Florin | 18 7/8 | 21 1/8 | 17 7/8 | 18 5/8 | 14 7/8 | 15 1/2 | 11 1/8 | 11 5/8 |
| F. B. (100) | 15 3/4 | 18 1/4 | 19 1/4 | 21 1/4 | 14 3/8 | 15 7/8 | 11 3/8 | 12 3/4 |
| F. S. | — 1/4 | + 1/8 | — 1/8 | + 1/4 | 0 | + 3/8 | + 5/16 | + 11/16 |
| L. (1 000) | 9 3/4 | 11 1/4 | 14 1/4 | 16 3/4 | 14 1/2 | 16 1/2 | 14 3/4 | 16 1/4 |
| £ | 7 3/4 | 8 3/4 | 11 3/8 | 12 1/8 | 12 | 12 3/4 | 12 3/4 | 13 1/2 |
| Fr. franç. | 6 7/8 | 7 5/8 | 8 | 8 5/8 | 8 5/8 | 9 1/8 | 9 11/16 | 10 1/16 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE ROSARIO

La Société financière de Rosario, société de portefeuille qui détient diverses participations en France, en Afrique et en Amérique du Sud, vient d'établir une situation consolidée au 31 décembre 1977.

La méthode utilisée est celle dite de la mise en équivalence qui détermine, sous le contrôle des commissaires aux comptes, l'actif net global du groupe en additionnant, pour la part détenue par la société mère, les actifs nets des diverses filiales. Il y a lieu de préciser qu'il a été tenu compte d'une réévaluation raisonnable des actifs immobiliers possédés en Argentine et au Maroc, mais non pas des résultats acquis par chaque participation au 31 décembre 1977.

Cette opération fait ressortir une valeur nette de la Société financière de Rosario de 82,8 millions de francs, non compris le bénéfice propre à cette dernière de 2,9 millions de francs.

L'écart de consolidation s'élève à 18,2 millions de francs. Il se répartit de façon sensiblement égale entre les participations détenues en France, au Maroc et en Argentine.

Rapporté au nombre d'actions qui composent le capital de la Société financière de Rosario, cet actif net consolidé représente 478 F par titre.

Il est rappelé d'autre part que la Société financière de Rosario réunira en décembre prochain l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice, qui, exceptionnellement, a commencé le 1er janvier 1977 et s'est terminé le 31 août 1978.

Ces comptes feront ressortir les résultats satisfaisants obtenus par la Société financière de Rosario au cours de cet exercice, ainsi que les profits exceptionnels acquis en 1978. Il devrait permettre, sous réserve de la décision de l'assemblée, de mettre en paiement, avant la fin de l'année, un complément de dividende supérieur à l'acompte de 7 F versé en janvier dernier.




Le chiffre d'affaires, hors taxes, arrêté au 31 août 1978, s'élève à 335,8 millions de francs contre 304,5 millions à la même date de l'année précédente, marquant ainsi une progression de 10,3 % environ.

Au cours des huit premiers mois de l'exercice en cours, les commandes reçues atteignent 449,8 millions hors taxes, correspondant à une augmentation de 57 % par rapport à celles enregistrées pendant la même période en 1977. Ainsi, au 31 août 1978, le portefeuille s'établit à 423,4 millions contre 291,7 millions à fin août 1977, soit une évolution de 45 % environ.

Enfin le résultat net, arrêté au 30 juin 1978, après déduction de :

— 23 659 000 F de dotation aux amortissements ;

— 413 000 F de dotation aux provisions ;

— 3 617 000 F de provision pour « impôt sur les sociétés » ;

— 130 000 F de provision pour « réserve de participation »,

ressort à 9 172 000 F. Etabli dans les mêmes conditions au 30 juin 1977, le bénéfice net était de 8 588 000 F.

## Worms Investissement

Au 30 septembre 1978, l'actif net s'établit à 184 103 939 F se répartissant de la façon suivante (en %) : actions françaises : 35,96 ; actions étrangères : 28,51 ; obligations françaises : 28,48 ; obligations étrangères : 3,19 ; liquidités : 3,86.

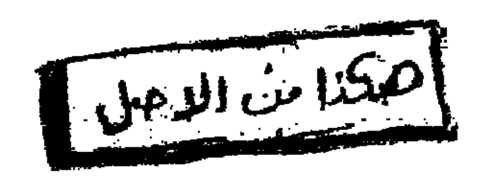
La valeur liquidative des 683 785 actions de 100 F composant le capital de 68 378 500, à la même date, ressort à 269,24 F.

## ACIER - INVESTISSEMENT

A fin septembre 1978, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement ressortait à 225,02 millions de francs, soit 128,58 F par action. Dans cette situation, les valeurs sidérurgiques actuellement suspendues de cotation ont été évaluées sur la base des derniers cours connus, ceux du mercredi 20 septembre. Le montant de l'ensemble des valeurs concernées représente 4,03 % de la valeur liquidative de la société, soit 5,18 F par action.

## UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

| SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE | ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O. | ACTIONS SELECTIONNEES | AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE-URBAINE) | L'U.A.P. INVESTISSEMENTS |
|---|---|---|---|---|
| ORIENTATION | Obligations françaises | Valeurs françaises dominantes | Placements à caractère immobilier | Valeurs étrangères dominantes |
| SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1978 | | | | |
| — Nombre d'actions en circulation | 764.102 | 643.694 | 589.102 | 1.537.919 |
| — Actif net total (en millions de francs) réparti comme suit : | 125,40 | 106,52 | 114,04 | 241,74 |
| a) France : Obligations classiques et indexées | 84,4 % | 22,2 % | 18 % | 20,3 % |
| Obligations convertibles | 5,7 % | 8,3 % | 11,2 % | 8,6 % |
| Actions | néant | 42,7 % | 50,9 % | 24,9 % |
| b) Etranger : Actions et obligations | néant | 23,6 % | 13,8 % | 39,2 % |
| c) Billets hypothécaires | 6,6 % | néant | 1,3 % | néant |
| d) Disponibilités | 3,3 % | 3,2 % | 4,8 % | 7 % |
| — Valeur liquidative de l'action en francs | 164,12 | 165,49 | 193,58 | 157,19 |





# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

11 OCTOBRE

### La consolidation se poursuit

*La phase de consolidation des gains amassés au cours des dernières semaines se poursuit de « façon très satisfaisante » selon les professionnels de la Bourse de Paris. Ce mercredi encore, le marché s'est en effet montré très résistant dans l'ensemble, puisque, en fin de séance, l'indicateur instantané s'est établi à un niveau très proche de celui de la veille.*

*Certes, des replis ont pu être relevés dans la quasi-totalité des compartiments, démontrant ainsi que les investisseurs sont devenus beaucoup plus sélectifs. Mais, à l'inverse, de très nombreuses valeurs ont poursuivi leur mouvement de hausse. Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par B.S.N., Jeumont et Skis Rossignol (+ 4 % en moyenne) tandis que L.M.T., Saupiquet, Penhoët et C.I.T.-Alcatel perdaient entre 4 et 5 %. A noter également le léger repli de Matra qui, après sa récente envolée, a fait l'objet de quelques ventes bénéficiaires. La forte hausse de ce titre serait d'ailleurs à l'origine d'un bruit qui courait ce mercredi au palais Brongniart : pour calmer un peu la spéculation actuelle, les autorités envisageraient d'augmenter les couvertures exigibles pour les opérations à crédit.*

*Autour de la corbeille où le climat demeure néanmoins résolument serein, les conversations portaient (déjà !) sur le prochain indice des prix (publié à la fin du mois) qui, disait-on, sera « mauvais ». La loi sur la taxation des plus-values boursières était également à l'honneur*

*Sur le marché de l'or, le lingot monte toujours, son prix s'établissant à 31 020 F (après 31 000), contre 30 900 F la veille. Le napoléon a coté 261,10 F, contre 260,50 F. Le volume de transactions estimé s'est élevé à 18,46 millions de francs, contre 9,96 millions.*

## LONDRES

### Incertain

Dans l'incertitude du sort réservé à la politique salariale du gouvernement, le marché est hésitant. Hausse lente des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 227 20 contre 226 30

| VALEURS | CLOTURE 11/10 | COURS 12 10 |
|---|---|---|
| Beecham | 695 ... | 698 ... |
| British Petroleum | 916 ... | 916 ... |
| Courtaulds | 121 ... | 121 ... |
| De Beers | 418 ... | 415 ... |
| Imperial Chemical | 394 ... | 395 ... |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 257 ... | 264 ... |
| Shell | 580 ... | 578 ... |
| Vickers | 191 ... | 192 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 31 5/8 | 31 5/8 |
| *West Driefontein | 33 3/4 | 34 1/4 |
| *Western Holding | 29 ... | 29 ... |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

La Chambre syndicale a été avisée par le ministre de l'économi que, les informations données à leurs actionnaires par les sociétés Chiers-Châtillon, Denain-Nord-Est-Longwy et Neuves-Maisons-Châtillon leur ayant permis d'apprécier l'incidence des mesures de restructuration financière arrêtées par le gouvernement, la cotation de ces titres sera, en application de l'article 106 du règlement général de la Compagnie des agents de change, reprise ce jeudi au comptant et à terme en Bourse de Paris pour les actions Chiers-Châtillon et Denain-Nord-Est-Longwy et au comptant en Bourse de Nancy pour les actions Neuves-Maisons-Châtillon.

CRÉDIT UNIVERSEL. — La société Foncia Crédit lance une offre publique d'échange sur le Crédit Universel, dont elle détient déjà 37,5 % du capital, les actionnaires représentés au conseil d'administration possédant ensemble 94,1 % de ce capital. La parité est de deux actions Foncia Crédit pour trois actions Crédit Universel, l'offre étant valable jusqu'au 3 novembre 1978.

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 11/10 | 12/10 |
|---|---|---|
| 1 dollars (en yens) .. | 187 53 | 185 30 |

## NEW-YORK

### Au-dessus de 900

La hausse de Wall Street a repris, l'indice Dow Jones gagnant plus de 9 points pour dépasser 900 et atteindre 901,42. L'activité a été réduite (22 millions de titres échangés) en raison de la fête israélite de Yom Kippour, qui a tenu éloignés de nombreux opérateurs. Ce sont essentiellement des éléments techniques qui ont provoqué cette hausse, car l'environnement continue à être défavorable (baisse du dollar, propos pessimistes de M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie sur la dépendance des Etats-Unis vis-à-vis du pétrole importé, report de l'annonce par le président Carter de son programme de lutte contre l'inflation. Les opérateurs sont, toutefois, attentifs au sort des réductions d'impôts qui sont actuellement discutées au Congrès.

| VALEURS | COURS 10/10 | COURS 11/10 |
|---|---|---|
| Alcoa | 50 1/2 | 52 1/4 |
| A.T.T. | 63 7/8 | 64 1/4 |
| Boeing | 63 ... | 68 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 36 5/8 | 37 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 136 ... | 137 3/4 |
| Eastman Kodak | 64 1/4 | 65 3/8 |
| Exxon | 52 1 2 | 52 3/4 |
| Ford | 45 1/4 | 45 1/2 |
| General Electric | 53 ... | 53 1/4 |
| General Foods | 34 5/8 | 34 5/8 |
| General Motors | 64 1/8 | 65 1/8 |
| Goodyear | 17 5/8 | 17 7/8 |
| I.B.M. | 280 3/4 | 290 1/2 |
| I.T.T. | 32 1/4 | 32 3/4 |
| Kennecott | 27 3/4 | 28 1/2 |
| Mobil Oil | 71 3/8 | 71 7/8 |
| Pfizer | 35 1/2 | 35 7/8 |
| Schlumberger | 89 7/8 | 90 3/8 |
| Texaco | 26 1/4 | 25 1/4 |
| U. A. L. Inc. | 40 3 8 | 40 1/2 |
| Union Carbide | 40 1/2 | 41 3/8 |
| U.S. Steel | 27 | 27 7 8 |
| Westinghouse | 22 1/2 | 22 1/2 |
| Xerox | 57 ... | 58 1/4 |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

| | 10 oct. | 11 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 167,4 | 167,7 |
| Valeurs étrangères .. | 109 | 108,8 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 93 | 92,9 |

Taux du marché monétaire

Effets privés ................ 7 ... %

## BOURSE DE PARIS - 11 OCTOBRE - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 35 90 | 0 090 |
| 5 % | 55 80 | 3 466 |
| 5 % 1920-1960 | o150 | 3 454 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 0 592 |
| 4 1/4 % 1963 | 97 20 | 0 132 |
| Emp. N. Eq. 5½ 65 | 108 80 | 5 455 |
| Emp. N. Eq.6%66 | 108 80 | 0 101 |
| Emp. N. Eq.6%67 | 104 50 | 2 186 |
| Emp. 8,80 % 77. | 108 50 | 3 428 |
| Emp. 7 % 1973.. | 3990 | 3 954 |
| E.D.F. 5½ 1950.. | ... . | 2 582 |
| — 5 % 1960. | ... .. | 3 260 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| E.D.F. parts 1958 | 537 50 | 537 50 |
| E.D.F. parts 1959 | ... | 523 |
| Ch. France 3 %. | 173 50 | 171 10 |
| A.G.F. (Sté Cent.) | 418 .. | 433 .. |
| Ass. Gr. Paris-Vie | 1350 | 1350 |
| Concorde | 376 .. | 375 .. |
| Epargne France. | 264 .. | 264 .. |
| Financ. Victoire. | 304 .. | 304 . |
| France I.A.R.D... | 216 .. | 214 60 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| GAN (Sté) Centr. | 627 | 628 . |
| Protectrice A.I.R. | 253 .. | 257 .. |
| S.P.E.G. | 191 .. | 197 .. |
| U.A.P. | 564 .. | 565 .. |
| Alsacien. Banque | 338 | 341 |
| Banque Hervet.. | 204 60 | 204 80 |
| Bque Hypot. Eur.. | 265 50 | 266 . |
| Bque Nat. Paris.. | 320 | 321 .. |
| (Li) B. Scalb. Dup | 186 50 | 187 -- |
| Banque Worms.. | 210 | 210 |
| C.G.I.B. | 67 10 | 67 |
| Cofica | .. . | 82 60 |
| C.A.M.E. | 87 .. | 87 .. |
| Creditel | 145 .. | 147 . |
| Créd. Gén. Indust | 255 .. | 258 .. |
| Cr. Ind. Als.-Lor.. | 181 . | 188 |
| Crédit Lyonnais.. | 316 20 | 316 40 |
| Electro-Banque.. | 169 80 | 163 .. |
| Eurobail | 157 80 | 154 |
| Financière Sofal. | 380 .. | 385 . |
| Fr. Cr. et B. (Cie) | 85 .. | 84 50 |
| France-Bail | 270 .. | 275 .. |
| Hydro-Energie... | 24 .. | 23 |
| Immobail B.T.P... | 199 30 | 199 20 |
| Immobanque | 242 .. | 2 5 |
| Immofice | 232 | 232 . |
| Interbail | 222 .. | 230 . |
| — (obl. conv.) | 224 . | 223 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Laffitte-Bail | 163 . | 164 . |
| Locabail Immob.. | 297 .. | 302 .. |
| Loca-Expansion.. | ... .. | 121 .. |
| Locafinancière.. | 163 .. | 165 .. |
| Marseil. Crédit.. | 234 | 234 .. |
| Paris-Réescompt. | 285 . | 286 .. |
| Sequanaise Banq. | 260 .. | 264 .. |
| SLIMINCO | 315 | 316 |
| Sté Cent. Banq.. | 72 90 | 72 90 |
| Sté Générale | 212 | 215 .. |
| SOFICOMI | 250 .. | 248 .. |
| Sovabail | 373 .. | 362 .. |
| UCIP-Bail | d164 | 157 . |
| Unibail | 260 50 | 258 50 |
| Un. Ind. Crédit.. | 270 50 | 281 50 |
| Cie Foncière | 113 . | 112 10 |
| C. G. V. | ... .. | 298 |
| Fonc. Chât.-d'Eau | 591 .. | 581 |
| (M) S.O.F.I.P. | o 64 .. | 63 50 |
| Fonc. Lyonnaise. | 570 .. | 571 . |
| Immob. Marseille | 1090 .. | 1090 . |
| Louvre | 265 .. | 269 .. |
| Rente foncière... | ... .. | 325 |
| SINVIM | ... | 149 50 |
| Cogifi | 142 10 | 141 10 |
| Foncina | 113 .. | 113 |
| Gr. Fin. Constr.. | 144 .. | 144 90 |
| Immindo | 154 .. | 155 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Immoinvest | 102 | 102 |
| Cie Lyon. Imm... | 113 50 | 113 50 |
| UFIMEG | 95 | 96 |
| U.G.I.M.O. | 121 50 | 121 10 |
| Union Habit. | 197 | 189 30 |
| Un. Imm. France. | 151 50 | 152 . |
| Acier Investiss... | 107 | 107 50 |
| Gestion Sélect... | 269 50 | 279 .. |
| Safragi | 235 .. | 236 .. |
| Abeille (Cie ind.). | d291 .. | 380 .. |
| Applic. Hydraul.. | 738 . | 736 .. |
| Artois | 100 .. | 99 .. |
| Centen. Blanzy.. | 381 | 383 .. |
| (NY) Centrest | 142 | 142 |
| (NY) Champex... | 125 .. | 135 20 |
| Charg. Réun. (p.). | .... | 3240 . |
| Comindus | 457 . | 457 .. |
| (Li) Dev. R. Nord | 163 . | 163 .. |
| Electro-Financ... | 360 .. | 359 .. |
| (M) Et. Particip.. | 67 .. | 70 .. |
| Fin. Bretagne... | 60 .. | 61 .. |
| Fin. Ind. Gaz Eaux | 536 .. | 542 |
| Fin. et Mar. Part. | 81 .. | 79 90 |
| France (La) | 521 . | 529 .. |
| La Mure | .. | 41 |
| Lebon et Cie | 239 .. | 238 50 |
| (NY) Lordex | 125 .. | 125 .. |
| Cie Marocaine... | 38 | 38 . |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| OPB Paribas | 124 50 | 125 . |
| Paris-Orléans... | 95 .. | 98 80 |
| Paternelle (La)... | 204 .. | 180 50 |
| Placem. Inter.... | 109 .. | 108 |
| Providence S.A... | 263 50 | 262 50 |
| Revillon | 515 | 521 . |
| Santa-Fé | .. | 80 .. |
| Saffo | 112 .. | 111 .. |
| Sofinex | 284 90 | 285 .. |
| Cambodge | 53 50 | 54 50 |
| Clause | 425 .. | 430 . |
| Indo-Hévéas | ... .. | 165 .. |
| Madag. Agr. Ind.. | 24 .. | 23 30 |
| (M.) Mimot | . . | 15 60 |
| Padang | 122 30 | 130 .. |
| Salins du Midi... | 215 | 210 .. |
| Aliment Essentiel | 179 50 | 179 50 |
| Allobroge | 288 | 288 |
| Banania | 260 .. | 251 60 |
| Fromageries Bel. | 110 .. | 160 . |
| Cédis | 825 | 830 . |
| (M.) Chambourcy. | ... .. | 275 .. |
| Compt. Modernes | 300 .. | 312 .. |
| Docks France.... | .... . | ... .. |
| Economats Centr. | 564 .. | 568 .. |
| Epargne | 580 .. | 585 . |
| Euromarché | 430 .. | 445 . |
| From. P.-Renard.. | 245 .. | 245 00 |
| Général Aliment. | 133 .. | 130 .. |
| Gouvrain | 210 .. | 216 . |
| Goulet-Turpin... | .. | 269 .. |
| Lesieur (Cie fin.). | 360 .. | 382 .. |
| Gr. Moul. Corbeil | 174 .. | 174 .. |
| Gr. Moul. Paris.. | 259 .. | 259 .. |
| Nicolas | 401 .. | 406 .. |
| Piper-Heidsieck.. | 275 .. | 274 . |
| Potin | 630 .. | 620 . |
| Rochefortaise... | 185 .. | 190 .. |
| Roquefort | 299 | 299 . |
| Sup. Marché Doc. | . .. | 215 .. |
| Taittinger | 356 .. | 359 .. |
| Unipol | 105 .. | 106 .. |
| Bénédictine | 1890 | 1890 |
| Bras. et Glac. Ind | ... | 276 50 |
| Dist. Indochine. | 474 50 | 455 . |
| Ricqlès-Zan | 90 .. | 92 50 |
| Saint-Raphaël... | 120 .. | 128 .. |
| Sogepal | 338 | 338 |
| Union Brasseries | 33 80 | 33 50 |
| Siamna | 191 50 | 191 50 |
| Sucr. Bouchon.. | ... . | 115 |
| Sucr. Soissonnais | 192 .. | 189 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Lucklaire | 368 | 353 -- |
| Meunerie | 502 .. | d502 . |
| Métal Déployé... | 272 .. | 275 .. |
| Nadella | o 72 .. | d74 50 |
| Nodet-Gougis.... | 190 .. | 189 |
| Peugeot (ac. ant.) | 222 | 228 .. |
| Ratier-For. G.S.P. | 41 70 | o 40 .. |
| Ressorts Ind. ... | 137 | 139 80 |
| Reffo | 8 50 | 8 20 |
| S.A.F.A.A. Ap. Aut | .. | 77 . |
| Saturn | 62 40 | 64 90 |
| Sicli | 29 20 | 29 .. |
| Soudure Autog... | 162 .. | 161 . |
| S.P.E.I.C.H.I.M.. | 226 .. | 230 .. |
| Stokvis | | 95 .. |
| Trailor | 350 .. | 355 |
| Virax | 88 .. | 84 50 |
| At. Ch. Loire.... | 17 .. | 17 .. |
| France-Dunkerque | . .. | 93 . |
| Ent. Gares Frig.. | ... | 124 50 |
| Indus. Maritime. | 303 50 | 302 |
| Mag. gén. Paris.. | 161 60 | 159 20 |
| Cercle de Monaco | 55 10 | 56 20 |
| Eaux de Vichy... | ... .. | 551 .. |
| Sofitel | d 58 .. | 58 .. |
| Vichy (Fermière). | 880 .. | 543 .. |
| Vittel | 275 .. | 275 . |
| Aussedat-Rey.... | 35 .. | 35 .. |
| Darblay S.A. | .. .. | 46 .. |
| Didot-Bottin | 250 | 255 .. |
| Imp. G. Lang.... | 11 80 | o 10 80 |
| La Risle | 42 | 42 |
| Rochette-Cenpa.. | 41 90 | 41 40 |
| A. Thiéry-Sigrand | 143 90 | 143 90 |
| Bon Marché.... | 167 . | 164 . |
| Damart-Servip... | 437 | 440 |
| Mars. Madagasc. | 80 20 | 80 20 |
| Maurel et Prom.. | 117 | 116 .. |
| Optorg | 167 | 173 .. |
| Palais Nouveauté | 308 .. | 308 |
| Prisunic | .. .. | 80 60 |
| Uniprix | 61 .. | 61 .. |
| Crouzet | 224 | 225 .. |
| Europ Accumul.. | 295 | 295 .. |
| Ind. P. (C.I.P.E.L. | 132 .. | 131 |
| Lampes | 138 . | 141 50 |
| M.E.C.I. | 14 40 | o 13 80 |
| Merlin-Gerin.... | 400 | 400 |
| Mors | 47 50 | 48 50 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Tenneco | ... .. | 145 . |
| Thorn Electrical. | .. .. | 83 20 |
| Thyss c. 1 000... | ... .. | 276 . |
| United Technolog | 189 60 | 195 .. |
| Vaal Reefs | .. .. | 89 25 |
| Vieille Montagne. | ... .. | 250 40 |
| Wagons-Lits | 108 50 | 102 .. |
| West Rand | . | 7 70 |
| C.E.C.A. 5 1/2 % | ... .. | 249 40 |
| Emprunt Young.. | ... . | ... |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Fructidor | 161 67 | 154 34 |
| Gestion Mobilière | 235 37 | 224 70 |
| Mondiale Invest.. | 198 48 | 190 44 |
| Oblisem | 139 09 | 132 78 |
| Optimavalor | 199 07 | 190 04 |
| Planinter | 319 03 | 304 61 |
| Sicavimmo | 265 72 | 253 67 |
| S. I. Est | 512 36 | 489 13 |
| Soginco | 144 22 | 137 68 |
| Soginter | 446 96 | 425 74 |
| Valorem | 190 77 | 182 12 |

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 270 .. | Gen. Motors. | 280 70 | 278 50 | 278 .. | 280 |
| 16 .. | Goldfields.. | 16 55 | 16 80 | 16 30 | 15 95 |
| 24 | Harmony... | 23 60 | 22 80 | 22 90 | 22 80 |
| 5 20 | Hitachi | 5 | 5 20 | 5 20 | 5 20 |
| 305 | Hoechst Akt | 319 90 | 320 | 320 20 | 320 .. |
| 35 . | Imp. Chem.. | 34 50 | 34 10 | 34 10 | 33 75 |
| 71 | Inco Limited | 82 50 | 82 60 | 82 30 | 81 .. |
| 145 | Chase Manh. | 166 60 | 155 10 | 155 15 | 154 90 |
| 83 | Cie Petr. Imp | 87 90 | 86 .. | 86 10 | 84 70 |
| 320 | C.F. F.-Can.. | 334 | 333 | 332 90 | 320 |
| 27 | De Beers (S.) | 28 90 | 28 25 | 26 25 | 28 25 |
| 680 | Deuts Bank. | 724 | 727 .. | 724 | 720 |
| 375 | Dome Mines. | 392 80 | 396 | 396 .. | 396 .. |
| 530 | Du Pont Nem. | 579 | 588 | 588 | 586 .. |
| 275 | East Kodak. | 279 50 | 278 80 | 278 80 | 275 .. |
| 21 | East Rand.. | 21 90 | 22 50 | 22 20 | 22 . |
| 131 | Ericsson... | 122 | 123 | 124 | 121 50 |
| 215 | Exxon Corp. | 228 90 | 227 | 226 50 | 222 50 |
| 197 | Ford Motor. | 187 50 | 198 50 | 196 50 | 196 50 |
| 116 | Free State.. | 117 .. | 115 | 115 .. | 113 20 |
| 230 | Gen. Electric | 229 | 232 .. | 231 80 | 228 10 |
| 21 | Rio Tinto Zin | 21 45 | 21 40 | 21 70 | 21 80 |
| 59 | St-Helena Co | 53 20 | 54 | 54 .. | 53 80 |
| 360 .. | Schlumberg. | 392 .. | 389 90 | 389 20 | 385 10 |
| 50 .. | Shell Tr. (S). | 49 50 | 49 50 | 49 50 | 49 90 |
| 665 | Siemens A.G. | 695 | 692 | 691 | 698 |
| 35 | Sony | 33 50 | 33 40 | 33 40 | 33 40 |
| 255 | Unilever | 262 10 | 262 10 | 262 10 | 269 50 |
| 19 | Union Corp.. | 19 65 | 19 30 | 19 30 | 19 30 |
| 121 | U. Min. 1/10 | 114 | 113 80 | 114 50 | 113 80 |
| 155 | West Deep.. | 52 60 | 51 60 | 51 50 | 51 85 |
| 54 | West Drief.. | 145 .. | 145 50 | 145 50 | 142 60 |
| 182 | West Hold... | 125 | 125 .. | 126 .. | 123 .. |
| 240 | Xerox Corp.. | 246 80 | 245 90 | 245 90 | 247 .. |
| 10 52 | Zambia Corp. | 1 01 | 1 04 | 1 04 | 1 05 |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 11/10 | COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 298 | 4 281 | 4 29 |
| Allemagne (100 DM) | 226 400 | 227 510 | 223 |
| Belgique (100 F) | 14 382 | 14 446 | 13 425 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 208 740 | 209 880 | 205 50 |
| Danemark (100 krd) | 81 670 | 82 030 | 80 |
| Suède (100 krs) | 98 440 | 98 488 | 98 25 |
| Norvège (100 k) | 85 360 | 85 840 | 83 50 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 519 | 8 526 | 8 50 |
| Italie (1 000 lires) | 5 246 | 5 244 | 5 25 |
| Suisse (100 fr.) | 272 290 | 275 780 | 269 50 |
| Autriche (100 sch.) | 31 180 | 31 400 | 30 85 |
| Espagne (100 pes.) | 6 050 | 6 068 | 5 80 |
| Portugal (100 esc.) | 9 540 | 9 545 | 8 25 |
| Canada ($ can. 1) | 3 640 | 3 617 | 3 615 |
| Japon (100 yens) | 2 283 | 2 302 | 2 22 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 11/10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 30850 | 31100 .. |
| Or fin (en lingot) | 30900 | 31020 |
| Pièce française (20 fr.) | 260 50 | 261 10 |
| Pièce française (10 fr.) | 217 50 | 221 . |
| Pièce suisse (20 fr.) | 262 | 268 20 |
| Union latine (20 fr.) | 235 50 | 238 50 |
| Souverain | 264 | 265 50 |
| Pièce de 20 dollars | 1235 20 | 1238 . |
| Pièce de 10 dollars | 686 . | 688 .. |
| Pièce de 5 dollars | 437 50 | ... .. |
| Pièce de 50 pesos | 1179 50 | 1196 . |
| Pièce de 10 florins | 239 50 | 239 10 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 12 octobre 1978 a été tiré à 563 255 exemplaires.



### Au Liban

## M. Sarkis rentre à Beyrouth pour tenter de consolider le cessez-le-feu

Le président libanais, qui fait actuellement le point de ses contacts avec les dirigeants des pays arabes du Golfe et le roi Hussein à Damas, était attendu ce jeudi après-midi à Beyrouth où règne toujours un calme précaire. *La presse libanaise estime* que la tournée arabe de M. Sarkis s'est soldée par l'élaboration d'un plan essentiellement militaire visant à consolider le cessez-le-feu. Cependant, rien ne sera annoncé avant la réunion des ministres arabes des affaires étrangères des pays qui participent à la Force arabe de dissuasion, ou la financent, et qui doit s'ouvrir dimanche prochain au Liban.

Mme Andrée Munier, sœur de M. Raymon Eddé, chef du Bloc national, actuellement à Paris, a été grièvement blessée mercredi matin par un tireur isolé alors qu'elle circulait en voiture sur le pont reliant Beyrouth-Ouest à Beyrouth. D'autre part, le colonel François Cann, commandant du huitième régiment parachutiste d'infanterie de marine, a *catégoriquement démenti* les rumeurs selon lesquelles un « casque bleu » français aurait été tué au Sud-Liban. Il a cependant indiqué que trois parachutistes français avaient été légèrement blessés au cours d'un incident qui les a opposés lundi à des *« éléments libanais »*.

L'antenne chirurgicale de la IIe division parachutiste, mise à la disposition du Liban, conformément aux directives du président de la République (nos dernières éditions du 12 octobre), a quitté l'aéroport militaire de Toulouse Francazal mercredi soir pour Beyrouth. Cette unité sanitaire, embarquée à bord d'un Transall C-160, aura pour tâche d'accueillir les blessés les plus gravement atteints et de leur dispenser les soins d'urgence. Le personnel, qui a pris place à bord de l'appareil comprend notamment deux médecins dont un spécialisé dans la chirurgie générale, quatre infirmiers.

## L'ASSASSIN DE TROTSKI EST MOURANT A LA HAVANE

*Moscou (A.F.P.).* — M. Ramon Mercader, qui assassina Trotski au Mexique en 1940, est mourant à La Havane, atteint d'un cancer des os, a annoncé son frère, M. Luis Mercader, à Moscou.

M. Ramon Mercader, qui est toujours ressortissant soviétique, a quitté l'U.R.S.S. pour La Havane il y a dix-huit mois. Quant à son frère, Luis, arrivé en U.R.S.S. à l'âge de quatorze ans et âgé maintenant de cinquante-six ans, il a demandé à reprendre la nationalité espagnole et à être déchu de la nationalité soviétique.

## NOUVELLES BRÈVES

● *Deux bombes ont explosé* dans un train en provenance de Dublin dans la banlieue de Belfast, jeudi matin 12 octobre. Selon les premières informations, plusieurs personnes auraient été blessées. — *(A.F.P.)*

● *Au Danemark un important sinistre,* dont la cause n'a pas encore été déterminée, a ravagé le mercredi après-midi 11 octobre, une partie de la raffinerie de Stigsnaes (sur les côtes de l'île de Seeland) à l'est du Grand-Belt. Huit ouvriers de l'entreprise, ainsi que deux pompiers, ont été grièvement brûlés. Cet incendie, qui s'est déclaré vers 13 h. 15 et qui a été suivi très vite de fortes explosions, aurait pu tourner à la catastrophe si les services de la protection civile de la région, mis immédiatement en état d'alerte, n'étaient intervenus très rapidement. — *(Corresp.)*

● *Mme Michèle Delacroix,* la cascadeuse dont la voiture a provoqué, lundi 9 octobre à Saint-Tropez, au cours du tournage du film *les Gendarmes et les extra-terrestres* un accident qui a fait un mort et huit blessés *(le Monde* du 10 octobre), se trouvait en arrêt de maladie. A la suite d'un accident de la route survenu près de Bormes-les-Mimosas (Var), le 2 octobre, le centre hospitalier d'Hyères lui avait reconnu une incapacité temporaire de travail valable jusqu'au 20 octobre.

● *Ordonnance d'expulsion des grévistes à la Compagnie marseillaise de réparation navale.* — Le personnel gréviste de la Compagnie marseillaise de réparation navale (C.M.R.) devra évacuer les lieux, et,à défaut, sera expulsé, a décidé ce jeudi 12 octobre le tribunal de grande instance de Marseille statuant en référé. Cette ordonnance fait suite, selon la juridiction marseillaise *« aux atteintes à la liberté du travail constatées dans cette entreprise où une centaine de personnes n'ont pu avoir accès par suite de la présence des piquets de grève ».*



## GRÈVE A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION

Les syndicats nationaux de radio-télévision C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé les personnels de la Société française de production à cesser le travail ce jeudi 12 octobre de 12 heures à 24 heures. Le syndicat F.O. de la S.F.P. s'est associé à ce mouvement de grève. Les organisations syndicales précisent qu'elles entendent obtenir de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, *« des garanties sur l'emploi, la convention collective, les conditions de travail ».* Une manifestation devait avoir lieu en début d'après-midi devant le ministère, où une délégation devait être reçue par un collaborateur de M. Lecat.

Devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, mardi, le ministre a notamment déclaré : *« La S.F.P. doit avoir une gestion rigoureuse. Cet effort ne doit se faire ni au détriment des sociétés de programme in au détriment du cinéma. (...) Le gouvernement n'a jamais eu l'intention de « liquider » la S.F.P., mais, bien au contraire, pour assurer son maintien, il désire qu'elle soit gérée avec clarté dans les conditions d'une véritable politique commerciale. »*

D'autre part, la commission des finances, qui avait réservé son vote sur la redevance vendredi dernier *(le Monde* daté 8-9 octobre) en attendant les explications de M. Lecat, a autorisé la perception de celle-ci, mercredi 11 octobre, après que M. Le Tac, rapporteur, député R.P.R., eut donné lecture d'une lettre du ministre dans laquelle celui-ci réaffirme sa volonté de *« sauvegarder la S.F.P. »,* mais aussi son refus *« d'imposer des contraintes aux sociétés de programme et d'instituer pour la S.F.P. un privilège au détriment du cinéma ».* La commission a cependant rejeté la répartition de la redevance pour marquer son insatisfaction devant la réponse du ministre.

## UN MÉDECIN ET DES KINÉSITHÉRAPEUTES METTENT EN CAUSE LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT DE THALASSOTHÉRAPIE DE QUIBERON.

L'institut de thalassothérapie de Quiberon (Morbihan), qui appartient à la société Thalassa International dont le président-directeur général est Mme Marie-Josée Bobet, épouse de l'ancien champion cycliste, vient d'être mis en cause par un médecin rhumatologue qui y exerce, le docteur Louis Rulhmann et par M. Philippe Drogoul, président du syndicat départemental des kinésithérapeutes.

*Le* docteur Ruhlmann a demandé par voie d'assignation au tribunal de grande instance de Lorient de constater l'impossibilité où il se trouverait d'exercer sa profession du fait d'entraves diverses apportées à son travail, de violations du secret professionnel et du non respect quant aux installations et aux pratiques thérapeutiques, de la réglementation en vigueur. Il réclame 1 million de francs aux responsables de l'institut.

Ces derniers estiment que la rupture du contrat est le fait du docteur Ruhlmann. M. Drogoul, qui affirme fonder ses critiques sur un constat d'huissier, ordonné à la fin du mois de juillet par le tribunal de Lorient, déclare que le fonctionnement de l'établissement est perturbé par de nombreuess anomalies qui visent aussi bien le personnel que les installations. Aux reproches d'exercice illégal de la profession de kinésithérapeute par certains des masseurs de l'institut, la direction réplique en affirmant que trois étudiants qui avaient échoué à leur examen final ont été aussi rapidement que possible — soit dans un délai allant de dix jours à cinq semaines selon les cas — remplacés par ds masseurs obéissant aux exigences légales.

L'eau des piscines de rééducation est également l'objet d'une controverse : elle n'est renouvelée qu'une fois par semaine, affirme M. Drogoul ; les piscines sont vidées deux fois par semaine, l'eau de mer en est renouvelée par tiers tous les jours et filtrée en permanence toutes les quatre-vingt-dix minutes, répliquent les responsables de l'institut de thalassothérapie.

## Mme Francine Lazurick et M. Dominique Pado démissionnent de « l'Aurore »

*Mme Francine Lazurick, président-directeur général de la société des éditions France-Libre et directrice de publication de* l'Aurore *et de* Paris-Turf, *a décidé de se démettre de toutes ses fonctions à partir de la fin du mois d'octobre. Sa décision a été prise mercredi soir, 11 octobre, à la suite d'une réunion du comité de rédaction.*

*M. Dominique Pado, directeur politique du quotidien, quittera lui aussi ses fonctions à la fin du mois. Sénateur centriste, M. Dominique Pado expliquait mercredi, dans les couloirs du Palais du Luxembourg :* « Ma décision est motivée par les conditions dans lesquelles a eu lieu récemment la vente de *l'Aurore* et par la situation spéciale qui en est, depuis, résultée. Je m'abstiendrai, pour l'instant, de tout autre commentaire », *a-t-il ajouté.*

*La direction et la rédaction en chef de* l'Aurore, *indique-t-on rue de Richelieu, sont pour le moment assurées par M. Roland Faure. Mais on se refuse pour le moment à préciser pour quel motif Mme Francine Lazurick a donné sa démission.*

Autant le départ de Mme Lazurick, cofondatrice de *l'Aurore*, était prévisible depuis le rachat du groupe de presse par la société Franpresse, constituée autour de M. Marcel Fournier, autant celui de M. Dominique Pado semblait exclu depuis le 22 septembre. Ce jour-là, en effet, il avait demandé au nouveau président — par ailleurs P.-D.G. des magasins Carrefour — à être reçu en compagnie de M. Roland Faure, autre codirecteur de *l'Aurore*. Tous deux s'étaient fait l'écho de l'inquiétude régnant à la rédaction.

M. Marcel Fournier leur aurait donné suffisamment d'apaisement. Les rédacteurs, réunis le même 22 septembre en fin d'après-midi, avaient appris que M. Roland Faure devenait directeur délégué à l'administration de *l'Aurore*, tandis que M. Dominique Pado en demeurait directeur politique.

Cependant, les porteurs de capitaux se réservaient la faculté de nommer un directeur général. Est-ce la désignation (on chuchote le nom d'un ancien responsable de *France-Antilles*, journal du groupe Hersant) de ce représentant de Franpresse qui a provoqué le départ de M. Pado ?

Rappelons enfin qu'un accord technique et commercial, entre le groupe *l'Aurore - Paris-Turf* et le groupe Hersant, a été signé le 14 septembre. — C. D.

[Pas à pas, titre après titre, l'irrésistible ascension de M. Robert Hersant se poursuit. Lorsqu'il fallut disperser l'empire de M. Marcel Boussac, on avait volontiers chuchoté que les dispositions adoptées pour « l'Aurore » et « Paris-Turf » étaient dictées par le souci d'en écarter le propriétaire du « Figaro » et le gestionnaire de « France Soir ». On voit bien aujourd'hui qu'il ne s'agissait que d'un rideau de fumée. Tout d'abord un accord « technique » d'impression, puis le couplage des petites annonces entre « France-soir » et « l'Aurore » et le contrôle de la gestion du quotidien de Robert Lazurick. Qu'adviendra-t-il enfin du « Parisien libéré », confié pour l'instant à M. André Fosset qui occupa de hautes fonctions chez M. Hersant ?

Dans quelques semaines ou dans quelques mois, la situation sera claire, mais probablement irréversible. Il existe à Paris cinq quotidiens de grande diffusion : « France-Soir », « le Monde », « le Figaro », « l'Aurore » et le « Parisien libéré ». Trois, et peut-être quatre, seront contrôlés par un seul homme. Les parlementaires, le gouvernement, le président de la République, peuvent-ils continuer d'assister passivement ou d'encourager activement une violation aussi éhontée des lois ? — J. S.]









A B C D E F G

